TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 10 057

42 PAGES

— MERCREDI 1er JUIN 1977

L'EXÉCUTION D'UN NATIONALISTE COMPLIQUE LES DISCUSSIONS SUR L'AVENIR DE LA NAMIBIE

LIRE PAGE 3

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 30 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Jeu de bascule en Extrême-Orient

Les heurts d'intérêts — politiques, idéologiques, économiques, stratégiques — se poursuivent en Extrême-Orient au sein du « triangle » Tokyo-Pékin-Moscou, où tout dialogue soviéto-nippon provoque l'ire des Chinois et où, tout aussi régulièrement, chaque esquisse de rapprochement sino-japonais inquiète le Kremlin. Les discussions menées en ce moment montrent, une fois encore, qu'il est impossible d'instaurer le moindre équilibre dans cette région du monde.

Le Japon et l'U.R.S.S. ont, lundi 30 mai, reconduit pour cinq ans leur accord commercial et financier. La signature avait été ajournée par les Soviétiques à la suite de la défection, à l'automne dernier, d'un pilote, dont le Mig-25 ne fut restitué par Tokyo qu'après un solide examen par des experts. L'incident avait naturellement comblé d'aise les Chinois.

Recevant l'an passé des patrons japonais, M. Brejnev avait parlé des « vastes perspectives de développement de la coopération » entre Moscou et Tokyo. Ce disant, le chef du P.C. soviétique ne pouvait oublier *que les différends politiques* pèsent d'un grand poids sur les négociations économiques. Le laborieux compromis qui vient d'être *conclu en matière de droits de* pêche est venu le rappeler. Il porte sur les droits des Japonais dans la zone des 200 milles décrétée *par l'U.R.S.S.*, mais des négociations tout aussi difficiles doivent encore avoir lieu au sujet des droits des pêcheurs soviétiques dans *la zone japonaise*.

Au cours de la première phase des négociations, Moscou a cédé aux exigences japonaises concernant les quatre îles des Kouriles du Sud, occupées après la guerre par les Soviétiques et dont Tokyo veut obtenir la restitution. S'il avait accepté de signer un accord global qui n'aurait pas distingué entre cette zone particulière et le reste de la région, le gouvernement Fukuda aurait implicitement reconnu la souveraineté soviétique sur les îles contestées. Il vient à ce propos de recevoir l'appui du P.C. nippon.

Les Japonais n'ont cependant pas gagné sur toute la ligne : s'ils ont fait reculer *Moscou, ils ont* aussi dû accepter de fortes réductions de leurs quotas de pêche. Mais, si les Soviétiques ont fini par admettre *l'existence* d'un contentieux territorial, c'est par peur de voir les Japonais se rapprocher de Pékin. M. Fukuda a parfaitement *saisi le problème et*, pour donner un « coup de pouce » aux discussions qu'il devra mener à l'avenir avec l'U.R.S.S., il a déclaré dimanche que *l'objectif* prioritaire *de sa diplomatie* était la conclusion d'un traité de paix avec la Chine. Pareil chantage porte *ses fruits et rend les Soviétiques* plus flexibles. D'autant que ces derniers ne remportent pas que des succès sur leur flanc méridional *asiatique : le Kremlin* a été désagréablement surpris par la chute de Mme Gandhi ; il a, selon les analyses faites à Tokyo, été à *moitié* rassuré par le récent voyage en Inde de M. Gromyko. Et, après quinze ans d'interruption, Pékin et New-Delhi ont décidé la *reprise* de leurs échanges.

La Chine n'assiste pas en spectateur, fût-il actif, à ce jeu de bascule. Elle ne se contente pas d'appuyer toute décision *étrangère* qui gêne les Soviétiques, mais intervient pour défendre ce qu'elle considère comme ses intérêts. En mer *de Chine du Sud*, elle a jusqu'à présent refusé toute négociation avec les Vietnamiens, qui contestent leur occupation de plusieurs archipels. Et, cartes à l'appui, elle vient d'affirmer que les Japonais et les Sud-Coréens ne sauraient ratifier leur traité de délimitation du plateau continental sans son accord préalable. La bataille pour le contrôle des mers est donc loin d'être terminée. Elle risque même de s'intensifier au cours des années à venir si, comme l'intention lui en est prêtée, M. Carter laisse évoluer les archipels micronésiens vers l'indépendance. Ce « lac américain » qu'est le Pacifique du Nord sortirait alors de sa fausse quiétude *coloniale* pour se trouver mêlé aux rivalités de tous les grands riverains.

Les efforts de M. Cyrus Vance à la conférence Nord-Sud ont paru insuffisants aux pays pauvres

La conférence sur la coopération économique internationale, plus connue sous le nom de « dialogue Nord-Sud », a repris mardi 31 mai ses travaux en assemblée plénière. Les pays industrialisés ont accepté la contre proposition des dix-neuf pays en développement de poursuivre les débats — qui doivent s'achever mercredi soir — au sein de trois groupes de travail seulement, et non pas de quatre comme proposé par les « huit ».

Les débats s'étaient terminés lundi soir dans une atmosphère quelque peu alourdie par la déception de la plupart des Dix-Neuf. Les interventions des ministres des pays industrialisés avaient pourtant souligné plusieurs points que l'on peut considérer comme acquis : l'augmentation de l'aide au développement de la part des pays riches, la création d'un fonds spécial de 1 milliard de dollars pour secourir les peuples les plus pauvres, la mise en place d'un fonds commun de stabilisation des matières premières, enfin un certain allégement des dettes des pays sous-développés. L'allocution du secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, avait particulièrement fait impression, sa générosité confirmant la nouvelle ligne de l'administration américaine.

Mais le libéralisme auquel continuent à se référer les collaborateurs du président Carter avait déçu la plupart des pays en développement. Ceux-ci craignent que la bonne volonté américaine ne conduise pas, en réalité, au « nouvel ordre économique international ». qui leur paraît la seule voie de salut pour le tiers-monde.

Le groupe des Dix-neuf avait décidé *samedi de laisser parler* les ministres occidentaux le premier jour de la conférence, dans l'espoir que ceux-ci leur feraient des propositions nouvelles, allant bien au-delà de celles qui avaient été enregistrées jusqu'ici au niveau des hauts fonctionnaires. Les Dix-Neuf avaient également décidé *de ne répondre en séance* plénière à ces propositions que par la voix de leur président, M. Guerrero.

C'est dans ces conditions que M. MacEachen, coprésident, représentant les pays industrialisés, a proposé, lundi soir, que la véritable négociation entre les ministres commence mardi dans le cadre de quatre groupes de travail, ayant les mêmes compétences que les précédentes commissions de la conférence (énergie, matières premières, développement et questions financières) et comprenant chacun quatre représentants des pays en *développement et trois des pays industrialisés*. Mais les pays en développement ont fait savoir, mardi matin, qu'ils préféreraient la constitution de trois groupes de travail et non de quatre, ce qui a finalement été accepté par les Huit. La conférence s'est donc *réunie en assemblée plénière* le 31 mai, à 12 h. 30.

JEAN SCHWŒBEL.

(Lire la suite page 39.)

VINCENNES GHETTO UNIVERSITAIRE ?

Lire page 18. le reportage de Philippe BOGGIO

• La gauche entreprend l'actualisation du programme commun
• L'Élysée spécule sur l'éclatement de l'opposition après les élections

Tandis que le premier ministre s'affirme dans le rôle de chef de la majorité revendiqué pour lui par l'Elysée, le groupe de quinze *délégués des partis signataires du programme* commun de la gauche, chargé, lors de la réunion « au sommet » des dirigeants de ces partis, le 17 mai, d'étudier l'actualisation du programme, se réunit pour la première fois mardi après-midi. M. René Andrieu, rédacteur en chef de « l'Humanité », souligne à ce sujet, dans le quotidien communiste, la nécessité d'une « coopération loyale de toutes les formations de la gauche, sur la base des engagements pris » et met en garde le P.S. contre toute attitude de « domination ».

De son côté, M. François Loncle, membre du secrétariat national du Mouvement des radicaux de gauche, explique que, pour sa formation, « ni restreindre ni élargir le programme commun, *cela ne veut pas dire ne rien* changer, mais au contraire rajeunir, préciser, clarifier ».

Ce rappel des nuances, qui distinguent les partenaires de l'union de la gauche, intervient alors qu'à l'Elysée on conçoit la stratégie électorale de la majorité en fonction de l'éclatement de l'opposition qui devrait suivre, affirme-t-on, les élections législatives, quel qu'en soit le résultat. Aussi l'Elysée tient-il à ce que la majorité se présente équilibrée et ouverte, objectif qu'il n'estime pas gravement compromis par les initiatives du R.P.R.

Faire campagne au centre

Officiellement, on se défend à l'Elysée de se mêler de la préparation d'une campagne électorale qui est, dit-on, l'affaire du premier ministre et des partis qui soutiennent son action. Mais on s'en préoccupe. Contre la stratégie de M. Chirac, qui pense qu'il faut appeler à la défense de l'ordre établi, tout en préconisant quelques réformes propres à le consolider, on soutient que les partis de la majorité ne peuvent l'emporter que si, par leur diversité même, ils offrent l'image et donnent la preuve du libéralisme dont ils se réclament. Il faut opposer à la logique du programme commun de la gauche, qui implique un affrontement de classes que les partisans de M. Chirac semblent accepter, sinon rechercher, celle d'une France sociologiquement homogène et « centriste » dont l'idéologie se partage en courants divers, mais compatibles, depuis ceux qui privilégient l'ordre et la hiérarchie jusqu'à ceux qui réclament plus de liberté et d'égalité. La majorité doit s'étendre « *du conservatisme à la social-démocratie* ».

Le débat politique, estime-t-on, est faussé par une coupure qui doit beaucoup au scrutin majoritaire et ne correspond pas à la véritable ligne de partage idéologique des Français. Celle-ci passe à peu près, ajoute-t-on, au milieu du parti socialiste, dont il estime la cassure « *mécaniquement certaine* » si l'union de la gauche accède au pouvoir. Dans cette hypothèse, on verrait renaître un centre qui manque aujourd'hui de dirigeants, mais non d'électeurs.

De même que l'union de la gauche est considérée comme une alliance « *contre nature* », dominée par le parti communiste et l'aile gauche du parti socialiste, l'adoption, par les autres partis de la majorité, de la stratégie électorale prônée par le chef du R.P.R. apparaîtrait comme contraire à leur vocation.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 7.)

***

(Lire page 8 les points de vue de MM. YVES DURRIEU et GUY GENESSEAUX sur l'actualisation du programme commun.)

L'Organisation internationale du travail est-elle en péril ?

La Conférence internationale du travail, qui s'ouvre à Genève mercredi 1er juin, réunit pendant trois semaines les représentants gouvernementaux, syndicaux et patronaux des cent trente-cinq Etats membres. Fondée en 1919, l'Organisation internationale du travail (O.I.T.) a connu ces dernières années une politisation croissante de ses débats. En novembre 1975, les Etats-Unis ont annoncé qu'ils la quitteraient deux ans plus tard, si celle-ci continuait à servir de tribune à certaines thèses politiques. Or, non seulement un tel départ ferait perdre à l'O.I.T. une grande part de son audience mondiale, mais il la priverait également d'un quart de ses ressources financières.

M. Gabriel Ventejol, président du Conseil économique et social, ancien dirigeant de Force ouvrière et représentant permanent de la France à l'O.I.T., développe ci-dessous son point de vue sur les moyens d'éviter l'éclatement de l'Organisation internationale du travail.

par GABRIEL VENTEJOL

Qui connaît l'Organisation internationale du travail, plus communément désignée par le sigle de son bureau permanent — le B.I.T. — dont le siège est à Genève? Qui sait qu'elle groupe aujourd'hui cent trente-cinq Etats membres ? Qui sait la part qu'elle a prise au progrès social dans le monde, depuis la fin de la première guerre mondiale ? En dehors des pionniers, de ceux qui l'ont animée et l'animent présentement, est-il beaucoup de citoyens informés et éclairés ?

On pourrait dire comme excuse que l'O.I.T. a vieilli et qu'elle ne correspond plus aux évolutions.

(Lire la suite page 39.)

AU JOUR LE JOUR

L'information circule

Les vingt-cinq secrétaires d'Etat n'étant pas admis à siéger au conseil des ministres le mercredi matin, M. Peyrefitte présidera désormais le mercredi après-midi un conseil des secrétaires d'Etat au cours duquel il résumera pour ces derniers les débats du matin, tout en écoutant leurs propositions de l'après-midi. Après quoi, M. Peyrefitte prendra un repas en compagnie de M. Barre pour le mettre au courant des conversations du mercredi après-midi.

Cependant, pour que l'information circule complètement, il faudrait qu'ensuite le premier ministre rencontre le président de la République afin de lui rendre compte de ses conversations avec M. Peyrefitte et que, enfin, M. Raymond Barre retrouve le garde des sceaux pour lui faire part des réflexions du chef de l'Etat. Après quoi, les ministres et les secrétaires d'Etat pourraient se réunir pour faire le point sur ce qui s'est dit entre M. Giscard d'Estaing, M. Barre et M. Peyrefitte, afin d'organiser l'ordre du jour des prochaines séances du mercredi matin et du mercredi après-midi, ce qui permettrait d'éviter les répétitions.

BERNARD CHAPUIS.

LA REVANCHE DU JAPON

I. — LA MOBILISATION GÉNÉRALE

De notre envoyé spécial MICHEL BOYER

Tokyo. — A la sortie des bureaux, les joueurs japonais de Pachinko lancent infatigablement leurs billes dans les interstices de l'appareil à sous. Verticale, la machine se dresse devant eux comme un adversaire. Avec autant d'application, les hommes d'affaires japonais mènent leur offensive sur les marchés mondiaux, exploitant les créneaux rentables. Aujourd'hui l'automobile, les navires, les téléviseurs... Demain, les technologies de pointe, les industries de « connaissance ».

Face à des pays européens en crise économique et morale, l'Empire du Soleil levant fait preuve d'un dynamisme et d'une assurance qui inquiètent et suscitent de nombreuses critiques. La concurrence nippone est jugée excessive, sinon déloyale, dans la mesure même où la « faiblesse » de certains prix paraît suspecte. Les Japonais ne sont sans doute pas toujours innocents ; mais leurs succès paraissent surtout tenir au tissu socio-industriel du pays.

L'insularité, l'isolement, le manque d'énergie et de matières premières condamnent le Japon à une perpétuelle fuite en avant. 115 millions d'habitants à faire vivre, dont le tiers pourrait s'inscrire dans un cercle de 60 kilomètres de diamètre. A défaut de trouver l'espace dans les lignes parallèles des jardins « Zen » ou *de l'annexer par des conquêtes* militaires, la nation le recherche dans le grand large économique. Conclure des contrats dans le *monde entier*, c'est aussi échapper à la contingence d'un univers urbain, parfois oppressant et limité par la mer.

Soumis à de fortes contraintes géo-économiques, le Japon a su créer, à l'abri il est vrai, du protectionnisme, un puissant appareil industriel qui s'est révélé très efficace en temps de crise. Tokyo mène en effet, depuis longtemps, une politique « *dynamique et judicieuse* » de spécialisation qui colle à l'évolution de la demande mondiale, comme le démontre une étude du Groupe d'études et prospectives internationales (GEPI) (1).

(Lire la suite page 37.)

(1) « Une *économie* à la recherche de la spécialisation optimale », 54-56, rue Saint-Denis, 75002 Paris.

«L'EUROPE TRUQUÉE», de Claude Bourdet

Un Démosthène pessimiste

Claude Bourdet fait partie de ces éternels résistants qui ne désarment pas. Aujourd'hui, à l'heure où les combats sont moins des actions de maquisards armés que des guerres de positions idéologiques, il choisit de nous livrer un ouvrage de bataille, radical, lucide, parfois désespéré. Implacable dénonciateur des illusions modernes et des clichés sommaires qui courent sur le compte de l'Europe, il nous propose une série de trois chapitres qui sont comme trois chants des partisans : « L'Europe », « Une théorie du non-alignement », « Quelle défense pour quelle politique ? »

Son propos, sans ambages, est clair : l'Europe fraternelle rêvée dans la résistance a été trahie, dénaturée, et sur cet espoir fracassé s'est installé un mythe : atlantique, supranationale, économiste et pétrie d'un anticommunisme sommaire, l'Europe d'aujourd'hui, à la veille de l'élection du Parlement européen au suffrage universel, n'est plus qu'une Europe truquée. En un impitoyable réquisitoire contre les naïfs et les demi-habiles, Claude Bourdet s'en prend d'abord à toutes les occasions manquées de construire une Europe socialiste et non alignée ; il n'a pas de mots assez durs pour ces socialistes et ces sociaux-démocrates qui se sont laissé abuser par la mythologie apparemment progressiste d'une Europe supranationale, comme si celle-ci pouvait en même temps apporter une Europe non alignée, capable de refuser la division du monde en deux blocs. Par la répétition incantatoire d'une mythologie selon laquelle les communistes soviétiques étaient un croquemitaine, on a permis à une collusion entre les démocrates chrétiens et les bourgeoisies anticommunistes de faire dériver la construction européenne vers une fatalité atlantique dont la prochaine élection du Parlement au suffrage universel ne pourra être que le parachèvement.

JEAN-MARIE BENOIST
philosophe, écrivain, auteur de Pavane pour une Europe défunte.

(Lire la suite page 6.)

PROCHE-ORIENT

Egypte

Le parti du Wafd a pris la décision de se reconstituer

De notre correspondant

Le Caire. — *« Le Wafd a décidé de descendre dans l'arène »*, selon la formule de l'un de ses anciens dirigeants. La nouvelle a fait sensation au Caire, où rares étaient ceux qui pensaient que le grand parti nationaliste égyptien, dissous après la révolution de 1952, se reconstituerait à la faveur du retour au multipartisme décidé en 1976 par le Raïs. Celui-ci n'avait-il pas, en décembre dernier encore, condamné les anciens partis ? Cependant, lors des élections législatives de l'automne 1976 plusieurs *candidats néo-wafdistes* avaient été élus comme « indépendants ».

Aujourd'hui, de quarante à soixante-cinq parlementaires, sans étiquette ou affiliés aux formations existantes, seraient prêts à rallier le Wafd reconstitué. C'est deux à trois fois plus de députés qu'il n'en faut pour pouvoir fonder un parti, selon les dispositions d'une nouvelle loi à l'étude. A titre de comparaison, les Jeunes nassériens (partisans non marxistes du nassérisme), qui représentent un fort courant d'opinion dans le pays, n'ont réussi, pour le moment, qu'à obtenir l'appui d'une quinzaine de parlementaires, alors qu'il faudra avoir au moins vingt voix à l'Assemblée pour pouvoir fonder un mouvement politique légal.

Réunis au Caire le lundi 23 mai, douze cadres de l'ancien Wafd, représentant, selon eux, quelque cinq mille militants, ont décidé de ressusciter le parti. La nouvelle sera annoncée officiellement lorsque le Parlement aura adopté le nouveau texte réglementant le multipartisme.

En attendant, les néo-wafdistes ont choisi pour président de leur future formation M. Fouad Sergeddine, l'un des plus connus de leurs anciens dirigeants. Agé aujourd'hui de soixante-sept ans, en bonne santé malgré les années passées en prison sous Nasser, M. Sergeddine fut plusieurs fois ministre du gouvernement royal égyptien, entre 1942 et 1952. Il sera assisté de deux vice-présidents, MM. Mohamed Salah Eddine, ancien ministre des affaires étrangères du roi Farouk, et Ibrahim Farrag, personnalité copte, qui fut également ministre de l'avant-dernier souverain égyptien (le dernier roi d'Egypte a été Fouad II, fils de Farouk, chef d'Etat nominal de juillet 1952 à juin 1953, date de la proclamation de la République). Le nom du secrétaire général du parti n'est pas encore connu, mais des postes importants du secrétariat général seront occupés par Me Saad Abdel Nour, grand avocat libéral, et par M. Ahmed Aboul Fath, journaliste antinassérien revenu d'exil après la guerre d'octobre 1973.

Les néo-wafdistes veulent donner à leur formation l'allure d'un *« rassemblement national de type gaulliste »*. Ils soutiennent la diplomatie du Raïs, mais, en politique intérieure, ils présenteront un programme différent.

Fondé en 1918 par Saad Zaghloul, le Wafd (ce mot signifie « délégation », car l'embryon du parti fut le groupe de délégués mandatés par le Parlement égyptien pour aller négocier avec les Anglais) se fit connaître lors de la révolution antibritannique manquée de 1919. Nationaliste, ouvert aussi bien aux musulmans qu'aux chrétiens, prisé tant des intellectuels que des fellahs, le Wafd fut dans l'entre-deux-guerres le principal parti égyptien. En 1942, en imposant par la force à la cour un gouvernement wafdiste, les Anglais discréditèrent en partie le Wafd. En janvier 1953, le conseil de régence et les « officiers libres » prononcèrent la dissolution du Wafd et de tous les autres partis.

Comparable à certains égards au radical-socialisme français, ou au gaullisme, le Wafd a conservé de nombreuses sympathies parmi les générations d'avant la révolution de 1952. *« Mais*, comme l'a demandé le journaliste cairote Pierre Boutros-Ghali, *que signifie aujourd'hui le Wafd pour la jeunesse égyptienne ? »*

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

Libye

DEUX RÉSEAUX TERRORISTES ÉGYPTIENS AURAIENT ÉTÉ DÉMANTELÉS

Tripoli. — Deux réseaux égyptiens de *« terrorisme et de destruction »* ont été démantelés en Libye, a annoncé lundi 30 mai Radio-Tripoli.

La radio précise que les membres des deux réseaux ont assuré, au cours de l'enquête policière, qu'ils avaient été chargés par le bureau des affaires arabes, relevant directement du président Sadate, et par les services de renseignements égyptiens *« de faire sauter le Palais du peuple, à Tripoli, au moment où il abritait la huitième conférence des ministres des affaires étrangères des Etats islamiques »*.

Ils avaient également pour mission, toujours selon la radio libyenne, *« d'organiser des attentats contre des points stratégiques pour semer la terreur et assassiner le plus grand nombre possible de citoyens libyens »*.

TRIPOLI DÉMENT LES ACCUSATIONS TUNISIENNES CONCERNANT LES FORAGES DANS LE GOLFE DE GABÈS

Tripoli *(A.F.P.)*. — L'agence libyenne ARNA a démenti, ce mardi 31 mai, que des travaux de forage *off shore* entrepris par une société américaine pour le compte des autorités de Tripoli se déroulent dans le golfe de Gabès. La plate-forme de prospection, dit l'agence, est installée à 40 kilomètres au nord de la ville libyenne d'As-Zawiyah, localité située sur la côte, à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de Tripoli. Les travaux ont lieu sur le plateau continental de la République libyenne, ajoute l'agence, dans une zone qui lui est reconnue par le droit international. Le même jour, un porte-parole militaire a qualifié de *« 100 % mensongère »* l'information donnée par des journaux tunisiens, qui affirmaient qu'un commando de parachutistes libyens avait pris position sur la plate-forme.

Dimanche, un porte-parole du secrétariat libyen aux affaires étrangères avait notamment déclaré que la Libye était prête *« à trouver une solution équitable et satisfaisante pour les deux parties »* au différend qui oppose Tunis et Tripoli à propos du plateau continental.

Israël

LE PARTI SHLOMZION DE M. SHARON ADHÈRE AU LIKOUD

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Le parti Shlomzion de M. Ariel (Arik) Sharon a décidé, lundi 30 mai, de se joindre au Likoud, auquel il apporte deux mandats. La formation dirigée par M. Menahem Begin disposera ainsi de quarante-cinq sièges à la prochaine Knesset.

On ne sait pas encore si le Shlomzion conservera son autonomie au sein du groupe Likoud ou s'il se fondra dans l'un des partis le composant. Selon certaines rumeurs, le Shlomzion envisagerait de se joindre à la fraction Herouth.

Le héros de la traversée du canal de Suez lors de la guerre d'octobre 1973 avait fait ensuite son entrée dans la vie politique en se joignant au parti libéral. Il est à l'origine de la création du regroupement de diverses formations nationalistes au sein du Likoud.

Mais M. Sharon ayant, dans le cadre de réserve, une haute fonction dans l'armée, devait, conformément à la législation en vigueur, choisir entre son mandat de député et cette charge militaire. Il avait préféré renoncer à son siège à la Knesset quelques mois seulement après avoir été élu député. Aux dernières élections, il s'est présenté sur une liste sans lien avec le Likoud et a obtenu deux mandats qu'il vient d'apporter au groupe de M. Begin. Il va donc devoir à nouveau définir sa position à l'égard de l'armée. — A. Sc.

ASIE

Corée du Sud

LE RETRAIT DES FORCES AMÉRICAINES

Séoul redoute de faire les frais du « pari dangereux » du président Carter

De notre envoyé spécial

Séoul. — *« Imaginez, vous Français, que Hitler ne se soit pas suicidé, qu'il soit resté au pouvoir en Allemagne après l'armistice et qu'il arme son pays en rêvant de prendre sa revanche à la première occasion. C'est exactement le cauchemar que nous vivons, nous autres Sud-Coréens, face à M. Kim Il Sung, qui, depuis sa défaite en 1953, n'a qu'une idée en tête : faire défiler ses troupes à Séoul. »* L'homme qui nous tient ces propos, après la visite en Corée du Sud de la mission américaine chargée d'étudier les modalités du retrait des forces terrestres que les Etats-Unis maintiennent dans ce pays depuis la fin de la guerre, est un ancien élève de M. Kissinger à Harvard, M. Kyung Won Kim, conseiller spécial du président Park pour les affaires internationales.

« *En fait,* poursuit notamment M. Kim, *nous pouvons faire face à l'armée du Nord si elle n'est pas aidée par l'étranger. Le président Carter fonde sa politique sur l'hypothèse de la détente entre le monde communiste et le monde libre. Nous pensons, nous, que c'est un pari dangereux, et nous ne voulons pas en assumer les risques sans garanties.* »

Un retrait par étapes

Il a été confirmé officiellement, au terme de la visite des émissaires de M. Carter, que les troupes américaines seront retirées par étapes (une brigade de la deuxième division d'infanterie stationnée en Corée devant quitter ce pays *« au milieu de l'année 1978 »*), et que Washington remettrait à Séoul l'essentiel du matériel militaire des partants (1).

M. Kyung Won Kim ne cache pas que les entretiens n'ont pas porté uniquement sur des questions techniques.

Le président Park a-t-il déclaré à ses interlocuteurs amércialns que la Corée du Sud chercherait à se doter d'armes nucléaires si elle s'estime insuffisamment protégée ? M. Kyung Won Kim ne veut pas répondre à cette question, mais il estime que si son pays décidait un jour de s'équiper de telles armes, il y parviendrait en raison de son développement scientifique, « *d'autant plus que le problème des vecteurs ne se pose pas en raison de la proximité de la cible* ».

Un haut fonctionnaire nous dira de son côté : « *La pensée que nous pourrions utiliser l'arme atomique contre le Nord, où la plupart de nos familles ont des parents ou des amis, est douloureuse. Mais nous devons rechercher la meilleure dissuasion possible contre une attaque.* »

Les Sud-Coréens ne paraissent guère avoir cure du désir de M. Carter d'éviter la dissémination nucléaire. Depuis le départ de la mission américaine, les journaux de Séoul parlent du président américain en des termes qui en disent long sur l'exaspération de la Corée. « *En face d'apaches, faut-il jeter ses armes dans le seul espoir que ce geste les amènera à vous traiter amicalement ?* », demande un éditorialiste du quotidien *Korean Times*. *La réponse est évidente même pour un enfant. Mais le président des Etats-Unis ne semble pas voir, lui, ce qui saute aux yeux.* »

S'agit-il là d'un simple accès de mauvaise humeur, ou bien le retrait de la deuxième division va-t-il entamer davantage la crédibilité des Etats-Unis en Asie après la victoire des communistes en Indochine ? « *Il se peut que la popularité des Américains en Corée du Sud appartiennent déjà au domaine du passé* », nous a dit le rédacteur en chef du *National Herald*, quotidien qui reflète le plus fidèlement les vues du pouvoir.

Un pays sur le qui-vive

Déjà, une campagne pour le *« renforcement de l'unité nationale »* face aux nouveaux périls s'amorce. Pour la première fois depuis qu'il préside le nouveau parti démocratique (formation d'opposition dirigée essentiellement par des politiciens en selle à l'époque où M. Syngman Rhee était président de la Corée et disposant actuellement d'un tiers des siège au Parlement), M. Le Chul seung, a rencontré le président Park afin de se concerter avec lui sur les conséquences du départ des Américains, qu'il avait vivement dénoncé.

La Corée est restée sur le qui vive depuis l'armistice. Le couvre-feu est maintenu à Séoul et dans presque tout le pays entre minuit et 4 heures du matin. Tous les quinze du mois la population de la capitale participe à un exercice de défense civile. Les ponts et les usines sont gardés par l'armée.

Il faut lutter, dit-on à Séoul, contre les espions et les saboteurs de la Corée du Nord. Sur certaines longueurs d'ondes, on entend les messages codés que Pyongyang envoie à ses agents infiltrés au Sud. Ceux-ci, selon les autorités sur-coréennes, sont souvent recrutés par les Coréens partis au Japon pendant la seconde guerre mondiale, avant le *partage* du pays, et *dont* la famille vit maintenant en territoire nippon. D'autres débarquent clandestinement après avoir voyagé à bord de « bateaux de pêche » nord-coréens égarés au Sud. Des incidents — avec échange de coups de feu et prise d'otages — ont lieu périodiquement entre « pêcheurs » et marins sur-coréens chargés des « opérations de contre-infiltration ».

Il est probable qeu l'espionite qui règne en Corée du Sud va s'aggraver puisque le retrait des Américains est considéré comme un « encouragement » aux bellicistes du Nord. C'est en invoquant les nécessités — en partie réelles — de la lutte contre le *sabotage et la subversion* que M. Park a fait adopter les lois d'exception. Celles-ci ne frappent pas les « opposants modérés » du nouveau parti démocratique, *mais sont souvent appliquées* à ceux qui dénoncen tl epouvoir personnel.

Le retrait des forces américaines de Corée peut faciliter la politique de *détente internationale*; certains craignent qu'il n'ait pas de conséquences heureuses en ce qui concerne une autre préoccupation du président Carter : *le respect des droits de l'homme* dans les pays alliés des Etats-Unis.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(1) Le quotidien japonais *Yomiuri* a précisé, lundi 30 mai, que les Etats-Unis fourniraient à la Corée du Sud 213 chars, 324 véhicules blindés, 48 missiles sol-air, 340 missiles antichars et 90 canons de groo calibre. Pour compenser le retrait des forces américaines, Washington pourrait également vendre des chasseurs F-16 à Séoul, indique le journal nippon.

Bangladesh

PRÈS DE 99 % DE « OUI » AU RÉFÉRENDUM !

Dacca (A.F.P., Reuter). — Le président Ziaur Rahman était assuré d'obtenir un soutien massif à l'issue du référendum organisé, lundi 30 mai, au Bangladesh. La population était invitée à exprimer sa confiance dans le chef de l'Etat nommé en avril et dans sa politique de redressement économique. Alors que *moins de la moitié des résultats* étaient connus, 98,95 % des votants, s'étaient prononcés en faveur du « oui ».

Pakistan

DES CONVERSATIONS VONT S'OUVRIR ENTRE LE GOUVERNEMENT ET L'OPPOSITION

Islamabad (A.F.P., Reuter, A.P.). — Des conversations s'ouvriront vendredi 3 juin entre le gouvernement et l'opposition en vue de trouver une issue à la crise politique que traverse le pays depuis douze semaines. Le secrétaire à l'information du parti gouvernemental, le maulana Niazi, ministre des affaires religieuses, a précisé au cours d'une conférence de presse, que le premier ministre, M. Bhutto, participerait à ces conversations près de Rawalpindi (ville jumelle d'Islamabad, la capitale), entre représentants du parti populaire (gouvernemental) et de l'Alliance nationale pakistanaise (opposition).

Afin d'entamer ce dialogue dans une atmosphère favorable, M. Bhutto a fait libérer Mme Wali Khan, personnalité importante de l'A.N.P. et femme du dirigeant pathan emprisonné, A. W. Khan.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. Carter prend des initiatives à l'intention de l'Amérique latine

Les Etats-Unis ont proposé aux autorités cubaines un échange de diplomates qui représenteraient leurs pays respectifs dans une ambassade d'un pays neutre, à Washington comme à La Havane, a révélé un fonctionnaire du département d'Etat, le lundi 30 mai, dans l'île de Saint-Simon, en Georgie. Quelques heures auparavant, indique l'agence France-Presse, M. Jimmy Carter avait déclaré : « Nous n'avons pas encore la ferme assurance que M. Castro désire normaliser les relations diplomatiques entre Cuba et les Etats-Unis. » « Nous aimerions que Cuba s'abstienne d'intervenir en Afrique », a-t-il poursuivi, soulignant que quinze mille soldats cubains étaient toujours stationnés en Angola, que cinquante conseillers militaires cubains venaient d'arriver en Ethiopie et que des Cubains étaient présents dans huit à dix autres pays d'Afrique.

D'autre part, Mme Rosalynn Carter est arrivée le 30 mai à Kingston, (Jamaïque), première étape de sa tournée latino-américaine. Elle doit y passer quarante-huit heures.

De notre envoyé spécial

Washington. — Nous recevant quelque temps après avoir eu un entretien avec M. Christophe Warren, adjoint de M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, M. Clodomiro Almeida, secrétaire exécutif de l'Unité *populaire, ancien ministre* des affaires étrangères de Salvador Allende nous a déclaré : *« Il fallait mettre à profit une conjoncture qui nous est favorable à Washington. »* Le leader socialiste chilien se refuse pourtant à accorder une importance excessive à sa visite dans la capitale américaine : *« une tâche parmi d'autres »*. Il n'envisage pas l'effondrement du régime militaire issu du coup d'Etat de septembre 1973, mais *« une lente décomposition, semblable à celle du franquisme »*. D'autre part, *tout en soulignant* la force, dans les circonstances actuelles, des éléments libéraux au sein du gouvernement américain, il reste sceptique sur leur chance d'in*fléchir durablement* le cours de sa politique. C'est en tout cas M. Carter qui a pris la décision de recevoir le dirigeant chilien, sans, dit-on, consulter le départe*ment d'Etat et peut-être même* contre son avis.

Quelques heures avant l'entretien Christopher Warren-Clodomiro Almeida, M. Eduardo Frei, ancien président démocrate-chrétien, avait été reçu par M. Walter Mondale, vice-président américain. M. Frei a sans doute la préférence du gouvernement américain. Mais en recevant M. Almeida, Washington a, dans une certaine mesure, conféré un brevet de démocratie à une organisation qualifiée de « marxiste » et durement combattue par les présidents Ford et Nixon.

Cet acte de réparation constitue un camouflet pour le gouvernement de Santiago, dont le président Pinochet a quelques difficultés avec « ses » civils — dont la marge de manœuvre tend, sous la pression des Etats-Unis, à s'accroître, mais surtout avec ses militaires. L'amiral Merino, commandant en chef de la marine et l'un des quatre membres de la junte au pouvoir à Santiago, ne vient-il pas de plaider en faveur de prochaines élections ! Voilà qui est un défi au général *Pinochet, mais l'amiral ne saurait* imposer son point de vue que s'il trouve des appuis dans l'armée. Lesquels ? Le général Herman Brady, ministre de la défense, *deuxième dans* la hiérarchie militaire ? Le général Pinochet aurait cherché en vain à s'en débarrasser et s'efforce de le neutraliser.

PHILIPPE LABREVEUX.

Guatemala

L'« ARMÉE DE GUÉRILLA DES PAUVRES » A REVENDIQUÉ L'ENLÈVEMENT DE L'AMBASSADEUR DU SALVADOR

Guatemala *(A.F.P., A.P., Reuter)*. — L'« Armée de guérilla des pauvres », un mouvement d'extrême gauche, a revendiqué lundi 30 mai l'enlèvement du colonel Eduardo Casanova, ambassadeur du Salvador au Guetemala, qui avait eu lieu dimanche dans la capitale guatémaltèque. M. Antonio Ortiz Mena, président de la Banque de développement interaméricaine, a accepté de lire lundi une déclaration du mouvement lors de la séance d'ouverture de la dix-huitième assemblée générale de la banque.

L'« Armée de guérilla des pauvres » avait affirmé que la vie de l'ambassadeur et la sécurité *des participants* de la réunion de la banque dépendaient de la lecture de ce message. Les ravisseurs du colonel Casanova accusent ce dernier d'avoir eu une *« action criminelle »* lorsqu'il occupait les fonctions de chef de la garde nationale du Salvador.

Le texte affirme la solidarité des ravisseurs avec la lutte menée au Salvador par les *« Forces populaires de libération »* (F.P.L.). Celles-ci ont revendiqué l'enlèvement et l'assassinat de M. Mauricio Borgonovo, ministre salvadorien des affaires étrangères (*le Monde* du 21 avril).

Argentine

La lutte contre la guérilla s'intensifie

Buenos-Aires *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*. — La lutte contre les guérilleros s'est intensifiée ces derniers jours en Argentine. Une cinquantaine d'adversaires du régime ont été tués au cours d'affrontements avec les forces de l'ordre, au cours du mois de mai, selon un bilan non officiel publié, le lundi 30 mai, à Buenos-Aires. Depuis le début de l'année, l'armée et la police ont tué trois cent cinquante-quatre guérilleros, appartenant pour la plupart à l'organisation des Montoneros.

Les autorités argentines ont, d'autre part, saisi, dans un quartier populaire de la banlieue de Buenos-Aires, les archives et la bibliothèque du groupe marxiste Armée révolutionnaire du peuple (ERP), a-t-on annoncé lundi de source militaire.

On indique, de même source, que cette découverte a permis aux forces de l'ordre de mener plusieurs opérations couronnées de succès. Au cours d'une de ces opérations, à Buenos-Aires, quatre guérilleros détenant en otage un ingénieur, pour la libération duquel ils demandaient une rançon de près de 1 million de dollars, ont été tués, indiquent les autorités militaires. Elles précisent que les victimes, avaient exécuté leur prisonnier. Une autre perquisition dans un quartier de la capitale a permis aux forces de sécurité de mettre la main sur une importante documentation marxiste et de saisir un stock d'environ cinq mille grenades à main.

Ces différentes opérations n'ont pas empêché les Montoneros de brouiller, le 29 mai, la retransmission télévisée du match de football Argentine-Pologne par la diffusion d'une émission pirate antigouvernementale de quinze minutes. Tandis que la transmission des images du match se poursuivait, avec moins de netteté, le reportage sonore du match a été interrompu par la marche péroniste, puis par une diatribe antigouvernementale. L'émission pirate s'est achevée par l'hymne national.



Namibie

L'exécution d'un nationaliste con[...] des « cinq » Occidentaux sur l'A[...]

A TRAVERS

Australie

L'ANCIEN PREMIER MINISTRE, M. Gough Whitlam, a été réélu mardi 31 mai, à la présidence du parti travailliste. Il a obtenu 32 voix contre 30 à M. B. Hayden, qui fut ministre des finances dans le gouvernement Whitlam. — (A.F.P.)

Canada

Espagne

Inde

Irlande du Nord

AFRIQUE

Mozambique

CONTINUANT SON « OPÉRATION DE POURSUITE »

L'armée rhodésienne aurait détruit trois bases de guérilleros

Salisbury. — L'incursion de l'armée rhodésienne au Mozambique s'est poursuivie lundi 30 mai à proximité de la frontière sud-africaine (*le Monde* du 31 mai). Les Rhodésiens affirment avoir détruit trois bases arrière de la guérilla, dont un commandement opérationnel, et tué vingt-huit de leurs adversaires depuis dimanche matin.

Un communiqué publié par le commandement de Salisbury fait état de la destruction d'un « *quartier général et de ravitaillement* » de la guérilla dans le secteur de Mapaï, soit à 95 kilomètres au sud de la ville-frontière de Vila-Salazar. Il affirme également que « *de grandes quantités d'armes, de munitions, d'explosifs et d'équipements* » ont été saisies. Les troupes rhodésiennes n'auraient subi aucune perte.

Salisbury a démenti les informations en provenance de Maputo selon lesquelles une bataille rangée aurait opposé lundi les forces rhodésiennes aux troupes dépêchées sur place par le gouvernement mozambicain. « *Nous sommes à la poursuite de terroristes rhodésiens et de personne d'autre* », a affirmé un porte-parole rhodésien. Il a également nié que trois avions rhodésiens — deux chasseurs et un hélicoptère — aient été abattus dans la province de Tete, au nord-est de la frontière rhodésienne, comme l'a annoncé Maputo.

L'offensive rhodésienne a été lancée officiellement dimanche matin, au moment où deux émissaires anglo-américains s'apprêtaient à quitter la Rhodésie après trois jours de consultations avec le gouvernement de Salisbury. Elle intervient au début de la saison sèche (mai-novembre), pendant laquelle, traditionnellement, la guérilla africaine redouble ses attaques. Le secteur choisi — la région de Vila-Salazar — est une zone importante d'infiltrations de guérilleros vers le sud-est de la Rhodésie, où la présence de la guérilla s'est nettement renforcée depuis l'an dernier.

M. Ian Smith semble de nouveau soumis depuis quelque temps à de sérieuses pressions de son état-major pour monter une opération de ce type contre les « *sanctuaires* » de la Zanla (armée de libération nationale

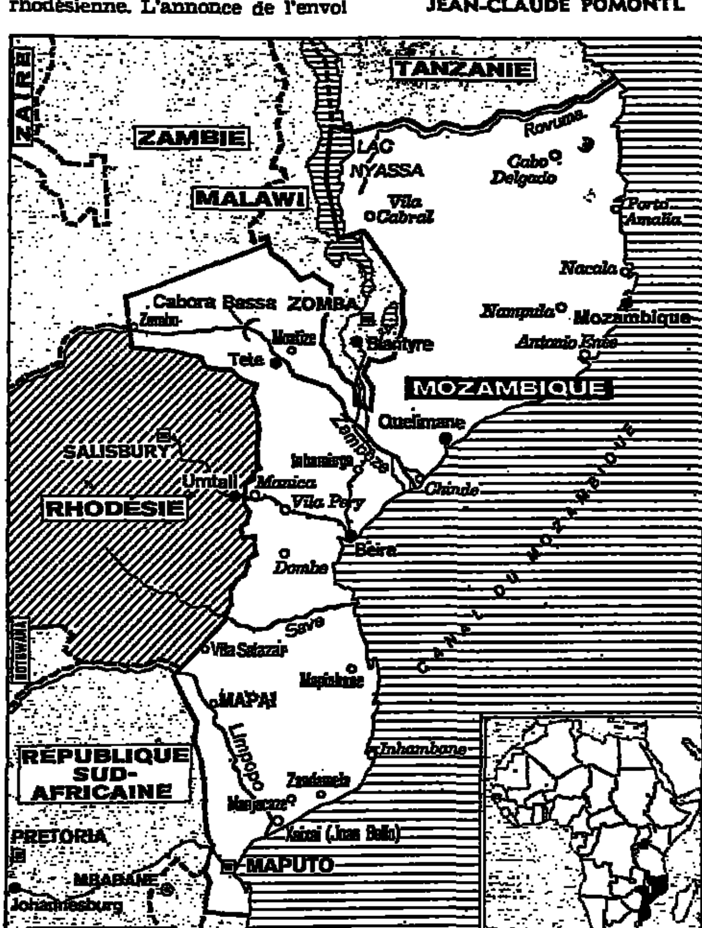
De notre envoyé spécial

africaine du Zimbabwe) sur la frontière du Mozambique. Cette incursion, la plus importante depuis celle qui avait eu lieu *pendant le déroulement de la* conférence de Genève, a eu lieu pendant le week-end de la Pentecôte, au moment où les Européens de Rhodésie s'étaient dispersés dans des stations touristiques.

Il s'agit d'une opération appuyée par l'aviation et dont l'objectif serait de faire gagner quelques mois de répit à l'armée rhodésienne. L'annonce de l'envol d'appareils rhodésiens dans le ciel de la province de Tete laisse penser qu'elle a été précédée par une opération de diversion dans un secteur assez éloigné. Les Rhodésiens n'avaient pas encore annoncé, mardi en début de matinée, quand l'incursion prendrait fin. Elle pourrait donc être d'une plus grande envergure que Salisbury ne l'indique.

En réponse à une critique britannique, la Rhodésie a fait savoir lundi ne pas entendre renoncer à une politique de « poursuite à chaud » (*Hot Pursuit*) au-delà *des frontières.*

JEAN-CLAUDE POMONTI.



Namibie

L'exécution d'un nationaliste complique les discussions des « cinq » Occidentaux sur l'avenir du territoire

Johannesburg. — Malgré les demandes de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO) et des cinq pays occidentaux membres du Conseil de sécurité de l'ONU (France, Canada, Etats-Unis, Grande-Bretagne et Allemagne fédérale), Filemon Nangolo, vingt-six ans, a été pendu à l'aube du lundi 30 mai à Windhoek.

Le jeune nationaliste a été condamné à mort en septembre dernier par la Cour suprême de Windhoek, pour avoir tué, au *début de 1976, quatre Blancs*, une mère et son fils de douze ans, près de Grootfontein et un couple à Okahandja, dans le nord de la Namibie.

Pendant son procès Nangolo avait déclaré avoir reçu un entraînement à la guérilla en Angola. Il s'était infiltré en Namibie avec un autre nationaliste, tué au cours d'un affrontement avec la police près de Windhoek. Lui-même avait été grièvement blessé, et définitivement paralysé des jambes et du bassin. C'est sur une chaise roulante qu'il avait comparu à son procès.

A l'annonce de sa prochaine

De notre correspondante

exécution, la SWAPO avait envoyé un télégramme à M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, dont une copie avait été aussitôt transmise aux représentants des cinq pays occidentaux du Conseil de sécurité. Ceux-ci ont individuellement effectué une démarche auprès du gouvernement sud-africain pour obtenir un sursis à l'exécution. Leur requête n'a donc pas été entendue.

Sir David Scott, ambassadeur britannique, a fait connaître sa désapprobation. La SWAPO a envoyé un télégramme de protestation daté de Londres, dénonçant la « *brutale exécution de Nangolo* », qui a été jugé comme prisonnier de droit commun. A quoi le mouvement nationaliste noir réplique : « *Nous rejetons l'idée que l'affaire ne soit pas politique. L'occupation illégale de la Namibie par l'Afrique du Sud est fondée sur la violence et la répression. Les actes de Nangolo, bien que non revendiqués par la SWAPO, doivent être compris dans ce contexte... L'occupation sud-africaine est illégale et l'exécution de Nangolo doit donc être regardée comme un meurtre.* »

Ce geste du gouvernement de Pretoria ne facilitera pas la tâche des « cinq » qui, depuis deux mois, mènent une série de discussions pour un règlement en Namibie acceptable aux yeux de l'ONU. Ce même lundi, ils ont déposé *une note émanant de leur gouvernement, demandant de nouveaux entretiens* avec Pretoria et, selon des sources diplomatiques, « *précisant les conditions dans lesquelles ceux-ci pourront reprendre assez rapidement* ».

Le gouvernement intérimaire et les élections générales seront certainement au centre des débats. Pour la première fois, vendredi dernier, M. John Vorster a laissé entendre clairement qu'il abandonnait le projet de gouvernement intérimaire prévu par la Conférence constitutionnelle. Il a annoncé l'introduction au Parlement, avant la fin de la session, d'une loi permettant la création d'une « *autorité administrative centrale* ».

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Angola

LE PRÉSIDENT NETO ANNONCE L'ARRESTATION DE « CENTAINES DE FRACTIONNISTES »

Après l'échec de la tentative de coup d'Etat menée vendredi dernier par MM. Nito Alves et José Van Dunem, les militaires multiplient les contrôles à Luanda où la tension reste vive. Les autorités angolaises ont fait savoir que seules les informations « *officielles* » peuvent désormais être transmises par les journalistes étrangers. Ces informations sont celles diffusées par la radio nationale, la télévision ou le journal de l'Angola et elles doivent être transmises sous « *leur forme précise* » sans commentaire ni interprétation.

Le président Neto a révélé, lundi soir 30 mai, que certains dirigeants du parti unique, dont deux militaires de haut rang, sont impliqués dans la tentative du coup d'Etat de vendredi. L'un d'entre eux, le commandant Bakalou, l'un de ces deux responsables, est commissaire politique des forces armées populaires de libération de l'Angola (FAPLA). De source privée, nous apprenons que c'est la mutinerie de la 9e brigade blindée, considérée comme un régiment d'élite, qui serait à l'origine du putsch.

Le président Neto a également déclaré que des « *centaines de fractionnistes* » avaient été arrêtés à Luanda et dans les provinces du pays. Il a précisé que « *quelques éléments du commissariat politique des FAPLA étaient également détenus à Luanda* ». « *Nous pouvons dire*, a-t-il ajouté, *que dans les prochains jours, d'autres éléments seront arrêtés pour avoir participé activement à cette activité fractionniste. Ces éléments avaient constitué une direction politique et un commando opérationnel. Ils avaient également mobilisé certains commissaires de provinces* (préfets). »

M. Agostino Neto a conclu : « *Un combat sérieux contre le fractionnisme est nécessaire. Dans chaque quartier, dans chaque ville, nous allons rechercher les fractionnistes et nous ferons justice.* »

Maroc

L'AFFAIRE DES COOPÉRANTS EST TERMINÉE affirme Rabat

Les autorités marocaines ont affirmé, lundi 30 mai, qu'aucun coopérant français n'était plus actuellement détenu par la police. Elles considèrent que l'expulsion, samedi 28 mai, de sept ressortissants français mis en cause dans le cadre d'une enquête touchant à la sûreté intérieure de l'Etat, a mis un point final à cette affaire. Elles ont confirmé en revanche que la police marocaine avait effectivement convoqué au commissariat de Taza une enseignante française, Mme Colette Mollenx (*le Monde* du 31 mai). Celle-ci a été interrogée pendant deux heures, le samedi dans les locaux de la police, avant d'être relâchée. — *(A.F.P.)*

L'ASSOCIATION FRANCE-ALGÉRIE ÉLARGIT SA REPRÉSENTATIVITÉ POLITIQUE

Trois communistes, MM. Etienne Fajon, Jacques Denis et René Boyer, trois socialistes, MM. Lionel Jospin, Pierre Chevènement et Michel Rocard, et deux membres du R.P.R., MM. Louis Joxe et Alain Juppé, viennent de faire leur entrée, à titre individuel, dans le conseil d'administration de l'Association France-Algérie que préside M. Georges Gorse, ancien ministre. Celle-ci voit ainsi sa représentativité politique élargie.

Dans un communiqué publié à Alger, l'association indique que son nouveau conseil, réuni le 26 mai, a estimé qu' « *il ne pouvait rester indifférent à la dégradation continue des relations franco-algériennes* ». Il a donc mandaté son bureau « *pour demander audience au premier ministre français afin de lui faire part de ses graves préoccupations et lui demander de mettre en œuvre une politique capable de surmonter les obstacles de toutes sortes qui freinent actuellement la coopération alors que celle-ci reste inscrite dans la nature des choses et le destin des deux peuples* ».

M. Jean-Pierre Gonon, secrétaire général, nous écrit par ailleurs pour nous préciser que France-Algérie « *s'associe pleinement à l'analyse de la détérioration des relations franco-algériennes faite par la commission française Justice et Paix et par la commission sociale économique et internationale de la Fédération protestante de France* (le Monde du 27 mai) ». Il nous signale que ce n'est que par suite de difficultés matérielles de dernière heure que son association n'a pu assurer, comme cela avait été prévu, l'édition de ce document, qui a été finalement publié par la revue *Parole et Société*.

★ Association France-Algérie, 235, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

A TRAVERS LE MONDE

Australie

● L'ANCIEN PREMIER MINISTRE, M. Gough Whitlam, a été réélu mardi 31 mai, à la présidence du parti travailliste. Il a obtenu 32 voix contre 30 à M. B. Hayden, qui fut ministre des finances dans le gouvernement Whitlam. — *(A.F.P.)*

Canada

● M. DONALD MACDONALD, ministre fédéral des finances, a déclaré lundi 30 mai à Montréal, au cours d'une réunion avec des hommes d'affaires, que les Québécois auraient tort de compter sur le maintien d'une aide économique de la part du Canada au cas où ils opteraient pour l'indépendance lors du référendum que le parti québécois de M. René Lévesque compte organiser au plus tard à l'automne 1979 (*le Monde* du 31 mai). — *(Reuter.)*

Espagne

● M. JAVIER DE YBARRA, président du conseil d'administration de plusieurs entreprises au Pays basque espagnol, qui a été enlevé le 20 mai dans un faubourg résidentiel de Bilbao par un commando de l'ETA, a fait parvenir, lundi 30 mai, une lettre à sa famille, dans laquelle il affirme être en bonne santé, annonce l'agence Europa Press. — *(A.F.P.)*

Inde

● M. SANJAY GANDHI, fils de l'ancien premier ministre Mme Indira Gandhi, qui s'attendait à être arrêté, après avoir été soupçonné de malversations, a sollicité et obtenu, lundi 30 mai, de la Haute Cour de New-Delhi, sa liberté sous caution. — *(U.P.I.)*

Irlande du Nord

● UN OUVRIER A ETE TUE et un autre grièvement blessé lundi au cours d'une fusillade dans le centre de Belfast. Selon les chiffres publiés par la police, 57 personnes, dont 24 civils, ont été tuées en Ulster au cours des quatre premiers mois de l'année contre 111 pendant la même période en 1976. Les services de sécurité ont enregistré dans l'ensemble de la province 163 attentats à la bombe en quatre mois, alors que 239 attentats avaient été commis de janvier à avril 1976. — *(A.F.P.)*

Tunisie

● LES ETATS-UNIS vont prêter 10 millions de dollars (environ 50 millions de francs français) à la Tunisie pour la construction de logements de diverses catégories. Ce prêt résulte d'un accord signé à Tunis le 27 mai. Il sera suivi en 1978 d'un second prêt de même importance. — *(U.P.I.)*

Zaïre

● UN *MEDECIN AMERICAIN*, le docteur Glen Eschtbruth, directeur de l'hôtipal de la mission méthodiste de Kapanga, a trouvé la mort au cours des derniers engagements de la guerre du Shaba, a annoncé lundi 30 mai à Kinshasa la mission méthodiste de la capitale zaïroise. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Grande-Bretagne

La présence du président Amin à la conférence du Commonwealth est jugée « indésirable »

De notre correspondant

Londres. — Une semaine avant l'ouverture de la conférence des dirigeants du Commonwealth, qui aura lieu du 8 au 15 juin, le gouvernement de Londres s'efforce de prévenir l'arrivée en Grande-Bretagne du président Amin. Sur le plan diplomatique, l'affaire est certes délicate, mais la présence du dictateur ougandais en Grande-Bretagne risque de provoquer dans le public des réactions si vives que l'on craint pour la sécurité du visiteur.

Le problème posé au gouvernement travailliste n'est pas simple. La plupart des membres de la conférence n'ont aucun désir de se retrouver à Londres en compagnie d'un chef d'Etat qui a mauvaise réputation, même parmi ses collègues du tiers-monde. Le secrétaire général de l'organisation du Commonwealth, M. Ramphal, vient de donner une indication à ce sujet dans le rapport qu'il doit soumettre à la conférence. Dans ce texte, publié lundi 30 mai à Londres, il précise que si le principe de la non-intervention dans les affaires intérieures des Etats membres doit être maintenu, il y a des occasions où « *la conduite de l'un d'eux provoque chez les autres une indignation qui va au-delà du silence* ». Pour l'instant, il est impossible de savoir si le régime ougandais sera discuté à la conférence dans le cadre d'un débat sur les droits de l'homme.

Il est très difficile pour les Britanniques d'annoncer à l'avance qu'ils refouleraient le président Amin si ce dernier décidait, comme il ne cesse de l'affirmer, de venir à Londres, non seulement pour prendre part à la conférence du Commonwealth, mais aussi, a-t-il précisé, pour « rendre hommage à la reine » qui célèbre le vingt-cinquième anniversaire de son accession au trône.

La stratégie du gouvernement Callaghan consiste à laisser planer l'incertitude sur les mesures qui pourraient être prises pour interdire le territoire du Royaume-Uni au président ougandais. La semaine dernière, les Communes ont unanimement approuvé une résolution au terme de laquelle la présence du président Amin était déclarée « *indésirable* ». Le secrétaire au Foreign Office, M. Owen, a cependant pris soin de préciser qu'il n'était pas question d'exclure l'Ouganda du Commonwealth. Il suffirait, selon lui, que le gouvernement de Kampala soit représenté par quelqu'un d'autre que son président pour que ce « *problème délicat* » soit résolu. A Whitehall, l'opinion semble toujours prévaloir que le président Amin « bluffe » lorsqu'il réaffirme son intention d'aller à Londres. On est convaincu qu'au dernier moment il renoncera à une expédition qui pourrait se révéler désastreuse pour lui.

Des émissaires du président ougandais continuent de préparer l'arrivée à Londres d'une délégation de quelque deux cent cinquante personnes. De leur côté, les autorités britanniques multiplient les mesures de sécurité, notamment à l'aéroport de Standsted, dans l'Essex. C'est là, en effet, qu'atterrit toutes les semaines un Boeing ougandais qui ravitaille, dit-on, Kampala en whisky, en champagne, et peut-être aussi en équipement militaire.

Les spéculations vont bon train. Le président Amin ayant annoncé qu'il entendait amener avec lui une garde composée de citoyens britanniques qui vivent en Ouganda, certains vont jusqu'à se demander si les citoyens en question ne sont pas destinés à servir d'otages au cas où les autorités tenteraient de refouler le visiteur indésirable.

JEAN WETZ.

République d'Irlande

LES ÉLECTIONS DU 16 JUIN

Des travaillistes dissidents se présenteront contre les partisans de la coalition gouvernementale

De notre correspondant

Dublin. — La coalition gouvernementale, qui regroupe les partis Fine Gael (centriste) et travailliste, déclare dans son manifeste électoral que si elle est réélue au scrutin du 16 juin, elle lancera un plan de développement économique qui aura pour objectif principal la création d'entreprises nouvelles qui « *n'entreront pas en concurrence déloyale avec le secteur privé* ».

C'est le parti travailliste qui a réclamé la mise sur pied de ce projet pour lequel ses partenaires du Fine Gael n'ont pas, jusqu'à présent, manifesté beaucoup d'enthousiasme. Les travaillistes, qui n'ont pas pu appliquer leur politique dans d'autres secteurs, particulièrement dans le domaine social, ont imposé ce projet comme condition au renouvellement de leur accord électoral avec le Fine Gael. Reste à savoir si leurs partisans, particulièrement dans la capitale, où le parti compte la majorité de ses électeurs et où le sentiment hostile à la coalition s'intensifie, considèrent que ce plan de développement permettra réellement d'élargir l'influence du secteur public et de contribuer à la création d'emplois.

Dans la capitale, le parti traverse une crise. Plusieurs membres de son aile gauche, qui se regroupent sous le nom de Liaison de la gauche, ont, le week-end dernier, annoncé leur intention de se présenter dans des circonscriptions où il y a déjà des candidats travaillistes officiels.

La Liaison de la gauche, qui s'est toujours déclarée hostile à la participation travailliste à une coalition avec le Fine Gael, accuse les leaders du parti d'avoir choisi des candidats de façon à l'exclure des listes. Parmi les candidats de la Liaison, figure son « chef spirituel », le docteur Noel Browne, un psychiatre qui jouit d'un grand prestige dans l'électorat de Dublin, et a des chances d'enlever son siège au candidat travailliste officiel dans la circonscription populaire d'Artane. En 1951, le docteur Browne avait contribué à la chute du gouvernement de coalition dans lequel il détenait le portefeuille de la santé. Cette crise était survenue à la suite d'un conflit avec la hiérarchie catholique, sur un projet de réformes sociales. Le docteur Browne est surtout connu comme l'auteur du plan de lutte contre la tuberculose qui ravageait le pays dans les années 50.

JOE MULHOLLAND.





EUROPE

Italie

DANS UN CLIMAT D'INSÉCURITÉ

La démocratie chrétienne déçoit ses partenaires

De notre correspondant

Rome — L'Italie n'est pas facile à décrire en cette fin de printemps. Ni calme ni vraiment agitée, elle semble se complaire dans le paradoxe. En observant les plages bondées, les terrasses des cafés, l'air de vacances qui s'est réinstallé à Rome, on en arrive à douter des titres des journaux. Où sont donc les terroristes, où se cachent les bandits ? L'« insécurité » n'est-elle pas moins trompeuse que cette « crise » dont on parle en permanence et qui n'empêche pas des millions d'Italiens de vivre normalement, parfois mieux que leurs voisins ?

Observations superficielles, aussi fausses que celles de certains magazines étrangers pour qui *« l'Italie est à feu et à sang »* (après avoir d'ailleurs été pendant plusieurs années consécutives *« au bord de l'abîme »*). On ne veut voir qu'un seul visage de ce pays contradictoire qui sait chaque fois conjurer les périls immédiats sans jamais résoudre les problèmes de fond. C'est vrai pour l'ordre public et l'économie, comme pour l'enseignement, la santé, les prisons... On pare au plus pressé, on ne règle rien, et on finit par accréditer l'idée assez troublante que *« tout peut arriver à tout moment »*.

Une population obsédée par sa sécurité

L'insécurité, c'est d'abord cela. Aucun industriel ne descend de chez lui sans avoir la hantise de l'enlèvement ; aucun commerçant n'est tout à fait rassuré quand plusieurs clients entrent ensemble dans son magasin ; les femmes redoutent le vol des sacs à main et parfois le viol ; les policiers craignent les gens qui dégainent à tout propos.

Vrale, surtout à Rome et à Milan, la peur finit par déteindre sur beaucoup de monde par l'intermédiaire de la télévision, où, au journal du soir, le western est quotidien. Les trois formes de violence (criminelle, terroriste et contestataire) sont perçues simultanément et condamnées presque de la même façon. Chaque assassinat de policier — par un gangster, un poseur de bombes ou un « autonome » — apparaît comme un deuil national. Jamais le pays ne se sera senti aussi solidaire de sa police, aussi obsédé par sa sécurité.

Mais le bon sens domine. Chacun sait faire la part de la dramatisation. On s'inquiète, on ne s'affole pas. Il est remarquable qu'aucune voix autorisée ne se soit encore élevée pour réclamer le rétablissement de la peine de mort. Encore faudrait-il que la situation actuelle ne se prolonge pas trop.

« J'ai rencontré des gens désespérés, prêts à accepter n'importe quoi, y compris l'armée », raconte un jésuite qui vient de visiter la plupart des diocèses du pays.

D'autres remarquent que le Sud n'a jamais bougé ces dernières semaines. C'est le Centre et le Nord du pays qui retiennent toute l'attention, bien que la contestation étudiante ait commencé en Sicile. *« Qu'arriverait-il si les chômeurs de Naples et de Reggio descendaient à leur tour dans la rue et cassaient tout ? »*, se demande avec inquiétude un intellectuel communiste.

Les communistes s'impatientent

C'est surtout pour sortir de ce climat d'insécurité que les six partis de l'« arc constitutionnel » (démocrate-chrétien, communiste, socialiste, social-démocrate, républicain et libéral) tentent de s'accorder sur un programme minimum de gouvernement. Ce programme aurait, à leurs yeux, un double avantage : permettre de nouvelles mesures de défense de l'ordre public et, en même temps, assurer un cadre économique plus sain et un cadre politique plus stable sans lesquels la sécurité est un leurre. Mais pourquoi se hâtent-ils si lentement ?

« Une quarantaine d'enlèvements ont été commis depuis le début de l'année, de nombreuses personnes ont été tuées par balles. Nous avons un million et demi de chômeurs et nos dirigeants continuent leur marathon comme si de rien n'était », remarque avec colère un professeur de l'université de Rome.

Le P.C. s'en était expliqué, la semaine dernière, sous la plume de M. Afredo Reichlin, nouveau directeur de l'*Unita*, qui voulait rassurer la base du parti. *« Il ne s'agit pas d'un ballet dans le palais du pouvoir*, écrivait-il, *ni même de la formation d'un nième ministère. Il s'agit d'affronter la question d'une nouvelle direction de l'Etat, et donc de la participation communiste, sous une forme ou une autre, au gouvernement du pays. Cela ne peut être résolu en un jour. »*

Mais voilà que les dirigeants communistes eux-mêmes commencent à s'impatienter. Si la démocratie chrétienne, qui dirige le ballet des « rencontres bilatérales », vient de consigner à ses partenaires une série de propositions, celles-ci ne font que reproduire des idées bien connues du parti gouvernemental.

En matière d'ordre public : institution de la garde à vue, élargissement des écoutes téléphoniques, plus grande facilité à la police pour combattre le terrorisme. En matière économique : respect des engagements pris devant le Fonds monétaire international pour réduire le déficit public, rééquilibrer la balance des paiements et freiner l'inflation. Rien de très nouveau non plus en matière de régionalisation, de réforme sanitaire et d'enseignement.

La déception des partenaires de la D.C. est évidente. Les petits partis laïques y voient la confirmation que démocrates-chrétiens et communistes cherchent un accord à tout prix, sans véritable contenu. Quant au P.C.I., il s'est étonné de la publication de ce texte d'une « *quinzaine de paginettes* », en le jugeant « *incomplet et unilatéral* ». C'est donc, selon lui, « *un document à usage interne* ».

Champion de la droite démocrate-chrétien, M. Amintore Fanfani ne vient-il pas de rappeler « *les limites* » d'un futur accord qui devrait respecter « *les engagements pris devant les électeurs et les amitiés internationales de l'Italie* » ? Les communistes veulent bien ignorer ce texte, à condition que l'on organise « *une rencontre collégiale* » entre les six partis pour arriver enfin à une conclusion.

Déjà le Quirinal ?

Personne ne fait allusion à une éventuelle rupture. L'impression générale est que l'on va vers un accord, mais assez modeste et qui demandera encore quelque temps. Certains le prévoient pour la mi-juin. D'autres pour le 1er juillet, d'autres encore pour le 15 août... Et d'annoncer déjà la rupture possible en hiver, si le Parlement doit être à nouveau dissous.

Pour compliquer un peu plus les choses, certains hommes politiques commencent à parler de la prochaine élection présidentielle, fixée à la fin de 1978. N'est-ce pas pour obtenir les voix communistes au moment venu, remarque une mauvaise langue, que le démocrate-chrétien Aldo Moro et le républicain Ugo La Malfa se posent aujourd'hui en champions de l'accord avec le P.C. ? Et qui dit que celui-ci — titulaire de la présidence de la Chambre depuis dix mois — ne tentera pas sa chance avec un de ses éléments réputés modérés comme M. Giorgio Amendola ?

Le candidat socialiste, M. Francesco De Martino, vient, quant à lui, de jeter une pierre dans la mare. « *Si on a enlevé mon fils*, laisse-t-il entendre dans une interview, *c'est pour me conduire à payer une rançon, à céder à un chantage et me couper ainsi la route du Quirinal.* » L'ancien secrétaire général du P.S.I. cite une mise en garde d'un « *ami* » selon laquelle « *tout serait fait pour l'atteindre d'ici à 1978* ».

Quels que soient ses fondements, cette nouvelle affaire De Martino montre combien peuvent être liés les « *ballets dans les palais du pouvoir* » et les atteintes à l'ordre public. A trop opposer le jeu des partis et les préoccupations quotidiennes des Italiens, on finit par tomber dans l'abstraction. L'homme de la rue est d'ailleurs persuadé que sa sécurité, son emploi et ses libertés dépendent étroitement du marathon auquel se livrent les hommes politiques actuellement. Et c'est pourquoi leur lenteur ou leurs compromis l'agacent, alors que « *tout peut arriver à tout moment* ».

ROBERT SOLÉ.

Autriche

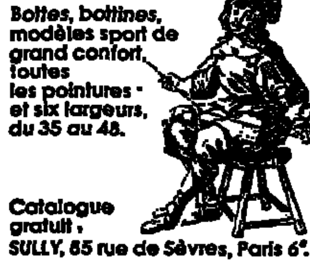
Impliqué dans une affaire de trafic d'armes

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE A DÉMISSIONNÉ

(De notre correspondante.)

Vienne. — Ministre autrichien de la défense depuis six ans, le général Karl Luetgendorf a présenté, lundi 30 mai, à Vienne, sa démission au chancelier Kreisky, qui l'a acceptée. Impliqué dans une affaire de trafic d'armes révélée il y a cinq mois, le ministre a été contraint à cette décision à la suite de la publication, mercredi 25 mai, du rapport de la commission parlementaire chargée de faire la lumière sur cette affaire (*le Monde* daté 16-17 et du 28 janvier). Son successeur serait l'actuel ministre de l'intérieur, M. Otto Roesch.

Depuis le début de 1976, le général Luetgendorf a été déjà placé à trois reprises sous les feux de la critique : à l'occasion d'une « affaire de fuite » puis à propos d'un marché de munitions d'artillerie conclu d'ailleurs sans son accord. Enfin, il fut mis en cause pour avoir exprimé à un journal allemand son regret que le traité d'Etat de 1955 interdise à l'Autriche de posséder des fusées. Le chancelier Kreisky s'était immédiatement élevé contre cette prise de position. — A. R.





Union soviétique

M. Brejnev s'en prend à la Chine et à l'OTAN

De notre correspondant

Moscou. — Lundi 30 mai, au cours d'un dîner offert au Kremlin en l'honneur de M. Jivkov, dirigeant bulgare, qui fait une visite officielle en Union soviétique, M. Brejnev s'en est pris aux pays de l'OTAN, qu'il a accusés de vouloir « *renforcer le potentiel offensif du bloc* », et à la Chine, qui cherche, selon lui, à « *exacerber la tension internationale* ». C'est la première fois depuis la mort de Mao que M. Brejnev critique la Chine dans de telles circonstances. La voie, il est vrai, lui avait été ouverte par la *Pravda*, qui a repris depuis plusieurs semaines déjà sa polémique avec Pékin. Le gouvernement soviétique a d'autre part rendu public la semaine dernière le texte d'une note qui avait été *remise le 19 mai* à l'ambassade de Chine à Moscou pour protester contre la campagne antisoviétique menée par Pékin.

« *Il y a en Chine et en dehors de ce pays*, a dit M. Brejnev, *des forces qui cherchent à engager dans une impasse et à détériorer encore plus les rapports soviéto-chinois. Ce sont précisément les forces qui estiment avantageux, du point de vue politique, d'exacerber la tension internationale. Ce sont des calculs redoutables, aventuriers, que nous devons combattre et que nous combattrons. Dans le même temps, nous voudrions que l'on comprenne à Pékin qu'aller à l'encontre des tendances des peuples, vilipender tout ce qui est bon et sain dans les relations internationales, est pour le moins indigne et n'a aucune perspective.* »

Après avoir affirmé : « *Nous voudrions avoir des relations normales de bon voisinage avec la Chine (...), mais les rapports entre Etats exigent la réciprocité* », M. Brejnev a déclaré que la Chine « *traverse actuellement une période difficile. Certainement, cela doit avoir une incidence sur la position actuelle de la direction chinoise. Mais ce n'est pas à nous d'évoquer la position intérieure de la Chine. C'est en premier lieu l'affaire du peuple chinois lui-même.* »

A propos des rapports Est-Ouest, le secrétaire général a souhaité que « *les dirigeants de certains pays occidentaux fassent preuve de plus de bonne volonté pour renforcer et promouvoir la détente et qu'ils renoncent au moins à des actions qui sont de nature à susciter de nouvelles difficultés et de nouveaux problèmes.* » C'est alors que M. Brejnev s'en est pris à l'OTAN. A la récente session du conseil de l'OTAN, estime-t-il, ses leaders ont discuté d'une nouvelle augmentation des crédits militaires, ont préconisé le renforcement du potentiel offensif du bloc, ont suggéré la planification de la course aux armements pour des années. « *On s'efforce de justifier tout ceci par des évaluations de la politique de l'Union soviétique et des autres pays signataires du traité de Varsovie qui sont absolument fausses et qui trompent l'opinion publique.* »

M. Brejnev a également évoqué le problème de Berlin-Ouest : « *Il semble que l'accord quadripartite ait assuré des conditions adéquates pour que ce problème perde son acuité d'autrefois. Mais certaines forces en Allemagne fédérale n'abandonnent pas leurs efforts pour imposer une révision de fait de l'accord à leur profit et s'ingénient à envenimer le climat autour de Berlin-Ouest. Nous voulons que Berlin-Ouest soit concerné par la détente et y participe activement. Cela profiterait aussi bien à la population de la ville qu'aux rapports de l'Allemagne fédérale avec les pays socialistes et par conséquent à la consolidation de la paix en Europe.* »

M. Brejnev a aussi parlé du renforcement de l'intégration des pays de l'Est : *Que nos ennemis ne se fassent pas d'illusions, la cohésion de la communauté socialiste est indéfectible. Tout ce qui a été fait jusqu'ici par les ennemis du socialisme pour diviser nos rangs, pour compromettre nos actions, a donné des résultats contraires. L'unité des pays de la communauté socialiste n'en est devenue que plus solide. Il en sera de même dans l'avenir.* »

M. Jivkov était arrivé lundi matin à Moscou, où il a été accueilli par MM. Brejnev, Kossyguine et Gromyko. Nulle mention n'a été faite de M. Podgorny, dont on ignore toujours le sort.

JACQUES ALMARIC.

● *Le « Quotidien du peuple »* du 31 mai, saluant « *la mise en déroute par le Zaïre d'une invasion inspirée par Moscou* », titre, en première page, « *la folie africaine des nouveaux tsars* », exprimant « *le plaisir sincère que le peuple chinois a pris à féliciter le Zaïre pour sa victoire sur l'agression social - impérialiste soviétique* ». Le quotidien chinois ajoute : « *L'intervention armée de l'Union soviétique en Angola a marqué la première étape de l'agression soviétique armée en Afrique, posant la question : « Quel sera le prochain pays à souffrir ? »* — (Reuter.)

Après les arrestations à Varsovie

DES PERSONNALITÉS ÉCRIVENT A L'AMBASSADE DE POLOGNE A PARIS

Après la mort de l'étudiant Stanislaw Pijas, et les arrestations qui ont eu lieu récemment en Pologne, le Comité de solidarité avec les travailleurs polonais (1) a adressé une lettre à l'ambassadeur de Pologne à Paris. Il écrit notamment :

« *Nous tenons à souligner que les événements de juin 1976 et de mai 1977 ne sont pas dus à une ingérence quelconque, mais révèlent des contradictions internes de la société polonaise. A tous égards, le gouvernement polonais ferait bien d'en prendre acte.*

» *Nous vous demandons, Excellence, de bien vouloir insister auprès de votre gouvernement pour que la légalité polonaise telle qu'elle existe soit respectée. Nous demandons que les personnes récemment arrêtées soient immédiatement relâchées, et nous faisons nôtres les exigences formulées par le Comité polonais : libération inconditionnelle de toutes les personnes arrêtées à la suite de la grève de juin 1976 ; réintégration de toutes les personnes privées de leur emploi ; enquêtes impartiales et mise en jugement de toutes les personnes coupables de sévices.*

» *Nous sommes fiers, en tant qu'amis de la Pologne, qu'il existe dans ce pays des hommes courageux qui osent lutter, dans des conditions difficiles, pour la vérité, la liberté, et pour les droits d'un mouvement ouvrier indépendant.* »

Ont signé cette lettre : Takis Anagnostopoulos, directeur de recherche au C.N.R.S. ; Sonia Balsan, directeur de recherche au C.N.R.S. ; Bernard Desbuquois, maître de recherche au C.N.R.S. ; André Gorz, journaliste ; Jean-Marie Goulemot, professeur ; Renée Havib, directeur de recherche au C.N.R.S. ; Jacques Julliard, éditeur ; Alexandre Minkowski, professeur ; André Nicolaï, professeur ; Nicos Poulantzas, professeur ; Olivier Revault d'Allonnes, professeur ; Laurent Schwartz, professeur ; Jorge Semprun, écrivain ; Pierre Slonimski, directeur de recherche au C.N.R.S. ; Pierre Vidal-Naquet, professeur ; Ilios Yannatakis, professeur ; Jean-Paul Sartre ; Simone de Beauvoir ; le comité de rédaction des *Temps modernes* ; le professeur François Jacob ; Claude Roy, écrivain ; Michel de Certeau, professeur.

(1) Adresse : *Cahiers du cinéma*, 9, passage de la Boule-Blanche, 75012 Paris.

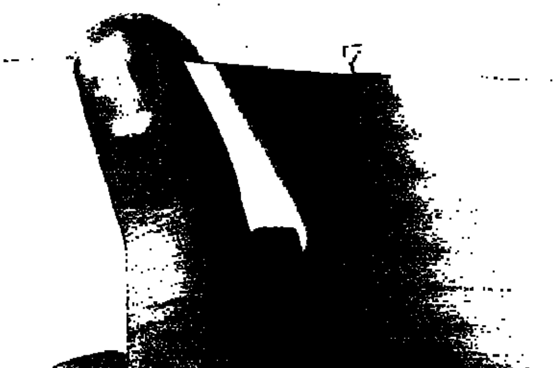
● *Le prix Whitbread* a été attribué cette année conjointement à M. Robert Wieder, secrétaire général de l'association France - Grande-Bretagne, et à Mlle Marion Coate, secrétaire de la Société franco-britannique. Le prix Whitbread, d'un montant de 1 000 livres sterling, a été créé l'année dernière avec la collaboration du Conseil franco-britannique. Il est destiné à améliorer la coopération entre la France et la Grande-Bretagne et la compréhension entre les deux peuples.

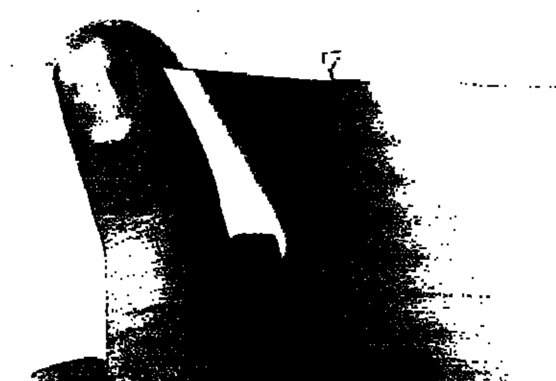
DIPLOMATIE

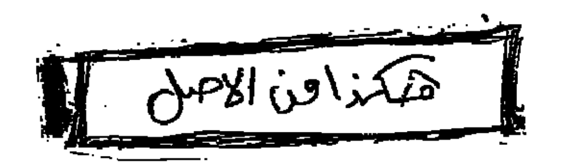
● *M. Carter et les SALT.* — Interrogé à propos des déclarations de M. Brejnev à la télévision française sur la limitation des armements stratégiques, M. Carter a estimé que les Soviétiques avaient montré à Genève qu'« *ils étaient prêts à engager des discussions pouvant conduire à un accord* », mais qu'il « *serait une erreur de sous-estimer les grandes difficultés subsistant entre nous* ». Il a ajouté qu'« *il ne se sentait pas tenu, à chaque rencontre avec les Soviétiques, de signer un accord quelconque pour le plaisir de signer quelque chose* ». Enfin, le président américain a laissé entendre qu'une rencontre entre lui et M. Brejnev pourrait être envisagée en fonction du résultat de la prochaine entrevue de MM. Vance et Gromyko. — (A.F.P.)

● *Les prochaines consultations régulières franco-allemandes*, qui ont lieu alternativement chaque semestre en France et en R.F.A., se dérouleront à Bonn les 16 et 17 juin. M. de Guiringaud et son collègue ouest-allemand, M. Genscher, se rencontreront auparavant le 2 juin à Paris pour préparer les consultations. Il est prévu qu'à l'issue du « sommet », M. Scheel, président de la R.F.A., M. Giscard d'Estaing et M. Schmidt se rendront à Mayence pour assister à une cérémonie marquant le cinq centième anniversaire de l'université de la ville. — (A.F.P.)

● *Les ministres de la Communauté européenne* chargés de la sécurité (M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, pour la France) se réunissent ce mardi 31 mai à Londres. A l'ordre du jour figure le plan d'action contre le terrorisme établi lors de leur précédente réunion à Luxembourg.







EUROPE

LA CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES DU 15 JUIN EN ESPAGNE

Le nouveau Mouvement de M. Adolfo Suarez

La campagne électorale pour le scrutin du 15 juin prochain se poursuit dans le calme, puisque le seul incident à signaler depuis quelques jours a été l'incendie d'une voiture de police par des inconnus, lundi 30 mai, à Bilbao. En revanche, la droite espagnole semble vouloir mettre en cause personnellement M. Adolfo Suarez, chef du gouvernement, en lançant des accusations contre Mlle Carmen Diaz de Rivera, originaire d'une grande famille, qui était jusqu'au 13 mai dernier chef de cabinet de M. Suarez et qui a été mutée à un poste inférieur. Le gouvernement a publié lundi un communiqué « démentant catégoriquement » les rumeurs selon laquelle l'ancienne collaboratrice de M. Suarez aurait été assignée à résidence.

La branche politico-militaire de l'organisation basque ETA a d'autre part annoncé lundi son intention de « suspendre » la lutte armée, si le gouvernement décide au cours du prochain conseil des ministres, le 2 juin, de libérer tous les prisonniers politiques.

De notre envoyé spécial

Le compte à rebours a commencé en Espagne. La campagne électorale *pour les élections générales* du 15 juin s'est ouverte officiellement le 24 mai. Cent vingt-sept formations *politiques légalisées disposent de* trois semaines seulement pour convaincre et séduire vingt millions *d'électeurs*, dont l'immense *majorité* ont toujours affiché une attitude apparemment contradictoire à l'égard des consultations organisées par le régime franquiste : scepticisme et *respect*.

L'Espagnol, le plus individualiste des Européens, le plus tatillon des citoyens, peut être aussi, à l'occasion, le plus discipliné des hommes du Sud. Le référendum, habilement exploité par les vainqueurs de la *guerre civile*, a constamment pris l'allure triomphale d'un plébiscite de 1940 à 1975. Les Lois fondamentales du *franquisme* ont *effectivement* été ratifiées par une immense majorité d'Espagnols. Voter pour le gouvernement est devenu, en quarante ans, *une habitude dans la conscience collective* de la nation. C'est aussi qu'à chaque fois le *régime* offrait l'espoir d'une *ouverture*, d'une amélioration, d'une libéralisation. Dix ans avant la disparition du Caudillo, la lettre, sinon l'esprit, de la Loi organique de l'Etat *permettait* déjà de transformer les institutions franquistes en un *régime plus réellement représentatif*. Une application prudente, et même franchement restrictive, de ces textes de loi ratifiés par le peuple a naturellement détruit cet espoir, ou cette illusion.

Mais la *possibilité* d'une évolution vers un système plus proche de celui des autres nations européennes *occidentales existait*. « *Pour libéraliser vraiment la vie politique*, nous disait avec bon sens Juan Carlos deux ans avant son accession au *trône, il suffit tout simplement d'applipliquer la loi. Tout y est...* » Ce point de vue était partagé par les dirigeants franquistes les plus réellement soucieux d'adapter la nouvelle Espagne aux temps modernes et par les juristes se réclamant d'une opposition démocratique réduite au silence.

Après la mort de Franco, le premier gouvernement de la monarchie, présidé par M. Arias Navarro, a proposé, et appliqué avec beaucoup de réticence, un programme de transition libéral dont l'essentiel figurait déjà dans le plan offert, en février 1974, *par ce même* Arias Navarro, déjà à la tête des affaires. Le second gouvernement de la *monarchie, dirigé* depuis juillet 1976 par M. Adolfo Suarez, a simplement repris les grandes lignes du programme de son prédécesseur. Moins lié aux « *dinosaures* » *de la droite franquiste* ultra, plus proche d'un roi jeune et ouvert, convaincu qu'il n'était plus possible de temporiser et que la meilleure façon de sauver ce qui pouvait être sauvé consistait à jouer aussi franchement que possible la carte de la démocratie, M. Suarez a donné un coup d'accélérateur et il *est passé aux actes. Il a bouleversé* le style du gouvernement. Il n'a pas innové quant au fond. Il n'a d'ailleurs pas complètement renoncé aux ambiguïtés, aux subtilités, aux chausse-trapes juridiques et aux pièges de procédure mis en place par l'appareil d'Etat pendant quatre décennies de pouvoir franquiste. Il les utilise et *les adapte à cette délicate période* de transition de l'autoritarisme à une « monarchie limitée » (1).

32 % des intentions de vote

Une analyse même rapide de la loi électorale — fruit, il est vrai, d'un compromis entre le gouvernement Suarez *et la droite* franquiste soutenue par certains secteurs de l'armée — met en évidence la minutie et la prudence avec lesquelles des barrières de protection ont été établies. Plus de six mille candidats vont briguer, le 15 juin prochain, les trois cent cinquante sièges du Congrès des députés et les deux cent sept fauteuils de sénateurs. La « représentation » du peuple espagnol sera donc relativement restreinte en nombre et ce point a été critiqué à droite comme à gauche, où l'on *souhaitait de nouvelles Cortès*, et en particulier un Congrès de quelque cinq cents députés, plus proche de la composition de la dernière Chambre de la Seconde République.

En outre, le roi aura la faculté de désigner, pour chaque législature, des sénateurs supplémentaires n'excédant pas le cinquième des élus. Ce « privilège » royal, discutable, est un « héritage » direct du Caudillo, qui nommait « *à vie* » quarante des membres du conseil national du Mouvement, appelés *les ayete, du nom du palais de Saint-*Sébastien où Franco passait une partie de l'été et où ces nominations ont eu lieu pour la première fois.

Le Congrès des députés est *élu* à la proportionnelle et le Sénat au scrutin majoritaire. Ce système est assorti de modalités qui favorisent les provinces rurales, plus conservatrices, et accordent un avantage de départ certain aux formations les plus importantes. Ce « détail » prend toute sa valeur aujourd'hui : M. Adolfo Suarez s'est mis à la tête d'une Union du centre démocratique qui bénéficie déjà de 32 % des intentions de votes, et qui doit logiquement obtenir ses meilleurs résultats dans les zones rurales et *les villes de moyenne importance*. Notables et responsables d'un appareil du Mouvement resté en place malgré sa dissolution *officielle* rallient en masse le « parti du gouvernement » depuis que M. Suarez s'est résolu à se lancer officiellement dans l'arène. « *Le chef du gouvernement*, dit-on à Madrid, *a fait monter en flèche les actions du centre. Il va disposer du tiers de la nouvelle Chambre. Avec cet atout, il pourra obtenir des prochaines Cortès une Constitution faite sur mesure pour la couronne...* » (2).

Les dés sont-ils pipés ? Des experts étrangers le disent (3). Après une étude attentive de la loi électorale, le professeur allemand Dieter Nohlen estime que le texte ne garantit pas « *la plus grande objectivité du processus électoral* » et ne fait pas du suffrage « *un instrument de libre choix entre les options en concurrence sur un pied d'égalité* ». Selon lui, les « *mécanismes correcteurs* » prévus pour l'élection des députés transforment de fait le système *proportionnel en scrutin majoritaire*.

Le *parti* communiste a été finalement légalisé. M. Suarez a eu le courage, et l'élégance, d'expliquer pourquoi il n'était pas possible de différer cette reconnaissance *qui a* suscité une forte réaction de colère dans de nombreux secteurs de l'armée. *Mais il* a rejeté dans l'illégalité un certain nombre de formations, situées à la gauche du P.C.E., comme l'O.R.T. (Organisation révolutionnaire des *travailleurs*) et le *parti du travail*, maoïste, qui ont pourtant donné autant de preuves de « sagesse » que les amis de M. Santiago Carrillo. Les carlistes du prince Carlos Hugo de *Bourbon-Parme, qui défendent une* « ligne » socialiste autogestionnaire digne d'attention et qui peuvent justifier d'une base électorale sérieuse, *particulièrement au Pays basque*, sont *également mis arbitrairement* sur la touche, sans qu'aucune raison valable ait été donnée à ce refus. Les différents courants « gauchistes » espagnols, qui condamnent nettement *les actions de « lutte armée »* des groupes révolutionnaires comme l'ETA, méritaient un peu plus de considération, pour ne rien dire du caractère « discriminatoire » qui a *présidé* à la « reconnaissance » des formations politiques.

Séduire les classes moyennes

L'une des conditions posées à la fin de l'année dernière par la Plate-*forme de coordination des formations* démocratiques pour participer aux *élections était que* « *tous* » *les partis*, sans exception, devaient être légalisés. La « course » aux sièges de députés et de sénateurs, les féroces empoignades qui ont marqué la *formation des listes de candidats* dans tous les partis, chez les « néo-franquistes » comme chez les « démocrates », les opérations de séduction lancées par le roi et par M. Suarez en direction de plusieurs dirigeants de gauche, ont sérieusement émoussé les velléités de « solidarité » et d'« unité » des courants d'une *opposition démocratique qui va à la* bataille en ordre dispersé.

En fait, cette bataille a déjà commencé. Les formations les plus à droite, « reconnues » en vertu de la loi sur les « associations politiques » du gouvernement Arias Navarro, ont été les premières à se mettre en campagne. Brûlant un feu rouge tout théorique, l'Alliance populaire, néo-*franquiste, de MM. Fraga et Lopez* Rodo, a exploité cet avantage initial et rallié dans un premier temps les notables du Mouvement sensibles au slogan : « *N'ayons pas honte de quarante années de paix franquiste* » et au caractère « officiel » de ses principaux dirigeants tous anciens ministres de Franco.

> **LES « PETITES » PROVINCES FAVORISÉES**
>
> **Exemple de sur-représentation des provinces rurales conservatrices : Soria, en Castille, aura un député pour trente-trois mille habitants et un sénateur pour vingt-six mille. En revanche, à Madrid et à Barcelone, chaque député représentera cent quarante mille électeurs, et chaque sénateur un million de voix.**

L'intervention personnelle de M. Suarez et son nouveau « mouvement » ont renversé cette tendance. Le réflexe : voter pour le gouvernement (qui a été *un facteur important* pendant la campagne du référendum du 15 décembre 1976 sur la réforme *politique) joue maintenant en faveur* des amis de M. Suarez, bien mieux placés pour faire des « promesses » au niveau local, et pour séduire, au plan national, les classes moyennes, majoritaires, aspirant à la démocratie, mais aussi à l'ordre, à la sécurité et à l'efficacité. « *La tactique de Suarez est simple,* déclare un de ses conseillers. *Agiter le chiffon rouge sous le nez du taureau Fraga pour l'inciter à commettre des erreurs et discréditer l'Alliance populaire en faisant ressortir son peu de sérieux...* »

M. Fraga, qui a recherché l'alliance avec des hommes aussi « brûlés » par le franquisme que MM. Arias *Navarro ou Lopez Bravo* (4) et pratique, en fait, l'unité d'action avec les secteurs ultra de droite, a déjà effectivement commis beaucoup « d'erreurs » qui ont fait chuter une « popularité » réelle à la mort de Franco. Le choix par l'Alliance populaire d'une nouvelle tactique : « *Ne plus attaquer Suarez ; rechercher le vote des femmes en défendant la famille* » (« *nous briguons*, dit un dirigeant de l'Alliance, *les suffrages de la démocratie-chrétienne de droite* ») ne semble pas de nature *à renverser* la tendance.

Marquant des points à droite, où se situe son « ennemi principal », M. Suarez n'a pas pour le moment de *raisons* sérieuses de redouter une gauche divisée. Depuis juillet 1976, il a presque constamment conservé l'initiative. Ayant fait toute sa carrière dans le parti unique, *ancien directeur de la télévision* d'Etat, M. Suarez, dont la nomination à la tête du gouvernement avait suscité des « mouvements divers » dans la classe politique, a prouvé en quelques mois qu'il était d'abord un homme d'appareil, fin manœuvrier, plaçant des hommes de confiance aux postes-clés. Il a compris, l'un *des premiers*, l'importance du petit écran dans les luttes politiques d'un Etat moderne.

Des listes « bleues »

S'il est aujourd'hui, et de très loin, le politicien le plus populaire d'Espagne, il le doit en grande *partie à son* « style » et à ses excellentes allocutions. Il a nommé à la tête de la télévision d'Etat M. Anson, un fidèle, journaliste intelligent et compétent. Du 24 mai au 13 *juin, les principales formations* politiques vont disposer d'une demi-heure d'antenne. C'est bien peu pour rattraper l'énorme avance conquise par le « patron » de l'Union du centre. D'autant plus que M. Suarez restera à la tête du gouvernement jusqu'au 15 juin, en vertu d'une interprétation personnelle et « large » des textes de la loi organique de l'Etat sur les incompatibilités et du décret de procédure électorale du 18 mars 1977.

D'autres franquistes repentis, comme MM. Fraga, Iribarne et Pio Cabanillas, avaient compris, dès 1975, l'intérêt d'offrir une option « centriste » aux électeurs. Depuis lors, M. Fraga, irrité par la nomination à la présidence de M. Suarez, l'un de ses ennemis « personnels », a basculé à droite. Mais M. Pio Cabanillas, secondé par M. de Areilza, ancien *ambassadeur à Paris, qui fut le premier* ministre des affaires étrangères de la monarchie, avait fondé le Centre démocratique. Le nouveau « mouvement » de M. Suarez s'est construit, à la dernière minute, sur les ruines de cette première tentative de regroupement. Le chef du gouvernement a contraint M. de Areilza à se retirer et il a confié à M. Martin Villa, ministre de l'intérieur, le soin de constituer les listes de l'Union du centre, regroupant une douzaine de petites formations libé*rales, social-démocrates, indépendantes* et démocrates-chrétiennes. Les « libéraux », proches de M. de Areilza, ont été écartés et M. Pio Cabanillas, ancien numéro un du Centre démocratique, sera contraint de faire campagne dans sa Galice natale, et non pas à Madrid où les « têtes de listes » de l'Union du centre sont en majorité des « bleus », *des amis de M. Suarez, anciens responsables* des syndicats universitaires franquistes, ou de « jeunes » conservateurs, liés au monde des affaires, comme MM. Lasuen, Garrigues *Walker et Camunas*.

Ce que le social-démocrate José Luis Zavala (ex-dirigeant du Centre démocratique) appelle une « *manipulation* » a provoqué un malaise dans la classe politique, qui qualifie l'Union de M. Suarez de « *parti euro-franquiste* ». Elle a suscité des démissions — celle du libéral Larroque en particulier, — des aigreurs et des doutes sur l'orientation réellement « démocratique » d'un « centre » que certains comparent à Madrid au Zentrum de la République de Weimar.

MARCEL NIEDERGANG.

(1) Voir l'article de Maurice Duverger dans *le Monde* du 27 novembre 1976.

(2) L'un des projets étudiés actuellement par le gouvernement Suarez s'inspire de la Constitution française de la Ve République. En revanche, aucun règlement interne des futures Cortès n'a encore été prévu. Les relations entres députés et sénateurs demeurent une inconnue.

(3) A l'occasion d'un séminaire sur les *techniques électorales* organisé à Madrid par le Centre d'investigations politiques (GITEP) auquel participaient de nombreux spécialistes étrangers, dont M. Duverger.

(4) Ancien ministre de l'industrie et des affaires étrangères de Franco compromis dans le scandale Matesa.

EUROPE

Un Démosthène pessimiste

(Suite de la première page.)

C'est donc toute une série de paradoxes au son encore étrangement gaullien que nous livre Claude Bourdet dans le récit de la résistible construction d'une Europe atlantique : mythe symétrique de la grande peur des Soviétiques, la peur non moins grande d'une « grande Allemagne » a fait perdre les chances de la reconstruction européenne d'une Allemagne réunifiée et neutre, d'une Allemagne non alignée. Alors qu'aujourd'hui *la patrie européenne* est en danger de par la collusion d'une Allemagne remilitarisée avec les visées hégémoniques et fixistes des Etats-Unis : « *Ces thèses, qui rationalisent et modernisent la stratégie kissingerienne de domination par sous-impérialismes interposés, ont pour les Etats-Unis, et plus spécialement pour les maîtres de l'économie américaine, l'avantage majeur d'assurer le pouvoir mondial des Etats-Unis sans mettre en jeu leurs troupes, grâce à l'utilisation de la force économique, policière et militaire des nations tierces : plus jamais, si on peut l'éviter, les Etats-Unis n'enverront de contingents massifs en dehors de l'hémisphère américain.* »

Soumise aux diktats des sociétés supranationales américaines, l'Europe *intégrée, ossifiée sur son cap occidental*, ne peut plus être qu'une Europe du grand capital, en face de laquelle l'aspiration à une Europe des travailleurs prend la tournure dérisoire d'une lutte du pot de terre contre le pot de fer : « *Le mouvement ouvrier a bien su se développer sous le mot d'ordre : « Prolétaires » de tous les pays, unissez-vous », ce sont surtout les capitalistes qui ont appris la leçon.* »

Parallèlement, l'*espoir* politique d'une grande alliance de la gauche européenne, communistes compris, n'est qu'un rêve ; car l'emprise des multinationales sur les centres nerveux, et en particulier sur le Parlement supranational, battra de vitesse toutes les unions de la gauche. Aux yeux de Claude Bourdet, nous parvenons *fatalement* à la constitution d'un supercapitalisme autoritaire qui cherchera à briser, au besoin par la force, les éventuels gouvernements de gauche de Paris et de Rome. Parallèlement, la chasse aux sorcières *made in Bonn*, constituant la mise en forme légale du délit d'opinion, n'est qu'un échantillon de ce qui se passera au *niveau* supranational lorsque le Parlement européen, élu au suffrage universel, aura assuré le passage rapide à l'exécutif européen, avec, ajoute Claude Bourdet « *la liquidation d'une part importante de la souveraineté fançaise* ».

Ce langage de résistance et de refus, qui plaide pour une confédération européenne assez souple pour faire signe à l'Europe de l'Est au moment, proche, du dégel, ce langage *de lucidité et de refus du matérialisme capitaliste* n'est pas pour déplaire par ses accents gaulliens. Le rappel des souverainetés, à une heure où le président Carter se fait le bon apôtre d'une Sainte-Alliance européenne, alors que le Bismarck kissingerien préférait l'Europe en morceaux, cette affirmation des équilibres naturels paraît opportune, ainsi que ce second chapitre fort bien venu sur le non-alignement, thèse développée en détail et dont *les paradoxes brillants et justes sont* peut-être la meilleure partie du livre.

Mais pourrons-nous suivre Claude Bourdet losqu'il proclame le caractère inoffensif et non expansionniste de l'Union soviétique ? Suivrons-nous les analyses stratégiques, qui le mènent à la critique la plus destructrice de la force de frappe *française (arguments qui feront frémir* d'aise, soit dit en passant, les ennemis que compte Claude Bourdet au Pentagone), et partagerons-nous son optimisme confiant qui lui fait voir l'Union soviétique « *condamnée au pacifisme* » en raison des craintes de l'escalade et de la contagion ? Claude Bourdet, dans son désir de présenter l'Union soviétique, stalinisme compris, comme un parangon de pacifisme, nous invite aux batifolages heureux de la dissidence *atlantique, puisque à ses yeux le parapluie* nucléaire américain nous est assuré : l'indifférence de l'administration américaine vis-à-vis de l'intervention soviéto-cubaine en Angola, sa satisfaction non déguisée de laisser les autres intervenir au Zaïre, ne sont pas spécialement de bon augure. Pourrons-nous, de même, adhérer sans réserve à une théorie qui « justifie » après coup l'invasion de la Tchécoslovaquie par les armées du pacte de Varsovie en n'y voyant guère plus que la riposte préventive d'une nécessaire *forward strategy* à la menace que font peser les forces d'élite de la Bundes*wehr sur les avant-postes socialistes*. « *Il n'est donc pas exagéré de dire que le système atlantique a contribué à la catastrophe, tout en ne faisant rien pour protéger le pays qui en était la victime.* »

Claude Bourdet semble oublier un facteur de dissymétrie fondamentale qui devrait lui commander une plus grande prudence dans la dénonciation symétrique des deux hégémonies : ce facteur, c'est l'expansionnisme soviétique que Claude Bourdet minimise au point d'écrire : « *En fait, c'est l'Union soviétique qui aurait des raisons de se sentir menacée par la surpuissance occidentale, et ce n'est pas le contraire. Tout le reste est bavardage destiné à faire accepter les charges militaires dans les pays occidentaux comme la fable du* missile gap. »

Porté par sa logique stratégique de maximalisation inévitable d'un *conflit*, et, par conséquent, de confiance technique en la dissuasion, Claude Bourdet semble oublier qu'un conflit localisé et limité pourrait concerner par l'horreur nucléaire les deux Europes, sans que les Super-Grands entrent en jeu. C'est pourquoi il nous paraît difficile de ne voir dans la force de frappe française qu'un coûteux et inefficace gadget. Donner l'exemple d'un désarmement universel suppose que l'on soit quelque peu armé auparavant. Plus sûres à *nos yeux semblent les analyses* qui dénoncent un nouveau Yalta tacite préparé depuis 1962, signé et entériné par les hommes de béton *Kissinger et Brejnev. Moins heureuses* que ses analyses fécondes sur le non-alignement, les thèses de Claude Bourdet sur la stratégie, tournant trop facilement en dérision la « mini-terreur » française, commettent l'erreur de transformer en un bridge plus ou moins rationalisé ce qui fait la *richesse* qualitative du bluff du poker nucléaire. Et pas une seule fois il n'envisage ce que pourrait être l'amorce du processus de désarmement des grandes puissances.

Ce livre, comme l'article de Jean-Paul Sartre publié ici même, n'en demeure pas moins un avertissement contre le déséquilibre que ferait courir à l'Europe et au monde une hégémonie germano-américaine.

JEAN-MARIE BENOIST.

★ Claude Bourdet, *l'Europe truquée*, Seghers éd., 1977, 235 pages.

Une victoire étroite

En Polynésie française

LES AUTONOMISTES REMPORTENT LES ÉLECTIONS TERRITORIALES

Faire campagne

L'évolution du régi…

« The Times » (L…

Faire campagne au centre

(Suite de la première page.)

Les voix recueillies en 1974 par M. Giscard d'Estaing étaient d'origines très diverses, *et l'appui qu'il* conserve encore dans le pays est tout aussi varié. Les voix qui ont permis la victoire des listes de gauche aux élections municipales provenaient, *affirme-t-on*, plus souvent d'électeurs conservateurs choqués par certaines réformes, et qui ont voulu donner au président de la République un avertissement sans *risque, que d'électeurs réformistes* déçus. Or les voix conservatrices ne *pourront faire défaut à la majorité* lors des élections législatives ; lui manqueront, au contraire, si elle *cède aux sollicitations de M. Chirac,* celles des *électeurs désireux* de réformes qui, il y a trois ans, avaient placé leur espoir en M. Giscard d'Estaing.

Les partisans de l'immobilisme, dénoncés à plusieurs reprises par le *chef* de l'Etat, ne se recrutent pas, souligne son entourage, dans un seul *parti. On en compte dans toutes* les formations de la majorité, tandis que le R.P.R., qui est parfois présenté comme une forteresse conservatrice, abrite aussi des courants *réformistes.* A tout prendre, on peut se demander si l'électorat des républicains (ex-républicains indépendants), auxquels la personnalité de M. Giscard d'Estaing donne une image *réformatrice*, n'est pas plus conservateur, dans certaines régions, que celui des gaullistes. Quant aux centristes et aux radicaux, certains *d'entre eux ne brillent pas par la* modernité.

Une victoire étroite !

Il n'y a là qu'un argument de plus, aux yeux des collaborateurs de M. Giscard d'Estaing, contre cette « *bipolarisation* » factice dont ils *aspirent à délivrer la vie politique* française. Comme l'a dit le chef de l'Etat, cette tâche passe d'abord par le redressement économique, qui doit démontrer aux Français la vitalité d'un capitalisme capable de surmonter sa crise en en limitant les conséquences pour les travailleurs. Il faut ensuite que la majorité gagne *les élections : seule une majorité* équilibrée peut y parvenir, encore que ce ne puisse être, estime-t-on, que de quelques points, une quinzaine de sièges tout au plus.

Bien évidemment, *l'impulsion* que l'Elysée s'efforce de donner à la campagne est principalement dirigée vers le centre. Le président de la République a évoqué la possibilité que, faute d'un accord avec le R.P.R., les partis du centre s'entendent entre eux. Sans aller jusque-là, on souhaite qu'ils se montrent suffisamment solidaires et actifs pour pouvoir résister aux pressions de M. Chirac. On apprécie l'action menée depuis un mois à la tête du parti giscardien par M. Soisson, de même que le travail entrepris par les clubs Perspectives et Réalités, dirigés par M. Fourcade, qui discutent d'un « *avant-projet de programme* » *dont pourrait s'inspirer celui de la* majorité.

Mais il faudrait aussi rajeunir un centre qui apparaît parfois comme un vestige. Certains milieux intellectuels, que représentent M. Lenoir, secrétaire d'Etat à l'action sociale, M. Stoléru, secrétaire d'Etat au travail manuel, Mme Saunier-Séïté, secrétaire d'Etat aux universités, *pourraient se décider à « faire de la politique »* et s'organiser en conséquence. On attend aussi des résultats des conversations auxquels se livrent actuellement les responsables des petites *formations* social-démocrates qui regroupent d'anciens socialistes adversaires de l'union de la gauche : MM. Lejeune, Hintermann, Muller, Boutbien, auxquels pourrait se *joindre M. Alduy*, maire de Perpignan et député des Pyrénées-Orientales. Ces groupes pourraient s'unir *en un mouvement qui donnerait à* la majorité la composante social-démocrate qui lui manque.

Quant à M. Chirac, on considère, à l'Elysée, qu'il cherche surtout à sauver le mouvement gaulliste qui, depuis les élections législatives de 1973, pour lesquelles il bénéficia du prestige encore « gaullien » de Georges Pompidou, a vu son électorat s'amenuiser à chaque consultation. « *Les listes de M. Chirac,* dit un conseiller du chef de l'Etat, *qui comportaient des membres du C.N.I.P. et des éléments « apolitiques »* de *diverses provenances, n'ont obtenu que 26 % des voix au premier tour des élections municipales à Paris.* » Un autre ajoute : « *M. d'Ornano, nouveau venu dans un bastion gaulliste, a obtenu 22 % des suffrages.* » Aujourd'hui les sondages n'accordent au R.P.R. que 20 à 22 % des intentions de vote. C'est peu pour un parti qui prétend dominer la majorité.

Mais c'est beaucoup si les autres se dispersent. L'Elysée résumerait ainsi la tactique de M. Chirac : « *Il veut éviter avant tout l'arbitrage du premier ministre, qui l'empêcherait de présenter un maximum de candidats au premier tour, et l'union des autres partis de la majorité, qui pourrait empêcher nombre de ses candidats d'arriver en tête.* » Aussi le chef du R.P.R. se garde-t-il de toute allusion au rôle de M. Barre et de toute proposition de rencontre commune avec ses partenaires de la majorité, auxquels il a adressé séparément son *offre* de « pacte majoritaire ». Les réponses favorables, mais nuancées, qu'il a reçues, n'ont *rien d'étonnant, ajoute-t-on, dès lors* que le « pacte majoritaire » proposé par M. Chirac n'est rien d'autre qu'un accord de désistement réciproque au second tour.

L'évolution du régime

La majorité, estime-t-on à l'Elysée, a *besoin d'un accord politique, et* non purement électoral. Cet accord pourrait se faire sur des « *objectifs généraux* », puisqu'il semble impossible de s'entendre sur un document qui fasse pendant au programme commun et énumère, comme lui, des mesures précises. Mais serait-ce bien nécessaire ? « *Les députés de la majorité, à quelque parti qu'ils appartiennent, prennent conscience,* dit-on, *de l'œuvre accomplie depuis trois ans et comprennent qu'ils doivent se prévaloir de ces réussites devant leurs électeurs.* »

« Coordonnés », sinon unis, par la référence à l'action du président, les partis de la majorité mesureront leur influence respective, au premier tour, *dans la plupart des circonscriptions.* On s'attend, à l'Elysée, que trois candidats se disputent les voix de la majorité là où elle est sûre de l'emporter, ou, au contraire, sûre de perdre. *Ailleurs*, on trouvera un candidat unique dans un petit nombre de circonscriptions, deux dans les autres.

Si l'occasion n'est pas « *mûre* », estime-t-on, pour réunir des « *états généraux de la majorité* » qui soient autre chose que l'occasion, pour les orateurs, de proclamer leur attachement à la liberté et à l'indépendance nationale, l'union des partis de la majorité est considérée comme certaine, et comme devant même créer une « *dynamique* » qui pourrait, cette fois, faire défaut à la gauche, usés d'avoir été si longtemps en position majoritaire sans jamais devenir la majorité. Mais cette union doit se faire autour du premier ministre, dont les collaborateurs travaillent à dégager des thèmes de campagne qui puissent être communs à toutes les formations.

Soutenir l'action de M. Barre doit être le premier impératif de la coalition *gouvernementale*, souligne-t-on à l'Elysée, et l'on fait observer que le premier ministre n'a pas fait preuve d'un « *dogmatisme* » excessif à propos de la taxation des plus-values, *de la taxe professionnelle et de l'Europe.* On craint cependant que les gaullistes — « *qui, on ne sait trop pourquoi, ont toujours été convaincus que les élections étaient meilleures à l'automne qu'au printemps* » — ne saisissent l'occasion de la discussion du budget, à la prochaine session parlementaire, pour renverser le gouvernement et provoquer la dissolution de l'Assemblée. « *Mais ce serait prendre une lourde responsabilité devant le pays* », ajoute-t-on, la politique de M. Barre rencontrant *un réel « consensus »* dans le pays, et on assure que l'initiative de la dissolution ne viendra en aucun cas du président de la République.

Au-delà de ces « péripéties », on est attentif, à l'Elysée, à l'évolution que connaît actuellement le régime et qui devrait aboutir, dit-on, au rétablissement du scrutin proportionnel et à l'indépendance — y compris financière — des partis de la majorité vis-à-vis de l'exécutif. Les réformes dont la nécessité s'impose aujourd'hui, telles que la décentralisation, *ne pourront être accomplies* tant que la représentation nationale se partagera en deux camps hostiles. Le chef de l'Etat doit demeurer libre de ses choix face au Parlement, qui représente les divers courants d'opinion dont il incarne, lui, la tendance dominante. On attend des élections législatives qu'elles renforcent cette tendance et permettent alors un renouveau des équilibres politiques et institutionnels sur lesquels le pouvoir repose depuis bientôt vingt ans.

PATRICK JARREAU.

Louis Althusser commente les six « initiatives fondamentales » du XXIIe Congrès du P.C.F.

Le *philosophe Louis Althusser publie dans* la collection « Théorie » — qu'il dirige aux éditions Maspero — le texte de l'exposé qu'il avait présenté le 16 décembre 1976 à la Sorbonne devant *le cercle de philosophie de l'Union des étudiants* communistes. Cette réunion avait été interdite par la direction de l'U.E.C., qui s'était vainement efforcée d'en compromettre le succès (« le Monde » du 23 février 1977).

Dans son exposé, intitulé tout simplement « XXIIe Congrès », le philosophe communiste reprend et approfondit les remarques critiques que lui inspirent les dernières assises nationales de sa formation, assises dont il précise dès les premières lignes qu'elles constituent un « *événement décisif* », « *un « tournant » capital dans l'histoire du parti communiste et du mouvement ouvrier français.*

Louis Althusser analyse ensuite les six initiatives, selon lui fondamentales, prises par le vingt-deuxième congrès du P.C.F. La première consiste à avoir affirmé que le processus de transition au socialisme repose sur la démocratie alors que le vingt et unième deuxième Congrès du P.C.F. La congrès n'évoquait la démocratie que dans la phase d'application du programme commun. Le P.C.F. s'est engagé à toujours respecter *le verdict du suffrage universel.* Althusser estime que ce faisant le congrès s'est livré à une analyse insuffisante du « *bloc* » des forces au pouvoir et pose mal le « *problème politique du pouvoir de classe bourgeois* » en le réduisant à vingt-cinq trusts et quelques centaines de milliers de grands bourgeois et leurs commis.

La seconde initiative consiste à avoir pris acte de l'éloignement de la « guerre froide » et à proposer de lier révolution et liberté dans le cadre d'un « socialisme aux couleurs de la France ». Tout en se félicitant de cette évolution Louis Althusser remarque : « *Il faut signaler que le même parti communiste qui parle si généreusement et si largement de liberté pour le peuple, reste encore silencieux sur les pratiques actuelles du centralisme démocratique, c'est-à-dire sur les formes concrètes de la liberté des communistes dans leur propre parti.* »

La troisième initiative concerne la position du P.C.F. à l'égard du Mouvement communiste international. Position allusive, il est vrai, car si l'abandon de la dictature du prolétariat avait pour objectif de rompre avec le stalinisme, cela n'a jamais été clairement exprimé par le P.C.F.

La quatrième initiative c'est le lancement du mot d'ordre d'« union du peuple de France », plus large que celui d'union de la gauche. S'il s'agit de rendre la parole aux masses, Althusser se *félicite de cette nouveauté mais* il redoute qu'il ne s'agisse que d'une innovation « *tactique* » se réduisant à « *une forme de volontarisme pour étendre l'influence du parti au-delà de l'union de la gauche* ».

La cinquième initiative c'est, bien sûr, l'abandon de la dictature du prolétariat. Sur ce point, Louis Althusser reprend ses critiques et rappelle que ce concept, qui est constitutif de la théorie marxiste, ne peut être « *abandonné à son destin solitaire, idée absurde car, dans une théorie, tout concept fait corps avec d'autres concepts* ». Le philosophe déplore la « *surenchère d'optimisme* » manifestée par le XXIIe congrès à propos de la possibilité d'un passage au socialisme sans heurts.

La sixième et dernière initiative étudiée par Louis Althusser concerne le centralisme démocratique. Il réclame une révision de sa pratique, et notamment une modification du mode d'élection des délégués au congrès. Au sujet des tendances (interdites au P.C.F.), le philosophe constate qu'elles ne sont ni souhaitables ni souhaitées au sein de son parti. Il ajoute cependant : « *Si on refuse les tendances reconnues et organisées, ce n'est pas pour retomber* en deçà *de cette pratique politique, vers moins de liberté, ou vers l'écrasement de toute liberté dans le parti (comme sous le « stalinisme » ou ses variantes),* c'est pour aller au-delà, *vers plus de liberté. (...) Pas de tendances organisées mais pas de « centralisme bureaucratique*, précisons, *pas de « système de double filtrage », pas cette « division du travail » qui donne à une partie de l'appareil (aucun parti ne peut se passer d'appareil) les moyens matériels (écoles, revues, presse) et politiques (responsabilités) de penser à la place des militants et d'imposer, en fait, dans tel domaine, sur telle question, une décision arbitraire.* »

★ *22e Congrès*, de Louis Altmusser Ed. François Maspéro, 74 p., 8 F.

LE PARLEMENT SE DOTE D'UN SYSTÈME INFORMATIQUE

Les études entamées en 1970 par le service des informations parlementaires de l'Assemblée nationale, en vue de doter l'Assemblée d'un système informatique d'accès à la documentation juridique et économique détenue par divers organismes français et européens, ont abouti, jeudi 26 mai, à une première démonstration de ce système au Palais-Bourbon. M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, avait convié MM. Alain Poher, président du Sénat, qui s'est associé au projet, et Gabriel Ventejol, président du Conseil économique et social, ainsi que plusieurs membres du gouvernement et les responsables des organismes détenteurs des informations, à assister à cette inauguration.

Le système, qui commencera à fonctionner à la rentrée parlementaire d'octobre, permettra aux *députés*, dans une première étape, de consulter, au moyen d'un terminal d'ordinateur, les données du Système informatique pour la conjoncture (SIC) et du Système automatique pour la gestion et l'échange des comptes économiques (SAGACE) de l'I.N.S.E.E., les fichiers de législation et de jurisprudence du Centre d'informatique juridique (CEDIJ) et ceux du CELEX qui, géré à Luxembourg, par le Centre de calcul des Communautés, est destiné à regrouper la totalité des sources du droit applicables dans le domaine *communautaire*.

L'Assemblée nationale et le Sénat entendent ainsi, selon la brochure éditée pour la circonstance par le service des informations parlementaires, développer « *les moyens propres à assurer aux parlementaires, grâce à l'informatique, une égalité avec l'exécutif dans le domaine des sources d'information et du recours aux techniques d'aide à la décision* ».

EN BREF...

● *M. Michel d'Ornano*, ministre de la culture et de l'environnement, a été réélu, samedi 28 mai, par vingt voix et sept bulletins blancs, président du district Deauville-Trouville (Calvados). Lors de sa précédente élection, M. d'Ornano — dont l'épouse lui a succédé à la mairie de Deauville, en mars dernier — avait été élu à l'unanimité moins un bulletin blanc. M. et Mme d'Ornano avaient été désignés par le conseil municipal de Deauville pour représenter la *commune au conseil du district.* — *(Corresp.)*

● *Une Association nationale pour le développement des responsabilités civiques dans la vie locale* (ADREC) vient d'être créée à l'initiative du R.P.R.

Cette association « *se propose de rassembler, en dehors de tout engagement politique, tous ceux qui, élus, anciens candidats aux dernières consultations électorales, militant au sein d'associations locales, ou simplement partisans d'un nouvel essor de la vie communale, refusent le programme de la coalition socialo-communiste* ».

Le président en est M. Michel Giraud, maire du Perreux (Val-de-Marne), président du conseil général d'Ile-de-France.

Le siège social a été fixé au 241, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

Les adhésions sont reçues au *secrétaire du bureau provisoire* : M. Géraud de Feral, 33, avenue du Maine (6e étage, bureau 619), 75755 Paris-Cedex 15. Téléphone : 538-66-29.

● *M. François Serrand*, membre du troisième collège de la commission du septième arrondissement, à Paris, a indiqué, mardi 31 mai, qu'il présenterait sa candidature à la présidence de cet organisme consultatif « *malgré le ralliement de la majorité des membres de la commission à la candidature de M. André Favereau, imposée par les combinaisons électorales de la majorité dans l'arrondissement* ».

● *La Fédération anarchiste de France* a réuni, samedi 28 et dimanche 29 mai, à Toulon, son *trente-deuxième congrès*, auquel ont participé deux cents délégations représentant une trentaine de mouvements autonomes. Les anarchistes refusent, tout à la fois, la guerre, la violence, l'électoralisme, le capitalisme et le marxisme, souhaitent l'avènement d'une société « *autogestionnaire* », et doutent de l'« *efficacité* » d'un gouvernement de gauche.

● *Le mouvement socialiste occitan Volem viure al païs*, réuni en congrès, samedi 28 et dimanche 29 mai, à Périgueux, a annoncé qu'il *envisage de présenter* des candidats aux élections législatives de 1978. Son secrétariat national négociera sa participation à la campagne électorale avec « *toutes les forces de la gauche, sans exclusive* ». — *(Corresp.)*

● *Pour la célébration du 8 mai comme fête nationale.* — Deux mille cinq cents anciens résistants ont participé dimanche 29 mai, au mémorial national du mont Mouchet (Haute-Loire) à un rassemblement organisé par l'Association nationale des anciens combattants de la résistance (ANACR) et du Comité national pour la célébration du 8 mai

En Polynésie française

LES AUTONOMISTES REMPORTENT LES ÉLECTIONS TERRITORIALES

L'Assemblée territoriale de Polynésie française, élue dimanche 29 mai, aura une majorité « autonomiste ». Les listes du Front uni pour l'autonomie interne (F.U.A.I.), conduites par le député du territoire, M. Francis Sanford, obtiennent, en effet, quatorze élus, auxquels se joignent deux apparentés, sur un total de trente sièges à pourvoir. Le « Tahoeraa Huiraatira » (R.P.R.), que dirige M. Gaston Flosse, président sortant de l'Assemblée, compte dix élus. Quatre autres listes ont un élu chacune. La participation s'est élevée à 67,5 %.

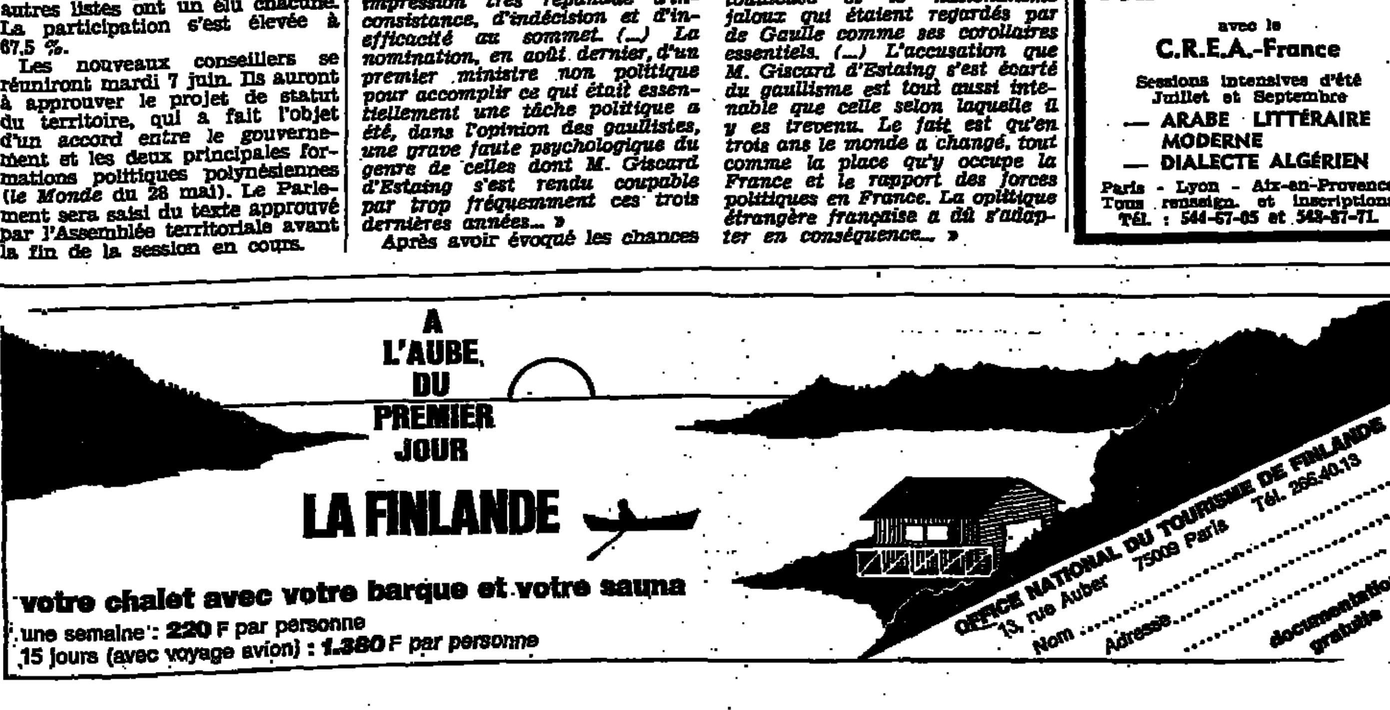
Les nouveaux conseillers se réuniront mardi 7 juin. Ils auront à approuver le projet de statut du territoire, qui a fait l'objet d'un accord entre le gouvernement et les deux principales formations politiques polynésiennes (*le Monde* du 28 mai). Le Parlement sera saisi du texte approuvé par l'Assemblée territoriale avant la fin de la session en cours.

« The Times » (Londres) : une impression d'inconsistance

Dans un supplément de huit pages *consacré* à la France, le *Times* de ce mardi 31 mai commente, sous la signature de son correspondant à Paris, Cahrles Hargrove, la politique intérieure et extérieure de M. Giscard d'Estaing. Sur le premier sujet, le journal britannique estime que M. Chirac avait raison d'estimer qu'en France, « *il ne faut pas parler de réformes, mais les faire* ». Il poursuit : « *L'accent (nettement réduit aujourd'hui) mis sur les réformes, sur un fond de problèmes économiques grandissants et combiné avec une concentration des pouvoirs dans les mains du président plus grande qu'avec ses deux prédécesseurs, a produit une impression très répandue d'inconsistance, d'indécision et d'inefficacité au sommet. (...) La nomination, en août dernier, d'un premier ministre non politique pour accomplir ce qui était essentiellement une tâche politique a été, dans l'opinion des gaullistes, une grave faute psychologique du genre de celles dont M. Giscard d'Estaing s'est rendu coupable par trop fréquemment ces trois dernières années...* »

Après avoir évoqué les chances de la gauche aux prochaines élections, le journal conclut : « *L'instinct de conservation pourrait souder à nouveau la majorité, tandis que l'instinct fondamentalement conservateur des Français pourrait les amener à esquiver, au dernier moment, ce qui ressemble encore à un saut dans l'inconnu et, dans la meilleure des hypothèses à une période de désordre économique.* »

M. Charles Hargrove écrit, d'autre part, que M. Giscard d'Estaing a été beaucoup plus heureux en politique étrangère qu'à l'intérieur : « *La France a réussi en gros à maintenir son indépendance dans les affaires mondiales, sans la hauteur chatouilleuse et le nationalisme jaloux qui étaient regardés par de Gaulle comme ses corollaires essentiels. (...) L'accusation que M. Giscard d'Estaing s'est écarté du gaullisme est tout aussi intenable que celle selon laquelle il y es trevenu. Le fait est qu'en trois ans le monde a changé, tout comme la place qu'y occupe la France et le rapport des forces politiques en France. La opltique étrangère française a dû s'adapter en conséquence...* »



POLITIQUE

DEUX POINTS DE VUE SUR L'ACTUALISATION DU PROGRAMME COMMUN

Réponse d'un «nationalisé»

par YVES DURRIEU (*)

LA campagne électorale des législatives est lancée : le premier ministre attaque les coûts salariaux trop élevés ; il fait feu de tout bois contre les entreprises nationalisées trop dispendieuses. On tient là les deux causes de l'inflation : haro sur les salariés, haro sur *les entreprises publiques ! Les uns*, comme le premier ministre, s'attaquent à ces dernières du point de vue économique (une ruine pour la France), les *autres s'en prennent à* elles comme à la racine du mal « *collectiviste et bureaucratique* ». Que valent ces arguments ?

Vingt-trois milliards de francs de déficit ! L'étalage de ce chiffre a de quoi effrayer l'opinion publique. Pourtant, ne serait-il pas plus sérieux de distinguer, dans cette somme, ce qui est pures subventions à fonds perdus de ce qui est prêts ou dotations en capital ? Pour ne prendre que l'exemple d'E.D.F., qui, dans l'optique du premier ministre, est l'un des principaux « coupables », l'Etat lui verse, comme tout actionnaire, des dotations en capital rémunérées *forfaitairement à 5 % (comme* tout dividende privé), quel que soit le *résultat* d'exploitation (contrairement aux dividendes privés). D'autre part, l'entreprise reçoit des prêts du *Fonds de développement économique* et social à des conditions identiques à celles des marchés financiers, de sorte que les remboursements d'emprunts et les intérêts versés à *l'Etat sont, chaque année, supérieurs* à ce que l'Etat débourse pour elle.

Ces apports de l'Etat constituent en moyenne 15 % des investissements, qui s'alourdissent continuelle*ment du fait du choix décidé par* M. Messmer en 1974 d'une politique « *tout nucléaire* », qui a élevé l'investissement de l'entreprise à 12 milliards de francs en 1976. D'autre part, E.D.F. a subi les aléas de la sécheresse (1 milliard de francs dus à la baisse d'hydroélectricité), sans en être indemnisée comme le sont les agriculteurs.

De plus, les tarifs de l'entreprise sont bloqués depuis le 1er mars 1976 jusqu'au 1er avril prochain au plus tard... de par la volonté du même M. Barre, alors que celui-ci débloque peu à peu tous les prix, y compris ceux de l'automobile, qui ont pourtant déjà cru de 60 % en trois ans.

Enfin, on évoquera pour mémoire les cadeaux qu'E.D.F. est obligé de consentir au secteur privé, sous la pression *du gouvernement : tarifs* préférentiels à quelques gros industriels (Usinor, PUK), études faites à vil prix pour le compte de Framatome, application du principe selon lequel les *charges vont au secteur* public et les profits au privé.

M. Barre mélange donc sciemment : emprunts et subventions, aléas climatiques et vices de structures, blocage des prix et hausse des coûts, cadeaux au secteur privé et charges salariales. De plus, il ne prend pas les moyens de son ambition industrielle *et, en limitant ses prêts, il* oblige l'entreprise à emprunter, également, sur les marchés étrangers ; en particulier sur le marché américain (2 à 3 milliards de francs par an, à rembourser à partir de 1980 pour ses centrales nucléaires à licence américaine), hypothéquant ainsi l'indépendance nationale. Il est vrai que le gouvernement giscardien ne peut pas prêter autant à E.D.F. qu'aux sidérurgistes privés, à la construction navale privée, à Citroën, en attendant le textile, le papier, etc. Dans un cas (E.D.F.) il « *comble le gouffre* », dans l'autre (le secteur privé), il « *permet le redéploiement de l'appareil productif* » !

A qui la faute ? Comme le déclarait judicieusement François Mitterrand au colloque industriel du P.S., *le 13 février : « c'est la société libérale qui a étatisé les sociétés nationalisées. Façon comme une autre de récupérer un bien perdu. L'étatisation, c'est eux, pas nous* ».

Dans ces conditions, comment peut-on parler de « *responsabilités de gestion dans les entreprises publiques* », de « *contrats de programme* » sur des objectifs précis ? Comme le faisait remarquer récemment le directeur général d'E.D.F. : « *Il importe que les grandes orientations soient parfaitement claires, connues de tous, émises par une autorité responsable et qui en assume les conséquences.*

Force est de reconnaître que c'est rarement le cas. D'abord parce que ces orientations, lorsqu'elles existent, sont généralement secrètes. Donc, étatisation doublée d'une gestion bureaucratique et secrète : M. Guéna et autres pourfendeurs du « collectivisme » devraient faire leur autocritique !

Pour nous, socialistes, et conformément au programme commun de gouvernement, les entreprises publiques doivent répondre à deux impératifs :

— *être, quant à leurs grandes* orientations, en cohérence avec le Plan ;

— disposer, *quant aux moyens* à mettre en œuvre pour atteindre ces *objectifs, d'une autonomie de gestion* qui *préserve* la notion d'entreprise et qui permette aux travailleurs de ces entreprises de participer d'autant plus activement à leur gestion que ces entreprises seront organisées de façon décentralisées.

C'est le sens du projet de démocratisation d'E.D.F.-G.D.F., projet que les sections et groupes socialistes de cette entreprise proposent actuellement à l'assentiment de leurs collègues.

Est-ce là le schéma centralisateur que dénonce, de façon caricaturale, la droite ? Est-ce là l'Etat omnivore et omnipotent qui doit asservir tous les *Français sous le collectivisme* ? Il ne s'agit pas pour la gauche de répondre timidement à ces attaques éhontées ; masi elle doit au contraire le faire de façon offensive, vantant comme il se doit les initiatives qu'elle entend prendre lorsqu'elle accédera au pouvoir, et parmi celles-ci, tout particulièrement, le plan et les nationalisations *auxquelles* elle entend procéder.

Montrer en quoi les nationalisations permettront la régulation d'un système qui combattra les gaspillages inhérents au capitalisme et le chômage ; mettre en avant les avantages de *la sécurité de l'emploi (malgré* l'évolution souhaitable des techniques et des produits) et de la démocratie dans l'entreprise, telle est l'argumentation qui touchera les populations.

Les nationalisations ne seront pas restrictives de libertés ; elles donneront à celle-ci une dimension supplémentaire : la démocratie économique, *qui permettra aux travailleurs* (contrairement à ce que nous constatons aujourd'hui) non seulement de négocier librement leurs salaires avec leurs directions, mais aussi de décider librement des grandes orientations de leur entreprise en conformité avec le plan que se seront donné les Français.

★ Membre du comité directeur du P.S., secrétaire des sections et groupes socialistes d'E.D.F.-G.D.F.

Une petite phrase qui n'a l'air de rien

par GUY GENNESSEAUX (*)

LE programme commun spécifie au chapitre II que *« la progressivité des nationalisations sera liée au développement économique et aux exigences des masses, dont il est déterminant qu'elles prennent les plus larges responsabilités. C'est pourquoi, au cas où les travailleurs formuleraient la volonté de voir leur entreprise entrer dans le secteur public ou nationalisé, le gouvernement pourra le proposer au Parlement.* »

Les radicaux de gauche s'étaient émus, lors de la signature du programme commun en 1972, du contenu de cette phrase, *mais, n'ayant pas participé aux* débats qui précédèrent l'accord sur le programme commun, ils ne pouvaient remettre en question quoi que ce soit.

Aujourd'hui, une des démarches fondamentales du M.R.G. est d'aboutir à la suppression de cette phrase.

Pourquoi ?

Ce n'est ni par fétichisme ni par un jeu politique qui nous permettrait pour la gloire de nous démarquer de nos partenaires sur un point précis, mais tout simplement par un souci de responsabilité.

Le souci de la gauche au pouvoir sera de faire une bonne gestion économique, selon le vieux dicton « *faites-moi une bonne économie, je vous ferai une bonne politique* », et la gauche agira d'autant mieux dans ce domaine qu'elle n'aura pas elle-même dès le début déposé devant elle quelques mines à retardement qui ne pourront qu'exploser au plus mauvais moment. Or cette fameuse phrase est une bombe à retardement très dangereuse.

En effet, il ne s'agit pas simplement de permettre au Parlement de juger en dernier ressort des demandes faites par le personnel des entreprises, il s'agit bien au contraire d'inverser l'ordre des facteurs, et d'ôter l'initiative du Parlement en matière de nationalisation pour la transférer au personnel des entreprises, donc aux syndicats, voire, pourquoi pas, aux patrons eux-mêmes.

Ce renversement de l'initiative en cette matière est grave, et ne peut qu'entraîner les plus grands désordres dans notre économie, qui aura besoin au contraire de la plus grande sérénité pour parvenir à se redresser, compte tenu de l'état dans lequel sera laissée la *France*.

Cette initiative abandonnée par le Parlement au personnel des entreprises sera comme une épée de Damoclès suspendue au-dessus de *chaque chef* d'entreprise, et pourrira tous les rapports.

« *Si vous ne voulez pas discuter avec nous, si vous ne voulez pas nous accorder ceci, nous demanderons la nationalisation de l'entreprise* », diront les syndicats.

« *Si je vous accorde ceci, je mets mon entreprise en difficultés, et je ne vois pas pourquoi à ce moment-là nous n'irions pas demander ensemble la nationalisation de notre entreprise* », pourrait répondre le patron.

Chiche !

Que fera le Parlement lorsque mille cinq cents demandes de ce genre lui auront été proposées ? Il sera bien obligé d'en accepter quelques-unes... pour l'exemple, par peur de la surenchère ; ou alors, il faut admettre l'absurdité d'une telle phrase... Ce serait raisonnable.

D'autant que, pour nous démontrer elle-même cette absurdité, la droite pourrait s'amuser à voter avec quelques extrémistes une telle nationalisation que la gauche aurait jugée excessive... Nous aurions bonne mine.

Ainsi, il nous semble que la sagesse commande de supprimer purement et simplement cette phrase sulfureuse. Mettre les garde-fous que certains jugent nécessaires, ce serait à notre avis encore plus dangereux ; ce serait sacraliser l'idée contenue en germe dans cette phrase : que tout peut être nationalisé. Il faut donc, sur ce point, dépasser les raisons parfois obscures de politique interne de chacun de nos partis, et voir la réalité en face.

Nous savons que chacun des trois partis a fait les efforts nécessaires à la compréhension de l'autre pour parvenir au compromis le meilleur possible, mais il s'agit cette fois d'aller bien au-delà, puisque est en jeu d'une certaine manière la paix sociale indispensable à la bonne gestion économique dont la gauche doit se doter.

Les radicaux de gauche ne veulent pas la suppression de cette phrase pour se faire plaisir à eux-mêmes, ils la veulent pour que les « canards boiteux » de l'économie française ne se mettent pas à pleurer soudain aux quatre coins de la France, ils la veulent pour sauver la petite et moyenne entreprise, ils la veulent pour éviter la *facilité et le laisser-aller, ils* la veulent pour l'intérêt de la gauche et de la France.

(*) Conseiller de Paris, membre du secrétariat national du Mouvement des radicaux de gauche.

Divorce, adoption et jugements incompatibles

LES ENFANTS DE SAINTE-SAVINE

Le hasard et la loi

ANDRÉ BRULEY

FAITS ET JUGEMENTS

Prison ferme pour maquillage de véhicules d'occasion.

Recherches interrompues à Southgate.

Divorce, adoption et jugements incompatibles

LES ENFANTS DE SAINTE-SAVINE

De notre correspondant

Troyes. — Comment peut-on à la fois avoir raison et tort, comment peut-on se voir définitivement priver de ses enfants sans rien avoir eu à se reprocher, comment peut-on avoir les jugements des tribunaux pour soi et cependant ne pouvoir se faire rendre justice ? C'est ce que demande M. Michel Dezan, quarante-trois ans, demeurant à Sainte-Savine (Aube), chauffeur dans une entreprise de travaux d'électricité.

Depuis sept ans, il recherche ses enfants, et, lorsqu'il retrouve leur trace, c'est pour s'entendre dire qu'ils ont une autre famille.

Le 1er avril 1970, l'épouse de *M. Michel Dezan quitte le domicile* conjugal avec les deux enfants du couple, deux garçons : Bruno, né en 1973, et Laurent né en 1968. M. Dezan *introduit une action en divorce.* Le divorce est prononcé, le 5 mai 1971, par le tribunal de Troyes au profit de M. Dezan, et la garde des enfants confiée *aux grands-parents maternels* Mais, l'ex-Mme Dezan a disparu avec les enfants sans laisser d'adresse...

M. Dezan fait, *en* 1971, *une* demande de recherche au service *des recherches dans l'intérêt* des familles, à la préfecture de l'Aube. Le temps passe. M Dezan demande, en octobre 1974, la modification du *droit de garde des enfants. Le* tribunal de Troyes ordonne une enquête sociale dont les conclusions sont rendues en 1975, et qui *permet de retrouver* les enfants.

Bruno et Laurent avaient été abandonnés en 1971 par leur mère en Moselle. Ils sont alors placés sous la tutelle du service de l'aide sociale à l'enfance de ce département. En 1972, ils sont déclarés pupille de l'Etat. Laurent est adopté par une nouvelle famille en vertu d'un jugement en date du 30 mai 1974 rendu par le tribunal de Metz.

Le tribunal de Troyes rend alors un jugement, le 15 décembre 1976, *déclarant qu'il n'y a* plus de problème de droit de garde pour Laurent, qui a fait l'objet d'une adoption. Pour Bruno, il modifie le droit de *garde et le confie à M. Dezan,* à charge pour ce dernier de confier l'enfant à sa sœur et à son beau-frère, qui donnent toutes garanties pour une bonne *éducation et qui peuvent héberger* l'enfant.

Le hasard et la loi

L'affaire n'est pas finie, tant s'en faut. Car M. Dezan se demande comment son fils Laurent a pu faire l'objet d'une adoption, car il n'a jamais été avisé que ses enfants avaient été abandonnés. M. Dezan a donc introduit un recours en excès de pouvoirs contre l'arrêté du préfet de la Moselle qui a immatriculé Laurent comme pupille de l'Etat. Mais le préfet, le 25 mai 1977, vient de faire opposition à l'exécution du jugement du tribunal de Troyes donnant le droit de garde de Bruno à son père. En effet, Bruno a été placé dans une famille bretonne en vue d'adoption. Or l'article 352 du code civil prévoit que le placement en vue de l'adoption fait obstacle à toute restitution de l'enfant à sa *famille d'origine.*

Pourquoi M. Dezan et les grands-parents chez qui les enfants auraient dû se trouver n'ont-ils pas été avisés quand la mère les a abandonnés ? Le code de la famille, modifié le 11 juillet 1970, répond peut-être à la question dans son article 50 : *« Doit être immatriculé comme pupille de l'Etat l'enfant dont la filiation est établie et connue qui a été expressément abandonné aux services de l'aide sociale à l'enfance par son père ou sa mère depuis plus d'un an et dont l'autre parent ne s'est jamais manifesté à la connaissance du service pendant ce délai d'un an. »*

Il est vrai que M. Dezan ne s'est pas *manifesté à la* connaissance du service d'aide sociale à l'enfance de la Moselle de 1971 à 1972. Comment l'aurait-il fait ? Il ignorait où se trouvaient son ancienne femme et ses enfants. Il s'était adressé aux services compétents de son département qui n'avaient jamais pu lui fournir de renseignements. Et voilà comment le hasard, le temps, la loi, le manque de moyens d'un homme seul et la puissance de l'administration ont créé un drame qui paraît ne plus pouvoir trouver de solution.

ANDRÉ BRULEY.

90 millions de francs de déficit au Crédit agricole de Toulouse

Toulouse. — *Au cours de sa séance du vendredi 27 mai, le conseil général de la Haute-Garonne, réuni à Toulouse, s'est inquiété du déficit enregistré par la caisse régionale du Crédit agricole. Le président de l'assemblée, M. Léon Eeckhoutte, sénateur (soc.), a mis en cause l'attitude de certains membres du conseil d'administration du Crédit agricole, qui, lors d'une assemblée annuelle devant laquelle allait être étudié le bilan, avaient refusé la présence du président de l'assemblée départementale ainsi que celle du représentant de l'administration.*

M. Eeckhoutte a été sévère pour la gestion du Crédit agricole : le déficit est de 90 millions de francs et résulte d'une « mauvaise gestion ». *Le Crédit agricole répond que* « le déficit concerne les réserves statutaires et que les difficultés actuelles viennent de la conjoncture, notamment de l'encadrement du crédit, aggravées par les difficultés d'un important groupe industriel bénéficiaire d'un gros crédit qu'il n'est pas en mesure de rembourser ».

Le mécontentement du conseil général de la Haute-Garonne est d'autant plus grand que le Crédit agricole est l'un des principaux financiers des programmes départementaux. Les services régionaux du ministère de l'équipement attendaient, cette année, un prêt de 24 millions de francs pour l'entretien et la réfection des chemins vicinaux ; ce programme ne pourra donc pas être exécuté.

De notre correspondant régional

L'histoire récente des caisses régionales du Crédit agricole mutuel de la région Midi-Pyrénées a été agitée. Elle a notamment été marquée le 31 octobre 1976 le licenciement de la direction gnérale de la Caisse de Toulouse, de M. Jean-Claude Gaudibert.

Au début du mois de juillet 1974, M. Gaudibert, alors directeur de la caisse régionale du Crédit agricole à Auch (Gers), était inculpé d'escroquerie pour une affaire de « prêts-indemnités » destinés aux agriculteurs sinistrés du département. En 1969, ïtout le département du Gers avait été déclaré sinistré, les récoltes de colza ayant été frappées par la maladie.

Aussitôt, la caisse du Crédit agricole avait envoyé des démarcheurs pour proposer à des non-agriculteurs ou à des agriculteurs non sinistrés de solliciter des prêts-calamités remboursables à 3 % et de les replacer aussitôt au Crédit agricole, où ils rapporteraient 8,50 % ; la banque les prêtait ensuite à des tiers à un tau xde 13 %.

De janvier à juin 1970, la caisse du Crédit agricole du Gers accorda 3 892 prêts pour un montant de 42 618 163 francs, et du 1er juin au 31 août 1970, 4 336 prêts pour un montant de 40 222 836 francs. Selon un rapport remis à M. Pierre Inchauspé, magistrat chargé d'instruire l'affaire, si la plupart de ces prêts étaient motivés, beaucoup ne l'étaient pas. Ils avaient notamment été attribués à des hôteliers, des commerçants, qui en avaient bénéficié pour faire transformer leur commerce ou faire des stocks de bon vin, ainsi qu'à des instituteurs, à des médecins, à un directeur d'hôpital, à un brigadier-chef de la gendarmerie nationale, à l'épouse d'un huissier, pour faire construire des villas e tautres résidences secondaires, dont certaines furent ensuite revendues avec de coquets bénéfices.

Le premier inculpé fut un simple chef de bureau, M. Guy Yvray, accusé d'avoir commis des irrégularités dans la gestion de la caisse du Crédit agricole d'Auch. Il lui avait été reproché d'avoir accordé des prêts bonifiés par l'Etat à des personnes n'ayant aucun droit. Il reconnut qu'à son avis le volume des prêts-calamité sur le colza dans le Gers se chiffrait à 20 000 000, et que presque tous étaient fictifs. M. Yvray devait être condamné, en janvier 1974, à dix-huit mois d'emprisonnement.

Le journal régional *Sud-Ouest* rapportait ces propos de M. Yvray : *« Nous faisions des faux à longueur d'année. J'ai seulement systématisé le procédé. »* M. Augustin Sempé, maire de Pessan (Gers), ancien sénateur radical, affirmait de son côté : *« Il y a eu dix ou vingt dossiers litigieux, mais les puissances d'argent poussaient à la roue contre nous. »* Enfin, M. Marcel Lacoste, qui fut à l'époque président régional au Crédit agricole, concluait : *« On veut faire payer le lampiste. »* Il fallait chercher au-dessus de M. Yvray. On inculpa MM. Gaudibert et Gassian, sous-directeur à Auch (*le Monde* du 7-8 juillet 1974). L'information reste toujours ouverte contre eux. *M. Gaudibert, avait auparavant* été nommé directeur régional du Crédit agricole à... Toulouse. Peu après, le docteur Claude Birague était nommé administrateur de la Caisse régionale du Crédit agricole de Toulouse. *Mais, le 16 juillet* 1976, après le meurtre de René Trouvé, correspondant du *Meilleur* à Toulouse, le docteur Birague était écroué pour complicité d'assassinat.

LÉO PALACIO.

LES PRÉCISIONS DE LA FÉDÉRATION NATIONALE

A la Fédération nationale du crédit agricole, on indiquait mardi 31 mai que le déficit de la caisse régionale de Toulouse, qui a été décelé à la suite d'une inspection de la Caisse nationale de crédit agricole, se montait à 90 millions de francs pour l'exercice 1976. Ce déficit est constitué essentiellement par le provisionnement de créances douteuses. *L'une d'elles, d'un montant* de 40 millions de francs, représentait un prêt à une coopérative de porc et de salaisonnerie dont l'animateur est M. Robin, également administrateur de la Caisse régionale de crédit.

Pour le reste, il s'agit essentiellement de provisions sur des prêts personnels et des comptes débiteurs qui avaient été accordées « libéralement » pour développer les activités de la Caisse de crédit en Haute-Garonne. On précisait également à la Fédération nationale du crédit agricole que de nouveaux titulaires ont été nommés aux postes de président et de directeur de la Caisse régionale de Toulouse. Le prêt au département aurait été refusé en raison de l'encadrement du crédit. M. Gaudibert a été licencié le 31 octobre 1976 après la découverte des pressions exercées sur lui par le journaliste du « Meilleur ».

FAITS ET JUGEMENTS

Prison ferme pour maquillage de véhicules d'occasion.

Une importante affaire de fraude, notamment de maquillage de compteurs kilométriques de voitures, vient d'être jugée au tribunal de grande instance de Charleville-Mézières (Ardennes). Mme Liliane Lacroix, âgée de quarante-deux ans, gérante du garage Lucien Dheis, concessionnaire de la marque Volkswagen, situé dans la zone industrielle de Mohon, à Charleville-Mézières, et M. Guy Denis, chef des ventes, répondaient de sept affaires de manipulation de compteurs kilométriques (le kilométrage des voitures vendues d'occasion était réduit de moitié ou du tiers) et de vente de voitures en état mécanique défectueux.

Mme Lacroix et M. Denis ont été condamnés à six mois d'emprisonnement et 10 000 F d'amendes. Un plaignant, qui s'était porté partie civile, a obtenu 7 000 F de dommages et intérêts, et l'Union ardennaise des comités de consommateurs, affiliée à l'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.), 5 000 F, c'est-à-dire l'intégralité de ses prétentions. Mme Lacroix et M. Denis, actuellement domiciliés en Belgique, à Frasnes-lès-Couvin, ont immédiatement interjeté appel du jugement du 25 mai dernier ; l'affaire viendra ainsi devant la cour d'appel de Reims. La brigade de recherche de la gendarmerie de Charleville - *Mézières* avait eu l'initiative d'une enquête concernant le garage Lucien Dheis, après qu'une rumeur eut désigné celui-ci comme le centre *« d'une importante organisation de fraude ».*

● *Le collectif Arenc* appelle *« tous ceux qui refusent que la justice soit une institution au service d'une classe sociale à manifester leur indignation en rejoignant la marche régionale contre Arenc, le samedi 4 juin 1977 ».* Le collectif Arenc, 2, rue Philippe-de-Girard, 13001 Marseille, veut ainsi protester contre *« une prison illégale ».*

Recherches interrompues à Southgate.

Les recherches menées à Southgate (Etats-Unis) dans les décombres du Beverly-Hills Super-Club, dévasté le 28 mai par un gigantesque incendie, ont été en partie abandonnées dans la soirée du 30 mai, après que cent soixante corps eurent été dénombrés. *« Nous ne pensons pas trouver d'autres corps »,* a déclaré M. Ken Paul, maire de la localité, tandis qu'une grue se préparait à abattre les derniers pans de murs *du* Beverly - Hills. Les corps de cinquante-cinq victimes n'avaient pas encore été identifiés le 30 mai.

Les travaux de déblaiement continueront dans les prochains jours, pour, notamment, permettre aux enquêteurs de déterminer avec exactitude les causes de la catastrophe. Il semble, pour l'instant, que l'incendie a été causé par le mauvais fonctionnement d'un générateur d'électricité (*le Monde* du 31 mai). — *(A.F.P., Reuter.)*

L'ÉVÉNEMENT

Les juridictions communautaires

« CES juristes qui font l'Europe », tel est le thème d'une réunion qui se tiendra jeudi 2 juin, à 18 heures, au Sénat. Deux personnalités connues pour leur action en faveur de l'Europe doivent y prendre la parole : M. Robert Lecourt, ancien ministre, qui fut président de la Cour de justice des Communautés européennes de 1967 à 1976, et M. Louis Pettiti, bâtonnier désigné du barreau de Paris, secrétaire général des juristes européens.

Les juridictions européennes, si elles font moins parler d'elles que d'autres organismes communautaires, fonctionnent, semble-t-il, de manière satisfaisante. On lira ci-dessous le dossier établi sur ce point par M. Francis Hamon, agrégé des facultés de droit, en partant notamment de l'important ouvrage que vient de publier M. Robert Lecourt.

Sur un livre de M. Robert Lecourt

« L'EUROPE DES JUGES »

Ancien dirigeant du Mouvement républicain populaire (M.R.P.), plusieurs fois garde des sceaux durant la IVe République, M. Robert Lecourt a toujours été un partisan convaincu de l'intégration européenne. Il participa à la négociation des traités de Paris et de Rome qui *fondèrent les Communautés*. En 1962, il fut nommé juge à la Cour de justice des Communautés européennes (C.J.C.E.) qu'il *présida de 1967 à 1976*. Dans « l'Europe des juges » (1), il étudie les principaux aspects de la *jurisprudence de la Cour*, et montre comment elle collabore avec les juridictions nationales des Etats *membres pour la poursuite des objectifs* communautaires.

Il ne s'agit pas d'un ouvrage de pure théorie juridique. Ce livre est aisément accessible à des non-spécialistes, bien que son *style* soit parfois alourdi par de longues, mais nécessaires explications *techniques. Robert Lecourt a voulu* « combler une lacune de l'information des praticiens » (avocats, hommes d'affaires, *industriels, agriculteurs, militants syndicaux*), auxquels une meilleure connaissance du droit communautaire pourrait rendre des *services qu'ils ne soupçonnent* pas toujours. Car le bouleversement des cadres juridiques a été plus rapide que l'évolution des esprits.

L'EUROPE des Neuf s'articule *autour de trois communautés* distinctes, qui tendent toutes à un même objectif (l'unification du marché, c'est-à-dire la libre circulation des produits, des personnes et des capitaux), mais qui ont chacune leur *structure et leurs règles propres* : la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), instituée par le traité de Paris du 18 avril 1951 ; la Communauté économique européenne (C.E.E.) et la Communauté européenne de *l'énergie atomique (Euratom)*, créées toutes deux par le traité de Rome du 25 mars 1957. Mais les organes communautaires (conseil des ministres, commission, Assemblée parlementaire, Cour de justice) ont été unifiés. *La C.J.C.E.*, qui siège à *Luxembourg* et qui se compose de neuf juges (un par nationalité), est donc chargée de veiller sur l'application des trois traités.

353 questions préjudicielles

Les juridictions internationales ne jouent encore qu'un rôle très limité, *dans le monde contemporain*. Elle ne peuvent être saisies que par le gouvernement d'un Etat. Leur compétence ne s'exerce qu'à l'égard des Etats qui ont accepté leur juridiction, soit pour le règlement d'un litige particulier, *soit de façon permanente*, mais en se réservant la faculté de révoquer à tout moment la clause d'acceptation. La Cour de justice des Communautés européennes fait heureusement exception à ces règles.

L'objectif poursuivi par les auteurs des traités était trop ambitieux pour que chaque Etat *fût laissé seul juge des obligations* qu'il avait acceptées dans l'intérêt communautaire. En l'absence d'une juridiction obligatoire, chaque différend relatif à l'interprétation des traités ou à la validité des mesures prises pour leur *application aurait nécessité* une négociation politique, de sorte que la réalisation du Marché commun aurait pu être indéfiniment retardée et que les principes de libre circulation auraient été battus en brèche par d'innombrables exceptions.

C'est afin d'éviter un tel résultat que l'on a confié à la C.J.C.E. le soin de trancher les contestations juridiques, qu'il s'agisse d'un litige entre deux institutions communautaires (le conseil des ministres *et la Commission par exemple*), d'un litige entre un Etat membre et une institution communautaire (la République *française et la Commission* par exemple) ou encore d'un litige entre deux Etats membres. Elle est également compétente pour juger les recours formés contre les sanctions pécuniaires prises par la Commission à l'égard des entreprises qui ne respecteraient pas les règles de concurrence fixées par les traités.

Quant aux particuliers (personnes physiques, associations ou sociétés commerciales), le droit de saisir directement la Cour ne leur est reconnu *que pour poursuivre* l'annulation des actes du conseil des ministres ou de la Commission qui les concernent individuellement ou pour demander réparation d'un préjudice causé par la Communauté. L'action en manquement contre un Etat *membre* qui ne respecte pas ses obligations communautaires est réservée à ses partenaires ainsi qu'à la Commission. Mais les *particuliers* peuvent invoquer la violation du droit communautaire devant leurs juridictions *nationales*. Or, d'après l'article 177 du traité de Rome, celles-ci ont toujours la faculté de renvoyer à la C.J.C.E., à titre préjudiciel, toute question concernant soit l'interprétation du traité soit la validité ou l'interprétation des *actes pris par les organes de la* Communauté. Cette faculté devient même une obligation dans le cas où les décisions de la juridiction nationale ne sont susceptibles d'aucun recours. Par le biais des questions préjudicielles, les *particuliers* peuvent donc provoquer indirectement l'intervention de la Cour afin de lui faire préciser les obligations incombant aux Etats membres dans un domaine déterminé.

Les chiffres cités par Robert Lecourt montrent que cette dernière *procédure a été* l'une des principales sources des arrêts rendus par la C.J.C.E. De 1953 à 1975, on compte trois cent cinquante-trois questions préjudicielles posées par les juges nationaux, tandis que les recours directs *en annulation contre les actes* des institutions communautaires sont au nombre de trois cent vingt-cinq. Quant au recours en manquement contre les Etats, il n'a été exercé que trente-neuf fois par la Commission et jamais par *un autre Etat membre*.

Les intérêts nationaux

Pour étudier cette jurisprudence, Robert Lecourt a choisi l'approche la plus concrète. Au lieu de commencer par exposer les grands principes appliqués par la Cour, ce qui eût sans doute été la *démarche* d'un universitaire, il est parti des faits soumis au juge, c'est-à-dire des cas d'espèces. Dans les deux premières parties de son livre, il se borne à présenter les principales affaires traitées depuis vingt ans par la C.J.C.E. en les classant dans des rubriques qui correspondent à peu près aux chapitres du traité de Rome : union douanière, suppression des *restrictions* quantitatives à l'importation, principe de non-discrimination fiscale, aide des Etats aux entreprises, concurrence, libre circulation des travailleurs, droit aux prestations sociales, etc.

Si la plupart de ces matières ont donné lieu à un contentieux très abondant, c'est parce que, dans chacun des pays membres, la pression des intérêts nationaux opposait une vive résistance à la réalisation du Marché commun. Quels trésors d'imagination les gouvernements et les administrations n'ont-ils pas dépensés pour tenter de reconstituer, sous des *formes déguisées*, les barrières protectrices qui entravent la libre circulation des produits, des personnes ou des capitaux et dont la suppression était formellement prévue par les traités ! Le remède normal à ces défaillances de l'esprit communautaire résidait dans le recours en manquement qui pouvait être exercé par la Commission ou par l'un des Etats *membres. Mais en pratique, les* initiatives individuelles se sont avérées beaucoup plus efficaces.

Saisies par des particuliers, les juridictions nationales ont demandé à la C.J.C.E. d'interpréter les dispositions des traités, et les juges de Luxembourg ont fait preuve d'une grande rigueur pour empêcher la reconstitution des barrières. Comme l'écrit Robert Lecourt : « *Ce sont les particuliers plus que les Etats qui font du Marché commun une réalité quotidienne. Ce sont les industriels, commerçants, agriculteurs, investisseurs, travailleurs qui, par leur activité au-delà de leur propre frontière, sont les agents de l'unité du marché.* » L'abondance du contentieux n'est que le signe apparent de ce grand brassage économique.

Sur les origines nationales de ce contentieux, Robert Lecourt donne quelques indications chiffrées qui méritent réflexion. La tendance à se prévaloir du droit communautaire paraît très inégalement répandue chez les ressortissants des divers Etats membres. De 1961 à 1975, les questions préjudicielles posées à la C.J.C.E. par des juridictions allemandes ont été au nombre de cent soixante-sept, tandis que cette même procédure n'a été utilisée que quarante et une fois par des juridictions françaises et trente-huit fois par des juridictions italiennes. Cette disparité ne s'explique pas uniquement par des facteurs économiques *puisque, bien que la France soit* le principal pays agricole de la Communauté, il est extrêmement rare que des plaideurs français aient été à l'origine des affaires judiciaires concernant la politique agricole commune. Si les frontières économiques ont été abattues, l'intégration ne progresse pas partout au même rythme et la prise de conscience de l'existence d'un droit nouveau s'effectue plus ou moins rapidement de part et d'autre des frontières politiques.

Les techniques

Dans la dernière partie de son livre, Robert Lecourt étudie les techniques juridiques grâce auxquelles la C.J.C.E. a assuré l'efficacité des traités communautaires. Ce sont :

1) L'applicabilité directe : la plupart des règles posées par les traités (*prohibition* des droits de douane, interdiction de toute discrimination en raison de la nationalité, etc.) ont été déclarées directement applicables à tous les ressortissants des Etats membres, qui ont donc la faculté de s'en *prévaloir* devant les *juridictions* nationales ;

2) L'application uniforme : *grâce au mécanisme des questions* préjudicielles, le sens des règles communautaires a été précisé par la C.J.C.E., ce qui a évité les divergences d'interprétation entre les Cours suprêmes des divers Etats membres ;

3) Le principe de l'effet utile : en cas d'obscurité de la règle communautaire, la C.J.C.E. choisit *généralement le sens le plus* favorable à la réalisation de l'unité du marché ;

4) *La primauté de la règle* communautaire : en cas de conflit entre le droit interne d'un Etat membre et le droit communautaire, c'est ce dernier qui prévaut.

Un rôle politique

Ces mécanismes jurisprudentiels ont certainement contribué à accélérer le processus de l'intégration européenne, et le rôle joué par la C.J.C.E. a été tellement important que certains auteurs *n'ont pas hésité à parler de « gouvernement des juges »*. Il est certain que les institutions communautaires et même les pouvoirs publics des Etats membres ont parfois été obligés d'infléchir leur attitude pour tenir compte de la jurisprudence de la Cour. Par exemple, c'est à la suite d'un arrêt qui avait décidé que le principe de non-discrimination fiscale posé par l'article 95 du traité C.E.E. était directement applicable que la République fédérale d'Allemagne a remplacé son système de taxe en cascade par un système de taxe à la valeur ajoutée.

Ce rôle politique n'est pas propre à la C.J.C.E. Comme le rappelle Robert Lecourt, le juge interne exerce lui aussi une influence politique et, s'il se méprend, son œuvre peut toujours être modifiée ou complétée par le législateur national. Mais le rapprochement ne nous paraît pas entièrement justifié. En effet, le juge interne vit en symbiose avec les autres *éléments de la communauté* nationale et il bénéficie d'un consensus qui risque de faire défaut à une juridiction superétatique comme la C.J.C.E. Quant au législateur européen, il lui serait difficile d'intervenir pour corriger les effets d'une jurisprudence de la Cour car la révision des traités ou la modification des règlements communautaires nécessite *une* procédure particulièrement lourde.

Il est vrai que l'influence exercée par la *C.J.C.E. dépend* de la coopération des juridictions nationales des Etats membres. Celles-ci pourraient aisément bloquer le système en s'abstenant de recourir à la procédure des questions préjudicielles ou en refusant de suivre les *interprétations dégagées* par la Cour. Cette coopération judiciaire a fonctionné jusqu'à présent d'une manière satisfaisante, mais elle ne concernait qu'un secteur limité du droit. En sera-t-il toujours de même si, comme *paraît le souhaiter Robert Lecourt*, les législations nationales sont harmonisées et si le tissu juridique communautaire continue de se développer jusqu'à recouvrir des pans entiers du droit commercial ou du droit du travail ?

Convaincu que tout ce qui peut accélérer le processus de l'intégration européenne est un bienfait, Robert Lecourt n'examine guère les objections que risque de susciter l'activité de la Cour. Son livre apporte cependant une utile contribution à la connaissance des institutions communautaires. Comparativement aux autres organes de « l'Europe des Neuf », la C.J.C.E. est encore mal connue du public. C'est sur le Parlement européen que sont aujourd'hui braqués les feux de l'actualité. Pourtant, l'Europe parlementaire n'existe pas encore pour de bon car l'Assemblée de Strasbourg ne dispose d'aucun pouvoir législatif, et l'élection de ses membres au suffrage universel direct ne modifiera pas fondamentalement cette situation. Au contraire, que l'on s'en félicite ou qu'on le déplore, force est de constater que l'Europe des juges est depuis longtemps déjà une réalité.

FRANCIS HAMON,
(Agrégé des facultés de droit, directeur de l'I.U.T. de Sceaux.)

(1) Robert Lecourt, *l'Europe des juges*, Bruylant, édit., 321 p., 198 F. Diffusion en France : Mme Béatrice Nauwelaerts, 4, rue de Fleurus, 75006 Paris.

LE FONCTIONNEMENT DE LA COUR DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

QUI PEUT SAISIR LA COUR	OBJET DU LITIGE
Etats membres des Communautés	Recours en manquement contre un autre Etat membre. Recours en annulation contre les actes du conseil des ministres ou de la Commission.
Commission.	Recours en manquement contre Etat membre. Recours en annulation contre les actes du conseil des ministres. Recours en carence contre le conseil des ministres si celui-ci s'abstient de statuer sur une question relevant de sa compétence.
Conseil des ministres	Recours en annulation contre les actes de la Commission. Recours en carence contre la Commission si celle-ci s'abstient de statuer sur une question relevant de sa compétence.
Parlement européen	Recours en carence contre le conseil des ministres ou la Commission lorsqu'ils s'abstiennent de statuer sur une question relevant de leur compétence.
Particuliers	Recours en annulation contre les décisions du conseil ou de la Commission dont ils sont les destinataires et contre les décisions qui, bien que prises sous l'apparence d'un règlement ou d'une décision adressée à une autre personne, les concernent directement ou individuellement. Action en réparation d'un dommage causé par l'activité des Communautés.
Juridictions nationales des Etats membres	Questions préjudicielles concernant soit l'interprétation des traités, soit l'interprétation ou la validité des actes pris par les institutions de la Communauté.
Agents des Communautés	Litiges entre les Communautés et leurs agents.

Les instances internationales

LES *juridictions* internationales sont des organes permanents dont le rôle consiste à régler, sur la base du droit, des litiges intéressant les Etats ou les organisations internationales. De même que les juri*dictions internes*, elles *sont* préconstituées, c'est-à-dire que leur composition est déterminée avant l'ouverture du litige, et sans l'intervention des parties. Mais les conditions de leur fonctionnement sont très restrictives car, dans l'*ensemble*, les *Etats demeurent* trop attachés à leur souveraineté pour accepter de se laisser juger. Aussi préfèrent-ils généralement régler leurs différends par des négociations politiques ou s'en remettre à des arbitres qu'ils ont eux-mêmes désignés.

Il existe actuellement une juridiction à compétence générale *(la Cour internationale de justice)*, des juridictions à compétence régionale et des tribunaux administratifs spécialisés dans le règlement des litiges entre les organisations internationales et leurs agents.

1) La Cour internationale de justice.

La Cour internationale de justice (CIJ), qui siège à La Haye, a été fondée en 1945 et elle est rattachée à l'Organisation des *Nations unies*. Elle a succédé à la Cour permanente de justice internationale (C.P.J.I.), qui avait été créée en 1920 sous l'égide de la Société des nations et qui cessa de fonctionner en 1939 après avoir rendu une trentaine de décisions dont certaines font encore autorité en tant que précédents.

La CIJ se compose de quinze élus au scrutin majoritaire par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité des Nations unies. Ils doivent être choisis de manière à assurer « *la représentation des grandes formes de civilisation et des principaux systèmes juridiques du monde* ».

Le droit de saisir la Cour est *exclusivement réservé aux Etats*. En outre, sa compétence est *facultative*, c'est-à-dire qu'elle ne peut exercer sa juridiction à l'égard d'un Etat sans le consentement de celui-ci. Mais ce consentement peut être donné une fois pour toutes si l'Etat accepte de ratifier *la clause facultative de juridiction obligatoire*. Sur plus de cent trente membres des Nations *unies, il s'en trouve moins de* cinquante qui ont accepté de se lier ainsi. Encore la clause est-elle souvent accompagnée de *réserves* qui limitent la durée de sa validité ou qui excluent certaines catégories de litiges.

En particulier, les Etats socialistes n'ont jamais accepté la juridiction de la Cour. Quant à la France, qui avait été l'un des premiers pays à ratifier la clause facultative de juridiction obligatoire, elle s'est empressée de la dénoncer en 1974, après que la CIJ lui eut donné partiellement tort à propos d'une affaire concernant *les essais* nucléaires dans le Pacifique.

2) Les juridictions internationales à compétence régionale.

Outre la Cour de justice des Communautés européennes, les principales juridictions à compétence régionale sont la *Cour européenne des droits de l'homme* et la *Cour interaméricaine des droits de l'homme*.

La Cour européenne des droits de l'homme fonctionne *dans le* cadre du Conseil de l'Europe, qui groupe actuellement dix-huit Etats. Elle est compétente pour statuer sur la violation des dispositions de la convention européenne des droits de l'homme du 4 novembre 1950 qui a été ratifiée par tous les membres du Conseil de l'Europe.

Cette cour ne peut pas être directement saisie. Les requêtes sont d'abord soumises à un organe non juridictionnel, la *Commission européenne des droits de l'homme*, qui est chargée d'opérer un filtrage. Si elle considère la requête comme recevable, la commission s'efforce de parvenir à un règlement amiable entre les parties, et c'est seulement en cas d'échec de cette tentative que la Cour peut être saisie soit par la commission elle-même, soit par un Etat intéressé.

Les requêtes peuvent être introduites devant la commission par *tout Etat partie* à la convention, même si la victime n'est pas son ressortissant, mais cette procédure est rarement employée car les Etats répugnent à intervenir dans les affaires internes de leurs partenaires. La commission peut également être saisie par des particuliers mais à condition que l'Etat en cause ait, au moment de la ratification, reconnu la *compétence* de la commission en matière de requêtes individuelles à son égard. Cette dernière clause a été ratifiée par la plupart des Etats membres du Conseil de l'Europe mais non par la France.

En raison du nombre élevé des requêtes individuelles (on en compte environ sept mille depuis l'origine), l'activité de la commission est pléthorique. Mais près de 98 % des requêtes sont déclarées irrecevables par la *commission* et bien rares sont les affaires qui parviennent jusqu'à la Cour.

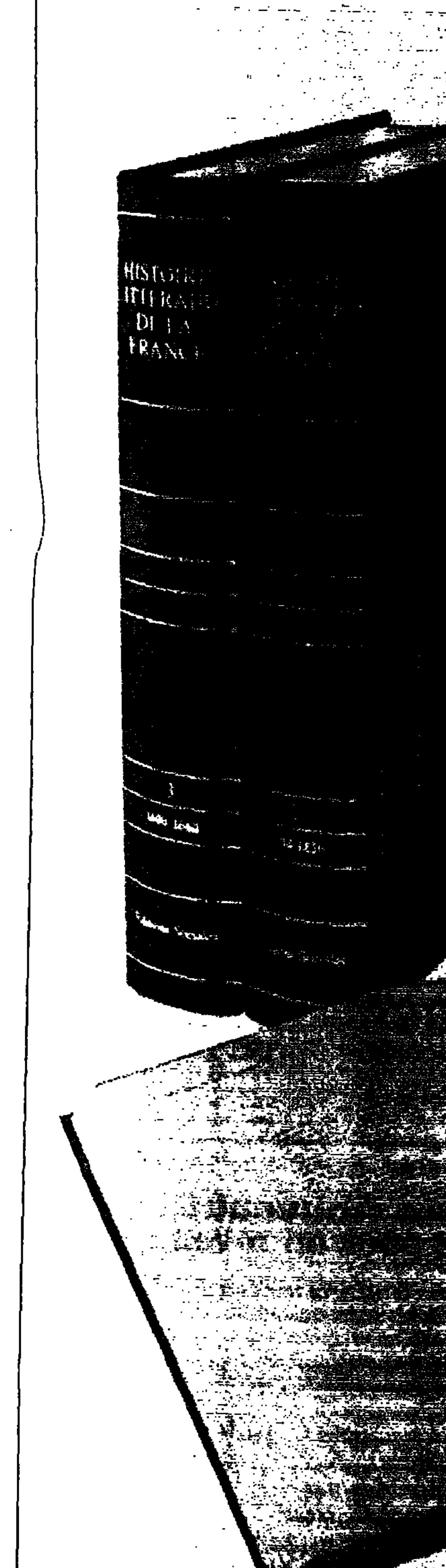
Quant au système interaméricain de protection des droits de l'homme, il a été calqué sur le modèle européen. De même que la *convention européenne des* droits de l'homme, la convention américaine des droits de l'homme, signée le 22 novembre 1969 à San-José de Costa-Rica, commence par définir les droits protégés. Pour en garantir l'application, elle institue une *Cour interaméricaine des droits de l'homme* et une *Commission interaméricaine des droits de l'homme* dont les attributions respectives sont à peu près identiques à celles des organes qui viennent d'être étudiés.

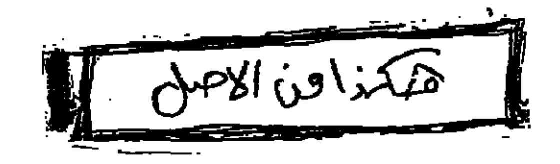
3) Les tribunaux administratifs internationaux.

Le plus ancien tribunal administratif international est le T.A.O.I.T. (Tribunal administratif de l'organisation internationale du travail) qui a été créé en 1927. Il siège à Genève, et sa juridiction a été acceptée par un certain nombre d'organisations internationales spécialisées dont le siège est en Europe, comme l'UNESCO ou l'O.M.S. Il a compétence pour *statuer sur les différents* survenus entre les organisations internationales et leurs fonctionnaires ou agents.

L'Organisation des Nations unies, dont le siège est à New-York, a son propre tribunal administratif, le TANU.

Dans les communautés européennes, *c'est la C.J.C.E. qui remplit* le rôle de tribunal administratif. — F. H.





L'HISTOIRE LITTERAIRE DE LA FRANCE

l'événement de l'édition

Cette collection a comme ambition de traiter de la littérature comme d'une partie de toute l'histoire de notre nation, de faire, en somme, le portrait de chaque époque afin de rendre plus intelligible le portrait de nos écrivains. Ainsi l'histoire de la langue française, l'histoire des idées, des sciences et des arts, l'histoire politique, sociale ou économique, ont ici, et pour la première fois dans un ouvrage de ce genre, toute leur place.

C'est une œuvre collective

Histoire littéraire absolument nouvelle, à laquelle 200 spécialistes, universitaires, écrivains, linguistes, historiens, sociologues, musicologues, critiques ont travaillé en commun plusieurs années, cette collection dirigée par Pierre ABRAHAM et Roland DESNE, offre toutes les garanties de sérieux et d'objectivité dans la recherche.

Directeur des tomes

Tome I - Des origines à 1453 : Jean-Charles PAYEN (faculté de Caen). Tome II - 1453 à 1600 : Henri WEBER (faculté de Montpellier. Tomes III et IV - 1600 à 1715 : Annie UBERSFELD (Sorbonne), Roland DESNE (Université de Reims). Tomes V et VI - 1715 à 1794 : Michèle DUCHET (Ecole normale supérieure de Fontenay) et Jean-Marie GOULEMOT (faculté de Tours). Tomes VII et VIII - 1794 à 1848 : Pierre BARBERIS (Ecole normale supérieure de St-Cloud) et Claude DUCHET (Université de Vincennes). Tomes IX et X - 1848 à 1914 : Claude DUCHET. Tomes XI et XII 1914 à nos jours : Michel DECAUDIN (Sorbonne), et André DASPRE (Université de Nice).

Tous les genres littéraires

Des classiques au roman policier, des œuvres en langue d'oc à la bande dessinée, tous les genres littéraires sont traités. Sans préjugés politiques ou d'idéologie, cette étude est ouverte à tous les auteurs des plus connus aux méconnus. L'éclairage nouveau sous lequel ils sont présentés les restitue dans leur époque avec une parfaite authenticité, Ainsi, par l'étude critique des auteurs de tous les genres littéraires, comme de toutes les périodes, cette collection constitue de la manière la plus vivante le meilleur guide pour une compréhension globale de notre patrimoine culturel.

L'iconographie

L'illustration a la double originalité de réunir un nombre d'images encore jamais rassemblé pour accompagner l'étude des écrivains, et de renouveler l'iconographie tant par la manière de la présenter que par le *choix des documents peu connus.*

Présentation

- 12 volumes élégamment reliés, gravés à l'or fin d'après des fers originaux ;
- *Des milliers d'illustrations en noir et couleur, très souvent inédites ;*
- Typographie en Times corps 10, impression en deux couleurs avec notes infrapaginales.
- EN ANNEXE de chaque volume : bibliographie, index des auteurs et des œuvres et de précieux tableaux chronologiques et synoptiques.

Une critique unanime

"L'HISTOIRE LITTERAIRE DE LA FRANCE sera de ces rares réussites totales qui marquent l'histoire de l'édition". (Jacques CELLARD, le Monde)

"Enfin une HISTOIRE LITTERAIRE comme les socialistes en rêvaient". (Nouvelle Revue socialiste).

"Une entreprise stupéfiante, gigantesque..." (J. PRASTEAU, le Figaro)

"Loin de reprendre de vieilles classifications universitaires, "L'HISTOIRE LITTERAIRE DE LA FRANCE" dégage les lignes de continuité et les points de rupture et met en évidence les œuvres qui consonnent avec notre sensibilité comme avec les recherches de l'avant-garde, voilà qui mérite d'être salué !" (Claude BONNEFOY, le Quotidien de Paris).

Plus qu'une encyclopédie
c'est un véritable panorama
des idées et des arts

Bon de documentation gratuite à retourner à
CULTURE
ARTS ET LETTRES
24, rue de Rocroy 75010 PARIS

Nom ....
Prénom ....
Adresse ....
....
Profession ....

désire être documenté gratuitement sur l'HISTOIRE LITTERAIRE DE LA FRANCE.

M S

CARNET

Naissances

— Albert et Laure Callier, ses arrière-grands-parents.
Mag et Raymond (†) Amigues, ses grands-parents,
ont la joie d'annoncer l'arrivée de
Marie-Laurence Claire,
le 13 mai 1977, chez Jean-Laurent et Monique Amigues.
94, rue Grignan, 13001 Marseille.

— Louise et Dominique Dhombres ont la joie d'annoncer la naissance de
Ferdinand,
le 28 mai 1977.
18, rue de Grenelle, 75007 Paris.

— M. Michel Franck et Mme, née Elisabeth Woerth, ainsi que Marie-Bénédicte, sont heureux d'annoncer la naissance de
Marie-Laure.
Paris, le 16 mai 1977.

— M. et Mme Jean-Marie Galichon ont la joie d'annoncer la naissance de
Alfred.
Paris, 4 mai 1977.

— Roland et Christine Lazerges, née Christine Rothé, Laurence, Cyril et Romaric, ont la joie d'annoncer la naissance de
Erwan,
le 21 mai 1977.
B.P. 20901 Abidjan.

Mariages

— Mme Lucienne Lubelski et M. John Harold Jérôme Kapstein, sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré dans l'intimité le jeudi 26 mai 1977.
9, rue Dupin, 75006 Paris.

Décès

— *Le conseil d'administration de* l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer,
M. le professeur G. Camus, directeur général de l'O.R.S.T.O.M.,
Et les membres du personnel,
ont le regret de faire part du décès de
M. Pierre ABELIN,
ancien ministre,
président du conseil d'administration de l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer.

— La Tronche, Grenoble.
M. et Mme Jacques Blet,
M. et Mme Jean Brouquisse,
Mme Guy Brouquisse et ses enfants,
ont la peine de faire part de la mort de
Mlle Catherine BROUQUISSE,
vingt ans,
survenue en Oisans, le 20 mai. Elle repose à Briançon.

— M. Jean-Louis Coilliot, son époux,
M. et Mme Yves Dumetz-Coilliot et Benoît,
M. et Mme Jean-Ludger Coilliot-Leclercq, Charlotte et Capucine,
M. et Mme François Bosvieux-Coilliot, Jean-François et Marc,
Le docteur Bernard Coilliot et Mlle Joëlle Rocque, sa fiancée,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean-Louis COILLIOT,
née Jeanne Barlet,
survenu à Lille, le 29 mai 1977, à l'âge de soixante-trois ans, réconfortée du sacrement des malades.
Ils vous prient de participer ou de vous unir d'intention à la messe de funérailles qui sera célébrée à Lille en l'église Saint-Michel, sa paroisse, le mercredi 1er juin 1977, à 14 h. 30.
Assemblée en la chapelle de ladite église, à 14 h. 15.
L'inhumation se fera au cimetière du Sud, à Lille, dans le caveau de famille.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
17, rue Fabricy, 59000 Lille.

— On nous prie de faire part du décès du
docteur Ettore DISEGNI,
survenu à Tunis, le 23 mai 1977.
De la part de :
Mme Anny Failly-Disegni,
M. et Mme Aldo Disegni,
M. et Mme Pierre Ferrara et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Armand et leur fille, Mlle Manuela Disegni,
M. et Mme Nino Disegni et leur famille,
M. et Mme Georges Disegni et leur famille,
Mme Sarah Morpurgo et sa famille.
Les obsèques ont eu lieu à Tunis, le mercredi 25 mai 1977.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Mme Jean Hugon, son épouse,
M. et Mme Jean-Michel Hugon,
Mme *Philippe* Hugon,
M. et Mme Eric Kebers, ses enfants Christophe, Cyrille et Baptiste,
et ses petits-enfants.
Toute la famille, ses nombreux amis,
Et les Etablissements Hugon Frères,
ont la douleur de faire part de la mort de
M. Jean HUGON,
industriel,
président du Syndicat des industries et commerces de la récupération de la région parisienne,
pieusement décédé le 28 mai 1977, à Montreuil, dans sa soixante-et-unième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 1er juin, à 10 h. 30, en l'église Saint-André, 36, rue Robespierre, 93100 Montreuil.
Cet avis tient lieu de faire-part.
19, rue du Sergent-Bobillot,
93100 Montreuil.

— Mme Anna Elkind, sa sœur,
Sa famille et ses nombreux amis,
ont la profonde douleur d'annoncer *le décès de*
M. Boris KAPLANSKI,
survenu le 28 mai 1977, dans sa soixante-douzième année.
Réunion au cimetière de Bagneux, entrée principale ou à la division 65, le jeudi 2 juin, à 8 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.
23, rue Bénard, 75014 Paris.

— Paris, Angers, *Rennes, Lannion.*
M. Jacques Levron,
M. et Mme Louis Pouliquen et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Molinier et leur fille,
Mlles Isabelle, Florence et Dominique Vernin,
M. Philippe Vernin,
M. et Mme Jean Levron et leurs enfants,
M. et Mme Michel Levron et leur fils,
ont la profonde douleur de faire part de la mort de
Mme Jacques LEVRON,
née Guillemette de Miniac,
leur épouse, mère, belle-mère et grand-mère, pieusement décédée à l'hôpital Claude-Bernard, le 28 mai 1977.
Les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 1er juin 1977, en l'église *Saint-François-d'Assise, rue* Mouzaïa, Paris (19e), à 8 h. 30, et l'inhumation aura lieu le même jour, à 17 h. 15, au cimetière du Nord à Rennes, dans le caveau de famille.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
8, rue Manin, 75019 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès du
comte Ghislain de NOVION,
consul général honoraire d'Autriche,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national autrichien,
chevalier de l'ordre de Léopold,
chevalier de 1re classe de l'ordre royal de Vasa,
survenu le 28 mai, à l'âge de soixante-quatorze ans.
De la part de :
Vicomte et vicomtesse Pierre de Novion et leur fille,
Vicomte Jean de Novion,
M. et Mme Charles du Bos et leurs enfants.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 2 juin, à 10 h. 30, en la nouvelle église de Saint-Honoré-d'Eylau (66, avenue Raymond-Poincaré).
Le présent avis tient lieu de faire-part.
14, rue de Franqueville, 75016 Paris.

— Le colonel Victor Puiffoulloux, son époux,
Le docteur et Mme Guy Puiffoulloux, Hélène et Catherine,
Ses enfants et petits-enfants,
Mlle Blanche Bastier, sa sœur,
ont la grande tristesse de faire part du décès de
Mme Victor PUIFFOULLOUX,
née Marie-Antoinette Bastier,
survenu à Rochefort, le vendredi 20 mai 1977, dans sa quatre-vingt-unième année.
Les obsèques religieuses ont eu lieu le 23 mai en l'église Saint-Louis de Rochefort.
9, *rue Jean-Jaurès,*
17300 Rochefort.

— Alger, Paris.
Mme Albert Raffi, son épouse,
Le professeur André Raffi, Mme et leurs enfants,
M. Pierre Surbled,
Mme le docteur Surbled, née Raffi, leurs enfants et leur petite-fille,
M. et Mme Jacques Perrilliat, née Raffi, et leurs enfants,
Le docteur René Raffi, Mme, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Raffi, Lubet, Nunziato, Dupuy, Ainlé, Elgard, Picinbono, Gourina-Rey, Sintes et Poli,
ont la douleur de faire part du décès de
l'intendant général Albert RAFFI,
commandeur de la Légion d'honneur,
officier du British Empire,
officier de la Légion du mérite des Etats-Unis,
vice-président de la Croix-Rouge d'Alger.
Les obsèques auront lieu le mercredi 1er juin, à 10 h. 30, à la chapelle Saint-Louis des Invalides.
« Nous désirons vivement vous donner non seulement l'Evangile de Dieu mais encore notre vie. »
122, avenue du Général-Leclerc,
75014 Paris.

— Le docteur et Mme René Asselain,
M. et Mme Jean-Charles Asselain et leurs enfants,
Le docteur et Mme Bernard Asselain et leur fils,
M. et Mme Didier Missenard,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et Mme Adua Del Degan,
ont le profond chagrin d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-neuvième année, de
M. Claude ROGER-MARX,
écrivain et critique d'art,
commandeur de la Légion d'honneur,
officier des Arts et Lettres.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité le 21 mai, au *cimetière de* La Tronche (Isère).
Cet avis tient lieu de faire-part.
95, avenue Victor-Hugo,
75016 Paris.

(Voir le Monde *du 28 mai.)*

— Nous apprenons la mort de
M. Robert TAUSSAT,
ancien élève de l'Ecole des arts et métiers,
président de l'Association européenne de l'asphalte.

[Né le 9 août 1914, à Pont-du-Château (Puy-de-Dôme), M. Robert Taussat était diplômé de l'École nationale d'ingénieurs arts et métiers de Cluny. Entré comme ingénieur à la Société des asphaltes du Centre en 1935, il fonde en 1944 la société MODEP, dont il reste président-directeur général jusqu'en 1955. Il devient ensuite *administrateur et directeur général* de la Société des asphaltes du Centre (de 1955 à 1961). En 1956, il fonde, d'une part, la société Sudasphalte et le Comptoir autonome des asphaltes, dont il reste P.-D.G., d'autre part, la Société d'exploitation des adhésifs et les Comptoirs du Sud, dont il devient gérant. Depuis 1969, il était également gérant de la Société européenne des asphaltes.]

Remerciements

— Mme Maurice Alexaline, son épouse,
Marie Alexaline, petite sœur de l'Assomption,
Mendel Metzger et Thérèse, née Alexaline, et Déborah, Michel Alexaline,
Philippe et Anne Alexaline, Olivier et Pierre,
Ses enfants et petits-enfants,
Et leur famille,
remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil, lors du décès de
M. Maurice ALEXALINE,
agrégé des sciences physiques,
professeur honoraire du lycée Michel-Montaigne.

Avis de messe

— A. Laugier, professeur agrégé au lycée Vauvenargues (Aix-en-Provence), porte à la connaissance de ses amis qu'une messe sera célébrée le samedi 4 juin, à 18 h. 30, en l'église du Puy-Sainte-Réparade pour le repos de l'âme de sa chère épouse,
Marie-Thérèse LAUGIER,
née Roullet,
décédée le 27 avril.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de
M. Adrien DANSETTE,
une fidèle pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu en union avec la messe célébrée le 1er juin en l'église de Fresnicourt (Pas-de-Calais).

Soutenances de thèses

— Jeudi 2 juin, à 14 heures, université de la Sorbonne nouvelle, salle Louis-Liard, M. Roland Goetschel : « Meir Ibn Gabbey ; contribution à l'étude de la mystique juive au XVIe siècle ».
— Jeudi 2 juin, à 14 heures, université de la Sorbonne nouvelle, salle Octave-Gréard, M. Georges Retord : « Etude radiocinématographique des articulations de l'Agni-Sanvi ».
— Samedi 4 juin, à 14 heures, université de la Sorbonne nouvelle, salle Louis-Liard, M. Jean-Paul Hulin : « La ville et les écrivains anglais (1770-1820) ».
— Samedi 4 juin, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre Guizot, M. François Rouy : « L'esthétique du Traité Moral d'après les œuvres d'Alain Chartier ».
— Samedi 4 juin, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre Quinet, M. Etienne Vaucheret : « Le fait de la guerre, témoignages et réflexions de Jean d'Auton à Monluc ».

Le temps d'en boire une... combien de bouteilles de SCHWEPPES Bitter Lemon êtes-vous capable de retourner ?

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

VENTES

S. 1. - Vénerie. Boutons d'équipage. Armes.
S. 4. - Tableaux anc. et modernes. Meubles d'époque.
S. 8 à 16 h. - Tapis d'Orient.
S. 10. - Art nouveau, déco.
S. 13. - Important ens. estampes françaises 19e début 20e.

EXPOSITIONS

S. 2. - Curiosités.
S. 12. - Extrême-Orient.

ÉQUIPEMENT

ENVIRONNEMENT

Les enquêtes d'utilité publique sont-elles conduites comme il le faudrait ?

Rhin-Rhône sous son meilleur profil...

Ne tournons pas autour des mots. Une sorte de scandale est en train de naître en France sur la manière dont sont conduites les enquêtes *d'utilité publique. Pour* le canal à grand gabarit Rhin-Rhône, qui doit traverser l'Alsace et la Franche-Comté sur 229 kilomètres, la consultation a eu lieu du 15 novembre 1976 au 14 janvier 1977. Cette fois c'est le dossier soumis à l'appréciation des habitants des cent quarante-cinq communes touchées qui suscite de graves critiques.

En premier lieu, le profil en long du futur canal ne figurait pas dans les documents déposés dans les mairies du Haut-Rhin. L'absence de cette pièce rendait illusoire l'enquête dite hydraulique qui devait permettre aux riverains d'évaluer les modifications apportées par le nouvel ouvrage au régime des eaux de leur commune.

En revanche, le dossier contenait un cahier à couverture verte de 56 pages accompagné d'une carte. Le tout était intitulé « Etudes d'environnement ». Il s'agissait d'une de ces études d'impact sur l'environnement que la loi sur la protection de la nature, votée à l'unanimité par le Parlement en juillet 1976, a rendu obligatoire pour tous les grands aménagements. Le décret définissant précisément ce que devraient être ces études d'impact est toujours en souffrance dans les services du ministère de l'environnement. Pour le canal Rhin-Rhône l'étude d'impact n'était donc pas obligatoire *stricto sensu*. Cependant le ministère de l'équipement, soucieux d'éviter bien des reproches ultérieurs, avait cru bon d'en joindre une à son projet. S'appuyant sur une série d'études qui auraient coûté en 4 et 5 millions de francs, un fonctionnaire de la direction des voies navigables a rédigé le « cahier vert ». Celui-ci concluait, en gros, que le canal à grand gabarit n'aurait pas d'effet vraiment défavorable sur l'écologie des régions traversées et que, s'il y avait des difficultés, elles seraient résolues chemin faisant. (Voir *le monde* du 18 janvier 1977.)

Or, aujourd'hui, certains de ceux qui ont rassemblé et fourni les éléments de l'« étude d'environnement » expriment leur déception, voire leur mécontentement. Ainsi M. Diep Le Thuc, trente-neuf ans, ingénieur agronome au Centre d'étude technique de l'équipement (CETE) de Lille. En octobre *1975 la direction des* voies navigables commande au CETE (qui est une sorte de bureau d'étude régional à la disposition de l'équipement, des autres administrations et des collectivités locales) une étude d'environnement sur le futur canal à grand gabarit. Le CETE de Lille a déjà fait un travail similaire pour le canal de l'Aisne, et son éloignement de la Franche-Comté garantit son objectivité.

M. Le Thuc se met au travail. Délai imparti : neuf mois. Devis : 360 000 F. Limites : pas question de remettre en cause le choix du tracé général. Il s'agit surtout de recenser les problèmes et de faire des propositions pour minimiser les dégâts prévisibles. M. Le Thuc va sur place et se rend compte que le meilleur spécialiste des eaux en *Franche-Comté* est M. Jean Verneaux, professeur à Besançon. Il propose de l'associer aux études. Le ministère de l'équipement répond par la négative. Pourra-t-on au moins se concerter avec les associations locales, qu'elles soient de pêche ou de défense des sites ? Réponse négative.

Le CETE de Lille fait alors appel au laboratoire de cytogénétique et d'écologie de l'université de Lille — neuf chercheurs, soixante-quinze étudiants — dirigé par le professeur Robert Linder, un Alsacien de cinquante-six ans, spécialiste de génétique et de botanique. *Il s'adjoint* également une équipe d'archéologues pour recenser les sites menacés ; 40 000 F aux uns, 30 000 aux autres et six mois pour remettre leur rapport. M. Le Thuc, lui, se réserve plus particulièrement l'étude d'impact sur les paysages.

« Trop polémiques »

En avril 1976, des notes préliminaires partent à l'équipement. Elles sont assez critiques à l'égard du projet. On les juge à Paris « trop polémiques ». En août, les rapports définitifs issus des deux « sous-traitants » et du CETE sont au point. Le dossier assorti de nombreuses cartes mesure plus de 30 centimètres de haut. M. le Thuc y propose vingt modifications du tracé. La direction des voies navigables n'en retiendra finalement que deux. Les autres sont jugées « techniquement infaisables ou trop coûteuses ». En octobre de la même année, le CETE de Lille édite à cinq cents exemplaires une luxueuse brochure de soixante pages abon*damment* illustrée, *où il* fait la synthèse de ses observations et de ses suggestions. Ce document qui devait être joint au dossier d'enquête publique, restera dans les tiroirs du ministère. Explication de Paris : « *Nous avons renoncé à le diffuser pour ne pas accroître la confusion.* » *Seule* l'« étude d'environnement » rédigée par la direction des voies navigables sera portée à la connaissance du public. Commentaire de M. Le Thuc : « *Je ne comprends pas.* »

Le professeur Linder, l'écologiste de Lille, ne comprend pas non plus. Le rapport qu'il a remis en août 1976 comptait, avec ses annexes, deux cent vingt pages. Ses deux assistants et lui-même ont travaillé six mois, alors qu'une étude d'impact complète aurait exigé plusieurs années. Ils ont donc utilisé la thèse de M. Jean Verneaux, l'hydrobiologiste de Besançon, intitulée *Cours d'eau de Franche-Comté*. « *Un document de valeur européenne que son auteur a mis sept à huit ans à élaborer* » disent-ils. Or les écologistes *de Lille découvrent*, en mars 1977, deux mois après la clôture de l'enquête publique, que leurs travaux ont été résumés en quelques pages dans l'étude d'environnement de l'équipement. Personne ne les avait prévenus.

Les écologistes lillois avaient indiqué, *dans* leur rapport, que *la* canalisation du Doubs allongerait de trois à cinq fois les tronçons actuellement pollués et que dans les biefs séparés par des barrages on pouvait prévoir des poussées de pollution. Document de l'équipement : « *La voie navigable n'est pas en elle-même un facteur de pollution... L'augmentation de la surface du plan d'eau et les barrages sont des facteurs favorables.* » Il est vrai que le ministère de l'équipement a fait faire par l'E.D.F. une contre-étude dont elle a retenu les conclusions favorables au projet.

Autre exemple. Le professeur Linder avait indiqué que la canalisation du Doubs se traduirait, sur 80 kilomètres, par la disparition d'une demi-douzaine d'espèces de poissons. Les remous provoqués par le passage des barges empêcheraient la reconstitution des frayères. Conclusion des écologistes : « *C'est une spoliation régionalement grave, qui touche aux loisirs de cinq cent mille habitants.* »

L'étude de l'équipement concluait en sens contraire, affirmant même : « *L'effet du batillage* (remous provoqués par les bateaux) *ne créera pas un risque nouveau pour le maintien des frayères.* »

Quant aux paysages, le rapport des écologistes lillois notait que dans la vallée du Doubs on assisterait à leur « *dénaturation profonde* ». Même en effectuant d'importantes plantations, il faudrait plusieurs dizaines d'années pour retrouver un paysage d'une « *qualité très altérée* ». Pourtant, le document mis à l'enquête publique affirmait : « *Les paysages engendrés par la canalisation ne seront pas fondamentalement différents des paysages actuels.* »

Le ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire peut répondre en disant qu'ayant consulté divers « experts » il n'était nullement tenu par les seules conclusions du laboratoire de Lille. En outre, l'étude d'environnement n'étant pas encore obligatoire, l'administration, en la faisant, a fait preuve de bonne volonté. Les opposants au canal l'entendront-ils de cette oreille ? Selon une jurisprudence constante du Conseil d'État, même lorsque l'administration a engagé une procédure facultative, elle doit la mener « avec loyauté et régularité ». Il faut s'attendre à ce que l'enquête d'utilité publique du canal Rhin-Rhône soit attaquée par les associations de défense qui disposent à présent de solides arguments.

A travers cette affaire, c'est toute la procédure nouvelle des études d'impact qui est en cause. Elle en souligne les nombreuses embûches. A qui doit-on la confier ? Jusqu'où peut-elle aller ? Comment choisir entre des avis opposés ? Publiera-t-on tous les documents ? Présentera-t-elle des Y aura-t-il un débat public à la variantes sérieusement étudiées ? manière des « hearings » américains ?

MARC AMBROISE-RENDU.

A PROPOS DE...

DES PLIS MAL AFFRANCHIS

Les P.T.T. à leur service...

Les P.T.T. sont bons enfants. Certains savent les utiliser pour leur plus grand intérêt, comme le montrent les deux exemples ci-dessous :

Premier scénario : le facteur se présente à votre domicile avec un pli « insuffisamment affranchi ». Il vous tend une lourde enveloppe portant adresse manuscrite et le timbre vert du courrier « non urgent » à 80 centimes. Sans méfiance, vous payez sur-le-champ le timbre-taxe réclamé par le préposé, croyant réparer la négligence d'un correspondant de bonne foi. Déception lorsque vous décachetez l'enveloppe : c'est un traiteur attentionné qui vous propose « quelques idées de buffet pour vos réceptions ». Le menu est riche et la note doit être salée, mais le traiteur ne semble pas avoir les moyens d'assumer en totalité les frais d'expédition de son courrier.

Deuxième scénario : le préposé des P.T.T. se présente avec un pli non affranchi. Il faut payer 1,80 F pour en prendre connaissance. Une fois encore, il s'agit d'un traquenard : après avoir consulté la publication des bans de mariage, un photographe se propose d'immortaliser la cérémonie, le banquet et tous les moments forts d'une « journée inoubliable ». Renseignements et consultation sur demande.

Cette fois, plus aucun doute : on a affaire à une pratique courante, qui consiste à faire payer au client l'acheminement du courrier publicitaire.

Les P.T.T. se déclarent impuissants devant cet abus de confiance. L'institution du timbre a transféré, en 1848, du destinataire à l'expéditeur la charge de l'affranchissement. Toutefois, la poste est obligée d'acheminer une lettre non affranchie quel que soit son contenu. Le genre d'« escroquerie » que nous venons de signaler présente pour celui qui la comme: un double avantage : elle permet de réaliser de substantielles économies sur le budget publicitaire ; surtout, elle augmente considérablement l'impact du « message » en le faisant parvenir par porteur spécial, en l'occurence le facteur. Le pli recommandé gratuit, en quelque sorte.

UN PETIT « OUI » DE LA LOIRE AU BARRAGE DE VILLEREST

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Le conseil général de la Loire, qui, depuis 1974, avait refusé par quatre fois d'entrer à l'institution (Entente) interdépartementale pour la protection des vals de Loire contre les inondations, vient de décider d'adhérer à cet organisme, maître d'ouvrage du barrage Villerest. Il s'agit là du « *oui* » *de la lassitude* », selon un conseiller. D'autant plus que la déclaration d'utilité publique des travaux de construction, par décret du *18 avril 1977, a été prise*, ainsi que l'a souligné le sénateur (Union centriste) Paul Pillet, conseiller général de Roanne-Nord, « *en négligeant la totalité des observations qui avaient été formulées par les collectivités et par les particuliers* ».

« *Nous avons la démonstration*, a ajouté M. Pillet, *que les avis émis dans le cadre d'une enquête préalable n'influent absolument pas sur la décision. L'attitude du département de la Loire n'a pas varié. Nous devons tâcher d'obtenir que le barrage, nécessité nationale, soit le moins dommageable possible pour les populations du département. (...) Nous ne voulons pas supporter seuls la totalité des inconvénients qui résulteront de la régularisation du cours d'eau au niveau d'étiage nécessaire au fonctionnement des futures centrales nucléaires.* »

Finalement, la majorité s'est rangée à l'argument du préfet, M. Jean Terrade : « *Pour défendre les intérêts du département dans cette affaire, il est indispensable que l'assemblée participe à l'Entente.* » Pour M. Lucien Neuwirth (R.P.R.), « *il vaut mieux être dedans, afin de pouvoir éventuellement partir avec éclat* ». « *C'est à l'intérieur et à travers cette institution*, a-t-il dit, *qu'il faut que les représentants du conseil général aillent se battre.* »

TRANSPORTS

● *Chauffeurs routiers : pour la vérité des salaires.* — Les fédérations nationales des chauffeurs routiers et la Confédération nationale des salariés en France, réunies en congrès du 27 au 30 mai, à Bègues, près de Gannat (Allier), se sont notamment prononcées pour « *une politique de vérité* » en matière de charges sociales. Elles estiment qu'il importe de sauvegarder la sécurité sociale « *en instaurant une politique de vérité par la remise au salarié d'une feuille de paie faisant apparaître la totalité des charges sociales et la valeur réelle de son salaire* ».

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Rhône-Alpes

Un hôtel et une tour de bureaux sont inaugurés dans le nouveau quartier d'affaires de Lyon

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, inaugure, ce mardi 31 mai, la tour du Crédit lyonnais dans le nouveau quartier de la Part-*Dieu*.

Cette tour ronde (142 mètres de haut, 44 mètres de diamètre, quarante-deux étages, 75 000 mètres carrés de plancher) est due à l'architecte américain Araldo Cossutta (les dix derniers étages de la tour doivent abriter un hôtel Frantel, aménagé autour d'un vaste patio éclairé par un dôme de verre. Le reste de l'im*meuble est destiné à des bureaux. Mais ceux-ci* trouveront difficilement preneur, étant donné l'état du marché *lyonnais qui dispose* de nombreux bureaux vides représentant un stock de quatre ans.

Quatre ans de stocks

De notre correspondant régional

Lyon. — Il y a trop de bureaux à Lyon : la synthèse sur « *l'évolution du marché des bureaux neufs au cours de l'année 1976* », publiée par l'Association pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY) (1), traduit un très grand pessimisme. La situation y est qualifiée de « *préoccupante* » et les chiffres d'« *inquiétants* ».

Au 1er janvier 1977, en effet, la surface de bureaux construits, prêts à la livraison, s'élevait à 53 000 mètres carrés. Les programmes actuellement en chantier en représentent 87 000, dont une grande partie livrables dès 1977. Ce stock de 140 000 mètres carrés correspond, si la demande se maintient au niveau de la commercialisation de 1976 — 30 000 mètres carrés seulement ont été vendus ou loués l'année dernière, soit 27 % de moins qu'en 1975 — à plus de quatre années de disponibilité. Quatre projets, déjà mis en commercialisation, représentent 34 000 mètres carrés.

L'ADERLY lance donc un avertissement aux promoteurs-constructeurs en souhaitant « *le freinage de certains projets qui pourraient trop concurrencer des opérations existantes ou très engagées* ». Si l'ADERLY convient qu'une diversité de produits proposés est justifiée pour tenter de satisfaire la clientèle, elle estime, en revanche, qu'une « *auto-régulation du marché* » doit intervenir « *sous peine d'aboutir à des échecs qui, au-delà des problèmes particuliers, fourniraient une image désastreuse de Lyon* ».

Comment en est-on arrivé là ? La crise économique, en réduisant très sensiblement les investissements, est sans doute responsable pour une large part de la mévente. Mais d'autres causes peuvent être avancées. En premier, la surestimation des besoins à venir. Le premier immeuble de bureaux construit à Lyon date seulement de 1968. Les premiers programmes se sont très bien vendus. Les investisseurs — publics ou privés — se sont jetés sur le marché sans faire d'analyse approfondie à moyen terme.

Pas de réelle décentralisation

La seconde raison tient, semble-t-il, à l'effet d'incitation du slogan « priorité au tertiaire », symbolisée par l'aménagement du « centre directionnel » de la Part-Dieu. On constate, par exemple, que 43 % des bureaux construits se trouvent situés dans ce quartier nouveau. Or ce pourcentage va croître encore en 1977 puisque deux importantes opérations seront livrées dans les prochains mois : *la tour du Crédit lyonnais*, qu'inaugurera le ministre de l'équipement, et l'immeuble de la Caisse d'épargne, qui représentent à eux seuls 40 000 mètres carrés, dont 34 000 situés dans la tour.

Troisième raison : l'absence de décentralisation réelle. Les sociétés — nouvelles ou en voie de développement — continuent d'installer leur siège à Paris ou dans la région parisienne. « *Lorsqu'une société investit dans 2 000 mètres carrés de bureaux à Paris, elle ne prend que 150 ou 200 mètres carrés à Lyon pour installer sa délégation régionale ou son antenne du Sud-Est* », constate le directeur adjoint du groupement d'intérêt économique Bérard-Bourdais. Ce rapport de 1 à 10, voire de 1 à 15, est fréquent.

Dernier facteur important : le coût financier. Si les prix de revient du mètre carré loué, 300 à 350 F pour un immeuble comme le Britannia (où 23 000 mètres carrés sur 54 000 construits sont toujours disponibles plusieurs années après le début de la commercialisation) et 350 à 500 F pour la tour du Crédit lyonnais, apparaissent très compétitifs par rapport à ceux pratiqués à Paris, ils ne le sont plus pour beaucoup de chefs d'entreprise lyonnais. « *Ceux-ci souhaitent généralement*, explique M. Girerd, *payer entre 200 et 260 F le mètre carré, et avoir des charges ne dépassant pas 50 F, alors que celles-ci sont actuellement de l'ordre de 100 F et plus.* » C'est la raison du succès que connaissent, par exemple, deux immeubles de bureaux, Les Vikings, situés dans le quartier rénové du Tonkin à Villeurbanne : sur les 10 000 mètres carrés construits, 7 000 ont été loués en moins de deux ans, à raison de 240 F le mètre carré hors taxes et 55 F de charges.

Des soldes ?

Beaucoup de clients semblent d'ailleurs faire traîner leur décision, espérant peut-être que, comme les chausseurs ou les confectionneurs, les constructeurs solderont bientôt leurs bureaux. En fait, les promoteurs ont déjà dû rabattre leurs prétentions. Les prix, sensiblement au même niveau depuis deux ou trois ans, ont baissé en francs constants. Certes, ce manque à gagner est supportable par les grands groupes financiers qui se sont lancés dans ces opérations. Il a conduit cependant à des comportements nouveaux.

D'abord, le nombre des programmes « en blanc » est en forte diminution ; ensuite, les sociétés de commercialisation sont pratiquement obligées de trouver les utilisateurs de bureaux avant de *solliciter les investisseurs*, toujours disposés, eux, à prendre le relais, surtout lorsque l'image de marque du client est bonne ; enfin, les programmes deviennent plus modestes : au lieu de s'embarrasser de surfaces trop importantes dont la mévente donne l'*impression que le produit* n'est pas de qualité ou s'est déjà déprécié, les promoteurs préfèrent construire tranche par tranche.

BERNARD ÉLIE.

(1) L'ADERLY a été fondée par la communauté urbaine de Lyon, la chambre de commerce et d'industrie de Lyon et le Groupement interprofessionnel lyonnais.

● *L'hydraulique et le nucléaire.* — Dans l'article « L'énergie hydraulique en renfort du nucléaire » (*le Monde* daté 24-25 mai 1977), c'est la C.F.D.T. et non la C.F.T.C. qui a mené, avec la C.G.T. notamment, la lutte syndicale pour le maintien d'un programme hydraulique.

D'autre part, il fallait lire que la rigidité dans la production de l'électricité d'origine nucléaire s'adapte « très mal » aux variations de la consommation.

Nord-Pas-de-Calais

UN CODE DE BONNE CONDUITE EST ÉTABLI ENTRE LES DOCKERS ET LES EMPLOYEURS DE DUNKERQUE

(De notre correspondant.)

Dunkerque. — La société Usinor a décidé de ne pas faire effectuer par l'entreprise de manutention Somabami (qu'elle contrôle) les opérations sur le *nouveau quai aux aciers de Dunkerque*. On se souvient que le régime de travail sur ce quai avait provoqué la récente grève de cinquante-cinq jours des dockers. A la place de la Somabami, c'est un nouveau groupement de manutentionnaires du port commercial traditionnel qui se chargera des travaux sur le quai.

Les intérêts sidérurgiques, donc ceux d'Usinor, n'interviennent que pour 20 % dans ce groupement d'intérêt économique. Certes les structures de la société de *gestion* commerciale du *quai* (Soterac), dans laquelle les intérêts sidérurgiques interviennent pour 60 %, demeurent inchangées. Mais Usinor devient minoritaire pour la manutention des fers et aciers à exporter.

Autre fait important à Dunkerque : la création d'une structure permanente de concertation entre les dockers et les employeurs du port traditionnel « *afin que soit assurée à la clientèle une sécurité commerciale constante* ». Les employeurs estiment avoir obtenu l'équivalent d'un « préavis de grève ». Pour le syndicat des dockers, en revanche, il s'agit de l'engagement de ne pas cesser le travail durant les opérations sur les navires. M. B.

Alsace

L'ADIRA EST DISSOUTE

L'Association de développement et d'industrialisation de la région Alsace (ADIRA), créée en 1968 par les conseils généraux des deux départements alsaciens, a été dissoute à Strasbourg.

Cette dissolution a été décidée au cours d'une assemblée extraordinaire réunissant les partenaires du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Ceux-ci ont refusé de continuer à verser une subvention annuelle d'un montant de 600 000 francs, estimant que l'ADIRA était « *inefficace* ». Ils ont donné la préférence à leur organisme départemental, le CAHR (Comité d'expansion pour le Haut-Rhin).

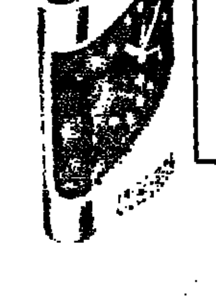
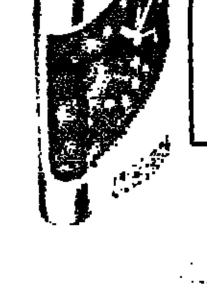
La subvention du Bas-Rhin à l'ADIRA s'élevait à 1 300 000 F. Elle devrait être normalement transférée à un nouveau comité en gestation, qui portera le nom d'« Association de développement du Bas-Rhin-ADIRA ». Un bureau provisoire comprendra notamment MM. André Bord, président du conseil du Bas-Rhin, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Théo Braun, président du Crédit mutuel, et René Uhrich, directeur de l'ancienne ADIRA.

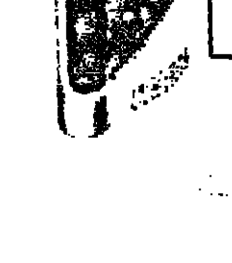
Ile-de-France

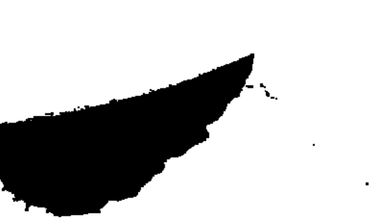
● *Grève de la faim de trois chauffeurs de taxi.* — Trois chauffeurs de taxi, MM. Gérard Rehel, Jacques Sandret et Henri Walbert observent une grève de la faim depuis le 22 mai, dans les locaux du CID-UNATI dans le 12e arrondissement.

Ils entendent ainsi protester contre une sanction administrative qui frappe l'un d'eux, M. Rehel, qui s'est vu retirer son certificat de capacité, pour une durée de six mois, par les services préfectoraux.








5 JUIN

LA FÊTE DES MÈRES

AU PLUS JUSTE

Dites-le en verre moulé...

● **Jusqu'à 15 F**

A la boutique *Séraphin*, une mini-poule avec couvercle, en verre décoré en relief, pouvant servir de salière (3,50 F) et un tout petit pot à lait en faïence blanche, 5 F. Un briquet chinois, décoré de fleurs (5 F, *Boutique du hasard*). Pour le voyage, une brosse à dents dont le manche sert d'étui, en vert, bleu, rouge, jaune ou marron (5 F, *Axis*). Pour ranger épingles, pilules ou timbres, une petite boîte en métal rouge et en forme de cœur (6 F, *La Porte ouverte*).

A la boutique *Blanc et Noir*, une bouteille copie d'ancien en verre moulé à dessins en relief (10 F) et un coquetier en céramique blanche ou noire (10 F) dans lequel on peut poser une bougie-œuf, blanche ou verte (4 F). A *la Maison du week-end*, un petit sachet de dentelle est rempli d'un « pot-pourri » odorant, parfumé à la cannelle et à l'écorce d'orange (12 F). Chez *Axis*, un coquetier en terre a la forme d'un petit pot de fleurs, 12 F.

● **De 15 à 25 F**

En verre satiné, un calendrier avec un motif floral (15 F) et un bougeoir-fleur, 18 F (*Maison du week-end*). Une petite bourse en tissu imprimé, pour emporter un dépannage-couture au bureau ou en voyage (20 F) et une tasse à café en grès blanc, 22 F (*les Bonheurs de Sophie*). Une boîte en métal, en forme de maison rose, pour ranger le thé (22 F, *Blanc et Noir*). Chez *Séraphin*, un gant de four en tissu blanc brodé de rouge (23 F) et un huilier-vinaigrier en porcelaine blanche, 25 F.

Un bol en céramique blanche, bordé de bleu, est décoré de fleurs des champs (25 F, *La Porte ouverte*). Un vase corolle en acier, pour recevoir une fleur (25 F, *Axis*). Un petit ventilateur dont les pales représentent des pétales (25 F, *Boutique du hasard*). Une boîte en forme de cœur, recouverte de velours, renferme un mètre de couturière (25 F) et un tout petit pot de fleurs, en faïence mouchetée, est décoré d'un motif floral, 25 F avec sa soucoupe (*Kaprika*).

● ***De 25 à 40 F***

Un coussinet en tissu vert vif, recouvert de dentelle, sert de pique-épingles (26 F) et un plat mexicain, rond, en métal blanc avec bordure martelée, 27 F (*Les bonheurs de Sophie*). Un panier range-couverts, en osier tressé (32 F) et un carafon en verre opaline, à côtes, 32 F (*Munier*). Pour encadrer une photo ou un dessin, un cadre ovale à l'ancienne, en bois noir, 32 F en 13 cm ou 38 F en 18 cm (*Maison du week-end*).

Un porte-savon en faïence : c'est une feuille de nénuphar sur laquelle est posée une grenouille (35 F, *Boutique du hasard*). Un *torchon, en toile bise, est décoré* de grands pots de confiture peints à la main (36 F, *La Porte ouverte*). Un petit coussin carré, bourré de kapok, est recouvert sur ses deux faces d'un tissu blanc imprimé de fleurs d'herbier (38 F, *Séraphin*). Venu de Suède, *un petit vase carré, en verre* transparent, enchâsse un cœur dans l'une de ses parois (38 F, (*Blanc et Noir*).

J. A.

● Séraphin, 173, rue de Grenelle, 75007 Paris. Boutique du hasard, 26, rue Mazarine, 75006 Paris. Axis, 18, rue *Guénégaud*, 75006 Paris. La porte ouverte, 201, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. Blanc et Noir, 17, rue Dupin, 75006 Paris. Maison du week-end, 26, rue Vavin, 75006 Paris. Les bonheurs de Sophie, 58, rue de Bourgogne, 75007 Paris. Kaprika, 17, av. Bugeaud, 75116 Paris et à Deauville. Munier, 87, av. Niel, 75017 Paris.

...ou avec des glaçons secs

● **De 5 à 50 F**

Stella Cartes, un nouveau concurrent français du géant américain Hallmark, édite de charmantes étiquettes autocollantes pour envelopper les cadeaux, assorties aux papiers et aux rubans : 2 F la planche de dix, 4,20 le rouleau. Au Bon Marché et dans les grandes surfaces.

Les pièces de monnaie sont désormais indispensables aux automobilistes. *La Housse Pereire* propose une série de porte-monnaie à partir de 5 F (197, boulevard Pereire, 75017 Paris).

Un petit cabas synthétique marine est doté de sangles et d'attaches qui, une fois fermé, le transforment en sac à dos avec *poche extérieure* à glissière. 32,50 F aux *3 Suisses* (59076 Roubaix Cedex 2).

Des coupelles de céramique en forme de roses, de marguerites, de jonquilles ou de houx feront de charmants porte-savon (10 F), à *La Gadgetière*. Toujours à tête de fleur, des accroche-torchon magnétiques se fixent sur le côté de l'évier (20 F les quatre). Les glaçons secs se conservent indéfiniment dans le conservateur du réfrigérateur. Les derniers sortis représentent des sirènes, des éléphants roses (25 F les dix) ou des fruits à accrocher au bord du verre. Des torches de jardin, a piquer en terre, résistent au vent et ne fument pas (10 F), tandis que des œufs, vifs et brillants, sont entourés de petites fleurs séchées et de rubans (15 F pièce). 1, rue Georges-Bizet, 75116 Paris.

Franck et Fils a choisi des thèmes à fleurs pour des colliers tour de cou (de 16 F à 30 F), des peignes et des barrettes (18 F et 24,50 F), 80, rue de Passy. *Les Jardins d'Orient* montent en colliers et en sautoirs des coquil*lages peints en rose vif, violet ou* jaune, ainsi que des graines multicolores (15 F), 11, rue du Dragon et 21, rue de Miromesnil.

Des colliers à faire soi-même sont présentés en kit par *Chenard Alexandre* : fil de nylon, fermoir et perles de couleur, pièces de métal doré ou argenté, rondelles et olives en bois (50 F environ), au stand de la marque, aux Galeries Lafayette.

Des fume-cigarette sophistiqués chez *Lemaire* sont vendus à partir de 20 F et les pendentifs en étuis à briquet jetable à 58 F, 59, avenue Victor-Hugo.

NATHALIE MONT-SERVAN.

L'HISTOIRE DU « DÉFRISEUR » QUI « REPASSE »

La coiffure sans le secours du salon

L'AIR pollué des villes ternit et encrasse si vite les cheveux que les shampooings deviennent plus fréquents. Pour sécher rapidement la chevelure et lui redonner forme, il existe une grande variété d'appareils électriques.

Le *sèche-cheveux classique* a la forme d'un pistolet ; l'air chaud est projeté par le canon de la turbine et un embout peut s'y adapter pour cencentrer l'air et accélérer le séchage des mèches. Pour être efficace, un sèche-cheveux doit avoir une puissance d'au moins 700 watts et être doté de plusieurs allures de chauffe. Pendant les deux premiers tiers du temps de séchage l'appareil peut fonctionner à pleine puissance : au cours du dernier tiers, la sensibilité du cuir chevelu ne supporte qu'une allure douce. La gamme des prix s'étire de 80 à 245 F, selon les puissances et la régulation de la chaleur (A. E. G., Babyliss, Braun, Calor, Krups).

Le *sèche-cheveux coiffant*, plus récent et perfectionné, est de forme droite, la sortie d'air étant dans le prolongement du manche. Les puissances varient de 500 à 750 watts, avec généralement deux allures de chauffe. On peut adapter à cet appa*reil des accessoires (peigne* et brosse) qui permettent de se coiffer tout en séchant. Pour un prix allant de 150 à 165 F environ, il existe divers appareils dotés d'une buse, d'un peigne et d'une brosse ronde ou demi-ronde (Calor, Rowenta, Sunbeam). Deux appareils, d'une puissance de 800 watts, comportent en outre une brosse ronde indépendante (Krups et Philips).

Le *combiné-coiffure* est le plus complet des sèche-cheveux. Sur un appareil de 400 à 550 watts se fixent divers accessoires pour le brushing (peigne et brosse) et aussi un embout spécial faisant office de fer à friser, pour enrouler et sécher de longues mèches. Ces appareils coûtent entre 175 et 200 F selon le nombre des adaptations, qui varient de trois à six (Babyliss, Braun, Philips, Sunbeam).

Pratique pour le voyage, la *brosse ronde soufflante* est un appareil léger qui permet le séchage et la remise en forme d'une coiffure courte. D'une puissance de 550 watts, ce petit sèche-cheveux comporte aussi l'adaptation, *sur l'embout d'air chaud*, d'un peigne pour démêler les cheveux mouillés (145 F environ, Braun et Rowenta).

Si le « brushing » plaît aux jeunes et convient aux coiffures lisses, d'autres appareils à utiliser chez soi permettent une mise en plis sur *rouleaux ou un bouclage*.

Les casques souples chauffants sont plus pratiques car moins encombrants que les casques rigides. Ils ne conviennent cependant qu'à des cheveux mi-longs, la grosseur et le nombre des rouleaux étant limités par la taille du casque souple qui s'adapte directement sur la tête, comme un bonnet. Un casque gonflable, avec élément séchant situé au sommet, est d'une puissance de 350 watts (Babyliss, 155 F). Un autre casque souple est doté d'un séchoir de 400 watts, porté devant en sautoir (Krups, 169 F).

Pour renforcer une mise en plis ou remettre quelques mèches en place, les fers à friser électriques se perfectionnent. Les plus récents vaporisent de l'eau sur la mèche enroulée, assurant ainsi un bouclage sans cassure. Ils s'adaptent désormais automatiquement à tous les voltages (ce qui est pratique en voyage) et ont un système rotatif qui évite au fil de s'enrouler autour du manche pendant le bouclage. Ces fers à vapeur coûtent 100 F environ (Calor, Krups, Philips). Un modèle sans fil se pose verticalement sur un socle chauffant (Babyliss, 145 F). Ce fabricant vient de sortir un « défrisseur » à vapeur qui « repasse » les mèches frisées entre deux plaques chauffantes (150 F). Ce lissage des cheveux dure à peu près le même temps qu'une mise en plis.

J. A.

LA MAIN A LA PATE

« C'est quoi le dessert ? »

L'ODEUR appétissante d'un gâteau sortant du four met en joie toute la maisonnée, car il n'y a pas que les enfants pour apprécier les bons desserts. Une maman qui sait faire la pâtisserie appréciera un cadeau qui augmentera la série de ses ustensiles.

Les moules à gâteaux ont des noms et des formes qui correspondent à des usages précis. Le moule à tarte sert aussi à faire une quiche ou une *pizza*. Dans le moule « à manqué », rond et à bords mi-hauts et lisses, on fait une tarte tatin, un biscuit de Savoie, un gâteau breton ou une tourte. Le moule rectangulaire, dit « à cake », convient aussi au gâteau marbré et au pain d'épice. *A côtes et à bords hauts : brioche*, bavaroise ou gâteau de riz. En couronne : savarin, baba ou gâteau de semoule. Dans le moule à charlotte cuira également le pudding. Tous ces moules peuvent aussi être jolis, donc plus agréables à utiliser.

Téfal propose une gamme de moules en aluminium de couleur vive, jaune-orangé, avec un revêtement intérieur anti-adhésif, qui facilite le démoulage et le nettoyage. Il existe vingt et un modèles de moules, pour toutes les sortes de gâteaux, à des prix allant de 21 F à 48 F. Tout nouveau dans cette série colorée : le moule à Kougiof (délicieuse brioche alsacienne aux raisins) d'un diamètre de 22 centimètres (35 F).

Les moules transparents sont *attrayants et pratiques* : on peut suivre la coloration de la pâte et la cuisson des gâteaux par le hublot du four. La pâtisserie peut être servie et coupée, sur la table, dans son moule. Pyrex a sorti, l'an dernier, une série en verre culinaire transparent qui comprend *une douzaine de moules* classiques. Il s'y ajoute un verre gradué à bec verseur et un rouleau à pâtisserie qui permet, par un simple réglage, de faire des pâtes de diverses épaisseurs. Les prix s'échelonnent de 8 F à 18 F. Toujours en verre culinaire, mais *de ton fumé, il existe un moule* à tarte de 27 centimètres de diamètre et des petits moules à tartelette de 11 centimètres de diamètre, vendus par six, 15,50 F environ (« Gourmet », Arcopal).

Pas de bonne pâtisserie sans balance pour peser les ingré*dients. Terraillon vient* de sortir une balance d'une portée de 4 kilos, pratique pour faire des entremets et gâteaux, car elle est graduée par 20 grammes. Elle est équipée d'une cuvette de pesée et d'un bol à bords hauts dans lequel on peut peser, puis réaliser une *préparation*. Elle coûte 100 F environ. Cette balance, et tous les moules cités, sont en vente dans les drogueries, boutiques d'articles de ménage et grands magasins.

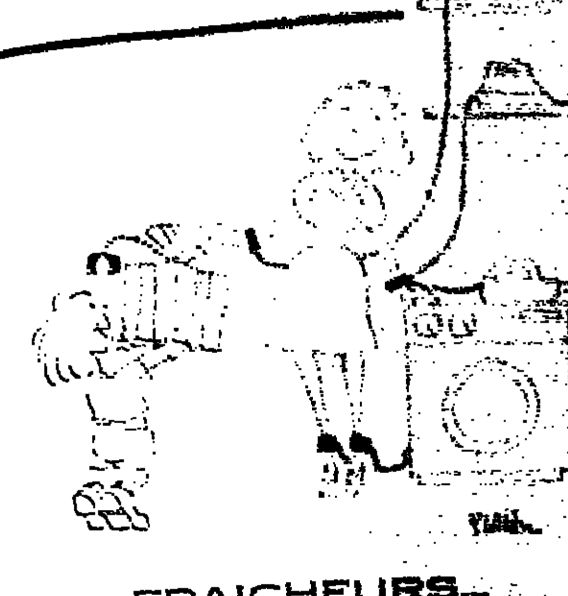
Il existe aussi, depuis quelques années, des boutiques spécialisées en ustensiles de cuisine. A « Culinarion », on trouve, entre autres, des moules en fer-blanc qui facilitent le démoulage : tourtière à fond mobile, moule à cake ouvrant (à partir de 14 F), moules à trois fonds. Toujours en fer-blanc : des moules individuels à brioche, des barquettes et tartelettes. *Pour réaliser des « petits* fours » de réception, cinquante mini-moules de formes diverses sont contenus dans une grande boîte en métal, 39,50 F. Pour décorer un gâteau de fête, une seringue en fer-blanc permet de réaliser toutes les arabesques de *crème qui signent un chef-d'œuvre*.

« Kitchen Bazaar » est égale*ment spécialisée* dans les auxiliaires de cuisine et possède un rayon dévolu à la pâtisserie. Pour les préparations, un grand bol à mixer en verre, avec anse, a ses *flancs gradués, 21 F. Pour étaler* la pâte à tarte, les planches à pâtisserie sont rondes, à manche, et existent en deux diamètres de bonne taille (52 et 64 F).

En plus de tous les moules traditionnels, on trouve à « Kitchen Bazaar » des formats sortant du commun : un *moule* à tarte de 36 centimètres de diamètre, un moule à cake géant, une grande plaque rectangulaire pour réaliser un long gâteau roulé et fourré de confiture et un moule spécial — pour réussir le « diplomate » — avec cheminée et couvercle. Pour régaler et amuser les enfants, des petits moules individuels ont des formes d'animaux et des découpoirs à l'emporte-pièce représentent les contours d'un ours, d'un clown, d'un chat et d'une souris. Sur les rayons de la bibliothèque de la boutique, les livres de pâtisserie sont nombreux. Parmi quelques titres : *Gâteaux et desserts faciles à réaliser* ; *Bons Desserts d'autrefois* et *les Desserts antillais*. De quoi donner l'envie de mettre la main à la pâte.

J. A.

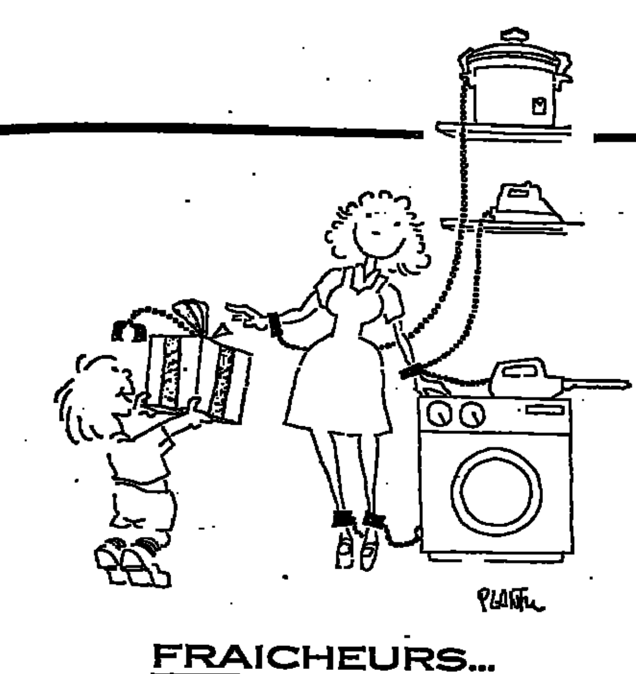
★ Culinarion : 9, rue des Mathurins à Paris ; 29, quai Saint-Antoine à Lyon ; 4, rue des Otages à Chantilly. Kitchen Bazaar, 11, rue d'Alençon, 75015 Paris.



FRAICHEURS...

Tout châles dehors

Les nou...



FRAICHEURS...

Tout châles dehors

DEPUIS quelques saisons, à l'initiative d'*Yves Saint-Laurent*, le grand châle devient l'accessoire-vêtement qui apporte une note nouvelle et personnelle aux tenues de jour ou de soir et en toutes saisons. Ceux de l'été 77 sont en linon de coton, à dessins de fleurs ou de perses, disposés en semis ou à l'intérieur d'un large bord. Comme les cachemires brodés des corbeilles de mariage d'autrefois, ils sont assez fins pour passer au travers d'une alliance et peuvent donc aussi facilement se draper en turban qu'entourer les épaules ou s'enrouler en corselet autour de la taille. En carrés de 135 centimètres, ils sont vendus entre 360 et 720 francs, ces derniers en soie. 5, avenue Marceau, et dans les boutiques « Rive Gauche ».

Quels que soient les bouleversements de la mode, le carré *Hermès* garde toujours sa cote. A 210 francs, en twill de soie, 90 centimètres de côté, il est considéré par les spécialistes comme le meilleur rapport qualité-prix sur le marché international. Les nouveautés de l'année comprennent un « Tigre royal » centré, entouré de palmes, sur fond blanc, bord ciel, rose, rouge ou vert. Plusieurs thèmes de bateaux reprennent les profils d'antan, comme « Armada » suggérant des motifs de tapisserie, « Galère » ou « Proues ». Les amateurs d'équitation s'amuseront d'un jeu de l'oie blanc et rouge, aux cartes relevant les détails d'un manège. 24, Faubourg-Saint-Honoré et chez les dépositaires de la marque à travers la France.

Chanel, pour sa part, allège ses fonds de crêpe de Chine (240 F) ou de georgette (215 F) aux dessins fondus de tissage, de franges et de pampilles. En vente chez Marie-Laure, 64, rue François-1er, et Jean Temine, 123, Faubourg Saint-Honoré.

La collection importante de *Charles Jourdan* (de 39 F à 333 F selon les tailles et les matières) se nouent en bustier, en soutien-gorge ou en paréo pour la plage ; se drapent en turbans plats à petits formats, se nouent autour du cou ou du poignet. En vente dans les boutiques de chaussures de la marque à travers la France.

Le célèbre tartan de la doublure *Burberrys* se retrouve en carré de soie pour l'été (140 F), tandis que les tours de cou en coton sont en tons vifs unis (20 F). 8-10, boulevard Malesherbes.

Sonia Rykiel a choisi les tons doux qu'elle affectionne pour ses châles de coton bicolores aux dessins de tissage (69 F et 80 F), 4, rue de Grenelle. — N. M.-S.

DES COMPTES A LA CORRESPONDANCE

Le coin bureau avec la vie en rose

LE plaisir de faire sa correspondance, l'obligation de faire ses comptes ou un travail professionnel, peuvent être le prétexte à s'entourer d'objets utiles mais beaux, de formes ou de couleurs, ou simplement amusants à regarder. Selon les cas, ils agrémenteront un bureau ou le coin de travail installé chez soi.

Laurent Tisné, dans sa boutique Papier Plusc, sélectionne avec goût les coloris d'une papeterie de qualité. Il a réuni dans une grande pochette de papier vingt feuilles, vingt enveloppes et dix cartes, dans une harmonie de trois tons de gris, ou trois de brun, ou un mauve, un violet et un noir profond. Sur ce dernier, on utilise une encre blanche qui donne une écriture d'un bel effet (20 F la pochette). Et pour clore la missive, un cachet — marqué d'une lettre au graphisme moderne — s'imprime dans une cire vendue en boîte de douze bâtons de diverses couleurs, dont un or somptueux (120 F le cachet monté sur manche). Pour attacher des feuillets, les « trombones » ont ici des formes inédites — spirales, carrés et cœurs de diverses tailles — et se vendent au poids (10 ou 15 F les 100 grammes). A choisir dans une large palette de vingt-deux couleurs, de grands crayons plats valent 2 F pièce.

Le classement des papiers est une tâche inévitable dans une famille. Pour réunir quelques dossiers, nous avons trouvé au rayon « papeterie » du B.H.V. des boîtes-classeurs en fort carton de couleurs gaies (bleu, vert, jaune, orange ou rouge) qui peuvent prendre place sur les rayons de la bibliothèque (18,80 F la boîte mesurant 34×25×9,5 cm.). A ce même rayon, un casier portatif en plastique rigide beige, bleu ou rouge contient dix dossiers suspendus : il peut se poser par terre, comme un porte-revues (180 F).

Pour celles qui aiment les lignes contemporaines, Péquignot propose un long plumier en plastique blanc, rouge ou vert : il contient à gauche un cendrier, au centre une longue gouttière pour les stylos et crayons, et à droite deux petites cases pour les trombones (37 F). Dans cette boutique, il y a aussi une jolie corbeille à papier en altuglas « écaille » (130 F) avec un porte-revues assorti, 110 F. Pour éclairer le bureau, une lampe à double bras orientable est dotée d'un cône en tôle laquée blanc, noir ou de couleur vive; elle se fixe soit au mur, soit au bord du bureau, par une pince, 100 F. Une autre lampe, à calotte semi-sphérique blanche, est montée sur un pied circulaire qui sert de plumier, 139 F.

La mode « rétro » s'est infiltrée jusque dans le domaine de l'écriture. Letter box est une boutique qui indique, dès l'entrée, son inspiration britannique par une grosse boîte aux lettres cylindrique et rouge d'outre-Manche. Le papier à lettres et les carnets-répertoires sont illustrés de figurines d'enfants et d'animaux (le bloc-téléphone, 9 F). Les encres sont aussi anglaises, de toutes les couleurs — pastel ou foncées — et servent à remplir les stylos d'antan ou à écrire avec des plumes en métal doré vendues à la pièce. Recouvert d'un papier reliure bleu, rouge ou vert, un ensemble de bureau comprend une boîte à timbres, un pot à crayons et une mini-écritoire (100 F).

L'écritoire, c'est justement le nom d'une petite boutique installée face à l'église Saint-Merri, à deux pas de Beaubourg. On y trouve un grand choix d'objets surannés, pour écrire comme il y a cinquante ans ; porte-plumes en bois ou en os, stylos à levier, à piston ou à plume rentrante datant de la première moitié du siècle (de 40 à 200 F) et une collection d'encriers en cristal des années 30

A quelques mètres de là, Laurence Roque propose, dans la grande boutique où elle réunit des meubles anglais en pin et des objets pour la maison, des petites boîtes qui seront utiles sur un bureau. En bois peint de fleurettes et dotée de deux cases (65 F), en noix de coco, pour ranger des cartes de visite (85 F), ou en cuir noir avec un couvercle décoré de feuilles mortes, 147 F.

JANY AUJAME.

★ Papier Plus, 9, rue du Pont-Louis-Philippe, 75004 Paris. Péquignot, 23, av. du Maine, 75015 Paris. Letter box, 7, rue d'Assas, 75006 Paris. L'écritoire, 61, rue Saint-Martin, 75004 Paris. Laurence Roque, 69, rue Saint-Martin, 75004 Paris.

Les nouvelles eaux de toilette

EN parfumerie, les aérosols à gaz permettent une projection très fine en utilisant moins d'eau de toilette ou d'extrait qu'un vaporisateur. C'est du moins l'avis d'un spécialiste, Claude Franck, président de *Marcel Franck*,

C'est lui qui a reproduit pour *Lanvin* l'année dernière, la boule noire « Arpège », à poire frangée reprenant le modèle de 1927. Sa gamme de 1977 comprend différentes tailles dont la plupart sont actionnés par un bouchon-pompe. Les corps sont en porcelaine de Limoges (59 F, la petite taille) en verre plus ou moins travaillé, enfin en cristal uni ou taillé. Les modèles de voyage sont protégés par un étui de métal argenté ou doré, dans une housse en jean. Les tailles les plus vendues sont les petites et moyennes (de 60 F à 100 F) dans les grands magasins et chez les détaillants parfumeurs. Les uns et les autres assurent le service après vente en cas de casse du flacon et autres incidents.

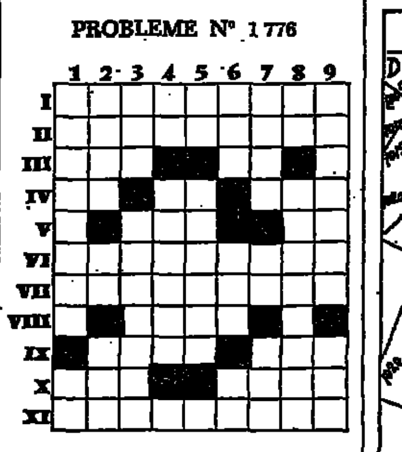
Parmi les nouveautés en parfumerie ce printemps, *Lancôme* lance « Arômes et Moi », cinq senteurs différentes à la fois, selon le genre et le tempérament de leurs clientes. Au programme : le rêve, le charme, l'étrange, la passion et la fougue.

Parmi les eaux de toilette, « Dior Dior » complète l'extrait, *Coryse Salomé* sort « Intrépide » et *Diparco* « Eau Jeune » en flacon givré à bouchon vert. *Dana* a choisi l'aérosol pour « Marmara » complété d'un savon. Les présentations de voyage comprennent « Eau Folle » de *Guy Laroche* en stylo aérosol et « Rive Gauche » d'*Yves Saint-Laurent* en gel ainsi qu'en pendentif parfum à frange noire. — N. M.-S.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1776



HORIZONTALEMENT

I. Un endroit où l'on risque de faire de mauvaises rencontres. — *II. Soigne un monde fou.* — III. Sigle ; Pronom. — IV. Grande nappe ; Ouvrez l'œil ! ; N'a qu'une très lointaine parenté avec ses filles. — V. Ne fut jamais à *court d'imagination ; Article* espagnol. — VI. Point libre. — VII. A toujours des chambres à la disposition de ses clients. — VIII. Possessif. — IX. La part du Lion, en l'une de ses aventures ; Inspire généralement des aveux mitigés. — X. Cela peut se réduire à un soupçon ; Mécontent. — XI. Connaît donc la musique.

VERTICALEMENT

1. Conséquence possible d'une mauvaise conduite ; Symbole. — 2. Accent grave ; *Possessif* ; Tourne parfois en grinçant. — 3. Se détend ; Hélé dans une gare. — 4. Terme musical ; Ne laissait point flotter. — 5. Préposition ; Endroits humides. — 6. Liaison précaire ; Ne se déboutonne pas (inversé) ; Succession de jours. — 7. Egrillarde ; Ont droit au respect ; Rassure une sentinelle. — 8. Note ; Témoignages du passé. — 9. Plus cachée ; Temps.

Solutinon du problème n° 1775

Horizontalement

I. Hilarité. — II. Aveu ; Ops. — III. Urnes ; Lot. — IV. TET ; Elue. — V. Asticots. — VI. Isis ; Ee. — VII. Névés ; Bus. — VIII. Erreurs. — IX. Sise ; Ussé. — X. Net. — XI. Repassée.

Verticalement

1. Hautaines. — 2. Ivresse ; Ire. — 3. Lénitives. — 4. Aüe ; Isèse. — 5. Sic ; SR ; NS. — 6. Os ; Eues. — 7. Tolet ; Buste. — 8. Epouseurs. — 9. Ste ; Essen.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 31 MAI 1977 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 1er JUIN DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 31 mai à 0 heure et le mercredi 1er juin à 24 heures :

L'anticyclone situé sur les îles Britanniques entretiendra un flux d'air frais, de secteur est, sur une grande partie de la France, mais nos régions de l'Ouest et du Midi demeureront sous l'influence des basses pressions d'Espagne.

Mercredi 1er juin, de la Vendée aux Pyrénées et au golfe du Lion, le temps sera nuageux et orageux, localement brumeux le matin des Landes au Bas-Languedoc. Des ondées souvent orageuses se produiront au cours de la journée.

Sur le reste du pays, le temps sera souvent ensoleillé, mais des nuages passagers pourront donner quelques faibles averses sur les régions de l'Est, tandis que des orages éclateront localement du sud des Alpes à la Corse.

Les vents, irréguliers de secteur est, se renforceront l'après-midi ; ils deviendront assez forts avec des rafales sur la basse vallée de la Loire, ainsi que sur les côtes de Bretagne et de Vendée.

En général, les températures seront légèrement inférieures aux normales saisonnières.

Mardi 31 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 021,4 millibars, soit 766,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 mai ; le second, le minimum de la nuit du 30 au 31) : Ajaccio, 23 et 11 degrés ; Biarritz, 18 et 13 ; Bordeaux, 24 et 14 ; Brest, 16 et 7 ; Caen, 14 et 6 ; Cherbourg, 12 et 8 ; Clermont-Ferrand, 23 et 10 ; Dijon, 23 et 8 ; Grenoble, 23 et 9 ; Lille, 14 et 7 ; Lyon, 25 et 10 ; Marseille, 22 et 12 ; Nancy, 17 et 4 ; Nantes, 20 et 8 ; Nice, 20 et 14 ; Paris-Le Bourget, 17 et 6 ; Pau, 24 et 11 ; Perpignan, 23 et 12 ; Rennes, 19 et 7 ; Strasbourg, 20 et 6 ; Tours, 19 et 6 ; Toulouse, 24 et 15.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 16 degrés ; Amsterdam, 15 et 3 ; Athènes, 25 et 18 ; Berlin, 13 et 3 ; Bonn, 15 et 3 ; Bruxelles, 14 et 7 ; îles Canaries, 23 et 18 ; Copenhague, 12 et 3 ; Genève, 22 et 8 ; Lisbonne, 19 et 12 ; Londres, 14 et 6 ; Madrid, 18 et 13 ; Moscou, 16 et 11 ; Nairobi, 24 (max.) ; Palma-de-Majorque, 23 et 11 ; Rome, 23 et 12 ; Stockholm, 9 et 0 ; Téhéran, 25 et 14.

Stages

● *Le Centre Documentation recherche* publie un calendrier de sessions d'été en France : théologie, exégèse, catéchèse, sciences humaines et foi, vie des groupes, communication et relations, *approches corporelles*, techniques d'expression, techniques audiovisuelles, pédagogie, vacances culturelles, adresses utiles, etc.

★ Renseignements : C.D.R., 106 bis, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. 222-07-48. 15 F l'exemplaire.

● *L'adresse du centre Albert-Le-Grand,* dont nous avons signalé dans *le Monde* du 19 mai quelques activités, est : B.P. 105, 69210 L'Arbresle. D'autre part, le thème de la session du 1er au 7 août est « Pratiques de la politique, pratiques de la foi », et non « Pratiques de la loi », comme nous l'avons écrit par erreur.

Visites et conférences

MERCREDI 1er JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h., 77, rue de Varenne, Mme Bachelier : « La voie royale de la sculpture : Rodin ».

15 h., façade, portail gauche, Mme Guillier : « Notre-Dame ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Magnani : « Hôtel de Sully ».

15 h., 70, rue de Vaugirard, Mme Saint-Girons : « Couvent et prison *révolutionnaire des Carmes* ».

15 h., métro Louvre, Mme Thibaut : « Le Louvre de Charles IX à Henri IV ».

15 h., 1 bis, place des Vosges, Mme Vermeersch : « Promenade dans le quartier du Marais ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « Les Halles. Le Marais. Le Centre Georges-Pompidou » (A travers Paris).

18 h. 30, orangerie des Tuileries : « Henry Moore ».

15 h. 15, Champs-Elysées, angle place Charles-de-Gaulle : « Grande salle à l'intérieur de l'Arc de triomphe » (Mme Barbier).

15 h., Grand Palais : « L'Islam » (Mme Angot).

CONFERENCES. — 19 h. et 21 h., Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, Haïm Vidal Sephira : « Migrations judéo-espagnoles vers Oran ».

10 h. 30, Domus Medica, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. La schizophrénie.

14 h. 30, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli : « Sources de l'art contemporain en pays germaniques » (Pour les jeunes).

18 h. 15, 7, rue F.-de-Pressensé : « La Birmanie et la nouvelle route de l'opium » (F.M.V.J. Voyages).

19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Frédéric-Lionel : « Le message secret des pyramides » (L'homme et la connaissance).

18 h. 30, galeries nationales du Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower, M. de professeur N. Elisseeff : « Damas, une capitale musulmane ».

20 h. 30, salle de cinéma du Musée de l'homme, palais de Chaillot, Mme Catherine Perles : « Habitations construites des chasseurs paléolithiques ».

18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale : expérience de la conscience pure » (entrée libre).

PRESSE

LE QUOTIDIEN D'EXTRÊME GAUCHE « ROUGE » A BESOIN DE 1 MILLION ET DEMI DE FRANCS POUR SURVIVRE

La Ligue communiste révolu*tionnaire (trotskiste)* a lancé, mardi 31 mai, un appel aux militants et sympathisants des organisations de gauche et d'extrême gauche pour réunir les 1 500 000 F nécessaires à la survie du quotidien qu'elle édite, *Rouge*. Selon la L.C.R., le journal trotskiste, qui a atteint « *un premier palier de dix mille acheteurs réguliers* », perd *180 000* F chaque mois. C'est donc 800 000 F qu'il faut trouver au mois de juin, et 700 000 F avant le mois de janvier 1978, pour que l'entreprise puisse subsister. Cela représente, selon *Rouge*, 20 F par lecteur et par mois. En fait, il manque à *Rouge* quelque cinq mille lecteurs pour équilibrer son budget. La L.C.R., à l'appui de son appel, écrit :

« *Nous entrons aujourd'hui dans une période politique et sociale particulièrement cruciale. L'accélération de la crise de la bourgeoisie, le développement des luttes ouvrières, la possible victoire de l'union de la gauche, autant de problèmes qui vont dominer les mois à venir, et pour lesquels la présence de* Rouge *est indispensable.*

» *Demain, si la gauche l'emporte, l'existence d'un journal marxiste-révolutionnaire, analysant chaque jour la situation, rendant compte des expériences de lutte significatives, donnant des consignes, ouvrant ses colonnes au débat, sera un outil de première importance permettant aux révolutionnaires une intervention sans commune mesure avec des expériences proches, que l'on a pu connaître dans d'autres pays, où l'absence de quotidien révolutionnaire s'est fait cruellement sentir.* »

LE NOUVEAU CENTRE D'IMPRESSION DE « NICE-MATIN »

« *J'ai visité une douzaine d'imprimeries en Europe et j'ai pris un morceau de chacune. Mais, la prochaine fois, je compte faire encore mieux.* » Ainsi s'exprime M. Michel Bavastro, président-directeur général du quotidien *Nice-Matin*, au terme d'une visite du futur siège du journal, bâti aux confins ouest de la préfecture des Alpes-Maritimes.

Le bâtiment, d'une sobre architecture signée Honoré Toscan, occupe une surface au sol de 5 500 m2 sur un terrain de 25 000 m2. Le nouveau centre multipliera par trois la surface dont disposent actuellement les services de *Nice-Matin* dans leurs locaux de l'avenue Jean-Médecin. A la fin de 1978, il devrait accueillir l'ensemble du personnel, soit environ quatre cent cinquante personnes, dont deux cent quatre-vingts ouvriers.

Pour l'heure, la moitié du tirage du journal est assurée, depuis trois mois, par les deux groupes de nouvelles rotatives offset de marque ouest-allemande MAN qui permettent des sorties de 55 000 exemplaires à l'heure (le tirage moyen de *Nice-Matin* oscille entre 270 000 et 300 000 exemplaires l'été).

Dans un an et demi, Nice-Matin disposera d'un centre d'impression parmi les plus fonctionnels d'Europe ; il aura exigé un investissement d'au moins 120 millions de francs

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	636 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



ÉQUITATION

LE CONCOURS INTERNATIONAL DE BARCELONE

L'heure espagnole

Barcelone. — Le Concours hippique international de Barcelone, disputé au Real Club de polo du 28 mai au 1er juin, vit à l'heure espagnole, totalement étrangère aux habitudes cavalières françaises qui ont l'exactitude pour règle de conduite. Stendhal, dans ses « Rêveries andalouses », prêtait un certain charme aux fantaisies horaires d'un peuple qui oublie que la nuit est faite pour dormir. Nos sentiments *revus et corrigés* par l'expérience barcelonaise sont, sur ce point particulier, fort mitigés.

Samedi, les opérations ont pris fin à 2 heures du matin, dimanche à 2 h. 30, pour la plus grande joie des noctambules impénitents que sont les Espagnols, le marchand de sable étant passé depuis longtemps dans les rangs français, chevaux compris. Cependant, l'hospitalité des organisateurs fait vite oublier ces nuits partiellement volées au repos. Quant au *terrain*, situé à cinq minutes en voiture de la grouillante et bruyante plazza della Victoria, c'est le polo de *Bagatelle en plus spacieux*, mieux peigné, encore plus fleuri, un polo qui eût étalé ses pelouses au bout de l'avenue de la Grande-Armée.

De notre envoyé spécial

Six nations s'affrontent sur la moquette de Barcelone : République fédérale d'Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Portugal, France et, naturellement, l'Espagne. Sur les trois principales épreuves individuelles courues samedi et dimanche, la première a été remportée par le jeune champion de France Christophe Cuyer, en selle sur le cheval fédéral Colback, les deux autres par l'Espagnol de réputation internationale Rossillo montant le gris et puissant Aguila Real, un des rares cracks d'authentique souche espagnole. l'équitation au-delà des Pyrénées relevant d'abord et surtout d'une tradition liée à l'élevage du taureau. Cependant, ici comme partout, le sport équestre connaît une faveur croissante. En 1970, on ne comptait en Espagne qu'une cinquantaine de concours par an. Aujourd'hui, ce chiffre a doublé.

Au niveau le plus élevé, comment les cavaliers français, qui avaient commencé en fanfare dans la capitale de la Catalogne, allaient-ils se comporter dans le Prix des Nations, disputé lundi 30 mai sous un ciel resplendissant et devant des tribunes pleines à craquer ?

Du beau monde

Leur deuxième place au classement général constitue une réponse éloquente à cette question, quand on sait qu'il y avait du beau monde en piste : les Italiens, vainqueurs au petit galop les mains basses, ayant délégué à Barcelone leurs monstres sacrés, les frères d'Inzeo en tête : les Britanniques, battus par les Français, ayant appelé à la rescousse Fletcher et Pyrah, tous deux secs comme des merluches mais doués d'une énergie farouche, et enfin Harvey Smith, dont diminue la flamme et augmente le poids en selle sur l'alezan Sirio. Sirio qui, sous sa monte, n'en est plus à une raclée près, son cavalier n'ayant point de la cravache une conception purement humanitaire.

Bon comportement des Français

A noter la présence de jeunes Allemands appartenant à la nouvelle vague et entraînés par le vieux routier Hauke Schmidt, gratteur sans génie mais sachant tout du métier. Cette dernière formation a quitté le terrain cinquième au classement d'affichage, résultat assez piteux pour un pays qui a connu la gloire sportive avec Hans Gunther, Winkler et Alwin Schockemöhle.

Marcel Rozier, sur Bayard de Maupas — retrouvé grâce à la douceur d'une embouchure toute simple alors que la veille encore cet animal délicat regimbait sur son mors de bride, — signait avec Daniel Constant le meilleur parcours des Français, avec un total de quatre points seulement de pénalisation pour les deux manches. Les coéquipiers de ces deux cavaliers, Marc Roguet et Christophe Cuyer, ont droit à une part sensiblement égale de louanges. Tous ont fini sur des chevaux aussi frais au physique qu'au moral, constatation qui parle en faveur des Français.

ROLAND MERLIN.

D'un sport à l'autre

AUTOMOBILISME. — *René Arnoux a gagné, lundi 30 mai, le Grand Prix de Pau de formule 2 sur Martini-Renault, devant son coéquipier Didier Pironi et Ricardo Patrese sur Chevron-B.M.W.*

HIPPISME. — *La quatrième course disputée lundi 30 mai, à Saint-Cloud, et réservée aux paris couplés et tiercé, a été gagnée par Mirkash (402) devant Loving Jim (407) et Dom Abeillard (406). La combinaison gagnante est donc 2-7-6.*

ATHLÉTISME

Aux championnats scolaires et universitaires

DES RECORDS EN TOUS GENRES

Des records si nombreux qu'ils finissent par perdre quelque peu leur signification : des jeunes gens fiers d'affirmer leur talent dans la capitale : des déceptions mal rentrées et des bonheurs exubérants ; un tapage consciencieusement entretenu dans la tribune principale par une bande de gais lurons : il n'aura rien manqué, les 29 eu 30 mai, pour maintenir la tradition des championnats de France scolaires et universitaires d'athlétisme. Pas même la rituelle manifestation qui conduit chaque année des étudiants en éducation physique et sportives mécontents de leur sort à occuper la pelouse du stade Charléty.

Des records, il y en eut de toute sorte. En franchissant 5,26 m au saut à la perche, l'étudiant algérien Kadour Rahal améliore même le record d'Afrique de la spécialité. Ce fils du gardin du stade de Colombes, que l'entraîneur du Racing-Club de France Jean-Claude Perrin ne pouvait laisser à l'écart du sautoir au pied duquel il veille, fut néanmoins battu par Philippe Houvion, qui s'éleva à 5,30 m. Un homme assis sur les gradins en ressentit une émotion particulière : c'était Maurice Houvion, qui, alors qu'il état encore un jeune père, avait, d'un bond de 4,87 m, amélioré en 1963 le record national.

Les exercices de détente, de même que les courses brèves poussèrent sur le devant de la scène le peloton habituel d'espoirs. Les finesses des lancers sont en effet plus difficiles à pénétrer et il faut désormais pour réussir sur les longues distanaces un temps libre dont les programmes scolaires sont avares. On aura cependant cherché vainement à découvrir de jeunes athlètes de l'envergure des Nallet, Bambuck, Drut et autres Tracanelli, qui réalisèrent leurs premiers coups d'éclat en pareilles circonstances. La cadette Véronique Lefrère semble cependant de l'étoffe dont sont faites les championnes.

RAYMOND POINTU.

TENNIS

AUX INTERNATIONAUX DE ROLAND-GARROS

Nastase super-star

Un match qui valait une finale des Internationaux de France — et qui le fut effectivement en 1971 — avait fait courir la grande foule dès midi ce lundi de Pentecôte au stade Roland-Garros, si bien qu'on dut fermer les portes tout au début de l'après-midi. Pour la énième fois de sa carrière, Nastase rencontrait Kodès, et, pour la deuxième fois en un mois, le Roumain, dans une forme superbe, battait le Tchèque en trois sets secs, la première exécution ayant eu lieu le 8 mai à Bucarest dans le simple « au sommet » de la Coupe Davis.

La partie que réalisa Ilie Nastase, qui est la super-vedette de ces championnats assez ternes et qui avait opportunément laissé ses nerfs au vestiaire, tint du prodige, électrisant la foule qui se pressait dans le soleil autour du Central. Nastase joua d'abord obstinément au fond du court, retournant les balles avec une souplesse et une vélocité rares, sans pratiquement commettre de fautes, puis il accéléra la cadence, passant irrésistiblement Kodès chaque fois que celui-ci montait au filet, quand il ne venait pas lui-même terminer les points. Ceci avec un tel bonheur qu'on le vit réussir une volée gagnante à bout de bras, sa raquette touchant seule la balle.

Preuve que les matches en cinq sets qu'il avait disputés au cours de la première semaine (contre Tim Gullikson et contre Meiler) l'avaient bien mis en jambes. Ian Kodès, qui est né comme Nastase en 1946, n'a plus aujourd'hui l'autorité qui lui permit d'être deux fois champion de Roland-Garros (1970, 1971) et une fois champion de Wimbledon (1973). Ses attaques sont toujours profondes, ses volées incisives, ses services magnifiquement placés, comme son intelligence du jeu reste très vive et sa volonté de vaincre intacte. Mais les luttes épuisantes qu'il dut soutenir au cours de sa carrière l'ont usé prématurément, et il accuse maintenant un retard infinitésimal sur la balle : en face d'un Nastase maître de tous les compartiments du jeu et passant à son gré la surmultipliée, ce Kodès-là n'avait plus aucune chance. Saluons ce combattant valeureux dont les armes, comme les héros d'Homère, sont retombées sur lui.

Le deuxième match à suspense de la journée s'est déroulé sur le court numéro 2, où le jeune Espagnol José Higueras, vingt-quatre ans, est parvenu, après deux heures de lutte, à terrasser le petit champion américain Harold Solomon. Celui-ci, tout en se défendant avec acharnement, ne tenait pas la forme qui lui avait valu d'être finaliste des Internationaux l'an dernier. Ce qui n'enlève rien au mérite de Higueras, un relanceur de terre battue, type Europe centrale, contre lequel il faudrait jouer avec une carabine.

Les derniers espoirs français se sont évanouis avec la défaite sans appel de Patrice Dominguez des mains de Brian Gottfried. Plus un Français en lice au début de la deuxième semaine : la pilule est amère...

OLIVIER MERLIN.

Résultats

Simple messieurs. — 1/16 de finale : Smith (E.-U.) b. Hrbec (Tch.), 6-4, 6-2, 5-7, 7-6. — 1/8 de finale : Nastase (Rou.) b. Kodes (Tch.), 6-4, 7-5, 6-3 ; Gottfried (E.-U.) b. Dominguez (Fr.), 6-4, 6-1, 7-5 ; Dent (Aust.) b. Fairlie (N.-Z.), 6-0, 6-2, 6-4 ; Higueras (Esp.) b. Solomon (E.-U.), 6-4, 7-5, 2-6, 6-3.

Simple dames. — 1/8 de finale : L. Boshoff (Af. Sud) b. S. Mappin (G.-B.), 5-7, 7-5, 6-2 ; F. Mihai (Rou.) b. H. Mashoff (R.F.A.), 3-6, 6-3, 8-6 ; J. Newberry (E.-U.) b. L. Dupont (E.-U.), 6-3, 7-5 ; K. May (E.-U.) b. H. Gourlay (Aust.), 6-2, 6-2.

ÉDUCATION

Le samedi 4 juin

UNE OPÉRATION « ÉCOLE DÉSERTE » DANS LA RÉGION PARISIENNE

Des organisations de parents et d'enseignants de la région parisienne lancent une opération Ecole déserte pour le samedi 4 juin (1). Ce jour-là les parents seront invités à ne pas envoyer leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée, et les enseignants à ne pas donner leurs cours. Des manifestations auront lieu à Melun, Coulommiers, Lagny et Montereau, ainsi qu'à Paris, le matin, de la place de la République au plateau Beaubourg.

Pour les responsables de ces associations, il s'agit d'apporter au ministre de l'éducation « *la démonstration que sa réforme n'est pas approuvée par les intéressés* ». Les enseignants ne cachent pas qu'ils veulent répondre de la sorte aux accusations du ministre illustrées par la polémique sur la politisation des lycées, tendant à « *laisser croire que seuls les enseignants s'opposent à la réforme de l'enseignement* ».

Depuis la fin du mois d'avril, la Fédération Cornec, le SNI et le SNES font circuler une pétition contre la réforme Haby. Cette pétition aurait recueilli cent mille signatures dans la région parisienne.

(1) Les conseils départementaux de parents d'élèves de la fédération Cornec de sept départements : Paris, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Val-d'Oise ; les sections départementales du Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.) des Hauts-de-Seine, de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise ; les sections du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) et de l'éducation physique (SNEP) des trois académies de Paris, Créteil et Versailles, L'Union des syndicats C.G.T. de la région parisienne et l'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL), ainsi que le SGEN-C.F.D.T. de Paris, de l'Essonne et de la Seine-Saint-Denis, soutiennent le mouvement.

ANCIENS COMBATTANTS

● *Une nouvelle liste d'unités* reconnues combattantes au cours de la guerre d'Algérie, Tunisie, Maroc, de 1952 à 1962, vient d'être publiée au Bulletin officiel chronologique des armées. Cette liste concerne les troupes aéroportées coloniales et de la marine, et précise les périodes pendant lesquelles elles donnent droit à l'attribution de la carte du combattant.

Scènes de la vie de Vincennes

Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, n'a pas ménagé ses *critiques*, jeudi 26 mai au Sénat, à l'université de Paris-VIII (Vincennes). Répondant à une question sur le projet de *transfert de cette université* à Marne-la-Vallée, Mme Saunier-Seïté a affirmé que Vincennes était « l'exemple parfait de *gestion et de domination du parti* communiste dans les enseignements supérieurs ». Le secrétaire d'État aux universités *a aussi reproché aux responsables* de Paris-VIII d'abriter un trafic de drogue depuis plusieurs semaines.

Université « expérimentale » créée en décembre 1968 pour répondre aux besoins nouveaux qui s'étaient exprimés sept mois plus tôt dans l'enseignement supérieur, Vincennes a dû subir depuis bientôt neuf ans les critiques incessantes des pouvoirs publics. Jamais, pourtant, ces critiques n'avaient atteint une telle violence.

Animée et gérée par des hommes de gauche, Paris-VIII a permis à la fois au « gauchisme culturel » de trouver sa libre *expression et à l'union de la gauche* d'expérimenter ce que pourrait être une université ouverte aux travailleurs. Nous commençons ici la publication d'une enquête sur les préoccupations actuelles des trente-trois mille étudiants « vincennois » et de leurs professeurs, les acquis positifs et les limites de l'expérience.

I. — UN GHETTO UNIVERSITAIRE ?

par PHILIPPE BOGGIO

Pierre Merlin distrait un instant son attention et suit des yeux le petit garçon qui joue sur la moquette. L'enfant se faufile entre les rangées de jambes et sourit à une jeune femme. « *C'est une question de principe !* » La voix ramène Pierre Merlin à son sujet : depuis vingt minutes, la réunion du bureau du conseil de l'université est interrompue par *l'* « *occupation* » d'une cinquantaine d'employés.

Le dialogue de sourds reprend de plus belle. Le président de l'université, qui a déjà oublié l'enfant, justifie le refus du comptable d'accorder une avance sur salaire à une secrétaire. Les occupants essaient d'expliquer que, « *à Vincennes, on a toujours procédé ainsi* ».

L'enfant est venu avec le groupe. Par la fenêtre ouverte, on entend les couplets d'une chanson vincennoise « *détournée* », sur l'air de *la Carmagnole*. Les membres du conseil attendent patiemment la fin de l'incident. C'est déjà la deuxième « *occupation* » de la matinée, et ils ignorent qu'une troisième se prépare.

Scène traditionnelle, naturelle, de la vie vincennoise. Rite mille fois célébré, enrichi par des générations d'occupants à l'imagination libérée. L'un des temps forts d'un canevas d'aventures bizarres, inventé sur place il y aura bientôt dix ans. On continue à s'agresser, à s'expliquer publiquement. Lorsque le bureau du conseil se réunit, la « *parole élue* » rencontre la parole sauvage, celle qui est née dans les « *A.G.* » (assemblées générales), dans les « *collectifs* », les « *comités de lutte* » ou les meetings qui, le plus souvent, déterminent les « *occupations* ».

Mais, apparemment, les délégations ont changé. Les chargés de cours, les employés sans statut, les étudiants étrangers de Vincennes, ont peu à peu remplacé les maoïstes, les « *anti-participationnistes* » et les « *empêcheurs de gérer en rond* » du *temps de l'opulence*.

On ne vient plus, dans le bureau du président, défendre la révolution et l'innovation culturelles ; on ne parle plus au nom des autres, comme le commandait la générosité tous azimuts du début des années 70, mais chacun pour soi — ou, ce qui semble pis en ce lienu, par catégories professionnelles, — pour la survie de son emploi, de son avenir...

La sensation d'un gâchis

Si l'on s'étonne, les « analystes » de la vie vincennoise expliquent qu'ici aussi les temps ont changé. Qu'il a suffi d'une nouvelle crise, née cette fois de la crainte d'un « *démantèlement de l'université* », pour révéler de nouvelles failles, d'autres contradictions dans un ensemble déjà complexe. Après l'occupation de ce mardi-là, un jeune enseignant aura pour seul commentaire : « *Tu as senti l'angoisse ?* »

Mais comment la sentir ? Il a toujours été dit que cette université, qui se veut « politique », présentée comme marginale, renfermait toutes les inquiétudes de la société « *post-soixante-huitarde* », et que l'Etat, sentant le danger, avait créé ce « *ghetto* » en 1969 pour préserver — grâce à ce *point de fixation* — le reste de l'université française. Comment déceler, alors, dans cette université qui n'a jamais ressemblé à aucune autre, les signes d'un malaise ?

Car partout, cette cour des miracles semble charrier la même misère matérielle qu'il y a deux ou trois ans. Les installations présentent toujours cet air de désolation qui provoque d'abord une certaine tristesse : bâtiments trop étroits qui *résistent de moins en* moins au nombre croissant d'étudiants, bureaux sans tables ni chaises, plafonds éventrés par endroits, etc.

Qui n'aurait, en parcourant l'allée qui mène de la porte au bassin central, la sensation immédiate d'un gâchis ? Gâchis à la fois de l'investissement que l'Etat n'a pas daigné entretenir et de toutes les aspirations humaines racontées par des centaines d'affiches superposées, déchirées : Maroc, Angola, grève de 1976... « *En Iran, ils ont assassiné trente-deux personnes en cinq jours.* » Depuis plusieurs semaines, la même banderole convie les étudiants à une réunion — déjà passée — de soutien aux locataires immigrés des foyers de la Sonacotra. Ces vieux récits de causes perdues ou *oubliées ne laissent pas* l'œil en repos. Comment ne pas voir, en ce lieu, un musée ?

L'université Lumumba

Le symptôme le plus visible d'une aggravation est cependant perceptible dès la frontière entre Vincennes et l'extérieur : l'université commence à la station de métro Château-de-Vincennes. C'est là que se forme, au terminus du métro — une ligne spéciale d'autobus a été créée, — la population du campus. Dans la file d'attente, à n'importe qu'elle heure de la journée, il y a toujours une majorité d'étrangers, en très grande partie originaires des pays d'Afrique : les étudiants français, les adultes salariés qui ont fait l'originalité de Vincennes sont aujourd'hui presque en minorité. Désormais l'université compte 46 % d'étrangers, et ce chiffre, dans certains départements d'enseignement, est porté à 60 % pour les « *premières inscriptions* » enregistrées à la rentrée 1976.

L'image du campus est ainsi bouleversée : le rythme de la vie, de l'enseignement, paraît ralenti. A certaines heures, la cafétéria principale ressemble à un marché africain, où se côtoient cinquante cultures exilées, apparemment indifférentes les unes aux autres.

Situation paradoxale : dans cette université du dialogue, maîtresse dans l'utilisation du « *discours* » oral, un malaise est en train de naître, causé par l'incompréhension des usages et l'ignorance des langages.

« *Vincennes ressemble de plus en plus à l'université Patrice-Lumumba de Moscou. L'expérience de ce lieu tiers-mondiste a débuté dans l'enthousiasme puis, très vite, il y a eu un gros problème de racisme* », explique M. Georges Lapassade, professeur de sociologie, membre du groupe d' « analyse institutionnelle » de la vie de l'université. Des querelles éclatent régulièrement entre des étudiants étrangers et des membres du personnel. Les secrétaires du service « licence et maîtrise » vivent *barricadées dans leurs bureaux*. « *Aujourd'hui, pour retirer un certificat*, dit une étudiante, bloquée à la porte des « licences », *il vaut mieux téléphoner et prendre rendez-vous.* » Ces jeunes femmes ne vont plus déjeuner qu'en groupe.

« *Vincennes a toujours été une société d'hommes. C'est maintenant une société d'hommes étrangers* », dit encore M. Georges Lapassade pendant une réunion du « groupe femmes » de l'université. Les étudiantes expliquent qu'il y a eu plusieurs viols — ou tentatives — sur le campus et elles dénoncent le climat d'agression.

Le revers d'une solidarité

Plus personne, dans l'université, ne rit de ce problème. Quelle attitude adopter, en effet, dans un établissement où, selon la formule de M. Michel Debauvais, ancien *directeur* du département des sciences de l'éducation, « *le mythe de la non-discrimination absolue* » est censé régler tous les comportements ? « *Nous avons tous la hantise de jouer aux flics*, dit un étudiant, *mais, en même temps, nous atteignons un niveau limite.* » Vincennes souffre de la crainte de tout ce qui pourrait affaiblir l'expérience et précipiter le démantèlement. Mais, en même temps, cette population compréhensive par vocation *se* trouve désarmée devant les pièges de son propre système de fonctionnement. « *La violence, ici, est une conséquence de notre tolérance*, estime M. Guy Berger, directeur du département des sciences de l'éducation. *Certains provocateurs peuvent l'utiliser à leur profit : ils savent que nous n'avons pas de moyens institutionnels contre eux.* »

Le « groupe femmes » refuse d'accorder des circonstances atténuantes aux « *étrangers agresseurs* ». Il n'admet pas que les hommes du Maghreb puissent avoir une vision « *différente de la femme française* » : « *Savoir qu'il y a un conflit culturel entre les étrangers et nous ne change rien* », dit l'une d'elles. Pendant cette réunion, une militante de l'Organisation communiste des travailleurs (O.C.T.) propose que les fautifs soient exclus de leur département.

Exclus : le mot sonne mal à Vincennes. Depuis sa création, l'université s'est voulue accueillante pour les étudiants étrangers, par solidarité internationale, par volonté de porter assistance aux exilés politiques ou, comme le dit M. Guy Berger, par sensibilité « *christiano-maoïste* ». Les Grecs sont déjà repartis. Les Espagnols devraient suivre bientôt. Les Chiliens *sont toujours là* : *certains* sont devenus enseignants et animent, avec d'autres Sud-Américains, le « centre d'information sur l'Amérique latine » (CIAL).

Cette fidélité à un principe n'est pas démentie : M. Pierre Merlin, après M. Claude Frioux, ancien président de Paris-VIII, et les enseignants, se portent toujours au secours des étudiants menacés d'expulsion ou du non-renouvellement de leur permis de séjour. La préfecture de police, les ambassades n'ignorent pas que Vincennes délivre bon nombre de certificats d'inscription à tous ceux qui en ont l'urgent besoin pour régulariser leur situation en France. Mme Monique Lambert, enseignante au département anglo-américain, raconte qu'un Algérien, moniteur d'allemand, avait été retenu plusieurs jours à la Conciergerie. Elle téléphone : « *Ça va, ne vous énervez pas. Vous êtes la septième personne à téléphoner depuis ce matin. Votre ami a été relâché* », lui répond-on.

L'imagination s'épuise

Mais, en même temps, l'université redoute de devoir reconnaître que beaucoup d'étudiants étrangers viennent à Vincennes chercher les diplômes qui leur permettront de « *devenir flics ou fonctionnaires* » dans leur pays. « *Nous n'avons pas mission d'accueillir les fils de la petite bourgeoisie du tiers-monde* », dit à plusieurs reprises M. Pierre Merlin, provoquant ainsi la colère des étrangers. « *Les fils de bourgeois feront peut-être avancer les luttes nationales* », affirme un jeune Marocain.

Mais cette thèse recueille de moins en moins de suffrages : beaucoup d'Africains choisissent d'étudier le droit, l'économie, l'informatique, refusant l'initiation pédagogique qui leur est proposée et lui préférant un enseignement traditionnel, plus utilisable... « *Si cela continue*, dit un étudiant écœuré par le retour, dans son département, de costumes trois pièces et de porte-documents, *nous allons fabriquer des cadres impérialistes pour le tiers-monde.* »

Vincennes multiplie ainsi les contradictions. Chaque nouveau problème suscite des débats. Les Vincennois discutent ainsi, imposant des visions idéologiques, pédagogiques ou sociales multiples, depuis bientôt dix ans. Mais, depuis quelques semaines, l'imagination s'épuise, et la capacité de résistance de l'université à la pénurie, aux menaces qui pèsent sur l'expérience, s'affaiblit. Le visiteur quitte le campus après plusieurs jours, harrasé, déprimé. *Tout semble tellement difficile ici.* Dehors, sur le parking, une autre file d'attente regarde trois chauffeurs d'autobus qui, ostensiblement, discutent à 10 mètres des étudiants. Racisme encore ?

Prochain article :

LE SPECTRE DU DÉMANTÈLEMENT



AU CONGRÈS D'ALBI

La Fédération Cornec adopte une position modérée sur l'enseignement privé

De notre envoyé spécial

Le 31e congrès de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (F.C.P.E.) s'est achevé lundi 30 mai, à Albi, dans une atmosphère assez différente de celle du premier jour. Après les divergences apparues lors de l'ouverture du congrès (« le Monde » du 31 mai 1977), les cinq cent vingt délégués de la fédération présidée par M. Jean Cornec ont tenu à manifester publiquement leur unité en adoptant à l'unanimité la résolution finale qui leur était soumise.

Albi. — Par tradition, la Fédération Cornec présente à chaque fin de congrès un visage uni. Les désaccords mineurs qui peuvent survenir çà et là disparaissent comme par enchantement et, forte de son nombre d'adhérents (1), *la première association nationale* de parents d'élèves réaffirme sa vocation de grande organisation de masse. Le congrès d'Albi n'a pas échappé à cette règle : toutefois, cette année, l'accord final voté dans l'enthousiasme modifie la tonalité initiale du congrès et atténue les positions que M. Jean Cornec et son équipe ont avancées deux jours plus tôt. L'atmosphère n'avait, en effet, plus rien à voir avec le climat de dramatisation du début : pour dépasser les clivages politiques internes, le président de la F.C.P.E. avait puisé dans l'histoire les accents puissants de la laïcité et invité le Comité national d'action laïque (CNAL) à réaffirmer devant les congressistes des positions relativement tranchées sur la nationalisation de l'enseignement privé.

Or il fût bien peu question du CNAL en cette journée de clôture. « *Jamais la nationalisation ne pourra concilier une mission de service public et une mission d'Eglise* », affirmait la motion du CNAL, soutenue par la direction nationale de la F.C.P.E., en réponse à l'initiative récente de l'enseignement catholique. Les responsables de celui-ci avaient affirmé, en effet, qu'ils se satisferaient d'une intégration formelle dans le secteur public, à condition de conserver leur liberté pédagogique et religieuse (*le Monde* du 15 mai 1977). Cette position, qui a été interprétée comme une offre d'ouverture aux partis de gauche, avait été critiquée samedi par le CNAL.

Mais la résolution finale du congrès de la F.C.P.E. ne conserve pas trace de cette attitude. Mieux : alors que la version initiale du projet de résolution affirmait que « *l'intégration des établissements d'enseignement privé* » était « *un impératif catégorique* », l'équipe de M. Cornec a fait accepter au congrès une position plus nuancée — et moins embarrassante pour les partis de gauche, — *dont* les termes mêmes se rapprochent beaucoup de ceux employés l'avant-veille par un délégué communiste de la F.C.P.E., M. Christian Roulette : Il ne peut être question ni « *d'esprit de revanche* », ni « *de spoliation* ».

Une confusion regrettable

Aux délégués qui auraient pu s'étonner d'une telle différence à deux jours d'intervalle, M. Jean Cornec, dans son intervention finale, a expliqué que le congrès avait vécu samedi une journée de confusion. L'« *explicitation* » de la position du bureau national de la fédération était peut-être demeurée imprécise : « *Peut-être aussi n'ai-je pas été un assez bon pédagogue* », a déclaré avec malice M. Cornec. Regrettable aussi est la confusion survenue à propos de ce que certains ont pu prendre samedi pour une critique des responsables de l'enseignement catholique. « *La hiérarchie catholique*, a tenu à préciser le président de la F.C.P.E., *ce ne sont pas les prêtres (...) ni certains évêques. Ce sont ceux qui (...) veulent imposer des mesures qui n'ont rien à voir avec le problème de la foi, ceux qui depuis des millénaires n'ont cessé de réduire l'homme à l'état d'esclave et d'opprimer la liberté.* »

Le congrès a donc vécu deux jours durant sur une erreur d'interprétation. La guerre scolaire n'est pas rallumée et la *F.C.P.E. se montre plus ouverte* que le CNAL à une nationalisation « démocratique » de l'enseignement privé. On retiendra surtout d'Albi que les clivages politiques apparus en 1976 ont eu moins d'influence que prévu sur les travaux des délégués. Ensuite, qu'il fut peu question de la réforme entreprise par le ministre de l'éducation. Les délégués ont bien renouvelé leur « *condamnation formelle de la loi Haby et de ses décrets d'application* ». Le congrès a bien appelé « *tous les parents d'élèves à se mobiliser pour que la pétition lancée en commun avec le Syndicat national des instituteurs (SNI) et le Syndicat national des enseignants de second degré (SNES) connaisse un grand succès* ».

Mais la lutte contre la réforme semble ne plus être un objectif prioritaire pour la F.C.P.E. De nombreux militants ont en fait la certitude de voir cette réforme abandonnée avec l'arrivée — qu'ils espèrent — de la gauche au pouvoir. Plus prudente, la direction nationale de la F.C.P.E. a toutefois proposé à ses adhérents « *de faire du mois de juin un mois d'actions fédérales contre la réforme Haby* ». Ces actions pourront prendre la forme de « *journées école déserte* », comme par exemple le 4 juin à Paris et dans la région parisienne. Mais l'équipe de Me Jean Cornec a renoncé à demander à ses adhérents « *une grève du jour de rentrée* » comme l'avaient proposé certains congressistes.

Métamorphose

Les premiers signes d'une lente métamorphose de l'orientation de la Fédération Cornec sont aussi apparus à Albi. Habitués à être tenus éloignés des décisions ministérielles concernant l'enseignement et à être considérés comme des adversaires par l'association rivale (la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (P.E.E.P.), animée par M. Antoine Lagarde), les adhérents de la F.C.P.E. demeurent parfois réservés sur l'utilité de leur participation aux comités de parents qui seront mis en place dans les écoles à la rentrée. Le congrès a cependant demandé aux membres de la F.C.P.E. « *une participation militante* » à ces instances, « *se refusant* » toutefois « *à cautionner ou à être dupes, se réservant la possibilité d'adapter à tout moment son attitude aux circonstances et aux comportements de ses interlocuteurs* ». Les parents communistes de la fédération souhaitent, de leur côté, que tout sectarisme à l'égard des « parents Lagarde » soit évité dans ces conseils.

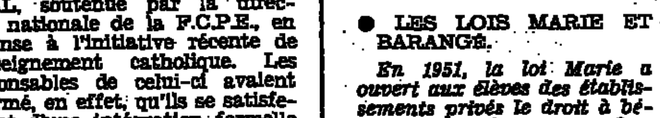
Misant sur une victoire des partis de gauche aux élections législatives de 1978, la Fédération Cornec vit désormais une étape intermédiaire. Durant des années, elle a assuré son audience par son attitude critique à l'égard de la politique éducative des gouvernements successifs. Il est normal qu'elle ressente davantage la nécessité de changer progressivement d'interlocuteurs et de s'adresser directement à ceux qu'elle espère voir réformer l'enseignement. Mais elle doit pour cela mettre en avant ses propres propositions et amplifier son caractère d'organisation de masse.

Or, le recrutement de la F.C.P.E. demeure limité aux parents des couches moyennes (2) : les militants communistes de F.C.P.E. souhaitent que leur fédération touche davantage les familles d'ouvriers et que « *le combat pour l'école* » ne passe plus uniquement par les relais traditionnels des syndicats d'enseignants, mais aussi par des organisations syndicales comme la C.G.T. et la C.F.D.T. La direction nationale de la Fédération Cornec est-elle sensible à cet argument ? Elle se propose en tout cas de rechercher « *la concertation la plus large* » et de rencontrer prochainement les diverses composantes de la gauche. « *Rien n'est trop beau pour l'école du peuple* », disait Jean Jaurès l'Albigeois, souvent cité au cours de ce trente et unième congrès. — Ph. Bg.

(1) La F.C.P.E. revendique 1 100 000 « familles adhérentes ». Dans son rapport d'activité, M. Raymond Métro, secrétaire général, a déclaré que la F.C.P.E. avait enregistré *42 469 adhésions* nouvelles en un an, « soit trois fois plus que la Fédération Lagarde ».

(2) Parmi les délégués présents au congrès on comptait : 22,5 % de mères de famille, 21,5 % de cadres moyens, 13,75 % d'employés, 13,75 % d'enseignants, 10,25 % de cadres supérieurs, 7,75 % de membres de professions libérales et seulement 5,25 % d'ouvriers. Seul le conseil départemental de Paris a un président appartenant à cette dernière catégorie.

Les lois Marie, Barangé et Debré



L'enseignement catholique (qui représente 93,17 % de l'enseignement privé) scolarise près de 1 900 000 enfants (dont 992 000 dans les établissements pré-scolaires et élémentaires et 854 000 dans l'enseignement secondaire).

Les relations de l'enseignement privé avec l'Etat sont régies par plusieurs lois.

● LES LOIS MARIE ET BARANGÉ.

En 1951, la loi Marie a ouvert aux élèves des établissements privés le droit à bénéficier des bourses. La même année, la loi Barangé a attribué une allocation scolaire aux familles, que leur enfant soit dans une école publique ou privée. Depuis 1964, cette allocation est versée directement aux établissements (39 F par an et par élève de l'enseignement primaire et du premier cycle).

● LA LOI DEBRÉ

C'est la loi Debré du 31 décembre 1959 qui a véritablement établi de nouveaux rapports entre l'Etat et l'enseignement privé. Depuis cette date, les écoles privées peuvent bénéficier de deux types de contrats avec l'Etat.

Dans le contrat simple, *qui concerne essentiellement les écoles primaires, l'Etat prend uniquement en charge le traitement des maîtres.*

Dans le contrat d'association, *les maîtres sont payés par l'Etat, qui participe en plus aux frais de fonctionnement en versant une somme appelée « forfait d'externat » aux établissements. En contrepartie, ceux-ci doivent se conformer aux règles en vigueur dans l'enseignement public et notamment aux horaires. Au total, 98 % des écoles catholiques ont conclu l'un des deux contrats avec l'Etat.*

● LA LOI HABY

La réforme Haby établit des « passerelles » pour les élèves entre l'enseignement privé et l'enseignement public, et cela dans les deux sens.

LA NATIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT ET LE PROGRAMME COMMUN

Dans le chapitre consacré à l'éducation nationale, le programme commun de la gauche expose, notamment, sous le titre « *Un service public, unique et laïque* » : « *Tous les secteurs de l'enseignement initial et une partie importante de l'éducation permanente seront réunis dans un service public unique et laïque dépendant du ministère de l'éducation nationale. La collation des grades et la délivrance des diplômes seront assurées exclusivement par l'éducation nationale (...).*

» *Dès la première législature, les établissements privés — qu'ils soient patronaux, à but lucratif ou confessionnels — percevant des fonds publics seront, en règle générale, nationalisés. L'intégration progressive de leurs personnels non ecclésiastiques se fera selon des procédures garantissant le droit d'option, le respect des qualifications, le bénéfice des avantages du service public. Les transferts nécessaires de locaux excluront toute spoliation. La situation des locaux ou des personnels des établissements privés ne recevant pas de fonds publics fera l'objet d'un examen en vue de leur intégration éventuelle.* »

Cinq mille femmes à la rencontre internationale de Vincennes

Sous le « continent noir » de la condition féminine

Au cœur de l'université de Vincennes, dans la torpeur du lundi de Pentecôte, les participantes de la grande rencontre internationale qui vient de se clore tentent de tirer les conclusions de trois chaudes journées marquées par la fougue, la fièvre et la frénésie des débats. Très droite, visiblement épuisée, l'une des organisatrices se lève pour dire que cette rencontre, initialement prévue comme un groupe de travail restreint réunissant les divers foyers européens de la tendance « lutte de classes » à l'intérieur du mouvement des femmes, est en fait devenue — le temps d'un week-end, — le pôle d'attraction vers lequel ont convergé plus de cinq mille féministes venues spontanément de vingt pays avec pour tout viatique un sac à dos et une vision joyeuse de la sororité.

Lancée, telle une timide étincelle, par une poignée de militantes qui postulent que « *la lutte des femmes fait partie intégrante de la lutte des classes* », l'idée de la manifestation avait été suivie, reprise, voire dépassée par la masse des femmes de tous bords estimant globalement que, « *si l'oppression de la femme est partout une réalité, cette oppression doit être partout combattue par des moyens spécifiques et appropriés* ».

Pour se persuader de l'universalité d'une rencontre qui ne le devint que par la force du bouche-à-oreille, il suffisait de flâner dans la longue suite des stands, de découvrir les revues féministes inconnues ou mal connues, d'écouter les *confidences des féministes africaines ou sud-américaines* sur l'ampleur d'une lutte qui, jusque-là, n'avait pas trouvé d'écho chez nous, de voir enfin l'immense réseau d'institutions « parallèles » (garderies, centres d'informations, *maisons* des femmes) qui raye partout un univers régi par les plans des hommes.

« Des esclaves non payées »

Dans les groupes de travail organisés autour de plusieurs grands thèmes : travail des femmes-emploi, chômage-travail ménager, avortement-contraception-sexualité-famille, et viol-violence, même celles qui croyaient connaître sur le bout du doigt le grand lexique du féminisme apprenaient des choses nouvelles. Sur la soudaine prise de conscience des « femmes de la base » en Espagne, « *qui n'ont rien à perdre que leurs chaînes* », sur la répression féroce qui frappe, dans les anciennes colonies d'Afrique comme le Cameroun, le Mali, le Zaïre, les militantes des organisations politiques « *maudites d'être femmes en même temps que d'avoir osé rompre avec el rôle passif de la femme* » ; enfin sur un projet de revendication faisant du travail ménager un travail salarié rémunéré, idée qui fit hurler les unes au maintien du *statu quo* et réfléchir les autres sur la nécessité « *d'accrocher à la réalité économique les esclaves non payées qui perpétuent le foyer* ».

Mais la grande découverte de ces journées, c'est que, sous le « continent noir » de la condition féminine, gisent quantité de sous-continents correspondant à des cultures spécifiques, où les femmes sont toujours subordonnées, mais où leur émancipation doit aussi prendre des formes spécifiques. Et puis, si le mouvement des femmes est aujourd'hui présent dans la plupart des pays, les revendications sont, quoique souvent voisines, parfois différentes. Il n'y a pas, il n'y a, en fait, jamais eu de front uni du féminisme. Tout gravite autour de deux pôles principaux : d'un côté, celles que l'on pourrait qualifier d' « entristes » et qui relient leur lutte à celle plus générale du mouvement ouvrier (c'est le cas de la tendance « lutte de classes ») ; de l'autre, les « séparatistes », qui renient toute participation à l'univers des hommes et souhaitent la création de communautés où les *femmes* pourraient vivre entre elles (c'est le cas des lesbiennes féministes).

Si les joutes dans lesquelles s'affrontent régulièrement les « anciennes » du mouvement, qui sont aussi les initiatrices des tendances, peuvent *sembler* souvent oiseuses dans leur parti pris de psychodrame et leur goût de catharsis, nombreuses sont les femmes qui admettent maintenant qu'il est salutaire de faire craquer le mythe d'unanimité du *mouvement*, ce vernis qui embellit si longtemps la grande pulsion insaisissable, mais qui contribua parfois à la figer. Désormais, les femmes ne craignent plus de ne pas être d'accord entre elles...

MICHÈLE SOLAT.

LE PREMIER CONGRÈS DES CENTRES « PORTES OUVERTES »

« Il est vital d'être écouté »

De notre correspondant

Rennes. — La fédération nationale des associations « Portes ouvertes » de France — qui accueillent des personnes en *détresse*, — a réuni son premier congrès à Rennes et à Saint-Vincent-sur-Oust (Morbihan) au cours du week-end de Pentecôte. Cette rencontre a permis de faire le point sur sept années de fonctionnement des centres français. Il en existe neuf depuis la création du premier centre à Lyon : deux à Paris, un à Clermont-Ferrand, à Rouen, à Beauvais, à Dijon, à Rennes et à Bordeaux. Deux cents « accueillants » exerçant diverses professions assurent les permanences à raison de quatre heures en moyenne par semaine. La formule existe en Europe depuis quarante ans, spécialement en Angleterre, aux Pays-Bas et en Allemagne.

« *Tout homme possède en lui-même la solution à ses problèmes.* » Tel est le principe de base de ces centres d'aide morale et psychologique qui offrent aux visiteurs la garantie de l'anonymat. Il ne s'agit pas d' « embrigader » ceux qui viennent pour parler, pour trouver un interlocuteur. « *Il est vital pour l'homme d'être écouté, c'est une nécessité fondamentale, pas un luxe. Nous offrons gratuitement le temps de parler ou même de se taire* », déclare un responsable.

Les « *accueillants* » doivent être disponibles, même si personne ne se présente à leur centre. *Ils se* tiennent prêts « pour le cas où... ». Ils s'attendent aussi à subir l'agressivité de certains visiteurs. « *Laisser l'autre s'exprimer, c'est savoir assumer son agressivité, être capable de se faire engueuler* », explique l'un d'eux. Les visiteurs ne sont pas tous des « paumés », mais plus généralement des gens qui souffrent de « *solitude géographique ou psychologique* », et à qui un monologue intérieur est devenu insupportable.

Une formation permanente

Trente-huit et demi pour cent des visiteurs peuvent être classés dans la catégorie « ouvriers-artisans ». 37,5 % dans la « classe moyenne », 14 % appartiennent à la bourgeoisie, 6 % au sous-prolétariat, 4 % sont des étrangers. Pour un visiteur, le risque d'être identifié peut être un obstacle dans les villes de petite taille.

Les « *accueillants* » sont soigneusement sélectionnés par des spécialistes. Certaines « vocations » sont motivées par le besoin de « combler un vide ». D'autres participent d'un besoin de « don de soi ». Cette prestation *bénévole* exige cependant une compétence qui n'est pas à la portée de « n'importe qui ». Les membres de « Portes ouvertes » doivent s'astreindre à une formation permanente.

Malgré une importante activité (sept mille cinq cents heures de permanence d'écoute par an), la disponibilité des centres n'est pas totalement mise à profit : le potentiel annuel d'écoute est évalué à vingt mille heures. Il est donc nécessaire pour la fédération de mieux faire connaître ces centres où l'on vient retrouver son autonomie de décision sans être « mis en fiche ».

Au cours du congrès, diverses propositions ont été examinées. Ainsi, à l'image du Canada, pourraient être créés des lieux de rencontre où chacun vient lire, consommer et, s'il le désire, franchir le seuil d'un « Portes ouvertes » voisin. Des centres itinérants pourraient aller sur les lieux de vacances. Ces initiatives sont cependant accueillies avec prudence. Les responsables de la fédération semblent craindre que l'esprit de « Portes ouvertes » ne s'en trouve modifié. Ils préfèrent continuer à encourager les créations de centres. Ce sera le cas prochainement à Marseille et dans l'agglomération lilloise. Car, s'il est vrai que le but final d'un centre « Portes ouvertes » est de devenir inutile, l'avènement d'une société qui aurait redécouvert les vertus de « l'écoute » est encore très hypothétique..

DANIEL MORNET.

● *L'Association des Français libres* a réuni son congrès à Lyon en présence de cent quatre-vingts membres venus de France, mais aussi de Londres, Bruxelles, New-York, Beyrouth, Saint-Pierre-et-Miquelon et du Canada. L'Association, qui compte vingt-cinq mille membres (contre cinquante mille à la Libération) sur *trente-quatre mille* « Français libres », a réaffirmé son apolitisme absolu et a voté une motion attirant l'attention des pouvoirs publics sur « *la renaissance du nazisme et d'organisations complices* ».

RELIGION

A Besançon

Les fidèles se prononceront sur l'opportunité de scinder le diocèse en deux

De notre correspondant

Besançon. — Le diocèse de Besançon sera-t-il scindé en deux ? Y a-t-il lieu de placer les zones pastorales de Belfort-Montbéliard, qui dépendent actuellement de Besançon, sous l'autorité d'un nouvel évêque ?

En parlant devant les délégués des conseils pastoraux de Belfort et de Montbéliard de la constitution possible d'un nouveau diocèse dans ce secteur, Mgr Marc Lallier, archevêque de Besançon, a notamment relevé que « *la population, en majorité ouvrière, le nombre important des travailleurs étrangers, les cadres de l'industrie, sollicitent que l'évêque soit là souvent, qu'il écoute les uns et les autres, prête une grande attention à la vie de tous, se demande avec les prêtres et les chrétiens comment mieux annoncer la parole de Dieu à tout un peuple qui le cherche souvent à son insu* ».

Vivant à 100 kilomètres de cette région de trois cent vingt mille habitants, l'évêque de Besançon peut-il y conduire une action missionnaire profonde et *permanente* ? La question se pose, comme elle se pose pour la région parisienne, Le Havre et Saint-Etienne.

Mais, contrairement à ce qui s'est passé pour la création de ces nouveaux évêchés, la réponse *viendra* cette fois de la consultation de la population. A cet effet, un questionnaire est largement diffusé dans l'actuel diocèse de Besançon, et plus précisément dans la région de Belfort-Montbéliard. Ce questionnaire est conçu de telle sorte qu'il doit donner l'occasion d'engager une réflexion sur les problèmes qui se posent dans la région concernée, et notamment à propos de son évangélisation.

Le schéma proposé aborde tous les domaines de la vie sociale et religieuse, et notamment le phénomène de la concentration industrielle, la présence des migrants et celle, puissante ici, de l'Eglise réformée. Le travail de réflexion et de discussion que l'on se sera imposé permettra sans doute de mieux cerner « *la réalité humaine de cette région* » et de mieux définir « *la mission des chrétiens et la place de l'évêque au milieu d'eux* ».

L'enquête, qui doit se terminer le 8 juillet, touchera les paroisses, les mouvements ACO, JOC et ACE, les autorités civiles, les syndicats et les autres Eglises. Le compte rendu en sera remis à l'assemblée des évêques à la Toussaint. Rome et la Conférence épiscopale ont donné leur accord à cette initiative.

CLAUDE FABERT.

● *Les catholiques traditionalistes* ont quitté le lundi 30 mai au début de l'après-midi l'église Notre-Dame de Besançon qu'ils occupaient depuis dimanche matin (*le Monde* du 31 mai). Mme Albertini de Butafoco, animatrice du mouvement traditionaliste Justice et Vérité, qui, avec l'abbé Moureau, du diocèse de Nancy, est à l'origine de cette occupation, a tenu à restituer officiellement l'édifice religieux au prêtre responsable de la paroisse Notre-Dame.

Mgr LEFEBVRE CONFIRME SON INTENTION D'ORDONNER DE NOUVEAUX PRÊTRES

« Nous nous agenouillons devant le successeur de saint Pierre, pas devant le successeur de Jean-Jacques Rousseau », a déclaré Mgr Marcel Lefebvre au cours d'une messe solennelle, célébrée le 30 mai à Genève (« le Monde » du 31 mai).

L'autel avait été dressé au Palais des expositions pour permettre à quelque mille cinq cents personnes d'assister à la cérémonie, au cours de laquelle le prélat a procédé à de nouvelles confirmations, environ cinquante enfants, en dépit de la « *suspens a divinis* » dont il fait l'objet.

Il a clairement indiqué son intention de braver à nouveau le Vatican en procédant à des ordinations le 29 juin.

Révélant qu'il avait reçu une lettre de Rome, il y a trois jours, pour lui demander de ne pas procéder à ces ordinations, Mgr Lefebvre s'est écrié : « Eh bien ! persécutez-moi *jusqu'au bout, mais* je ne veux pas devenir protestant... Je continuerai jusqu'au bout. »

PRÈS DE DIX MILLE CHRÉTIENS A LYON

Le renouveau charismatique cherche à définir son statut à l'intérieur de l'Église

Lyon. — *De huit mille à dix mille* chrétiens se sont réunis à Lyon du 28 au 30 mai pour le rassemblement national *des groupes et communautés du renouveau* charismatique, sur le thème « Pentecôte pour l'unité ». La dernière grande *manifestation de ce genre a eu lieu à* Rome en 1975.

Apparu dans l'Église catholique aux Etats-Unis il y a dix ans et en France il y a cinq ans, ce mouvement, né en milieu protestant au début du siècle, ne cesse de croître et de s'affirmer. Moins spectaculaire qu'à ses origines, il voudrait définir son statut à l'intérieur de l'Église en cherchant, d'une part, à dissiper les soupçons d'une hiérarchie jalouse de son autorité sur la vie spirituelle des chrétiens, et, de l'autre, à répondre aux objections de ceux qui voient dans le renouveau un mouvement réactionnaire qui favorise la « fuite du monde » et l'évasion de l'engagement politique.

De notre envoyé spécial

Les congrès se suivent et ne se ressemblent pas. Après les camarades syndicalistes et les copains et copines de l'ACO, voici les frères et sœurs du mouvement charismatique. Etonnant spectacle ! Le palais des sports de Lyon est rempli à ras bord — non seulement les gradins, mais aussi la partie centrale — par des milliers de « charismatiques ». Beaucoup d'adolescents, de jeunes couples, mais aussi des religieuses et des prêtres.

Un silence impressionnant, puis la prière *explose*. Un des leaders entonne un chant dans une langue inconnue, et c'est le signal qui déclenche une véritable « tour de Babel » de prières « en langues », où tous prient simultanément à voix basse, dans un *bourdonnement* harmonieux. Une forêt de bras se lèvent vers le *ciel*.

La Pentecôte est la fête du Saint-Esprit, et pendant ce long week-end les adeptes du mouvement « néo-pentecôtiste » ont *pris possession* de la ville. On rencontre leurs sourires et leur bonne *humeur* à chaque carrefour, on entend leurs cantiques sur les places, ils arrêtent les passants sur la nouvelle voie piétonnière qui mène à la gare de Perrache *pour leur demander s'ils connaissent* Jésus-Christ et son Esprit.

Ils remplissent toutes les églises avec leurs ateliers et « tables rondes, sur la prière, la prophétie, le discernement spirituel, la guérison intérieure, la Bible ; et la cathédrale Saint-Jean est devenue un forum permanent de témoignages et d'évangélisation. La messe de la Pentecôte a été célébrée à la primatiale Saint-Jean par le cardinal Alexandre Renard, archevêque de Lyon et primat des Gaules.

Acclamé avec un enthousiasme qui semble l'avoir surpris le premier, le cardinal a néanmoins cru bon d'adresser une mise en *garde aux charismatiques*. Dans son homélie, commentant l'épître de saint Paul aux Corinthiens sur la diversité des charismes, il a notamment déclaré : « *Vous comprenez bien la relativité de faits comme le parler en langues et le sens vital de la prière avec l'esprit et l'intelligence ; vous comprenez l'ambivalence de certaines effusions qui pourraient être plus humaines que spirituelles ; vous savez, en votre foi chrétienne, que les charismes sont nombreux, ouverts à tous les baptisés pour l'utilité commune de l'Eglise et que les esprits (humains ou malins) peuvent caricaturer l'Esprit Saint. Aussi, s'est toujours imposé dans l'histoire de l'Eglise le discernement qui ne veut pas éteindre l'Esprit, mais bien lui donner, à lui le véritable, toute audience et toute docilité.* »

Face à cette méfiance de l'Eglise institutionnelle devant un phénomène essentiellement laïque qui échappe à son contrôle, les dirigeants du mouvement charismatique multiplient les *expressions* d'obéissance et d'orthodoxie. Ils ont sollicité — et obtenu — une bénédiction pontificale à l'occasion de leur rencontre à Lyon ; ils enjoignent leurs membres de participer à la vie de l'Eglise et *de fréquenter les paroisses* ; certains proposent même de dépasser la notion de « charismatique » pour retrouver des critères plus classiques permettant de mener une vraie vie chrétienne. Le Père Laurent Fabre, dirigeant jésuite de la communauté du Chemin-Neuf, à Lyon, a dit, par exemple : « *Le renouveau c'est bien, mais parlons moins de lui et plus de Jésus-Christ.* »

Une nouvelle étape

Le mouvement se développe d'ailleurs moins rapidement qu'à ses origines, et cherche plutôt à se stabiliser. Il aborde une nouvelle étape de son existence, où *l'accent est mis moins sur* les charismes spectaculaires — glossolalie, prophétie, don de guérison — et plus sur l'approfondissement doctrinal et spirituel. Autre nouveauté : la multiplication des « *communautés de vie* » qui apparaissent un peu partout, issues des groupes de prière, eux-mêmes le fruit de l' « *effusion de l'Esprit* ».

Après la communauté du Chemin-Neuf, née à Lyon il y a quatre ans sur les pentes de Fourvière, il y eut celle de la Sainte-Croix, à Grenoble ; celle de la *Fraternité de Jésus*, à *Paris* ; celle de la Théophanie, à Montpellier. Chez les protestants, où le mouvement pentecôtiste existe depuis les années 30, il faut signaler la communauté de Charmes, celle de Gagnières et celle *de la Porte ouverte*, à Mâcon, qui est devenue œcuménique.

Bien qu'ils s'en défendent, ces *groupes, qui commencent* à entretenir des relations entre eux, à créer des liens, *forment un réseau* autonome qui peut ressembler à une Eglise parallèle. Les leaders de ces communautés — appelés « bergers », ce qui évoque certaines *sectes, comme* les Enfants de Dieu, avec tout ce que cela comporte d'ambigu — détiennent un réel pouvoir sur les membres, et certains parlent du « *rôle démesuré* » joué par ces dirigeants laïcs, qui prétendent avoir « *le monopole du Saint-Esprit* ».

Ici encore, on cherche une réinsertion dans la vie traditionnelle de l'Eglise. Un homme comme Jacky Parmentier, par exemple, ancien professeur de yoga et actuellement dirigeant des six cents membres de la communauté de la Sainte-Croix, voudrait devenir diacre, puisqu'il est marié, et voir ainsi *cautionner* par l'Eglise, en quelque sorte, un ministère non reconnu qu'il exerce déjà. « *Avant, il fallait être moine, religieuse ou prêtre pour être un chrétien parfait*, note-t-il. *Maintenant, Dieu nous offre un autre chemin, à l'intérieur de nos communautés.* »

« Écartelé entre foi et politique »

Mais, à force de chercher l'aval des autorités ecclésiastiques et de se montrer un fils docile de l'Eglise, ne *risque-t-on pas* justement d'étouffer l'Esprit, de préférer les chemins balisés aux voies nouvelles ? Par bien des aspects le mouvement charismatique est une *réaction contre l'effervescence*, et les débordements, de l'Eglise postconciliaire.

Redécouverte de la prière de louange et d'action de grâces, cantiques piétistes, sermons *fondamentalistes*, sensiblerie qui frise l'hystérie — on a parlé de la recherche de « *l'extase douteuse* », *voire de* « *l'orgasme collectif* », — *anticommunisme systématique* et refus de l'engagement politique au nom de la charité chrétienne : autant d'éléments qu'on trouve dans le renouveau et qui suscitent les *critiques* des milieux progressistes.

C'est le dernier point, *toutefois*, qui revient le plus souvent dans la bouche des adversaires du mouvement charismatique : comment peut-on mener une lutte politique s'il faut aimer tout le monde ? « *On peut être délégué C.G.T. et chrétien* », répond Jacques Marin, prêtre ouvrier depuis neuf ans dans une usine dans l'Allier, ayant reçu le « baptême dans l'Esprit » il y a trois ans, qui donnait *son témoignage* lors de l'atelier sur Prière et politique.

« *Pour l'instant, je suis écartelé, comme sur la croix*, avoue-t-il. *Un bras cloué par le monde du travail et la lutte des classes dans laquelle je vis, et l'autre bras dont le Seigneur me tient la main en attendant que je m'abandonne à lui. Vivre la lutte pour la justice dans une usine, comme délégué d'un syndicat revendicatif, et le faire sans haine de quiconque, ce ne peut être qu'un don de l'Esprit.* »

Assurément. Mais quand on *entend* dire qu'il faut parfois « *accepter d'être licencié, car c'est la volonté de Dieu* », on peut se demander si la justice ne fait pas les frais d'une religion qui ressemble par trop à l'opium dénoncé par Marx.

Une position plus équilibrée était celle de Bernadette, enseignante qui avoua son *désaccord* avec le témoignage précédent. « *Il faut se bagarrer politiquement et syndicalement pour une autre société, pour d'autres relations entre les hommes*, dit-elle, *mais il faut aussi oser vivre cette nouvelle société et ces nouveaux rapports dès maintenant, pour montrer aux gens que nous essayons de vivre de ce que nous croyons. Voilà pour moi le sens du renouveau.* »

ALAIN WOODROW.

AÉRONAUTIQUE

LA ROUMANIE CONSTRUIRA SOUS LICENCE UN MOYEN-COURRIER DE CONCEPTION BRITANNIQUE

Londres (*A.F.P.*). — La Grande-Bretagne a cédé à la Roumanie les droits de construction sous licence de son avion de transport à réaction BAC 1-11. Un protocole d'accord dans ce sens a été signé samedi 28 mai à Bucarest, a-t-on annoncé lundi 30 mai à Londres.

Il prévoit un développement progressif de la production des pièces de cet appareil et, éventuellement, sa *construction* intégrale par le Grupal Aeronautic Bucaresti. Les ateliers roumains fabriquaient déjà depuis deux ans quelques éléments du BAC 1-11 en contrepartie de commandes de cet appareil (onze au *total*) par la compagnie aérienne roumaine Tarom.

[Le BAC 1-11 est un biréacteur *capable de transporter entre* quatre-vingt-dix et cent vingt passagers, selon les modèles, sur des étapes de 2 500 à 3 400 kilomètres à la vitesse de 850 kilomètres à l'heure. Ce biréacteur, qui a *fait* son premier vol le 20 août 1963, a été un concurrent *du DC-9 de Douglas et de Caravelle*.

La Roumanie a déjà conclu avec la France un accord de construction sous licence de l'hélicoptère Alouette-III.]

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1975

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

MELON DE BOIS

ET TOMATE « LONGUE CONSERVATION »

L'agriculture israélienne est condamnée aux prouesses

Sur l'invitation de sept des principaux instituts universitaires et de recherche israéliens (1), une vingtaine de journalistes européens ont suivi, au début du printemps, une « visite guidée » des principaux centres d'intérêt scientifique du pays, tout particulièrement dans le domaine de la recherche agronomique.

Israël est apparu, ainsi, comme un vaste laboratoire agricole, dans lequel les chercheurs *ont accompli des prouesses* scientifiques et techniques qui ne sont probablement pas les dernières.

La recherche agronomique y est prioritaire ; le ministère de l'agriculture consacre à cette fin près de la moitié de son budget. Cette recherche est à *tout moment en prise directe* avec celui qui travaille la terre. Le ministère de l'agriculture a, en effet, mis sur pied une organisation de relations publiques, dont les membres ont pour rôle de faciliter les échanges entre les chercheurs et les agriculteurs. Régulièrement des *commissions où sont représentés les scientifiques*, les personnels du ministère et les « utilisateurs » se réunissent pour définir les objectifs à fixer à la recherche, objectifs qui sont rendus publics. L'agriculteur peut ainsi, à tout moment, faire connaître ses besoins et disposer de l'information *et des conseils qu'il juge* nécessaires.

« Il nous arrive fréquemment, confie un chercheur, de voir les agriculteurs surveiller de très près les cultures que *nous développons* expérimentalement, et même, parfois, de constater qu'ils appliquent sur leurs terres des méthodes nouvelles, dont nous ne sommes même pas sûrs qu'elles donneront de bons résultats ! » Une pareille confiance dans la recherche n'a pas manqué d'avoir des effets ; il y a une vingtaine d'années, 20 % de la main-d'œuvre nationale travaillaient dans le secteur primaire, contre 6 % aujourd'hui. Ce qui permet au professeur Vaadia, qui dirige l'*Organisation de recherche agricole*, d'affirmer qu'« Israël est un pays industrialisé ». On trouvera ci-dessous quelques exemples particulièrement frappants de la réussite agricole israélienne.

La visite des journalistes, par sa nature et du fait de sa brièveté, ne permettait pas, à l'évidence, de se faire une idée complète de ce qu'est l'agriculture en Israël. Les problèmes de main-d'œuvre, et notamment ceux que peuvent rencontrer les agriculteurs arabes, n'ont pas été abordés.

XAVIER WEEGER.

(1) Organisation de la recherche en agriculture (centre Volcani, Bet Dagan) ; université Bar-Ilan (Ramat Gan) ; université Ben-Gourion du Neguev (Beersheba) ; université hébraïque de Jérusalem ; Conseil national israélien *pour la recherche et le développement* ; Institut israélien de technologie (Technion - Haïfa) ; Institut Weizmann des sciences (Rehovot) ; *Mada* (journal scientifique, Jérusalem).

EN dépit des apparences, Israël n'est pas, du point de *vue climatique, un pays aussi* sec qu'on l'imagine. La frange côtière bénéficie des largesses météorologiques de la Méditerranée. Et, jusqu'aux portes du désert du Néguev, *les précipitations annuelles* sont loin d'être négligeables : elles *oscillent* autour de 500, *voire* 550 millimètres d'eau par an (à titre de comparaison, elles sont en moyenne de 620 millimètres à Paris).

L'eau reste cependant un problème crucial. Les précipitations, tout d'abord, à la différence de ce qui se passe en Europe occidentale, ne sont pas également réparties tout au long de l'année. Pour l'essentiel, elles sont concentrées sur la période hivernale, entre novembre et avril. Et la capacité du sol à *retenir* cette manne céleste n'est pas très élevée. Qui plus est, les nappes aquifères (à l'exception de celles du Néguev) et les plans d'eau sont situés surtout au Nord. *Au total*, 95 % de ces derniers sont ainsi à proximité de seulement 35 % des terres cultivables sans irrigation. Et le Jourdain, qui traverse le lac de Tibériade, fournit 95 % de l'eau d'irrigation. On comprend alors l'attention que portent *les responsables israéliens* à la protection de ce lac *et celle avec laquelle* ils suivent ce qui se passe au sud du Liban, d'où ruisselle une bonne partie du précieux liquide.

L'eau, propriété publique

L'eau est le premier problème qui s'est posé à l'agriculture israélienne. Dès avant la dernière *guerre* mondiale, les colonies juives *avaient commencé de s'en préoccuper*. En 1949, une loi nationalise cette ressource vitale, disposant que « *les ressources en eau de l'Etat sont une propriété publique, placée sous le contrôle de l'Etat* ». Peu à peu fut mis *en place un réseau national d'adduction* servant à répartir la pénurie sur tout le pays, à un prix égal pour tous. Au total, 25 % de la consommation d'électricité du pays servent à faire fonctionner les stations de pompage.

Le « *potentiel en eau* » d'Israël est d'environ 1,6 milliard de mètres cubes par an, dont 85 % sont utilisés pour l'agriculture, 8 % pour les besoins domestiques et 7 % pour l'industrie. Et, pour *éviter* le contrecoup d'années particulièrement sèches, *une capacité de stockage* d'environ 3,5 milliards de mètres cubes a été mise sur pied.

Face à de tels problèmes l'agriculture israélienne et la recherche agronomique se sont focalisées tout d'abord sur une question : comment *tirer le meilleur parti du minimum* d'eau ? Tout naturellement, l'orientation s'est axée sur les espèces végétales les mieux appropriées. Non sans succès. Comme l'explique le professeur Vaadia, « *nous cherchons à maximiser nos rendements par unité de sol et unité d'eau ; et nous achetons sur le marché mondial les produits dont la culture chez nous ne serait pas compétitive* ». Cette dernière règle peut, toutefois, souffrir des exceptions pour des produits considérés comme stratégiques, ainsi le sucre.

Mais, au total, la balance commerciale agricole est pratiquement équilibrée : le principal poste à l'importation est représenté par les achats de grains pour l'élevage. Et, souligne *encore le professeur Vaadia,* « *nos importations agricoles nous permettent ni plus ni moins de doubler notre approvisionnement en eau : c'est bien de l'eau que nous importons* ».

Les techniques de l'irrigation ont, *bien sûr, fait l'objet de nombreuses* recherches. La distribution de l'eau elle-même, tout d'abord : pour éviter le gaspillage, on écarte autant que possible l'arrosage direct pour lui préférer l'installation à même le sol de tuyaux de plastique spécialement *étudiés qui distillent le « goutte à goutte »* optimum. Le visiteur français ne peut s'empêcher de sursauter en découvrant, sous les frondaisons de l'Institut Weizmann, à Rehovot, ces serpents de plastique noir amenant au moindre plant la quantité *d'eau exactement nécessaire.*

Le *développement* technologique a permis d'éviter les pertes : selon les techniciens israéliens, 80 % de l'eau utilisée par l'irrigation vont *effectivement* dans le sol, contre 50 % aux Etats-Unis et 25 % en Inde. Parallèlement, *une série de recherches a* permis d'établir, pour chaque espèce végétale cultivée, et en fonction de la température, de l'ensoleillement et des précipitations, les besoins exacts en eau. On commence à installer des systèmes totalement automatiques d'irrigation *tenant compte de ces* facteurs. Parfois, on va même jusqu'à introduire les engrais directement dans l'eau d'irrigation. Pour certaines espèces, on arrive ainsi, tout en réduisant de 20 à 25 % la consommation d'eau, à augmenter de *20 à 30 % les rendements.*

D'autres recherches visent à injecter dans le sol par les tuyaux d'irrigation du gaz carbonique qui permettrait d'améliorer la productivité.

Peindre les plantes

Parallèlement, on s'efforce de limiter l'évaporation de l'eau. Là encore, le *polyéthylène* trouve un emploi à grande échelle. Sur la route menant du centre du pays à Beersheba, le voyageur peut voir de *véritables* mers de plastique. Plastique au-*dessus* des plantes, plastique sur le sol lui-même, et plastique des tuyaux d'irrigation. On essaie même d'aller plus loin, et, au centre de recherche agronomique Volcani, non loin de l'aéroport de Tel-Aviv, *on* dirige des expériences surprenantes, *consistant à recouvrir* purement et simplement les feuilles de cotonnier, *de betterave* ou de melon avec un badigeon à base de kaolin, pour freiner l'évaporation : selon les premiers *résultats*, les rendements peuvent s'en trouver accrus de 12 %.

Ces recherches se doublent *bien* entendu d'une sélection rigoureuse des espèces, suivant un *double critère* : adaptation au climat, et recherche *du créneau* commercial le plus profitable.

« *La plupart des blés sauvages sont apparus au Proche-Orient* », explique Mme Lydia Avivi, chercheur à l'Institut Weizmann, « *et nous considérons que la quinzaine d'espèces sauvages qui existent en Israël font partie de nos ressources naturelles.* » *Avec son équipe*, Mme Avivi travaille à transférer à des espèces de *blé* cultivées dans *différents pays* du monde, par le biais *des croisements génétiques*, les caractéristiques particulièrement intéressantes de ces espèces sauvages : faibles besoins en eau, résistance à *la sécheresse, voire à une* certaine salinité de l'eau. « *D'ici quatre ans*, estime Mme Avivi, *nous pensons parvenir à développer deux ou trois nouvelles variétés proprement israéliennes, et à très fort taux de protéines.* »

Un des collègues de Mme Avivi, M. Dan Atsmon, travaille plus particulièrement sur des espèces capables de s'acclimater aux conditions *rigoureuses du Néguev*. Avec son équipe, il a produit une sorte de *blé fort originale* : au lieu de présenter plusieurs épis par pied, et quelques branches « inutiles », comme c'est le cas en général, elle a la particularité de développer un seul « tronc » portant un épi impressionnant pouvant atteindre vingt-deux centimètres de long. *Ce qui* pourrait n'être, en soi, qu'une curio*sité scientifique, s'il n'était question* d'en faire une espèce commerciale.

Toutes les cultures de type *occidental* ont dû, de la sorte, être *adaptées dans le passé* : il a fallu développer des espèces capables de *parcourir* tout leur cycle vital, des semailles à la récolte, en l'espace de quatre à cinq mois.

En même temps qu'ils tentaient ainsi de satisfaire les besoins *locaux, les chercheurs israéliens* se sont efforcés de mettre au point des produits pour l'exportation. Produits originaux tout d'abord, ainsi l'avocat qui a été un succès remarquable sur *les marchés européens* ; succès surprenant aux yeux des Israéliens qui *semblent n'avoir que dédain pour « quelque chose de bâtard, ni fruit ni légume »*, comme nous l'a dit un chercheur.

Produits hors saison ensuite, et certaines espèces florales, ainsi que *la fraise, en sont de bons exemples.* Pour cette dernière, ce fut même l'occasion d'une véritable révolution dans quelques *régions*, comme dans la petite ville arabe de Taiybe, *à une vingtaine de kilomètres de* Tel-Aviv.

La « révolution de la fraise »

En 1965, deux cultivateurs y commencèrent la culture de la fraise dans un district qui jusqu'alors se consacrait presque uniquement aux *oliviers, à la vigne et au blé*. Aujourd'hui, les alentours de Taiybe ne sont plus qu'un immense champ de fraisiers. Près de cinq cents personnes y travaillent. Il y a douze ans, on ne trouvait plus sur place que des vieillards et des femmes ; aujourd'hui, *ce sont des jeunes* qui ont pris la majeure partie des responsabilités. Les *rendements de cette culture intensive* sous irrigation, sur un sol sableux, atteignent 35 tonnes par an à l'hectare, dont la moitié — les plus beaux fruits — est destinée à l'exportation. Avant cette « *révolution de la fraise* », on pouvait acheter du terrain à Taiybe pour 200 livres israéliennes par dunam (1) ; aujourd'hui, cette même surface, en *location*, vaut 1 500 livres par an. Mis à part l'eau, *qui est gérée par une coopérative*, l'organisation du travail reste du domaine de l'initiative privée, la collectivité n'intervenant que pour l'exportation, principalement vers l'Europe.

Le professeur Isaac Arnon, expert international s'intéressant tout particulièrement aux problèmes du *développement*, considère cette expérience comme un succès *remarquable* : *les deux agriculteurs* qui ont lancé le mouvement ont bénéficié pendant les premières campagnes du travail à plein temps d'un instructeur du ministère de l'agriculture. Et *les trois instructeurs qui travaillent* maintenant sur place n'ont plus rien *à apprendre à leurs « élèves »*, au contraire : ils consacrent la majeure partie de leur temps à faire de nouvelles *expérimentations*.

La sélection des espèces et le développement des nouvelles pousses se rationalisent de plus en plus en *Israël, grâce au travail de l'Organisation* de recherche agricole en relation *avec certains* kibboutzim « de pointe ». Ici et là se créent, sur l'initiative des pouvoirs publics, de véritables « banques » où le choix de la meilleure souche s'opère en atmosphère stérile, pour *développer* des familles de plantes exemptes de tous *virus. Dans certains cas, notamment* pour les cultures florales, il est même prévu, dans le futur, une obligation pour les agriculteurs de se servir exclusivement de races ainsi contrôlées : dès à présent, 80 % des œillets élevés en Israël proviennent de souches sélectionnées et contrôlées par un département de l'Institut agronomique *Volcani*.

Bien d'autres recherches, dans ce centre comme *ailleurs*, sont aussi poursuivies pour améliorer encore les *résultats. A l'Institut Volcani, on travaille* sur le contrôle biologique qui permet de diminuer l'usage des insecticides et des herbicides par la surveillance et le *respect* des équilibres *naturels, dans le milieu végétal*, entre espèces animales concurrentes. L'*introduction de guêpes ou de certaines* souches bactériennes dans des plan*tations d'avocats* a, ainsi, permis de rétablir un équilibre rompu par l'épandage aérien de pesticides sur des champs de *coton* voisins, qui avaient provoqué la prolifération de chenilles et autres insectes. Le contrôle des plantations de dattiers permet, aujourd'hui, de s'abstenir de l'application de tout produit chimique, tout en maintenant des rendements accrus de 30 à 40 %. Plusieurs travaux, menés tant à l'univer*sité hébraïque de Jérusalem qu'au* sein de l'Organisation de recherche agricole, devraient permettre, d'ici peu, la destruction d'insectes par des « pièges sexuels » utilisant des quantités infimes de phéromones (hormones sexuelles femelles).

Pistachier et jujube

D'autres travaux suivent des chemins encore plus originaux. La culture intensive et en hauteur des melons pose des problèmes de mécanisation : il serait bien pratique de pouvoir récolter les fruits au sol, mais *les espèces communes ne supportent* guère de tomber sur le sol de dizaines de centimètres de hauteur. Qu'à cela ne tienne : à la station expérimentale du Neve Ya'ar, dans le nord du pays, on *développe* des espèces nouvelles de melon, à *l'écorce ligneuse, dure comme du* bois...

De même, si des chercheurs californiens ont *réussi* à mettre au point une *tomate carrée, des scientifiques* israéliens, à Beersheba, travaillent au développement d'une tomate suffisamment solide pour se conserver sans aucune précaution, ce qui pré*senterait de sérieux avantages* au cours des transports à l'exportation. Ils *disposent déjà d'une espèce* blanc-jaunâtre, qui se conserve toute seule, dans une corbeille à *fruits*, la bagatelle de... onze mois : elle a cependant, paraît-il, un goût fort *éloigné de celui qu'on attendrait* d'une tomate. On va donc la croiser avec une espèce plus comestible, qui ne se conserve que deux semaines : les chercheurs espèrent ainsi élever une nouvelle espèce, capable de se conserver environ un mois, et *agréable au goût comme à la vue* ; et — pourquoi pas ? — capable de supporter une irrigation à l'eau saumâtre.

« *Cette région est l'endroit idéal pour faire pousser des plantes* », estiment les chercheurs de l'université Ben-Gourion du Néguev, à Beersheba : « *L'air est sec, et il y a donc beaucoup moins de maladies.* » Et si l'on n'y trouve pas beaucoup d'eau douce, l'élément H_2O ne manque pas : on cherchait du pétrole, on a trouvé à quelques centaines de mètres de profondeur des nappes d'eau saumâtre, à 40° centigrades *environ, datant de la dernière glaciation*. Les réserves sont estimées à 200 milliards de mètres cubes, soit cent ans d'utilisation intensive à 2 milliards de mètres cubes par an.

On travaille donc, ici encore, à adapter des espèces à cette eau, dont la salinité est environ moitié de celle de l'eau de mer. Les pistes sont *nombreuses* : des possibilités apparaissent déjà pour les céréales, *ainsi que pour d'autres plantes* comme le pistachier ou le jujube *mexicain ou américain* qui *produit* une cire végétale utilisable pour la fabrication de produits cosmétiques.

On envisage aussi de coupler cette *ressource* abondante d'eau à une autre « matière première » dispensée non moins généreusement dans ces régions : le soleil. On a ainsi construit de grandes serres expérimentales, et peu coûteuses, faites de bois et de feuilles de plastique entre lesquelles l'eau qui ruisselle dans la journée se réchauffe de quelques degrés — ce *qui rafraîchit l'atmosphère* de la serre — avant d'être stockée dans le sol. Durant la *nuit*, cette eau cède à son tour ses calories, ce qui permet, à peu de frais, de lutter contre le froid nocturne. Des variantes permettent la mise en *valeur de sources chaudes* (2).

Le soleil peut encore être utilisé à d'autres fins : à la faculté agricole de Rehovot (université hébraïque), *on travaille ainsi à des utilisations* moins conventionnelles de l'énergie solaire. Par exemple, le *professeur* Katan et son équipe ont imaginé de recouvrir, à la fin de la saison chaude le sol d'une couche de plastique : la température de celui-ci *s'élève de 10 °C environ, et, en deux* semaines, la quasi-totalité des germes pathogènes qu'il contient sont tués sur une profondeur de 25 cm : pour la culture de la tomate, on arriverait ainsi à doubler les rendements.

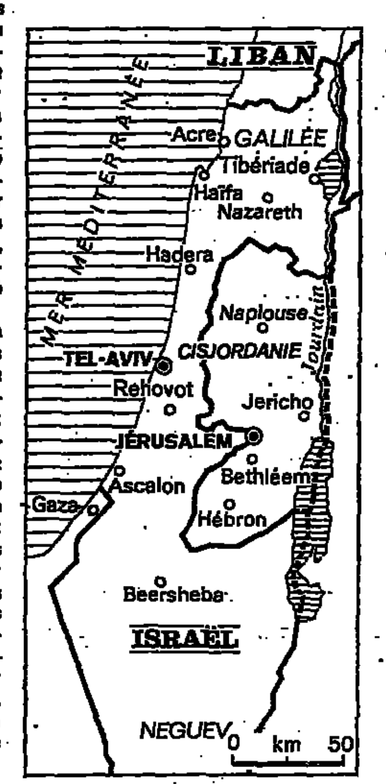
« *Dans deux ans*, prédit le professeur Katan, *cette technique sera largement utilisée en Israël ; et elle pourrait avoir de larges applications dans de nombreux pays, spécialement les pays en voie de développement.* »

Sur ce point, comme sur bien d'autres, les chercheurs israéliens estiment, non sans fierté, avoir beaucoup de choses à apporter à l'agriculture de bien des pays. Dans *d'autres domaines de la recherche* agronomique, la *coopération* internationale est, au demeurant, bien engagée, entre Israël et le Laos, la Thaïlande, Saint-Domingue ainsi *qu'une vingtaine d'autres pays en* voie de développement.

Ces pays sont-ils les *seuls à avoir* quelque chose à apprendre des cher*cheurs israéliens* ? Sûrement pas. Et le visiteur européen ne peut que s'étonner quand il apprend qu'Israël, toujours à court d'eau, envisage sérieusement le recyclage total de toutes les eaux usées, même par l'industrie, et cela pour tous les *usages, y compris domestiques.*

(1) 1 dunam = 1 000 mètres carrés. La livre israélienne vaut environ 0,50 F.

(2) Israël n'a pas attendu la mode des énergies « douces » et des énergies « nouvelles » pour s'intéresser au solaire. En témoigne la proportion impressionnante d'habitations individuelles ou collectives équipées de panneaux solaires fournissant l'eau chaude domestique. On peut, en revanche, *s'étonner que*, mises à part quelques réalisations comme celles de l'université et d'autres bâtiments de Beersheba, ainsi *que quelques* travaux théoriques d'urbanisme menés à l'Institut de recherches sur le désert, une véritable architecture solaire intégrée semble ne s'être pratiquement pas développée.



Une ferme antique

AU pied des remparts de la ville nabatéenne d'Avdat, au cœur du Néguev, qui *date du deuxième siècle avant* Jésus-Christ, un curieux treillis de digues émerge du sable du *désert*, semblable à des marais salants.

Il s'agit de la reconstitution des structures d'une ferme de l'époque byzantine, reconstitution *due à l'initiative du professeur* Even Ari, de l'université hébraïque de Jérusalem. Un travail archéologique a permis de remettre en place, sur des centaines de mètres, un réseau de murets destinés à recueillir le flot des eaux d'orage qui, deux ou trois *fois l'an, se déversent* sur une région mortellement aride. Livrée à elle-même, cette eau ruissellerait et le sol n'en profiterait pas. Les digues *permettent de la canaliser et de la* retenir sur quelques hectares ; elle peut alors imprégner le sol. Ce système autorise certaines cultures, particulières bien sûr, de céréales, voire même d'oliviers.

Cette méthode antique a été *reprise*, et, à l'*écart des kibboutzim* du Néguev qui bénéficient d'une véritable irrigation, quelques digues « modernes » commencent à se dresser, permettant une utilisation toujours plus rationnelle de la moindre goutte d'eau.

…NS A LYON

statut à l'intérieur de l'Église

ALAIN WOODROW.

AÉRONAUTIQUE

LA ROUMANIE CONSTRUIRA SOUS LICENCE UN MOYEN-COURRIER DE CONCEPTION BRITANNIQUE



UN SYSTÈME POUR DIFFUSER LES INVENTIONS

Des petites annonces sur ordinateur

QUAND un fabricant d'ascenseurs veut résoudre un problème technique, il dispose de plusieurs approches. Il peut faire réfléchir son bureau d'études ; il peut explorer les revues professionnelles ; il peut s'intéresser, plus ou moins discrètement, à ce que fait la concurrence. En général, il n'entrera pas en relation avec un spécialiste des périphériques d'ordinateurs, et plus précisément des *armoires de bandes magnétiques*.

Il aura parfois tort. La démonstration en a été faite par le système *Technotec*, que Control Data Corporation (C.D.C.) a *mis en service* il y a dix-huit mois sur son réseau mondial d'ordinateurs.

Technotec est une sorte de bourse *des problèmes et des* solutions techniques, à usage *industriel principalement*. Celui qui dispose d'une technologie *qu'il juge* utilisable par d'autres, celui qui recherche une solution technique, ou même celui qui possède du savoir-faire dans un domaine particulier peuvent y placer une annonce.

Celle-ci comporte quatre parties : d'abord un certain nombre de mots-clefs choisis par l'annonceur, et qui permettront au système de classer l'annonce et de la retrouver. Ensuite, un court résumé, dix ou quinze mots, qui donne une première idée de ce dont il s'agit. Puis un texte *plus explicite*. La *longueur* est fréquemment d'une demi-page, mais il est possible d'aller jusqu'à quatre pages. Ce texte indique la nature du problème à résoudre s'il s'agit d'une demande. Si l'annonce est une offre de technologie, elle indique ce qu'on *sait faire, mais sans dire* comment on le fait, pour protéger *la propriété industrielle*.

Ces trois premières parties sont ouvertes à tous : y ont accès non seulement tous les annonceurs mais aussi tous les clients du réseau d'ordinateurs *sur* lequel Technotec est implanté. Il sont trente mille, *dans une vingtaine de pays*.

Garantie de sérieux

Seule la quatrième partie, le *« contact »*, reste secrète. Elle contient le nom et les références d'une personne physique à qui s'adresser. Pour obtenir cette information, l'utilisateur de Technotec doit payer un prix fixé par l'annonceur ; il varie entre 0 et 200 dollars. C'est un gage du sérieux de l'interrogateur, celui de l'annonceur étant qu'il paye pour mettre son annonce dans Technotec.

Dans le cas précité, le fabricant d'ascenseurs recherchait un système permettant d'arrêter les cabines à un niveau nettement plus précis que ce qui est habituellement demandé. Il interrogea Technotec en lui indiquant une dizaine de mots-clefs : ascenseur, arrêt, précis, etc.

Le système lui répondit qu'il contenait une annonce où se retrouvaient tous les mots-clefs sauf... ascenseur. A tout hasard, il lut le texte de cette annonce, estima que ce qui était proposé pouvait résoudre son problème, et demanda le contact. Il découvrit ainsi qu'il s'agissait d'un fabricant d'armoires pour bandes magnétiques, lesquelles exigent effectivement un positionnement très précis. Il téléphona à l'annonceur, et finalement l'affaire fut conclue.

En sens inverse, un fabricant américain de jouets en bois interrogea Technotec pour savoir quelles demandes concernaient le travail du bois. Il découvrit ainsi que des Vénézuéliens *posaient un* problème qui lui paraissait soluble. Il fit quelques recherches dans des publications techniques aisément disponibles en Virginie, mais qu'il eût été fort difficile de se procurer à Caracas, et y trouva la solution. Il la proposa aux Vénézuéliens, et fut largement rémunéré de ses recherches.

Il y a présentement plus de douze mille annonces dans Technotec. Beaucoup sont américaines, mais presque tous les pays sont représentés. Le mot clef « soviet » fournit une liste de trente-six annonces. On y trouve un algorithme de commande pour machine-outil, destiné à réduire les pertes de métal. On y trouve aussi une liste de microprocesseurs soviétiques *commercialement disponibles*.

Le transfert de technologie

A *l'origine*, Technotec est une conséquence de l'intérêt porté par M. William Norris, fondateur de C.D.C., au transfert de technologie. Il est aussi conforme à la vocation financière de l'entreprise. C.D.C. est surtout connue comme constructeur de très *gros ordinateurs, principalement* destinés aux centres de calcul scientifique. La firme a récemment mis en service une nouvelle machine, le Cyber-176, dont la puissance excède nettement celle de ses principaux concurrents. Mais C.D.C., originellement orientée vers ce seul créneau, a diversifié ses activités. Elle possède une filiale financière, Commercial Credit Corporation, dont l'objet est le prêt à long terme ou la prise de participation *dans le capital* d'entreprises naissantes. *Comme* une annonce de Technotec a des chances, si *elle atteint son but*, de conduire à des investissements industriels, le système peut être considéré comme un *« rabatteur »* pour l'activité financière de l'entreprise.

L'exemple des microprocesseurs soviétiques montre que le système Technotec a déjà dépassé sa vocation initiale de diffuseur de technologies nouvelles. Les responsables du système ont été conduits à élargir ses possibilités, et finalement à créer un ensemble de petites filiales nationales, sous le nom générique de Worldtech, qui ont pour objet d'aider et de conseiller les utilisateurs du système. Il arrive, en particulier, que deux annonces se correspondent, que l'une soit un problème et l'autre sa solution, mais qu'un choix malheureux des mots-clefs ne permette pas de les mettre *en relation. L'ordinateur*, en effet, n'a aucune imagination. Mais quelqu'un qui connaît bien le système et passe régulièrement les annonces en revue peut se montrer plus imaginatif et signaler aux deux annonceurs leur complémentarité.

MAURICE ARVONNY.

Une édition en français du « Scientific American »

Après *Playboy*, le *Scientific American*... Une édition en français du célèbre magazine américain de vulgarisation scientifique doit paraître à Paris à partir du mois de novembre prochain. C'est la librairie Eugène Belin qui sera *responsable de cette nouvelle* publication, dont le tirage prévu est de 30 000 exemplaires pour commencer.

Le directeur-rédacteur en chef de l'édition française sera M. Philippe Boulanger. On trouvera dans chaque livraison sept articles traduits de l'édition américaine (avec deux *mois de retard*) et un huitième article d'origine française. Cette formule est celle qui a été adoptée pour d'autres éditions étrangères : Italie (70 000 exemplaires), *Japon (60 000)*, Espagne (30 000).

La qualité du mensuel américain inquiète l'édition scientifique française qui craint de trouver sur sa *route un concurrent redoutable*.

M. Michel Debré, ardent défenseur de l'indépendance nationale, a posé une question écrite au secrétaire d'État à la recherche sur ce sujet. Il lui demande d'« *agir pour mettre fin à de tels projets et maintenir la politique d'encouragement à une édition scientifique entre des mains françaises* ».

Libres opinions

Pourquoi l'enveloppe-recherche ?

par PIERRE AUDIGIER (*)

LES pouvoirs publics ont une responsabilité prépondérante dans le financement de la recherche-développement. Ce financement implique des sommes croissantes, et l'investissement ainsi réalisé doit l'être à bon escient. Il importe donc de dégager des priorités, en d'autres termes d'introduire de la rationalité dans les choix. Mais il y a plusieurs manières d'introduire cette rationalité.

La solution adoptée aujourd'hui est celle dite de l'enveloppe-recherche : une certaine somme est affectée à la recherche scientifique puis répartie, en fonction de certains critères, entre ses différentes affectations possibles. Certes, la procédure n'est pas aussi simple ; il y a beaucoup d'aller et retour, et les critères d'allocation ne sont pas d'une rigidité absolue. Mais cette procédure implique bien que les projets de recherche soient arbitrés les uns contre les autres.

Or les projets qui sont financés par l'enveloppe-recherche sont d'une très grande hétérogénéité : hétérogénéité quant au degré plus ou moins fondamental ou appliqué de la recherche ; hétérogénéité dans le temps, c'est-à-dire quant aux dates optimales pour une prise de décision de financement ; hétérogénéité entre les domaines concernés (biologie, mécanique...) ; hétérogénéité quant aux motivations (indépendance nationale, efficacité sociale, avancement des connaissances, etc.), qui peuvent conduire les pouvoirs publics à promouvoir tel ou tel programme. D'autre part, la définition même des contours de l'enveloppe-recherche n'est pas dénuée d'arbitraire ; cet arbitraire découle de la nature du problème : il n'y a pas, en règle générale, de solution de continuité entre la recherche, la recherche appliquée, le développement et les problèmes d'organisation qu'implique le plus souvent la mise en œuvre de telle ou telle connaissance nouvelle.

Dans ces conditions, la recherche de critères permettant de mieux choisir entre les domaines de recherche pourrait bien n'aboutir qu'à des fausses idées simples, à une cohérence purement formelle : Amicus Plato, sed magis aestimanda veritas... Et la vérité est ici particulièrement difficile à discerner. Peut-être conviendrait-il de la rechercher dans une autre direction. Il existe, en effet, une autre manière d'introduire de la rationalité dans la sélection des projets de recherche.

Prenons le cas de la recherche appliquée. Les projets de recherche appliquée sont, par définition, appliqués à quelque chose : à l'énergie, à la santé, à l'amélioration de l'habitat, à l'augmentation de la résistance de tel ou tel type de matériaux... Ainsi, les projets de recherche en énergie sont un investissement, partie intégrante de la politique énergétique. Pourquoi ne seraient-ils pas traités comme tel ? Ne serait-il pas logique que les investissements à consacrer à la recherche-développement en énergie soient arbitrés à l'intérieur de l'ensemble des investissements consacrés à l'énergie ? La recherche en matière de sécurité nucléaire doit-elle être arbitrée contre la recherche agricole ? Ne doit-elle pas au contraire être coordonnée avec — et donc arbitrée avec — le programme de développement de l'énergie nucléaire et en fonction de l'expérience que la réalisation de ce programme aura permis progressivement d'acquérir ?

La notion d'enveloppe-recherche n'est pas un point de passage obligé d'une politique scientifique. Elle n'est qu'une méthode parmi d'autres pour expliciter des priorités. C'est la méthode centralisée, alors qu'est parfaitement concevable une méthode décentralisée, plus conforme à la variété des objectifs poursuivis par une politique scientifique. Ni la nécessaire continuité des efforts en matière de recherche ni l'interdépendance entre les différentes disciplines (que l'on peut toujours reconstruire a posteriori, mais dont on voit mal comment elle pourrait constituer un instrument de planification) n'impliquent, à vrai dire, le recours à l'enveloppe-recherche.

(*) Ingénieur en chef des mines.

Pour extraire le pétrole du « Bohlen »

DE L'EAU DE MER DE 60° A 80°

Six cents tonnes de pétrole ont été extraites du *Bohlen*, ce pétrolier est-allemand qui a fait naufrage le 14 octobre 1976 entre Sein et Ouessant et qui gît, depuis lors, sous 110 mètres d'eau. Une première cuve vient, en effet, d'être vidée du pétrole brut qu'elle contenait. Le travail a commencé il y a une vingtaine de jours grâce à un système spécial mis au point par l'Institut français du pétrole et la Comex et installé sur le navire de forage *Pétrel* avec le concours des Ateliers et chantiers de Bretagne. Si tout continue à bien se passer — comme cela est maintenant le cas après les difficultés de « rodage » *inhérentes à la mise* en œuvre d'un nouveau procédé, — il faudra au *moins deux* mois (au prix d'environ 500 000 F par jour) pour vider les quelque 8 000 tonnes de pétrole que contiennent probablement les vingt-trois autres cuves du *Bohlen*.

Mais le travail en mer présente toujours des aléas liés aux conditions météorologiques, et l'opération — la première de ce genre à être tentée, — comporte un certain nombre d'inconnues.

Le pétrole du *Bohlen* est un brut du Venezuela, c'est-à-dire un pétrole très lourd et très visqueux. A la température de 10° C — la température de l'eau de mer à la profondeur de 110 mètres, — ce pétrole ne coule donc pas. Tout au plus, peut-il fluer lentement. Pour le charger et le décharger il faut le chauffer à 70° C, ce qui demande du temps. Lorsque le *Bohlen* a fait naufrage, les opérations de chauffage avaient déjà commencé, ce qui explique que 1 000 à 1 500 tonnes de pétrole se soient tout de suite échappées du bateau en partie éventré et soient allées engluer des plages de l'île de Sein et du littoral breton. Par la suite, de petites quantités de pétrole refroidi ont continué à sortir du pétrolier. Étant un peu plus léger que l'eau de mer, la « pâte de pétrole » remonte lentement vers la surface tout en étant entraînée par les divers courants marins, très forts dans ces parages bretons, même sur le fond.

Après l'échec des essais de colmatage définitif des brèches du navire, il a fallu imaginer une technique de récupération du pétrole adaptée aux conditions physiques du brut du Venezuela. Après le réchauffement, on ne peut procéder à un pompage direct : il faut, en effet, éviter *toute surpression ou dépression* à l'intérieur de l'épave, car celle-ci *pourrait exploser ou imploser*.

La solution adoptée, après essai *sur maquette, consiste à entraîner* le pétrole par une circulation *de plusieurs centaines de* mètres cubes par heure d'eau de mer chauffée à *60 ou 80° C*. De cette manière, les cuves ne sont pas vidées peu à peu, *ce qui aurait* créé une différence de pression insupportable entre l'intérieur et l'extérieur des cuves (à 110 mètres de profondeur, la pression est de 12 atmosphères, soit 12 kilogrammes par centimètre carré).

L'eau de mer chauffée remplit le vide qu'aurait créé la remontée progressive du pétrole. La prise de la branche montante du réseau de circulation étant située dans la partie haute de la cuve et le pétrole étant plus *léger* que l'eau, c'est donc un mélange d'eau de mer et de pétrole qui est aspiré. Aux essais, le mélange comprenait 10 % de pétrole ; après quelques jours de travail réel, il *semble que* l'on puisse espérer mieux. Tout cela suppose, évidemment, que la partie haute des cuves soit intacte. Mais on n'en est pas sûr : par 110 mètres de fond, l'obscurité est totale et les conditions sont telles que les plongeurs de la Comex ne peuvent travailler qu'aux étales (surtout de basse mer), pendant des périodes de temps qui varient, selon le coefficient des marées, de dix minutes à deux ou trois heures.

L'extraction du pétrole du *Bohlen* doit se faire, évidemment, de manière étanche. C'est pourquoi on utilise le matériel de forage sous-marin qui relie la tête de puits — ici les cuves du pétrolier — au support de surface. En outre, *seul pouvait être utilisé* un bateau doté du positionne*ment dynamique* qui lui permet de se maintenir sans ancre à 6,6 m près (*6 % de la profondeur de* l'eau) au-dessus de l'épave. L'eau chaude descend par les tubes par où passent normalement les boues de forages et le mélange eau-pétrole remonte par l'espace annulaire existant entre ces tubes et le *riser* (1). Dans le cas présent, le *riser* est fixé sur une embase de béton de plusieurs dizaines de tonnes posée sur le fond et remplaçant la tête de puits. Deux tuyaux, l'un montant, l'autre descendant, relient le *riser* à la cuve en cours de « nettoyage ». Mais, comme pour un forage, le *riser* peut être déconnecté à tout moment et très rapidement, après fermeture des vannes de sécurité bien évidemment. La re-connection est, elle aussi, une opération classique.

Déconnection et reconnection se *font sans* intervention humaine directe. En revanche, l'installation *des tuyaux d'arrivée de l'eau* chaude et de départ du mélange *sur l'orifice d'aération de chaque* cuve ne peut être faite que par *des plongeurs*.

Si les 8 000 tonnes de pétrole *que doivent encore contenir* les cuves du *Bohlen* sont suffisantes pour représenter un grave risque de pollution des côtes voisines, elles sont insuffisantes pour avoir une valeur économique. Les transporter dans une raffinerie supposerait leur transfert dans un pétrolier... avec les risques d'accidents et de fuite qu'une telle opération comporterait. Il a donc été décidé de brûler, après décantation et après injection d'une certaine quantité de gas-oil, le pétrole extrait du *Bohlen*, et un incinérateur a été installé par Flopetrol sur le *Pétrel*.

YVONNE REBEYROL.

(1) Un tube d'acier d'environ 50 centimètres de diamètre qui relie d'une manière étanche le haut du puits, fixé sur le fond de la mer, et l'appareil de forage posé sur le support de surface (plate-forme du navire). A l'intérieur du « riser » *passent les tiges de forage* et remontent les boues de forage.

En toute logique

Carré magique et nombre premier

Ce carré magique est le plus petit possible, formé de 9 entiers consécutifs. Il est unique dans sa dimension, à une symétrie près. Il a une même somme 15 sur ses lignes, ses colonnes et *ses diagonales*.

Quel est le plus petit carré *magique composé de nombres* premiers ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

Problème n° 94

8	1	6
3	5	7
4	9	2

Solution du problème n° 93

La figure montre les 12 ma*nières de connecter 5 allumettes* se touchant les unes les autres au *moins par une extrémité* : on a décompté d'autre part 28 manières pour 6 allumettes, 74 *manières pour 7 allumettes*, 207 manières pour 8 allumettes.

PIERRE BERLOQUIN.



Le petit monde des « scanners »

Une compétition internationale farouche en radiologie

Le mercredi 1er juin, un nouveau scanner, en français un « tomodensitomètre axial couplé avec un ordinateur », va être présenté à la presse par la Compagnie générale de radiologie. Ce nouvel appareil, le ND8000, devrait encore améliorer les performances dans l'exploration radiologique du cerveau.

L'invitation faite aux journalistes est significative. Il s'agit de venir admirer « l'avant-garde française dans la compétition des scanners ». Car compétition internationale il y a, pour tenter de placer sur le marché ces appareils qui coûtent de 3 à 5 millions de francs, qui explorent le corps entier ou le cerveau, qui donnent à la radiologie une nouvelle dimension et dont les médecins et les malades prétendent déjà ne plus pouvoir se passer (1).

« *Aux États-Unis, ils avaient laissé libre l'installation des scanners, et l'on a vu à l'entrée de certains supermarchés des appareils mis à la disposition des consommateurs américains pour que ceux-ci puissent — moyennant finances — vérifier par eux-mêmes que leurs migraines à répétition n'étaient pas dues à une tumeur du cerveau, ou que leur malaise digestif ne devait pas être attribué à un cancer du foie ou du pancréas. Mais même outre-Atlantique, dans ce pays de la libre entreprise par excellence, ils se sont sentis obligés de mettre un frein à cette expansion incontrôlée.* » Ainsi s'exprime un fonctionnaire de la santé qui tente de faire comprendre « *l'attitude sage de la France* », nation à la fois productrice de matériel de qualité et grande consommatrice de radiologie. Cette attitude a consisté à bloquer avant même l'achat du premier appareil l'invasion d'appareils étrangers et à fixer des conditions draconiennes d'installation pour cet équipement lourd et coûteux, comme le prévoit la carte sanitaire.

Des normes strictes ont été établies après des mois de discussions et de négociations entre les radiologues, qui se plaignaient du retard pris par la médecine française, la sécurité sociale, qui craignait (et craint toujours) la facture, les fabricants et les pouvoirs publics qui, à l'aide d'arguments techniques parfois justifiés, ont mis un frein à la venue du matériel étranger pour laisser à l'industrie française de la radiologie, dont la renommée est excellente, le temps de démarrer.

Notre pays a droit à un appareil par million d'habitants. Aujourd'hui, quarante-sept autorisations d'installations sur cinquante prévues ont déjà été accordées dans la proportion de deux tiers pour l'exploration du cerveau et un tiers pour le corps entier. Quarante-cinq ont été données au secteur public et privé non lucratif. Seules deux cliniques à but lucratif, l'une à Neuilly qui, pour la circonstance, s'est groupée avec d'autres cliniques, l'autre à Saint-Brieuc, après avoir passé convention avec l'hôpital, ont pu à ce jour obtenir une autorisation. Une vingtaine d'appareils sont en fonctionnement ou sur le point d'être mis en service cette année. Trois de ces vingt appareils seulement échappent, à notre connaissance, au contrôle de la Compagnie générale de radiologie (C.G.R.). Deux, l'un à Marseille, l'autre à Lyon, proviennent de la firme EMI britannique, à laquelle revient le mérite (et le coût) de l'invention du procédé. Un appareil Siemens *fonctionne* à Marseille. Tous les autres sont des scanners fabriqués soit par la C.G.R., soit par des firmes américaines, Acta et Variant, avec lesquelles la C.G.R. a passé un accord.

Derrière cette stricte énumération se cachent bien des problèmes, reflets d'une compétition sans merci entre la France et l'étranger, et en France entre les secteurs public et privé.

Au départ, et comme toujours, des arguments scientifiques souvent justifiés sont avancés pour expliquer cette politique. Il va sans dire qu'ils sous-tendent des aspects économiques bien difficiles à masquer.

Quel est le meilleur appareil et pour quoi faire ? Il est extrêmement difficile de répondre à cette question. Comme on peut s'y attendre, les réponses varient selon les interlocuteurs, radiologues, décideurs, fabricants. On peut dire que tous s'accordent à reconnaître *sans conteste* le bond en avant extraordinaire qu'a autorisé l'appareil d'exploration du cerveau. Quant à savoir lequel est le meilleur ! Il semble que, dans tous les cas, les appareils mis sur le marché par les différentes *firmes soient à peu près équivalents* et d'une très bonne qualité technique, malgré des accessoires différents.

Pour le corps entier, ces appareils offrent la possibilité d'avoir des images superbes dont beaucoup peuvent être obtenues, moins belles mais aussi significatives pour les médecins, par des procédés plus classiques et moins onéreux.

En cancérologie toutefois, ces appareils « corps entier » paraissent d'une certaine utilité. Le docteur Jan de Winter, cancérologue et radiologue, a procédé en Grande-Bretagne *à l'aide d'un* scanner EMI à plus de huit cents explorations dans un centre anticancéreux de Brighton, fait une brillante démonstration de la valeur scientifique et économique de cet examen en cancéroglogie. L'appareil (qui lui a été offert par un mécène) a permis de révéler des métastases, y compris osseuses, que les procédés classiques n'avaient pas décelées et, partant, d'éviter à certains malades des hospitalisations abusives et des traitements douloureux, coûteux et inutiles.

Le ministère de la santé et de la sécurité sociale, très réticent sur l'utilité de l'appareil « corps entier », semble quelque peu convaincu cependant de cet intérêt-là puisque les autorisations acordées en nombre limité visent en priorité des centres ou des services de cancérologie.

Enfin, sur le plan interntaional, il reste quelques questions sans réponses dont *l'une* retient particulièrement l'attention : pourquoi les firmes du monde entier se livrent-elles une guerre aussi farouche (EMI, l'inventeur, a les plus grandes difficultés à écouler sa production dans la plupart des pays), *alors que presque partout* le marché est déjà saturé ou sur le point de l'être, et limité par des normes plus ou moins strictes ? Malgré le prix très élevé d'un scanner, on voit mal comment rentabiliser les efforts *commerciaux énormes actuellement* entrepris par les différents industriels lorsqu'il ne reste en Europe, aux États-Unis et au Japon, que quelques dizaines de places à prendre. Alors, on peut imaginer deux hypothèses : ou bien un nouveau *marché* va se développer prochainement, entre autres sous la pression des médecins et du public, qui n'accepteront plus les autres procédés, ou bien il y a d'autres marchés à prendre dans d'autres secteurs, et, pour y avoir droit, il faut avoir fait la preuve que dans la techologie de pointe on est le meilleur. Un *peu* à la façon dont les bolides du Mans ou d'Indianapolis influent sur l'image de marque des firmes automobiles et sur la vente d'engins plus traditionnels. Il ne faut pas oublier, en effet, que le parc radiologique classique *se renouvelle en cinq à sept* ans.

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

(1) *Le Monde*, à plusieurs reprises, a montré les performances techniques des Scanners, notamment les 5 février et 17 septembre 1975, 18 et 28 février, 17 novembre 1976.

L'interdiction en Suisse des « pilules à bronzer » est exclusivement d'ordre administratif

Pourquoi une caution médicale ?

L'interdiction, en Suisse, de l'utilisation de « pilules à bronzer » importées de France et consommées dans deux cantons voisins de la frontière — Vaud et Genève — a soulevé une certaine émotion chez les utilisateurs français de ces pilules « miracle ». Pourquoi cette mesure ? Existerait-il donc des dangers que les autorités sanitaires françaises auraient méconnus ? et que les Suisses, pour leur part, auraient décelés ?

Il s'agit, rappelons-le (*le Monde* du 6 avril), de deux produits, vendus en pharmacie depuis les premiers jours d'avril et composés, l'un *de canthaxantine seule*, l'autre de cette même substance additionnée de « béta-carotène ». L'une et l'autre sont des pigments caroténoïdes que l'on trouve, dans la nature, principalement dans la carotte, mais aussi dans l'abricot *et la citrouille* notamment. Absorbés à fortes doses, ces pigments s'accumulent dans les graisses hypodermiques et donnent de ce fait à la peau une couleur saumon qui s'apparente au bronzage.

Plusieurs questions se posent après la décision suisse et en raison de la très forte consommation qui a été observée en France, en moins de deux mois, de ces produits.

La décision des autorités helvétiques n'est pas à proprement parler *une interdiction*. Les responsables sanitaires suisses disent seulement n'avoir été saisis d'aucune demande de mise sur le marché — préalable nécessaire, comme en France, à toute diffusion. Par conséquent, elles n'ont pu autoriser aucune *vente*, et la distribution, ces dernières semaines, des deux produits dans les deux cantons francophones, était de ce fait — et de ce fait seulement — illégale. Mais on ne porte, à Berne, aucun jugement. On ne parle pas même des caractéristiques pharmacologiques des deux produits : il ne s'agit là *que d'une mesure administrative*, qui ne préjuge en rien de l'avenir.

En ce qui concerne les ventes, en France, de ces pilules, elles atteignent des chiffres étonnants. L'un des deux fabricants — qui se dit d'ailleurs « déçu » — affirme *avoir vendu*, en *moins* de deux mois, 500 000 boîtes ! (Dans son cas, deux boîtes sont nécessaires au « traitement ».)

Les experts s'accordent à dire qu'ils n'ont aucune raison de dénoncer ici des risques toxicologiques, *compte tenu des doses* nécessaires à la cure. Ces doses, disent-ils, sont plus de dix fois inférieures aux maxima journaliers autorisés par un groupe mixte FAO - OMS (Organisation des Nations unies pour l'alimen*tation et l'agriculture et Organi*sation mondiale de la santé), qui établit le « Codex alimentarius », référence internationale en la matière.

Un substitut

Ils soulignent cependant deux *points : d'une part*, l'une des *deux* pilules contient du « beta-carotène », précurseur de la vitamine A, dont l'excès, dans l'organisme d'une femme enceinte, pourrait nuire à la croissance du fœtus. Ce produit est donc à proscrire en *cas* de grossesse — ce que mentionne d'ailleurs sa notice.

En second lieu, ces produits ne donnent à la peau qu'un substitut du bronzage et ne confèrent par conséquent aucune protection *contre les rayons solaires. Le docteur* Aron-Brunetière, qui a fait procéder, à la Fondation Rothschild, à des expertises cliniques pour l'une des deux spécialités en cause, insiste sur la nécessité d'en avertir les utilisateurs, car les *effets nocifs d'une irradiation* solaire excessive ne sont plus à démontrer : vieillissement prématuré de la peau et, parfois, apparition de cancers cutanés, notamment. Ce que l'on peut espérer, dit le docteur Aron-Brunetière, c'est que ce « bronzage *artificiel* » rendra inutiles ce genre d'excès. Un espoir que ne partagent pas tous les dermatologues, qui redoutent l'illusion de protection provoquée par la coloration de la peau.

Dernier point : ces *produits*, dont l'utilisation ne répond qu'à des visées d'ordre esthétique, fallait-il en faire des « médicaments » ? Fallait-il rendre leur vente possible seulement en pharmacie et donner de ce fait même *à leur utilisation une caution* médicale indue ? La réponse vient ici du ministère de la santé. « *Si nous ne l'avions pas exigé*, dit M. Henri Nargeolet, directeur des Services centraux de la pharmacie, *aucun contrôle n'aurait été possible* ». Ces pilules étant, désormais, des médicaments (l'une d'entre elles se vendait auparavant sans ce label, donc sans contrôle), les fabricants sont tenus de respecter des normes de composition et d'étiquetage précises.

Reste une autre interrogation. A quoi correspond cette consommation — par nature ostentatoire — *et au demeurant onéreuse* (la « cure » — non remboursée bien évidemment — coûte près de 100 francs) ? Le bronzage, ou ce qui en tient lieu, reste apparemment un impératif catégorique du printemps... et l'exhibition d'un certain *style* de vie. Faut-il pour autant conclure, comme ce haut fonctionnaire du ministère de la santé qui soupirait, désabusé : « *C'est vraiment une consommation imbécile* » ?

CLAIRE BRISSET.







RADIO-TÉLÉVISION

VU

Michel Simon intime

La mort intimide. Il y a des choses qu'on ne dit pas, des remarques, des griefs qu'on garde pour soi dans le tohu-bohu orchestré par les médias entre le trépas et l'enterrement d'une vedette de l'actualité. D'où le côté hagiographique de la plupart des nécrologies, articles, hommages, portraits, montages publiés ou programmés au lendemain d'un décès. Même s'agissant d'une personnalité dont les options ont fortement marqué son époque, rares sont ceux qui, sans respecter les convenances, ne laissent pas passer un certain délai avant de se livrer à une attaque en règle de sa conduite ou de son action.

A plus forte raison dans le cas d'un acteur, je pense à Michel Simon — il nous a quittés il y a deux ans, — dont on célébrait l'anniversaire justement lundi soir 30 mai, sur TF 1. Pas question, en l'occurrence, d'émettre l'ombre d'une réserve sur le jeu véritablement génial d'un comédien considéré par Charlie Chaplin comme le plus grand de son temps, et de loin.

Non, ce qu'on pouvait espérer, c'était de voir se dessiner à l'écran un Clocio plus proche, plus familier, en butte à la jalousie de Jouvet — il ne lui a jamais pardonné son succès dans Jean de la Lune, *à la Comédie des Champs-Elysées, — les piques qu'ils s'envoyaient sur le plateau dans* Drôle de drame, *ses rapports avec les bêtes, les femmes, sa manie de la persécution.*

On n'a pas été déçu. Les langues se sont déliées. Les amis, les témoins de sa vie se sont laissés aller aux confidences, aux souvenirs les plus intimes. Paul Guth notamment, on en est resté soufflé, nous a parlé de la sexualité de ce « gros bébé jouisseur » en des termes qu'on ose à peine rapporter. Faut-il que les idées et les mœurs aient évolué pour qu'on n'hésite pas à révéler ainsi à des millions de téléspectateurs ce que recelait, sex-shop avant la lettre, la vaste maison délabrée où Michel Simon cachait l'amertume inquiète et l'ombrageuse tendresse d'un misanthrope malgré lui.

Très révélatrices aussi les observations de Jean-Louis Barrault sur les rapports beaucoup plus distants qu'il ne paraissait entre l'interprète et ses personnages. Le reste, le père charcutier à Genève ; les cochons qu'il fallait égorger ; les liens tissés avec les filles de la rue Saint-Martin, où il est allé loger à son arrivée à Paris ; les débuts chez Pitoëff ; la longue kyrielle des pièces, des films, l'Atalante *surtout, et* le Vieil Homme et l'Enfant, *à mes yeux ses meilleurs rôles, oui, le reste relève de l'histoire du cinéma.*

CLAUDE SARRAUTE.

CORRESPONDANCE

A propos de l'excision : l'«efficace» et le «sensationnel»

Plusieurs lecteurs nous ont écrit pour répondre à une lettre de M. Albert Tévoédjré, publiée dans le Monde *du 11 mai, qui protestait contre la diffusion, au cours du journal télévisé d'Antenne 2, le 4 mai, d'une séquence sur l'excision pratiquée dans certains pays d'Afrique et du Moyen-Orient. M. Tévoédjré notait en particulier que le « sensationnel » peut contredire l' « efficace ». Le film avait été réalisé par Terre des hommes.*

Au nom de cette organisation, M. Edmond Kaiser, son fondateur, nous a adressé la lettre suivante :

Si l'Organisation mondiale de la santé et celle des Nations unies — entre autres — avaient fait leur travail, depuis des dizaines d'année, l' « efficace » des résultats obtenus aurait évité, tout naturellement, le « sensationnel » de notre dénonciation. Les « dossiers techniques confidentiels » ne manquent pas dans le domaine de ces mutilations, depuis des millénaires, mais leur confidentialité leur a valu (et leur vaut encore) leur stérilité. Quant à la « sincérité » de Terre des hommes, appliquée à « *tout ce qui favorise* ou renforce les jugements sommaires sur l'Afrique, les Africains et ceux qui leur ressemblent (?) », j'ai pesamment insisté sur notre sauvagerie universelle, sous toutes les formes, et je me suis refusé à énumérer les pays où ces mutilations sont infligées. Elles sont un malheur grave parmi les autres malheurs graves dus à la volonté de l'homme. Car nous parlons ici espèce humaine et non géographie.

* * *

Le docteur Philippe Robert nous écrit notamment :

Si nous avons présenté un film qui montre « la violence et la barbarie » c'est parce qu'elles existent effectivement : nous avons donc le « droit » de les montrer. Il est exact que le public était généralement peu averti de ces pratiques. Si nous voulons les dénoncer, il faut commencer par informer. Je pense que, même si elle n'est pas belle à voir, toute vérité est bonne à dire, ne serait-ce que parce qu'elle finit toujours par être connue un jour ou l'autre : ceux qui ne l'apprennent qu'avec retard peuvent alors légitimement soupçonner ceux qui détenaient la vérité d'avoir cherché à la leur dissimuler.

* * *

M. L. Courtecuisse, d'Alençon, estime :

Il faut frapper l'opinion sans hésiter, cette opinion qui, jusqu'à présent, était en la matière d'une ignorance totale. (...) Réserver un tel sujet à un « public spécialisé » ? Je pense que ce serait totalement inefficace, eu égard à l'objectif poursuivi, à savoir l'éradication d'une coutume indéfendable. (...) Il s'agit de faire le procès de l'excision, et non celui des Africains. Ne sont-ils pas parfaitement placés pour constater l'étendue du désastre ? Est-il imaginable qu'un Africain étudiant en médecine puisse défendre une telle coutume ? Sûrement pas. Et puis, comment les Africains pourraient-ils être rendus responsables d'une coutume qui leur a été léguée pa rleurs ancêtres ? A ce sujet, s'il y a chez nous des imbéciles qui en profitent pour les traiter de barbares, il nous appartiendra de les rappeler vigoureusement à l'ordre.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 31 MAI

— *Les citoyens du monde* disposeront de la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— « *Les luttes sociales aux Etats-Unis en 1920* » est le sujet du débat des Dossiers de l'écran, à 22 h. sur Antenne 2, auquel participeront MM. Francis Russel et David Felix, historiens américains, ainsi que d'autres spécialistes.

MERCREDI 1er JUIN

— *MM. Jean-Pierre Fourcade,* ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, et *Pierre Mauroy,* maire (P.S.) de Lille, débattent de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de la politique générale menée par le gouvernement au cours de R.M.C.-Choc, à 8 h. 30.

— *Le Mouvement des radicaux de gauche* s'exprime à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

MARDI 31 MAI

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série : *Histoire de* l'aviation (cinquième volet : D'une guerre à l'autre), par D. Costelle.

21 h. 30, Education : L'enseignement technique, débat à 22 h. 25.

Avec M. René Haby, ministre de l'éducation, M. Fournier et M. Montant, du Syndicat national de l'enseignement technique, un ingénieur et un chef d'entreprise.

22 h. 55, Tennis : Internationaux de France à Roland-Garros.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 35, Les dossiers de l'écran : FILM SACCO ET VANZETTI (1971), de G. Montaldo, avec R. Cucciola, G.-M. Volonte, C. Cuzak.

Le procès de deux anarchistes italiens, émigrés aux Etats-Unis, qu'un jugement inique condamna, il y a cinquante ans, à la chaise électrique. Une affaire politique qui remua l'opinion internationale

Vers 22 h., débat : Les luttes sociales aux Etats-Unis.

Avec F. Russel et David Félix, historiens américains.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : LE PISTOLERO DE LA RIVIERE ROUGE, de R. Thorpe (1965), avec G. Ford, A. Dickinson, Ch. Everett, G. Merrill. (Rediffusion.)

Un jeune homme veut se mesurer à un shérif, réputé pour être le meilleur tireur de l'Ouest, et l'abattre. Tandis que l'affrontement se prépare, une amitié naît entre les deux adversaires. Un thème typiquement westernien, conduit selon un habile crescendo dramatique.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues, par R. Pillaudin : « Le civisme mondial » ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, par G. Léon ; 22 h. 30, Entretiens avec Gaston Ferdière, par M. Benezet ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie : Norge.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, « Quatuor hongrois en ut majeur opus 33 » (Haydn) ; « Quatuor nº 4 » (Bartok) ; « Opus 19 nº 6 » (Beethoven) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : R. Leibowitz, par R. Koering ; 0 h. 5, Non écrites : Iran II, par D. Chemirani ; 1 h., Relais : structures sonores de Baschet-Lasry (orgues de cristal).

MERCREDI 1er JUIN

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi.

20 h. 30, Jeu policier : l'inspecteur mène l'enquête. (Le sadique des autoroutes).

22 h., Littéraire : Pleine page, de B. Sipriot.

Sur le thème de l'archéologie. Avec P.-M. Duval (« les Celtes »), M. Poniatowski (« Talleyrand aux Etats-Unis), Ch. de Rivoyre (« le Voyage à l'envers »), J. Anglade (« le Tour du doigt »), D. Desanti (« Personne ne se ressemble »), R. Topor, J. Benoist-Méchin (« Cléopâtre »).

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 14 h. 5, Aujourd'hui, madame.

20 h. 32, série : Capitaines et rois ; 21 h. 30, Question de temps : l'argent, par A. Cancès.

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Cinéma 16 (spécial fête des mères) « Entre toutes les femmes », de M. Cazeneuve. Avec P. Audret, B. Tiphaine, O. Patin, E. Frisdal. (Rediffusion.)

La vie d'une femme simple dans une petite ville de province. Premier épisode.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., La musique et les hommes... In memoriam Jacques Monod ; 22 h. 30, Entretiens avec Gaston Ferdière, par H. Benezet ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie : Norge.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Orchestre national et chœurs de Radio-France, direction N. Bonavolonta : « Manon Lescaut », drame lyrique en quatre actes (Puccini), avec N. Shade, L. Marinescu, H. Theyard ; 23 h., Musiques réservées : « Messe » de Palestrina ; 0 h. 5, Michel Smith ; 1 h., Musiques célibataires, par D. Levaillant... Instruments imaginaires et farfelus ou les nouveaux barbares : musiques acoustiques.

SPECTACLES

théâtres

Mardi 31 mai

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Spectacle de ballets (la Loup, Afternoon of a Faun, Capriccio, Palais de cristal).
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Mariage de Figaro.
Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 15 : Ballet-Théâtre Joseph Russillo (Requiem).
Petit TEP, 20 h. 30 : Libre parcours variétés.

Les salles municipales

Nouveau Carré, grande salle, 21 h. : la Dame de la mer. — Salle Papin I, 20 h. : Médor, de Vitrac.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Georghe Zamfir ; 20 h. 30 : Théâtre du silence.

Les autres salles

Aire-Libre Montparnasse, 20 h. 30 : Combien.
Arts-Hébertot, 18 h. 30 : Philippe Faure.
Atelier, 21 h. : le *Faiseur.*
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers zoiseaux.
Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre, 19 h. 30 : le Triomphe de l'amour.
Edouard-VII, 21 h. : le Café-Théâtre de F. Lemaire.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux (dernière).
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : l'Homme aux camélias.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, madame !
Mouffetard, 19 h. 45 : Sémaphore ; 22 h. 15 : le Mont chauve.
Orsay, I, 20 h. 30 : les Troyennes.
Le Palace, 19 h. : Sarah Benallou et Anne-Chandellier ; 20 h. 30 : People Show ; 22 h. 30 : l'Anormale « Cérémonial fou ».
Palais-Royal, 20 h. 30 : la *Cage* aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : le Bos sous la cloche.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Lady Strass.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Folies bourgeoises.
Présent, 20 h. 45 : la Serrure ; la Voix.
Récamier, 20 h. 30 : les Fraises musclées.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : *les Dames du jeudi.*
Théâtre Campagne-Première, salle I, 19 h. : la Chouchoute du cap Horn. — *Salle II, 19 h. : Solo pour* Vanina.
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre, 21 h. : *Bérénice.*
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Loretta Strong (dernière).
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Monique Morelli, chansons ; 22 h. 15 : la Maison d'en face. — Salle II, 21 h. : *Feydeau* Farréloik.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : le Grand Vizir ; le Cosmonaute agricole.
Théâtre Oblique, 20 h. 30 : Travail à domicile.
Théâtre Paris-Nord, 21 h. : Délire lucide.
Théâtre *des* Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 20 h. 30 : Mockin Pott (dernière).
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Fête de Broadway.

Les théâtres de banlieue

Cergy-Pontoise, 21 h. : Orchestre de *l'Ile-de-France, dir. J. Fournet* (Mahler).
Jouy-en-Josas, H.E.C., 21 h. : Henri Texier (Jazz).
Malakoff, Théâtre 71, 21 h. : Marie Poupette.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 15 : Chris et Laure ; 21 h. 30 : la Collection ; 22 h. 45 : la Crosse en l'air.
Au Petit Casino, 21 h. 15 : Partez du pied gauche ; 22 h. 30 : Cami.
Au Tout-à-la-Joie, 20 h. : Je vote pour moi ; 21 h. : Alors, tu fais l'artiste.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Etrange pâleur ; 21 h. 45 : Au niveau du chou.
Café d'Edgar, I, 20 h. 45 : Bobby Lapointe ; 22 h. 30 : Jean-Marc Thibault. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses *au-dessus de tout soupçon.*
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Pascal Auberson et Boris Santeff ; 22 h. : les Jeannes.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Pardon, je m'excuse ; 22 h. : Une pitoyable mascarade.
Le Connétable, 20 h. 30 : la Voix humaine.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu au Palais-Royal ; 22 h. : C'est pas mon frère ; 23 h. 30 : les Frères ennemis dans l'environnement.
L'Epicerie, 21 h. : Tu m'aimes grand comment ?
Le Fanal, 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 30 : le Président.
Le Plateau, 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Cendrillon.
Sélénite, I, *20* h. 45 : *Ballade* pour un disparu ; 22 h. Rosine Favey. — II, 21 h. : Pinok et Matho ; 22 h. 30 : les Faiseuses d'anges ; 24 h. : Festival des ballets Zebla.
Splendid, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.
Veuve Pichard, 22 h. : le Secret de Zonga.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : Ali Changhai ; 22 h. : Claude Astier. — II, 20 h. 30 : Mat Samba ; 22 h. : Hervé Métal-Carter ; *23 h. : Les enfants d'Artaud* en ont marre.

Les chansonniers

Caveau de *la République,* 21 h. : R.P.R. ou Le nouveau-né a une grande barbe.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : E. Schwarzkopf, avec G. Parsons, piano (Schubert, Wolf, Strauss, Mahler).
Palais des arts, 21 h. : Groupe vocal de France, dir. M. Gourard (Brahms, Mendelssohn, Rossini, Monteverdi, Schubert, Janequin).
Centre *culturel du Marais,* 20 h. 30 : Tom Philips.
Galerie Nane Stern, 19 h. 15 : John Whitelaw, clavecin (Bach, Byrd).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Chorale Paul Kuentz, avec D. Charpentier, M. Gibourean (Haydn, Mozart).
Salle Rossini, 20 h. 30 : Les jeunes jouent les jeunes.
Maison du Brésil (Cité universitaire), 21 h. : A. Brasil, piano (Schumann, Villa-Lobos, Prokofiev).
Palais de la découverte, 19 h. : Laser *Graphics (hommage* à Beethoven) ; 21 h. 30 : Festival de musique électronique et électro-acoustique).

Le music-hall

Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta.
Folies-Bergère, *20 h. 45 : Folie, je* t'adore.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 30 : Allez Lido !
Concert Mayol, 21 h. : Bouquets de nus.
Casino de Paris, 20 h. 30 : Parisline.
Olympia, 21 h. : Suzanna Rinaldi.
Théâtre des Mathurins, 20 h. 30 : les Guaranis.

Les opérettes

Théâtre des Arts, 20 h. 45 : Hommage à Luis Mariano.

Jazz, pop', rock et folk

Théâtre Montparnasse, 21 h. : Fairport Convention.
Théâtre Campagne-Première, 17 h. 30 : Dominique Gaumont Energie ; 20 h. 30 : Kevin Coyne.
Le Lucernaire Forum, 23 h. : J.-M. Pallen, C. Alvin, D. Humair.
Palais des arts, 20 h. : Chili espoir, le Groupe Trabunche.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 1er au 8 juin)

Au Bec fin (296-29-35), mer. et sam., 15 h. 30 : la Petite Sirène.
Centre Georges-Pompidou (278-77-42), *20 h., sf dim et lundi ; mer., sam.,* dim., 15 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne ; mer., sam., dim., 14 h. 30 et 17 h. 30 : le *Magicien* des couleurs (marionnettes).
Guignol du parc Montsouris (273-39-56), mer., jeudi, sam., dim., 15 h.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer., sam., dim., 15 h. et 16 h. : Au pays des contes de fées.
Palais des arts (272-62-98), sam., 14 h. 30 : Pierre Tissemalices ; mer., 14 h. 30 : Mamulengo.
Théâtre Montparnasse (535-57-64), sf sam. et dim., 14 h. 20 : le Médecin malgré lui.
Théâtre 13 (589-05-99), mer., 14 h. 30 : la Ferme du bonheur.
Théâtre 28-Rue-Dunois (584-72-00), mer., jeu., ven., 21 h. : Marionnettes et film.
La Maison des Enfants de Louveciennes (969-78-16), dim., à partir de 14 h. : Fête des couleurs (ateliers, jeux, théâtre, musique).
Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par le secrétariat d'Etat à *la culture : (enfants) les* Vacances de M. Hulot, les Aventures de Peter Pan, la Panthère rose, les Sorciers de la guerre, Jour *de fête ;* (adolescents) Barry Lyndon, Cria Cuervos, Nous nous sommes tant aimés, Dersou Ouzala, l'Esprit de la ruche, Pain et Chocolat, Casanova, L'une chante, l'autre pas, la Griffe et la Dent, Rocky, Violette et François, les Ambassadeurs, Transamerica Express, Adoption, le Dernier Nabab, le Fantôme de Barbe-Noire.









Mardi 31 mai

Les cafés-théâtres

Théâtres de banlieue

ENFANTS

Les chansonniers

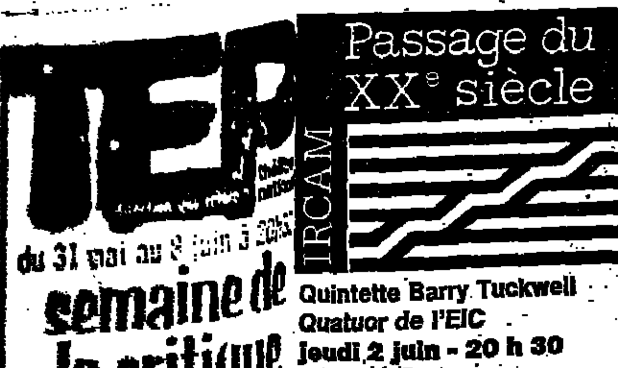
Les concerts

Le music-hall

Les opérettes

Jazz, pop', rock et folk





SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 21 h. : Why Shoot the Teacher, de S. Narizzano (en avant-première).

Les exclusivités

ADOPTION (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES AMBASSADEURS (Fr.-Tun., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
AND THEN CAME ROCK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AMES PERDUES (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
BEATLES SHOW (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), Action République, 11e (805-51-33).
BEN ET BENEDICT (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), la Pagode, 7e (705-12-15).
BILITIS (Fr.) (**) U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
CARRIE (A., v.o.) (**) Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Maxéville, 9e (770-72-86), Studio Opéra, 9e (073-95-48), Cambronne, 15e (734-42-96).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Styx, 5e (633-08-40) ; v.o.-v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56) ; v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LE CHATIMENT (It., v.f.) (**) : Omnia, 3e (233-39-36), George-V, 8e (225-41-46), Les Images, 18e (522-47-94).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Haussmann, 9e (770-47-55), 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75).
LE COUPLE TEMOIN (Fr.-Suis.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE DERNIER BAISER (Français) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Ambassade, 8e (359-19-08), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Mayfair, 16e (525-27-06), Berlitz, 2e (742-60-33), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.), Hautefeuille, (6e) (633-79-38). V.F. : Impérial (2e) (742-72-52).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin (6e) (548-62-25). V.F. : Capri (2e) (508-11-69).
LE DIABLE DANS LA BOITE (Fr.) : U.G.C.-Opéra (2e) (261-50-32), Montparnasse 83 (6e) (544-14-27), Monte-Carlo (8e) (225-09-83).
EMITAI (Sen., v.o.) : Saint-André-des-Arts (6e) (326-58-00), 14 Juillet-Bastille (12e) (357-90-81).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp. v.o.) : Le Marais (4e) (278-47-86).
L'EXECUTEUR (Ital., v.o.) : Elysées-Cinéma (8e) (225-37-90). V.F. : Rex (2e) (236-83-93), Rotonde (6e) (633-08-22), Cinémonde-Opéra (9e) (770-01-90), U.G.C. Gare de Lyon (ex-Liberté) (12e) (343-01-59).
FERDINAND LE RADICAL (All., v.o.) : La Clef (5e) (337-90-90).
LE FANTOME DE BARBE-NOIRE (A., v.o.), en soirée : Ermitage (8e) (359-15-71). V.F. : Rex (2e) (236-83-93), Ermitage (8e), en mat., U.G.C. Gobelins (13e) (331-06-19), Mistral (14e) (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse (15e) (544-25-02), Murat (16e) (288-99-75).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Grands-Augustins (6e) (633-22-13), Calypso (17e) (754-10-68).
L'HERITAGE (Ital., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; France-Elysées, 8e (723-71-11). v.f. : Impérial (2e) (742-72-52), Gaumont-Madeleine (8e) (073-56-03).
HISTOIRE D'AIMER (Ital., v.o.) : Normandie (8e) (359-41-18), U.G.C. Danton (6e) (329-42-62).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Rex (2e) (236-83-93), U.G.C. Odéon (6e) (325-71-08), Bretagne (6e) (222-57-97), Normandie (8e) (359-41-18), Helder (9e) (770-11-24), Mistral (14e) (539-52-43), Magic-Convention (15e) (828-42-27).
JULIE POT DE COLLE (Fr.) : U.G.C. Danton (6e) (329-42-62), Bretagne (6e) (222-57-97), Biarritz (8e) (723-69-23), Caméo (9e) (770-20-89).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette (5e) (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr.) (*) : Gaumont-Théâtre (2e) (231-33-16), Cluny-Palace (5e) (033-07-76), Hautefeuille (6e) (633-79-38), Bosquet (7e) (551-44-11), Marignan (8e) (359-92-82), Lumière (9e) (770-84-64), Fauvette (13e) (331-56-86), Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13), Gaumont-Convention (15e) (828-42-27), Victor-Hugo (16e) (727-49-75), Wepler (18e) (387-50-70), Gaumont-Gambetta (20e) (797-02-74).
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
NETWORK (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
OBSESSION (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
L'OMBRE DES CHATEAUX (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Olympic, 14e (542-67-42).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48).
PASQUALINO (A., v.o., **) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
PRELUDE A LA VIE SEXUELLE (Belg.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
PRIVATE ROAD (Angl., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), Olympic, 14e (542-67-42).
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
LA QUESTION (Fr., **) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Impérial, 2e (742-72-52).
LE REGARD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
ROCKY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
LES SORCIERS DE LA GUERRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
SOUDAIN LES MONSTRES (A., v.o., *) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Capri, 2e (508-11-69), U.G.C. Gare de Lyon (ex-Liberté), 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Secrétan, 19e (206-71-33).
SUSPIRIA (It., v.o., **) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54), Vendôme, 2e (073-97-52), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA TETE DE NORMANDE SAINT-ONGE (Can.), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
TOUCHE PAS A MON COPAIN (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04), Studio Raspail, 14e (326-38-98).
TRANSAMERICA EXPRESS (A.) v.o. : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Omnia, 2e (233-39-36).
VANESSA (A.) (**) v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon (ex-Liberté), 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Secrétan, 19e (206-71-33).
VERMISAT (It.) v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) : P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
VIRGINITE (It.) v.f. : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les séances spéciales

ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 22 h. 30.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 20 (sf. D.)
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e à 12 h. 15 (sf D.).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
PANIQUE A NEEDLE-PARK (A., v.o.) Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mar. à 21 h.
PORTIER DE NUIT (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71), à 12 h. 30 (sf S., D.) (Sam. + 24 h.)

Les grandes reprises

ABATTOIR 5 (Suéd., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf mardi).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
CASQUE D'OR (Fr.) : la Pagode, 7e (705-12-15).
COUSIN, COUSINE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), jusqu'à jeudi.
LE FILS DE FRANKENSTEIN (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 20 h. 30, perm. S. et D.
EASY RIDER (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mardi).
HISTOIRE DE PAUL (Fr.) : le Marais, 4e (278-47-86).
JO (Fr.), jusqu'à jeudi : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; perm. : U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; à partir de vendredi : Haussmann, 9e (770-47-55) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
JOUR DE FETE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LA NUIT AMERICAINE (Fr.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
NASHVILLE (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LOVE STORY (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-41-16).
LES REVOLTES DU BOUNTY (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
SATYRICON (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
ROSEMARY'S BABY (A., v.f.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
THEMROC (Fr.) : Studio Bertrand, 7e, h. sp.
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; à partir de vendredi : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; jusqu'à jeudi : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

Les festivals

BOITE A FILMS, 17e (754-51-50). — I. — 13 h : Casino Royale ; 15 h. : Roméo et Juliette ; 17 h. 30 : Nashville ; 20 h 15 : le Lauréat ; 22 h. : Délivrance. — II : 13 h. : Macadam Cow-Boy ; 14 h 45 : 1900 (première époque) ; 17 h 45 : 1900 (deuxième époque) ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h 30 : Phantom of the Paradise.
FILMS INDEPENDANTS BRITANNIQUES (v.o.) : British Council, 9, rue de Constantine, 7e.
KEN RUSSEL (v.o.), Studio Acacias, 17e (754-97-83) : 13 h. : Love ; 14 h 30 : le Messie sauvage ; 16 h. 15 : Mahler ; 18 h. 15 : Lisztomania ; 20 h. : Music Lovers ; 22 h : les Diables ; 24 h. : Tommy.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) — I : 12 h. : le Dernier Tango à Paris ; 14 h. 10 : Une femme douce ; 16 h. : le Prête-nom ; 17 h 45 : Lacombe Lucien ; 20 h 30 : Cria Cuervos ; 22 h 20 : Aguirre, la colère de Dieu. — II : 12 h. : Mean Street ; 14 h. 15 : Cœur de verre ; 16 h. 05, jeudi à 24 h : Taxi Driver ; 18 h : Bugsy Malone ; 20 h. 15 : Cabaret ; 22 h. 15 : les Diables.

Les films nouveaux

TROIS FEMMES, film américain de Robert Altman (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; les Nations, 12e (343-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LES FOUGERES BLEUES, film français de Françoise Sagan : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon (ex-Liberté), 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).
ALICE DANS LES VILLES, film américain de Wim Wenders (v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; le Marais, 4e (278-47-86).
LE CAMION, film français de Marguerite Duras : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA DENTELLIERE, film suisse de Claude Goretta : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; les Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
OMAR GATLATO, film algérien de Mersak Allouache (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Myrrha, 18e (606-06-26) ;
DYNAMITE GIRLS, film américain (v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; (v.f.) Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
UN TAXI MAUVE, film français d'Yves Boisset. Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'-Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention St-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34), Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; v. ang. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
PORTRAIT DE GROUPE AVEC DAME, film allemand de Aleksandar Petrovic. V.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Dragon, 6e (548-54-74), Colisée, 8e (359-29-45) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA CASTAGNE, film américain de G. Roy Hill. V.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE, film américain de Hall Ashby. V.o. : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis St-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

EGLISE ST-SEVERIN — TOUS LES MARDIS à 21 heures — Loc. Durand, face Eglise (Werner.)	Saison Parisienne 1977 Orchestre et Chorale **KUENTZ** — 31 mai : Haydn - Mozart — 7 juin : Haendel : Water Music — Telemann : Cto trompette
SALLE PLEYEL — Mercredi 1er juin à 20 h. 45 (Werner.)	Récital de piano LAURENCE **ALLIX** — Brahms, Schoenberg, Schumann
SALLE GAVEAU — Jeudi 2 juin à 20 h. 30 (P.e. Kiesgen.)	ORCH. DU CONSERVATOIRE DE PARIS — Direction : **J.-S. BEREAU** avec **Gilles HENRY**, violon — Mozart, Prokofiev, B. Ducol (1re audi.), Schumann
SALLE Pleyel — Jeudi 2 juin, Vendredi 3 juin, 20 h. 30 (Valmalète-O.A.I.)	**MOZART** ENGLISH CHAMBER Orchestra — soliste et direction : PINCHAS **ZUKERMAN** — œuvres pour violon
ABBAYE DE ROYAUMONT — Samedis 4 et 11 juin — Films à 18 h. 30 — Concerts à 20 h. 45 — Loc. Durand (Werner.)	28e SAISON MUSICALE de **ROYAUMONT** — le 4 : 18 h. 30 : film de K. Russel — 20 . 45 : O. Greif, R. et B. Pasquier, G. Wharton, J. Shenton, T. Hinnegen, F. Lodéon — Brahms - Tchaïkovski — 11 juin : violon - piano F. Gulli - E. Cavallo — Mozart, Beethoven, Strauss
EGLISE ST-QUENTIN de NUCOURT — Sam. 4 juin à 21 heures — T. 466-02-46 (P.e. Kiesgen.)	Festival du Vexin — **HAENDEL** — Quatuor Instrumental — **Maxence LARRIEU** — Quatuors et Sonates
SALLE GAVEAU et THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — du 6 au 18 juin (Valmalète.)	**CONCOURS INTERNAT. M. LONG J. THIBAUD** piano et violon
SALLE PLEYEL — Lundi 6 juin à 20 h. 30 (De Saint-Ours.)	Unique récital du pianiste **DIDIER PICARD** — J.-S. Bach - Brahms — Beethoven - Liszt
EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES — Lundi 6 juin à 21 heures — Renseign. : Eglise 325-41-71 (P.e. Kiesgen.)	**REQUIEM DE FAURÉ** — ORCH. DE CHAMBRE **Bernard THOMAS**
« Concerts du Lutrin » GAVEAU — Mardi 7, Jeudi 9 juin à 20 h. 30 (De Saint-Ours.)	Le 7 : Albeniz, Granados par le pianiste **R. ARROYO** — Le 9 : l'Amérique Latine par le guitariste **O. CACERES**
SALLE PLEYEL — Mercredi 8, Vendredi 10 juin à 21 heures (Kiesgen.)	Wilhelm **KEMPFF** — 8 : Beethoven, 10 : Bach, Mozart, Schubert, W. Kempff (Billets de mars valables.)
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Mercredi 15 juin à 20 h. 30 (Valmalète.)	UNIQUE RECITAL A PARIS **ARRAU** — Beethoven - Brahms
Cathédr. N.-Dame de Paris — Mercredi 15, Jeudi 16 juin 21 HEURES PRECISES — Location : Parvis N.-D. 11 h. à 18 h. (326-98-00) Durand, 3 FNAC (P.e. Werner.)	Concerts exceptionnels **NOTRE-DAME** — Première partie **LES GRANDES VOIX BULGARES** — Chants liturgiques orthodoxes — Deuxième partie : Création **LE MIROIR DE JEANNE** — Oratorio du R. P. Emile Martin — Chorale Nationale Bulgare, Chanteurs de Saint-Eustache, Orchestre Concerts Colonne — Direction : **Pierre DERVAUX** — Soliste : **Jocelyne TAILLON** de l'Opéra — (Réalisation : Perspectives et Animation 272-26-28.)

ARTS ET SPECTACLES

Expositions

LA REDINGOTE DE KANDINSKY

« Ce n'est pas le calcul qui l'emporte, c'est toujours l'intuition », écrivait Kandinsky à propos de ses « compositions » les plus savantes, les plus longuement élaborées. Que le plus doctrinaire, avec Mondrian et Matisse, des peintres du vingtième siècle ait été aussi le plus sensible des hommes, aussi attaché que Proust au trésor et au fardeau de la mémoire, rien ne le démontre mieux qu'une exposition qui vient de s'ouvrir dans une galerie de la rive gauche. On y verra « Quatre-vingt-deux œuvres sur papier », toutes d'une qualité exceptionnelle et dont beaucoup sont inédites.

Rares, singulières, étonnantes de fraîcheur, ces aquarelles, ces gravures, ces gouaches s'échelonnent entre 1902 et 1944 : on peut suivre ainsi toute la trajectoire de l'artiste depuis le paradis médiéval et wagnérien de ses débuts jusqu'à l'empyrée où il vécut les vingt dernières années de sa vie, occupant ses studieux loisirs de dieu géomètre à recréer le monde dans le jeu sans cesse renouvelé de ses possibilités formelles.

***

Kandinsky, c'est d'abord Moscou et Munich. Moscou, « notre mère Moscou », la ville « de pierres blanches à tête d'or » : le romantisme slave, l'éclatant bariolage de l'art populaire, le Kremlin, les carillons, la symphonie de couleurs des églises. La Russie de Kandinsky est un peu celle de Diaghilev, de Stravinsky, un « Moscou tout à la fois intérieur et extérieur » où il a trouvé son « diapason de peinture » et qu'il a toujours considéré « comme la source de ses inspirations d'artiste » (Regards sur le passé).

Deux révélations alors : celle de la peinture impressionniste, qui lui fait entrevoir, à travers une Meule de Monet, l'existence d'un art « discréditant » l'objet au profit de l'effusion intérieure. Et Lohengrin : floraison du lyrisme wagnérien, l'œuvre de Kandinsky est née en grande partie de la conviction que « la peinture pouvait déployer les mêmes forces que la musique », comme on peut le voir à travers les somptueux bois en couleurs qu'il exécuta pour les Klänge (les Sons) publiés en 1911, et dont huit pans sont présentés dans leur premier état.

En 1896, Kandinsky s'établit à Munich, « une ville de conte de fées », disait-il, qui lui inspirera ses tableaux « moyenâgeux » et cette très curieuse série de linoléums et de bois gravés (numéros 1 à 17) où les souvenirs de la chevalerie et des légendes russes voisinent avec l'évocation des scènes contemporaines, de levers de lune, d'envols d'oiseaux, de personnages rêvant dans des parcs encore attristés de mélancolie symboliste. Les névroses 1900 semblent avoir peu affecté Kandinsky, mais certains de ces bois (le Miroir, le Soir, Femmes vertes) comme les pointes sèches presque lascives qu'il exécuta en 1916 (numéros 21 à 26) montrent que s'il y a en lui du Guizot, c'est un Guizot, qui aurait fait bon ménage avec Pouchkine et Nerval, et même Ensor, Böcklin et Franz von Stuck, lequel fut d'ailleurs un de ses maîtres, et lui-même dira un jour que ses « éléments préférés » étaient alors « le caché, le temps, l'angoissant ».

« Ville de conte de fées », Munich est aussi une « ville d'art », où l'on milite, où l'on s'organise, où l'on pense ferme, et c'est « le Cavalier bleu », l'exposition nous présentant, rare merveille, l'étude exécutée pour la couverture du célèbre « Almanach », édité chez Piper en 1911. Moments historiques qu'il n'est pas utile de rappeler en détail et qu'évoque ici un très beau choix d'aquarelles lyriques (dont le magnifique Dans le cercle) datant des années 1911-1913 : la peinture tend alors à se séparer de l'objet, « l'art à se séparer toujours plus du domaine de la nature », jusqu'au jour où Kandinsky parvient à « les ressentir chacun comme deux domaines entièrement indépendants », savourant ainsi « à longs traits », sans angoisse ni remords, « ces deux éléments du monde ».

***

En 1922, Kandinsky est nommé professeur au Bauhaus. On s'est souvent interrogé sur les raisons qui ont conduit l'artiste à abandonner l'effusion lyrique, le chant des profondeurs pour un style plus sévère d'abstraction géométrique dépourvu de toute allusion organique ou musicale. L'une d'entre elles pourrait être l'enseignement, avec tout ce que celui-ci implique, surtout lorsqu'il s'agit de peinture murale, de pédagogie de la forme, de réflexion sur les propriétés respectives des couleurs.

On peut aussi penser au constructivisme, à l'obsession de rigueur architecturale qui est l'esprit même du Bauhaus. Mais il n'est pas interdit de mettre en parallèle l'évolution de Kandinsky avec celle qui affecte alors la plupart des grands créateurs européens. Les années 20 sont celles du « purisme », du « rappel à l'ordre », pour parler comme Cocteau, du retour proclamé nécessaire, aux disciplines classiques, de la défiance, déjà, à l'égard de cette maladie bourgeoise que serait la sensibilité, et le Kandinsky de 1925 n'est peut-être pas tellement éloigné du Stravinsky d'Œdipus Rex, du Picasso des Baigneuses à la fontaine et des Flûtes de Pan.

***

Quoi qu'il en soit, voici le clou de notre exposition : un ensemble (en partie inédit) d'aquarelles et de lithographies en couleurs qui nous mène de 1922 à 1944, avec les deux dernières aquarelles que Kandinsky ait exécutées peu de temps avant sa mort. Il y a là des merveilles : Vers la gauche, Balance, Horizontales, la Gravure aux cinq diagonales de 1922, les trois lithographies sur fond noir de 1925 ou ce Duo en gris et rose sur fond brun de 1928 (n° 18), œuvre d'une incomparable élégance poétique, qui est bien parmi ce que l'art abstrait a produit de plus intérieur et de plus intense.

Certes, au beau feu, à la fureur de l'Apollon musagète, succèdent les savantes inventions d'un Apollon géomètre et théoricien, dont le laurier peut paraître un peu moins verdoyant. Est-ce à dire que « les muses de lui comme étranges s'enfuient ? » Non, car il y a la force, la nécessité, le don de faire affluer la forme du royaume de l'imaginaire, où la rêverie se cristallise en signes, on ne sait trop de quoi, mais de quelque chose qui devait être dit et dont la formulation importe à tous.

La force. On l'a parfois accusé de froideur. Certes, le soin de l'exécution relève chez lui de la manie, fait penser au soucieux labeur des primitifs, à la lenteur du copiste médiéval. Une photographie célèbre prise dans son appartement de Neuilly (elle est reproduite dans le catalogue) nous le montre devant des pots de couleurs et des flacons d'essence aussi soigneusement rangés et étiquetés que dans l'armoire à pharmacie d'un laboratoire modèle, et un de ses amis nous a assuré (nous ne garantissons pas l'anecdote) l'avoir vu un jour dans son atelier peignant debout, en redingote, col cassé et cravate de première communion solennelle. Oui, mais presque toujours chez lui « l'émotion corrige la règle », et il y a dans certaines de ses œuvres, ainsi dans l'Etude pour les angles accentués, une vitalité, une puissance explosive que l'on qualifierait volontiers de cosmique si le terme n'était devenu aussi bête.

La nécessité. Kandinsky s'est toujour gardé comme de la peste de la facilité décorative, qui peut être une des limites de l'art abstrait, du « danger de l'art ornemental », de « la morte existence illusoire des formes stylisées ». Il s'est toujours efforcé d'inventer, avec plus ou moins de bonheur cela va de soi, de refuser « la forme née par la voie de la logique et non par celle de la pure sensibilité ». « Toutes les formes que j'ai utilisées, écrit-il, vinrent d'elles-mêmes, elles se présentèrent à moi sous leur aspect définitif et il ne me restait plus qu'à les copier. » Ces lignes datent de 1913, mais compte tenu des inévitables défaillances, elles peuvent s'appliquer à l'ensemble de son œuvre.

L'imagination enfin. Plus qu'on ne l'a dit, elle prend chez lui appui sur le réel, sur le souvenir d'une émotion vécue, d'un spectacle qui a perlé, puis circulé dans la mémoire, y est devenu perle et présence amicale. Souvent, les aquarelles de Kandinsky, ainsi Structure joyeuse (ses titres ne sont pas ce qu'il a fait de mieux), évoquent des rails, des pylônes, le paysage industriel exalté à la même époque par Le Corbusier, des décors du cinéma expressionniste, les Babylones, les escaliers de Fritz Lang, l'architecture enfin de la cité futuriste.

On pourrait insister sur le rapprochement, montrer tout ce qu'il y a de commun entre Kandinsky, avant qu'il ne se réfugie dans la stratosphère, et les usines, les villes, les roues dentelées de Léger et des Temps modernes. Il y a un autre Kandinsky : celui des diables de théâtre d'ombres, des ovules indisciplinés, des têtards chinois qui bourdonnent dans ses dernières œuvres au point que l'on y entend parfois une rumeur d'apocalypse, cette apocalypse étant d'ailleurs moins liée à l'histoire qu'aux pulsions organiques, peut-être sexuelles, qui, malgré la redingote et l'armoire à pharmacie, l'ont accompagné toute sa vie : ce sont les vieillards qu'il faudrait psychanalyser, non les enfants, ils en savent et en cachent plus.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon. Jusqu'au 2 juillet.

Théâtre

« LA MOSCHETA » de Ruzante-Maréchal à Marseille

Toute troupe ayant atteint l'âge de raison possède à son répertoire un spectacle-fétiche avec lequel elle entretient des relations intimes et libres. On se quitte, on se retrouve, on ne s'abandonne jamais. On a toujours des choses à se dire, les mêmes toujours renouvelées. Ainsi entre la Compagnie du Cothurne et la Moscheta, entre Marcel Maréchal et Ruzante existe un contrat de succès. Ils se sont rencontrés pour la première fois en 1962 dans la petite salle des Marronniers à Lyon, ont fait du plein air en 1968 à Sail-sous-Couzan, ont célébré leur entrée dans l'establishment en 1969 au Théâtre du VIIIe, ont promené leur liaison heureuse en tournée dans toute la France, ont reçu un prix de mise en scène.

Les voilà réunis de nouveau à Marseille, en plein Vieux-Port, dans cette Criée aux poissons, où, en automne, doivent commencer les travaux qui la transformeront en double théâtre bien équipé (le Monde du 27 avril), pratique, confortable — tout le monde le souhaite. Pour l'instant, la Criée reste un grand volume à verrières, entouré de murs plutôt lépreux, et traversé d'odeurs assez épouvantables. L'acoustique n'est pas fameuse, mais il y a pire, même dans les endroits construits exprès, et elle sera améliorée.

Les verrières sont badigeonnées de couleurs vives, le volume est occupé par des gradins, des galeries, des estrades, des bouts de n'importe quoi et de chiffons, des faux arbres tordus, des cabanes aux portes brinquebalantes. Quant aux odeurs, elles ne font que passer, et forment avec les bruits du port un contrepoint vériste à une mise en scène qui ne l'est pas du tout, qui est un exemple de ce qu'Agnès Pierron appelle « réalisme poétique » dans le livre qu'elle a consacré à Maréchal (Editions la Cité - l'Age d'homme).

En fait, on se passerait bien des intermèdes à prétentions sud-américaines, censés établir la liaison entre la réalité de Ruzante et la nôtre. Ni vraiment music-hall ni vraiment folkloriques, ils ne traduisent aucune expression théâtrale « signifiante », ils ne font que redoubler l'aspect « carnaval en bidonville » de l'arrangement scénique dû à Jacques Angeniol. Ils existaient déjà dans la mise en scène de 1969. Ils sont devenus inutiles, alors que les intrusions ironiques d'opéra qui annoncent les types de personnages populaires, si elles ne surprennent pas, s'intègrent parfaitement au propos général du spectacle, à sa truculence, à son comique trompe-la-faim, trompe-la-misère.

Oui, ils étaient faits pour se rencontrer, Ruzante et Maréchal, le porte-parole de ceux qui sont nés pour recevoir les coups, qui apprennent dès le berceau à mentir, à voler, à fuir, à se gaver du moindre plaisir parce que c'est leur seule chance de survivre, et le comédien au superlatif qui se déploie à la chaleur du public, et porte dans son corps souple de chat joueur et griffeur la poésie de la vie. Grondeur, couard, hâbleur, goguenard, enfantin, grave, charmeur, ému, émouvant, rieur, drôle, Maréchal se retrouve au complet dans Ruzante et dans cette Moscheta, une suite de sketches à un ou deux personnages (des parleries, comme on disait alors) qui lui permet de développer ce pour quoi il est le plus doué : l'accrochage immédiat de l'acteur au spectateur.

Il y a lui, « bouseux rusé », il y a Bernard Ballet, l'homme qui a vu du pays, qui connaît déjà la ville, le camelot astucieux, l'acrobate aux gestes cassés, le costaud aux yeux de Pierrot lunaire. Le duo Maréchal-Ballet (mille ans de métier, une éternelle innocence) apporte quelque chose d'étonnant. Ils sont tellement accordés l'un à l'autre qu'ils donnent l'impression de pouvoir crever les nuages. Et en même temps, ici, ils n'écrasent pas les autres. Les autres, c'est-à-dire Jacques Angeniol-Betia, ni femme, ni homme, ni travesti, mais rêve poudreux, figure d'une absence, image d'un désir de pureté et de chaleur. Jean-Marie Galley, curieux soldat décoloré en blond, gigolo des bords de mer aux traits fades, narcisse inquiet — inquiétant dans la soumission et la cruauté mêlées.

Des types populaires, des types de théâtre, des caractères du passé et d'aujourd'hui. Voilà plusieurs siècles que Ruzante raconte la misère et ses luttes et qu'il n'est pas démodé.

COLETTE GODARD.

★ Marseille, jusqu'au 20 juin.

Musique

Deux artistes hollandais à Poitiers

L'arrivée à Poitiers, l'été dernier, sans crier gare, d'un festival de théâtre musical animé par Maguy Lovano et Vincent Munro avait fait l'effet d'une sorte d'attentat culturel dans la cité du Printemps musical, du moins si l'on en juge par les réactions officielles. Pourtant, tout s'était passé finalement de façon très confidentielle, et le Festival a pu reprendre cette année, favorablement accueilli par la nouvelle municipalité, au musée Sainte-Croix, dans les rues et à l'hôtel de Rochefort, c'est-à-dire, cette fois, dans des lieux accueillants. Mais, plus peut-être faute d'information que par manque d'intérêt, le public reste clairsemé sinon accidentel.

Plusieurs manifestations mériteraient mieux, toutes même, si l'on admet que l'art contemporain comporte une part de risque qu'il faut non seulement accepter mais prendre volontairement. Amener un public à s'engager dans une recherche et ne pas se contenter, toute publicité faite, qu'il vienne acheter sa place, voilà sans doute ce que devrait être l'objectif premier d'un festival implanté dans une ville qui n'y est nullement préparée ; on regrettera donc que l'idée des ateliers, ébauchés l'an passé, n'ait pas été reprise et qu'il n'existe pas un lieu d'information permanente favorisant des contacts plus approfondis, des discussions avec ceux qui, venus parfois par simple curiosité, aimeraient en savoir davantage.

Heureusement certains spectacles sont d'un accès direct, comme celui présenté par le groupe hollandais Fusion moderne. Avec un programme mêlant musique pure et théâtre musical, partitions traditionnelles et simples graphismes, c'était, en une soirée, le bilan provisoire des tendances et des possibilités actuelles. S'agissant de la réunion de deux artistes seulement — le clarinettiste Harry Sparnaay et le pianiste Polo de Haas, — le terme « groupe » pouvait paraître suspect, mais, dans la mesure où Harry Sparnaay se met également au piano pour réciter le poème grinçant servant de support au Pianiste narquois, de Karel Goeyvaerts, où Polo de Haas joue un peu de saxophone (Morning after piece, de Serge Tsjerepnin) et incarne le musicien en retraite dans une version à deux personnages d'Atem, de Mauricio Kagel, et où, surtout, l'un et l'autre possèdent assez de présence et d'imagination pour animer tout un concert, la question ne se posait plus. Très belle interprétation, intense, presque religieuse, d'Unguis incarnatus est, de Kagel, tandis que Morsicathy — le pianiste et la guêpe — de Cathy Berberian, procurait un de ces moments de détente dont on peut profiter sans honte. Ce deuxième Festival du théâtre musical s'achève le 5 juin avec un récital-spectacle du guitariste Michel Amoric ; d'ici là, à Poitiers et dans les environs, des créations d'Almuro, Mitrea - Celarianu, Tamba, le Miroir, de Michel Puig, et les Métaformes, d'Etienne Bertrand Weill.

GERARD CONDE.

★ Renseignements à l'Office départemental du tourisme, téléph. 41-58-22.

■ Le saxophoniste de jazz Paul Desmond est mort lundi 30 mai à New-York, d'un cancer du poumon, à l'âge de cinquante-deux ans. Il avait travaillé depuis 1946 avec le pianiste Dave Brubeck, faisant partie de son quartet, de 1954 à 1967.

Encore un quatuor hongrois couronné à Évian

Evian. — La Hongrie est décidément la bonne terre où poussent naturellement les quatuors à cordes : après Lener, Budapest, les deux quatuors hongrois successifs, Végh, Bartok, Kodaly, autant de noms glorieux, Evian a couronné, coup sur coup, le Quatuor Eder l'an passé et le Quatuor Takacs-Nagy lundi soir. Mais l'hommage en doit revenir aussi au bon jardinier qui a formé les quatre derniers nommés : André Mihaly.

Nulle récompense ne fut plus méritée que celle de ces quatre garçons qui ne sont même pas encore sortis du Conservatoire de Budapest et nous ont stupéfié par leur aisance, la perfection et l'intensité de leur phrasé, leur prodigieuse connivence, la richesse de leurs architectures, l'étincellement de leur sonorité. D'aucuns les trouveront trop visiblement « expressifs », le premier violon surtout, faisant corps avec son instrument, se pliant comme une liane pour délivrer les sons les plus gracieux et les plus profonds, avec cet air de gourmandise devant la musique comme un chat devant une crème. Mais pourquoi résisterait-on à un aussi délicieux festin que leur Quatuor en fa, de Mozart ?

Dans le La mineur, de Schumann, le feu de cette musique jaillissant de toutes parts, avec des retraites d'une tendresse exquise, de déploiement de grande cavatine du mouvement lent, enfin cette sublime musette avant la coda confirmaient la naissance d'un ensemble superbe qui effacera vite quelques menues imperfections.

Le niveau exceptionnel du Concours d'Evian est confirmé par le deuxième prix du Quatuor Audubon (Etats-Unis) à qui l'on eût donné le premier en une autre circonstance. Mais le jury, présidé par Daniel-Lesur, en a justement décidé, car il manque à cet ensemble de haute qualité la grâce qui couronne les exécutions des jeunes Hongrois ; on l'a bien vu dans le même Quatuor en fa, de Mozart, joué plus à l'arraché, avec moins d'enjouement et de malice. Mais quelle maîtrise (malgré une chute élégamment rattrapée dans le troisième mouvement) pour tenir à bout de bras et donner son grand caractère au Treizième Quatuor en si bémol, de Beethoven, sphinx aux visages contrastés prêt à dévorer les audacieux !

S'il y a à redire, c'est à une certaine légèreté d'interprétation, presque inévitable à cet âge, que l'on décelait dans chaque mouvement : pas assez d'« entretien » sous les phrases jaillissantes de l'allegro initial, le sentiment un peu trop sérieux du troisième mouvement — cet extraordinaire théâtre d'ombres chinoises ou de pantomimes à l'italienne, la Cavatine, jouée avec une rigoureuse égalité polyphonique des parties qui donnait un caractère invertébré à cette sublime déclamation accompagnée ; et puis la Grande Fugue, étonnamment architecturée pour des instrumentistes aussi jeunes, mais où ils finissaient par s'époumoner en entassant fugue, double fugue, et divertissement, comme Pélion sur Ossa. Il faut regretter que le règlement du Concours leur ait ainsi permis de jouer deux quatuors (opus 130 et 133) que Beethoven avait eu la sagesse de séparer : avec une force de frappe aussi impressionnante, ils eussent risqué d'écraser injustement leurs camarades devant des juges moins avertis.

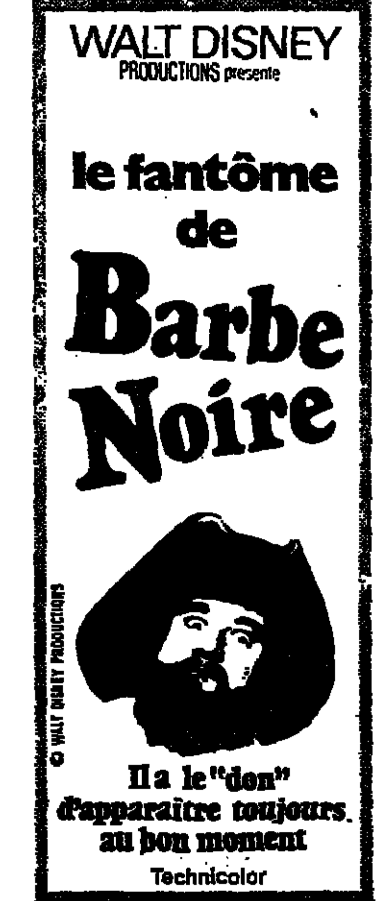
On s'étonnera cependant que ces Américains soient placés ex aequo (l'unanimité) avec le Quatuor Athenaeum de Bucarest qu'ils ont surclassé. Les jeunes Roumains ont de la flamme et beaucoup d'homogénéité technique, mais leur sonorité n'est pas toujours belle ni très bien contrôlée ; ils ont joué le Quatuor de Debussy au premier degré, au ras du texte, toutes voiles dehors, et, aux éliminatoires, leur Huitième Quatuor, de Beethoven, acide et sans style, manquait, à l'évidence, de vérité poétique. Mais cette récompense flatteuse ne nuira pas en définitive aux autres ensembles, et c'est l'essentiel (1).

En marge du Festival, signalons le récital de piano de Ionescu Vovu, professeur au Conservatoire de Bucarest, au jeu sensible et profond d'une forte assise pianistique, dont le lyrisme, un peu piégé par le jeu de miroirs équivoque du Tombeau de Couperin, de Ravel, s'accomplissait pleinement dans les Capricci et Intermezzi de l'Opus 116, de Brahms, mouillé de rêve et de nostalgie, comme dans la Sonate n° 46 en la bémol, de Haydn, d'une imagination si riche.

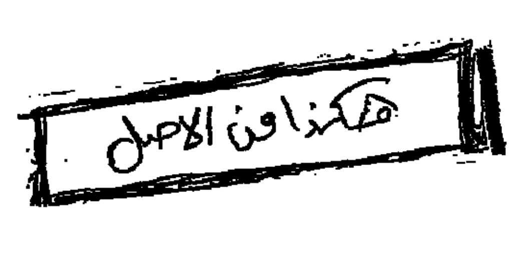
JACQUES LONCHAMPT.

(1) Dans une épreuve spéciale d'interprétation d'œuvres contemporaines, les Américains ont remporté le Prix du jury et les Hongrois le Prix de la presse. Le très jeune quatuor de Mannheim s'est vu décerner un vase de Sèvres.

■ RECTIFICATIF. — Les deux lauréats du Concours international de trombone de Toulon appartiennent à l'orchestre de l'Opéra de Paris, et non pas à l'Orchestre de Paris, comme une « coquille » nous l'a fait écrire dans « le Monde » du 31 mai.







ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois internationaux — emplois internationaux

TOTAL
COMPAGNIE FRANCAISE DES PETROLES

Dans le cadre du développement de champs pétroliers, la Direction *Production de* **TOTAL EXPLORATION PRODUCTION** *recherche pour son* Département des Techniques Générales un

INGÉNIEUR ENTRETIEN

Le titulaire aura la responsabilité de l'entretien des installations offshore d'un champ.

Il assurera la mise en place et la tenue du Fichier-Machines, ainsi que la mise en œuvre de l'entretien sur pronostic.

Les candidats devront posséder un diplôme d'Ingénieur (A. et M. ou équivalent). Ils sont sur le point d'aborder la vie professionnelle pour la première fois, mais une expérience de 2 ou 3 ans dans l'entretien d'installations industrielles serait préférable. La pratique de l'anglais lu et parlé est indispensable.

Le travail s'effectue suivant un régime de récupération (4 semaines de travail, 3 semaines de repos en France), mais une expatriation de longue durée en famille doit être envisagée.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez votre C.V. manuscrit + photo ss réf. 77.019, au
SERVICE RECRUTEMENT
5, rue Michel-Ange - 75781 PARIS CEDEX 16.

L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES

GENÈVE - SUISSE

MET AU CONCOURS LE POSTE DE

DIRECTEUR

L'I.U.H.E.I. est un centre d'enseignement et de recherche consacré à l'étude *scientifique des relations internationales contemporaines.*
Les études et les travaux se font en français et en anglais.

Le directeur est responsable de l'enseignement, de la recherche et de l'administration. Membre du corps enseignant, il participe à l'enseignement et à la recherche. Il doit pouvoir travailler en français et en anglais. Une bonne connaissance de l'allemand est souhaitable.

Les candidats sont priés d'adresser, jusqu'au 24 juin 1977, leur dossier comportant un curriculum vitae et la liste de leurs publications à :

M. le *Professeur* O. LONG,
C/O GATT, Villa « Le Bocage »
PALAIS DES NATIONS
CH-1211 GENEVE 10
SUISSE.

Directeur de l'Exploitation

PRET-A-PORTER «MAILLE» — **TUNIS**

Une entreprise tunisienne (300 personnes), alliée à une société française, possède un équipement moderne en tricotage circulaire, teinture, confection, pour servir le marché local en expansion et assurer un volume croissant d'exportations. Produits : sous-vêtements, maillots de bains, pyjamas.

Le Directeur de l'Exploitation recherché par le Président aura la responsabilité complète de réaliser les programmes de fabrication (qualité, délais, productivité), en continuant à organiser l'usine (méthodes, planning, entretien) et à former l'encadrement.

Ces fonctions importantes conviennent à un ingénieur textile très actif ayant une longue expérience du métier et de la direction d'une usine de même taille. Il faut avoir la pratique de bons contacts humains.

Résidence agréable. Rémunération élevée. Possibilité d'intéressement.



Adresser lettre man. et CV détaillé sous Réf. 50065/M à Ch. de FREMINVILLE Sélé-CEGOS 33, quai Galliéni 92152 SURESNES, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

A NEWLY DEVELOPED LUXURY RESORT ISLAND IN THE MIDDLE EAST REQUIRES PERSONNEL FOR ITS 4 STARS DE LUXE HOTEL AND RESTAURANTS

- **FRONT OFFICE MANAGER**
- **NIGHT MANAGER**
- **HEAD CONCIERGE**
- **HEAD HOUSEKEEPER**
- **FOOD & BEVERAGE MANAGER**
- **EXECUTIVE CHEF**
- **HEAD BARTENDER**
- **LAUNDRY SUPERVISOR**
- **TELEPHONE HEAD OPERATOR**
- **PERSONNEL MANAGER**

The position carries two months paid annual vacation with transportation, free lodging accomodation and medical services.
The applicants, male and female, must speak english.
Please kindly apply to Havas Contact, Réf. N° 73488, 156 boulevard Haussmann, 75008 PARIS *in writing giving resume of* qualification, experience and recent photo.

IMPORTANTE ENTREPRISE PARIS recherche pour ses Activités à l'Etranger

INGÉNIEUR CONTROLE TRAVAUX PORTUAIRES

Cet ingénieur diplômé d'une Grande Ecole, disponible pour effectuer un séjour dans un pays anglophone, pourra faire état d'une première expérience dans le domaine des études ou des travaux portuaires. L'Anglais courant est indispensable. *Veuillez écrire (joindre C.V. et indiquer dernier salaire annuel) sous références* 856/102, **L.T.P.**, 31 bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS qui transm.

Contrats 5 mois **ALGERIE**
1 CHEF COMPTABLE
5 COMPTABLES HMES
Tél. urgent. 720-39-59.

Die TECHNISCHE UNIVERSITAT BERLIN
- Körperschaft des öffentlichen Rechts -

Im Fachbereich 1 — Kommunikations- und Geschichtswissenschaften — ist die Stelle eines **ORDENTLICHEN PROFESSORS** (BesGr AH 6) für Geschichte der Exakten Wissenschaften und der Technik zu besetzen.
Kennziffer : 1- 850
Aufgabengebiet : Forschung und Lehre im o.a. Fachgebiet. Lehre auch im Rahmen der Lehrerausbildung. Kooperation mit Wissenschafts- und Techniktheoretikern.

Anforderungen : Erfüllung der Berufungsvoraussetzungen gem. § 13a HSchLG (Merkblatt wird auf Wunsch zugesandt), einschlägige Forschungs- und Lehrerfahrung. Vertrautheit mit einer naturwissenschaftlichen oder technischen Disziplin.
Bewerbungsfrist : 4 Wochen nach Veröffentlichung.

Schwerbehinderte werden bei gleicher Qualifikation bevorzugt. Ihre schriftliche Bewerbung richten Sie bitte unter Angabe der Kennziffer mit den üblichen *Unterlagen an den PRASIDENTEN DER* TECHNISCHEN UNIVERSITAET BERLIN - 11 A 13 - 1 Berlin 12, Strasse des 17. Juni 135.

Urgent
SOCIÉTÉ D'ENGINEERING
recherche PLUSIEURS

INGÉNIEURS DIPLOMÉS

dans les spécialités suivantes :
— **MÉCANIQUE**
— **ÉLECTRICITÉ**
— **INSTRUMENTATION**

pour la supervision du chantier d'une
CENTRALE THERMIQUE

EN AFRIQUE DU SUD

Anglais courant.
Expatriation en famille 2 ans minimum.

Adresser C.V. + lettre manuscrite sous réf. 14.385, CONTESSE Publ., 20, avenue de Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

L'UNE DES PLUS GRANDES ENTREPRISES
D'AFRIQUE NOIRE
FRANCOPHONE
exerçant des activités commerciales et industrielles dans plusieurs pays
recherche

DEUX CHEFS COMPTABLES

Titulaires de D.E.C.S. complet et ayant acquis une solide expérience de leur métier, de préférence dans *une affaire similaire* installée dans la même zone géographique.
Age souhaité : 28 ans minimum.

Les situations offertes comportent des possibilités d'accession à des postes supérieurs et, dès *le départ, seront de bon niveau,* tant en ce qui concerne le salaire que les avantages annexes, prévoyance en particulier.

Envoyer C.V. détaillé sous référence n° 6.265 à L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02

Institut de recherches pour les huiles et oléagineux
11-13, square Pétrarque 75016 Paris, engagerait pour opérations de développement Amérique Latin : Jeunes Ingénieurs acceptant formation dirigée vers réalisation ensembles à gros industriels. Ceci nécessite ouverture d'esprit aux problèmes de mise en valeur (déforestation, routes, constructions) et scientifiques *liés introduction nouvelle* culture et accepter vivre régions parfois isolées. S'adresser :
M. Ollagnier. Tél. 553-60-25.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était *glissée dans nos colonnes,* nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

GROUPE INTERNATIONAL FRANÇAIS
recherche
pour MARCHÉ CONSTRUCTION
24 MOIS
ÉMIRATS ARABES UNIS

CHEF COMPTABLE

— Niveau B.P. ou équivalent, pouvant assumer **GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE.**
— Bonne connaiss. **ANGLAIS INDISPENSABLE.**
— **STATUT EXPATRIE.**

Contacter M. OLIER, Sté NICOLAS Engineering Préfabrication, 125, av. Ch.-Elysées, 75008 PARIS
Tél. : 723-61-77.

UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE
École d'Enseignement Technique
BAGDAD - IRAK

L'Ecole d'Enseignement Technique qui est en *pleine expansion, recrute des candidats pour des* postes d'enseignement dans les matières mentionnées ci-dessous. La langue d'enseignement demandée est l'anglais.

1. ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.
2. PSYCHOLOGIE INDUSTRIELLE.
3. PSYCHOLOGIE EDUCATIVE.
4. METHODOLOGIE EN SCIENCES ET TECHNOLOGIE.
5. HISTOIRE DE LA TECHNOLOGIE.
6. TECHNOLOGIE AUDIO-VISUELLE.
7. ANGLAIS TECHNIQUE.
8. GENIE ECONOMIQUE.
9. METHODES D'ENSEIGNEMENT.

Les postulants doivent être titulaires d'un Ph. D. ou d'un M.Sc.
Pour des informations complémentaires, veuillez contacter :

Dr M.M.A. JUMAH
Président de l'Ecole d'Enseignement Technique.
Université de Technologie
BAGDAD - IRAK.

Etablissement public français recherche

COOPÉRANTS

pour assurer enseignement Ecole nationale des sciences géodésiques d'Arzew, ALGERIE.

Les coopérants sont recrutés sous contrat de deux ans renouvelable de coopération technique française. Logement assuré.
Pour occuper divers postes, les qualifications suivantes sont requises :

Ingénieur géomètre diplômé ou expert DPLG
Ingénieur Photogrammètre diplômé
Dessinateurs-cartographes, spécialité couche à tracer
Dessinateur-géomètre
Professeur mathématiques niveau minimal maîtrise/DEA
Professeur physique niveau minimal maîtrise/DEA

Envoyer candidature avec C.V. et prétentions à N° 7030 « le Monde » Publicité
5, rue des Italiens 75427 PARIS-9e, qui transmettra

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « *Monde Publicité* » ou d'une agence.

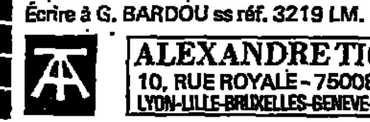


emplois régionaux

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL D'UNE COOPÉRATIVE LAITIÈRE cherche

un directeur des ventes

pour lui confier, sous son autorité directe, le ***développement des ventes des produits de*** **grande consommation pour l'ensemble de la France.**
Trois axes à sa mission :
— **intensifier** les ventes régionales au laissé sur place, de beurre et lait (grande marque nationale) avec l'aide d'une équipe de 40 collaborateurs (promoteurs, vendeurs-livreurs) et implanter une structure commerciale dans de nouveaux départements ;
— **développer** à l'échelon national la clientèle *grossistes et grande distribution pour les beurres* de marque ;
— **créer et implanter** *de nouveaux produits* à base de lait.
C'est un cadre de 35 ans minimum de formation supérieure commerciale connaissant bien le marché laitier ou à défaut la grande distribution dans l'alimentaire : produits frais.
Ce poste, basé dans une grande ville universitaire de l'ouest de la France nécessite des déplacements fréquents.
Écrire à G. BARDOU ss réf. 3219 LM.





Groupe C.G.E.
vous propose à ELBEUF (76)
au Service
Développement Appareils,
le poste :

ingénieur développement

Votre mission :
- *Vous aurez à concevoir des boitiers* d'éclairage et appareils divers.
- Vous aurez à établir le Prix de Revient de ces appareils et le coût de l'outillage nécessaire.

Pour réussir il vous faut :
- une formation d'ingénieur en fabrication *mécanique*
- une expérience de 2 à 5 années dans une industrie produisant du petit matériel de grande diffusion.

Si vous êtes intéressé, adressez-nous votre candidature sous référence G 513, CIPEL, Service des Relations Humaines
125, rue du Pdt Wilson 92300 LEVALLOIS.

IMPORTANT
ORGANISME BANCAIRE
recherche pour son siège social
REGION CENTRE

UN CADRE DE DIRECTION

- 30 ans minimum.
- solide expérience.
- sera responsable d'un secteur important dans le cadre d'une large délégation.
  gestion administrative bancaire,
  organisation,
  informatique...
- participera activement à la définition et la mise en œuvre de la politique de l'entreprise.

Ecrire s/réf. 8635 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75083 Paris cedex 02 qui transmettra

Filiale française d'un Groupe International, recherche pour
RÉGION CENTRE

chef d'exploitation informatique
95.000 F

Ce cadre travaille sous l'autorité directe du Directeur Informatique et en étroite collaboration avec l'ingénieur système et le chef des Études.
Chargé de l'animation d'un Centre de calcul équipé d'ordinateurs importants, il devra diriger et motiver une équipe d'une quarantaine de personnes dont les 2/3 en 3 x 8.
Ce poste conviendrait à un candidat de 35 ans minimum, ayant fait ses preuves dans un Centre de calcul équipé de matériel comparable à IBM 370/155 - UNIDATA 4040 - SIEMENS 4004/150 - HB 6660 - Etc...
La rémunération annuelle prévue est de 95.000 F.
Envoyer lettre manuscrite et C.V. détaillé à Monsieur VARNIER
149, rue Saint Honoré — 75001 PARIS



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL
RÉGION CENTRE
recherche

ADJOINT AU CHEF DU DEPARTEMENT CREDITS

pour assurer des fonctions d'études et de coordination en liaison directe avec le chef du Département.

Ce poste implique une formation supérieure agricole et économique, des qualités de créativité et la connaissance du travail en équipe.

Bonnes perspectives d'évolution à l'intérieur de la Caisse Régionale.

Écrire s/réf. 6636 à P. LICHAU S.A. 10, rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra

---

IMPORTANT GROUPE ALIMENTAIRE
leader dans sa branche, recherche

un chef de département GESTION DE LA PRODUCTION

Chargé de seconder le Directeur Industriel.

Ce poste comporte des responsabilités importantes dans les domaines suivants :
- programmation et ordonnancement des fabrications (8 usines)
- contrôle de la production (suivi des coûts, tableaux de bord...).

Le candidat âgé de 35 ans minimum devra obligatoirement avoir *une formation supérieure (grandes écoles, ECP ou équivalent)* et une expérience de quelques années dans une fonction analogue.

Les dossiers de candidature (C.V., lettre manuscrite et prétentions) seront traités confidentiellement par le Directeur des Relations Humaines du Groupe.

Ecrire à No 14.428 CONTESSE Publicité, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

F.O.L. Isère, 38, rue Nicolas-Chorier, GRENOBLE, recherche animateur permanent. Envoyer C.V. avant 17 juin.

Cabinet d'expertise Comptable recherche pour Basse-Normandie *(Manche et Orne)*

COLLABORATEURS

Expér. cabinet ou entreprise. Ayant établi bilans ou situations comptables. *Possibilité stage et perfectionnement.*
Vie active. Travail direct en clientèle.
Rémunérat. selon compétences. Adr. C.V. avec réf. et prétent. Discrétion assurée. Ecrire Ag. HAVAS, 14000 CAEN, nº 5680

IMPTE SOCIETE DE DISTRIBUTION *du SUD de la FRANCE* recherche

DIRECTEUR D'HYPERMARCHÉ

Env. C.V. + photo à No 14.228 Contesse Publicité, 20 av. Opéra Paris-1er, qui transmettra.

Le Centre de Culture Populaire de SAINT-NAZAIRE (Assoc. de douze comités d'entrepr.) rech.

1 ANIMATEUR (TRICE)

socio-culturel pour un poste permanent. Connaissance du *milieu exigé (D.U.T., CAPASE.* entrée en cycle CAPASE). Demande motivée avec C.V. à envoyer avant le 18 juin 77 à :
Centre de Culture Populaire, 24, r. Cdt-Gaté - 44600 St-Nazaire

---

CLESID
Groupe CREUSOT-LOIRE

recherche pour sa division
ACIÉRIE - COULÉE CONTINUE

INGÉNIEUR DE MONTAGE

minimum 30 ans, possédant une bonne expérience du B.E. et de la Fabrication.

MISSION : Supervision des travaux de montage en France et à l'Etranger.

Cette situation requiert d'excellentes facultés de coordination et de commandement ainsi que des connaissances techniques très approfondies.

Le poste est basé dans la LOIRE. Il nécessite de *fréquents et parfois longs déplacements.*

Ecrire avec C.V. manuscrit, prétentions s/réf. 1234 à M. NEYME - CLESID BP 97 42403 SAINT-CHAMOND CEDEX

Constructeur Français de Biens d'équipement résidant dans région agréable de

L'EST DE LA FRANCE

s'adjoindrait

TECHNICO-COMMERCIAL

- 28 ans minimum.
- Niveau ingénieur ou technicien supérieur.
- Anglais indispensable + allemand ou espagnol.
- Pratique de la négociation appréciée.

Formation intensive et complète de 6 mois minim. assurée en usine.

Le poste implique des déplacements fréquents pour visiter clientèle et représentants locaux dans le monde entier, ainsi que pour l'implantation de nouveaux marchés.

Position et salaire suivant expérience et résultat.

Adr. lettre + C.V. sous *référence* 13.382, *Contesse* Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.
RÉPONSE RAPIDE ASSURÉE.

GRENOBLE

Moyenne entreprise performante recherche son

responsable des achats
110.000

Relevant directement du Directeur Général, il traite un volume d'achats non techniques de l'ordre de 30 millions de NF par an.

Il assure les contacts avec les fournisseurs ainsi que le contentieux.

Ce poste de confiance intéresse un cadre, de formation supérieure, âgé de 40 ans minimum. Il a de préférence déjà acquis en entreprise des méthodes d'achats rigoureuses. Il parle l'anglais.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous référence 671M à notre Conseil

centor DEPARTEMENT EMPLOI

13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS.

LILLE

Société industrielle française renommée, possédant plusieurs unités de production, crée un poste de

CONTROLEUR DE GESTION

En étroite collaboration avec la Direction générale, il rassemblera sous son contrôle les éléments de gestion actuellement répartis dans différents services, ce qui exigera tact et fermeté auprès des intéressés.

Il mettra en place une comptabilité analytique de gestion et prendre en main tous les problèmes financiers de l'entreprise.

L'importance du poste exige une personnalité de grande envergure.

Les candidatures seront traitées confidentiellement par Madame POITEVIN (sous réf. 17060) 91, boulevard Carnot, 59420 MOUVAUX

COLLABORATEUR COMMERCIAL

recherche par société commerciale région *LISIEUX.*

Ce poste conviendrait à un candidat de 26 ans minimum possédant une formation supérieure, économique ou commerciale et ayant déjà une petite expérience de la vente à industriels.

Il doit être intéressé par un poste actif (20% de déplacements).

Anglais nécessaire.
Logement assuré.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 2907

SEREP 82, Bd Malesherbes 75008 PARIS

Société Appartenant à Grand Groupe Industriel Français
recherche

INGÉNIEUR
Grande École
(A.M., Centrale, Mines, etc.)

Expérience
en Construction mécanique ou chaudronnerie
en usine
ou chantiers

Résidence Province

Écrire avec C.V. et références sous nº 3120 B à BLEU 17, rue Lebel 94300 - Vincennes Q.T.

GROUPEMENT INDUSTRIEL DES ARMEMENTS TERRESTRES
recherche
pour BOURGES-18

1) INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

- École nationale supérieure des Techniques avancées.
- École centrale des Arts et Manufactures.
- École nationale supérieure de l'Aéronautique et de l'Espace.

pour poste étude et développement, spécialité : autopropulsion - matériaux et structure.

2) INGÉNIEUR SYSTÈME

pour Centre de Traitement de l'Information de gestion doté d'un ordinateur IBM 370/135 *travaillant* sous *DOS/VS* avec POWERS et CICS.
Cet ingénieur diplômé de Grande École devra posséder une solide formation informatique, le goût des contacts humains et une bonne connaissance de la langue anglaise.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à *M. le Directeur de l'E.F.A.B.*, 6, route de Guerry. B.P. 705 et 713 - 18015 BOURGES CEDEX.

Cherche pour seconder Direction
ACHETEUSE
Prêt à porter, femme jeune (4 magasins), références exigées, position cadre.
Ecr. avec C.V. à HAVAS 54000 NANCY, sous nº 64 N.

Pour faire face à l'accroissement de son commerce International

MICHELIN
désire recruter quelques

CADRES COMMERCIAUX

- Nous cherchons des hommes, commerçants de tempérament, ayant une formation de base du type HEC ou ESSEC, et n'ayant rien perdu des qualités fondamentales qui leur auront permis de réussir le début de leur carrière : personnalité, disponibilité, dynamisme, souplesse, et un sens de la concertation allié à une solide capacité de réflexion.
- Après une formation sur le terrain, apportant une connaissance du client et du pneumatique, et permettant d'acquérir une fine perception des faits, ils se verront confier d'importantes responsabilités en France ou à l'Etranger, et trouveront ultérieurement au sein du groupe, de nombreuses possibilités d'évolution.

Adresser C.V. à Michelin - Service du Personnel - SP. 33/5444 63040 CLERMONT-FD CEDEX
Discrétion assurée.

DIRIGEANT, ACHETEUR SOUS-PRODUITS INDUSTRIELS DES ABATTOIRS
recherche

COLLABORATEUR
Minimum 28 ans
Pour faire équipe au 1er septembre

IL FAUT : physique dominant, endurance, déplacements constants, sobriété et tempérament NEGOCIATEUR.
Préfère candidat ayant 2 à 3 ans études supérieures commerciales + expérience pratique.

Résidence ville moyenne du Centre-Ouest
Bases et montant rémunération à débattre.

Adresser lettre manuscrite et prétentions avec C.V. et photo sous nº 14.057 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

SOCIÉTÉ SEIMA
Matériel de signalisation pour l'automobile recherche pour son unité de Production

de SENS

1 300 personnes (en majorité personnel féminin)

CHEF DE PERSONNEL

Ce poste conviendrait à candidat ayant expérience de quelques années en usine, entraîné aux relations avec partenaires sociaux.

Envoyer C.V., photo et prétentions à Direction du personnel, 32, rue de Paris, 89100 St-CLÉMENT.

DIRECTEUR RÉGIONAL

recherché par un des leaders français sur son *marché* (maisons individuelles) plus qu'une formation, nous recherchons un **TEMPÉRAMENT** *d'homme actif, ambitieux, dynamique, capable d'être* **PATRON** *d'une entreprise pouvant atteindre 200 personnes.*

Il faut donc avoir eu des responsabilités polyvalentes : **COMMERCIAL, GESTION, ANIMATION, COORDINATION.**

L'expérience du bâtiment n'est pas obligatoire
Envoyer lettre manuscrite et C.V. + photo s. réf. 7.048 à « le *Monde* » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

MATRA

recherche pour son centre de Salbris (650 personnes - Loir et Cher)

DIRECTEUR DES FABRICATIONS III B

- Il dépend du Directeur du Centre.
- Il est responsable des fabrications internes et sous traitées d'équipements électromécaniques et électroniques *réalisées en moyenne série.*
- Il assure en direct l'encadrement de 400 personnes.
- Ce poste concerne un Ingénieur de formation ayant une expérience de plusieurs années des problèmes de fabrication = suivi en méthodes, gestion et encadrement d'ateliers.
- La connaissance de l'anglais est souhaitée.

Adresser C.V., rémunération souhaitée en indiquant la référence NK 200

MATRA Monsieur KORFAN BP Nº 1 - 78140 VELIZY

SOCIÉTÉ GENEST
(effectif 400 personnes)
LEADER DANS PRODUITS AGRICOLES
crée poste

ASSISTANTE SOCIALE

Les responsabilités de ce poste conviendraient à une assistante sociale *D.E.*, ayant une expérience de 5 à 8 ans acquise en entreprise.

Le diplôme d'infirmière serait apprécié.

Horaire de travail : 8 h. × 5.

Restaurant d'entreprise.

Pour ce poste, basé à Saint-Quentin-Sallavier (38), envoyer curriculum vitae, en précisant de manière détaillée le type d'interventions déjà exercées

Ecrire G.L.G. - B.P. 51 - 63360 Gerzat.

DIRECTEUR GÉNÉRAL
200.000/250.000 F — **Nord-Ouest**

Nous importons des biens d'équipement pour le bâtiment que nous commercialisons à travers notre propre réseau de distribution.

Nous recherchons le PATRON de l'une de nos filiales. Excellent commercial, il sera l'animateur et le gestionnaire d'une entreprise de 200 personnes, réalisant un C.A. de 150 millions de francs

Vous êtes diplômé d'une grande école commerciale mais vous avez surtout une expérience effective de la gestion globale d'une affaire moyenne, de préférence dans le négoce.

Apte à vous intégrer rapidement à une équipe, vous êtes un grand travailleur capable d'initiatives. Vous avez le sens de la responsabilité et un esprit de décision.

Votre avenir dépend de vos résultats.

Ce poste doit en effet rapidement évoluer vers les fonctions de Président de la filiale.

Merci d'envoyer votre C.V sous référence 3.397 à :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS

GROUPE IMPORTANT DU SECTEUR TERTIAIRE
RECHERCHE POUR ORLEANS

CADRES ADMINISTRATIFS
DÉBUTANTS

Libérés O.M.
Diplômés Sciences ECO - Sciences PO

QUALITES EXIGEES :
- Excellente expression orale et écrite ;
- Parfaite présentation ;
- Faculté à établir contacts à tous les niveaux

Adresser C.V. manuscrit très complet et indiquez appointements souhaités ss réf. 941 à CAMPBELL, B.P. 57 - 75824 PARIS CEDEX 17, qui transmettra.

Association recherche

RESPONSABLE DE CENTRE DE GESTION AGRÉÉ AGRICOLE

D.E.C.S. exigé
Bonne expérience comptable souhaitée, si possible dans cabinet d'expertises.
Lieu de travail : FINISTERE

Ecrire Nº 7046 « le Monde » Pub 5, rue des Italiens 75427 Paris, qui transmettra

---

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE
recherche pour
CANNES

gérant de fortune
CLASSE V - VI

- compte tenu du marché et de la clientèle, une très bonne présentation et de parfaites connaissances professionnelles sont exigées,
- anglais souhaitable.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo s/réf. M510 à SOFAC - 11, rue Troyon - 75017 Paris
qui transmettra.

PETITE USINE LOIRET
recherche

INGÉNIEUR ARTS et MÉTIERS
ou équivalent

Spécialisation :
- Manutention continue au sol.
- Automatismes.

Envoyer C.V. et prétentions, à : B. MATHARAN, 30, r Gabrielle, 75018 PARIS, pour premier contact.

BRETAGNE
Banque Régionale
recherche UN JEUNE

E.S.C. - Licencié SCIENCES ECO
OU EQUIVALENT

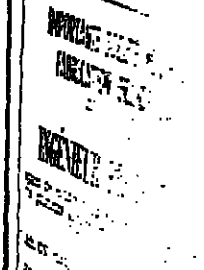
FONCTION :
Responsable Crédits aux P.M.E.
- Gérer et développer la clientèle Entreprises du secteur.
- Préparer et suivre les dossiers d'engagements.

QUALITES :
- Dynamisme commercial et goût des contacts.
- Capacité d'analyse et sens du risque.

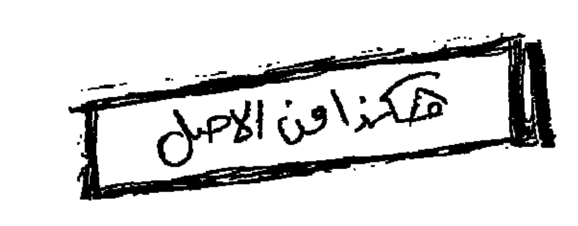
EXPERIENCE :
- 2 ans environ, le temps d'appréhender les problèmes financiers qui se posent aux P.M.E.

Ecrire avec C.V. sous le nº 14.919 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.









هكذا في الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

FORMATION A LA CARRIÈRE D'INSPECTEURS D'ASSURANCES

Cie d'assurances Incendies, Accidents, Risques divers, accueille A PARIS dans le cadre de sa politique d'expansion

DEUX DÉBUTANTS LICENCE DROIT PRIVÉ, SCIENCES ÉCO OU E.S.C.

Libérés O.M. pour STAGE DE FORMATION commerciale et administrative d'environ 15 mois (à PARIS et sur le terrain), en vue prise en charge poste d'INSPECTEUR contrôlant et animant 25/30 AGENCES d'un SECTEUR de PROVINCE (4 à 6 départements). Disponibles 1er sept. au pl. tard.

Lettre manuscrite, C.V. et photo (ret.) sous référ. 3.612 à

SC sélection conseil
6, place Maréchal Juin
75017 Paris

Département de Seine-et-Marne recrute par contrat

ARCHITECTE D.P.L.G.

Adresser candidature : Préfecture Seine-et-Marne, Secrétariat général, Service du personnel, 77010 MELUN CEDEX.

Un groupe français de dimension internationale recherche, pour l'une de ses filiales, *leader national et mondial de la fabrication de biens d'équipements à usage industriel* (appareils de mesures) CA annuel : 70.000.000 francs dont 25 % à l'exportation et dont le siège est à Paris, un

Secrétaire Général

Placé sous l'autorité et le contrôle de la Direction Générale, il aura l'entière responsabilité de l'ensemble des problèmes de gestion de la Société, usines, *ateliers et filiales, de toutes les questions juridiques* (brevets, licences... distribution, know-how) administratives et sociales.

Ce poste sera confié à un ingénieur diplômé, 35 ans minimum, ayant complété sa formation par une business school, l'ICG ou le CPA... et justifiant d'une *expérience similaire acquise depuis plusieurs années si possible dans une entreprise* de production petites et moyennes séries, dont les produits hétérogènes impliquent un stock de composants importants et variés. Une bonne connaissance *de l'anglais serait appréciée.*

La rémunération annuelle prévue en rapport avec la fonction proposée dépendra de l'expérience et de la valeur du candidat. REF. 6060/M

Directeur du Centre de Production et Développement Logiciel

PARIS/OUEST

Un groupe international de grande réputation et leader en son domaine : systèmes terminaux points de vente (POS), recherche le Directeur de son centre de production et développement logiciel à Paris - 15 personnes environ et en phase d'expansion.

Dépendant de la Direction européenne du produit, il aura, en tant que Chef d'établissement, l'entière responsabilité de ce centre, de son exploitation, de la réalisation des programmes systèmes points de vente et de leur développement, y compris spécification, conception, codage, essais, mises en service et documentation...

Au plan professionnel, il sera en relation avec la Direction des ventes des pays *suivants : Autriche - Suisse - Allemagne - Espagne - France - Grande-Bretagne -* Italie - Pays-Bas - Suède et lui apportera son assistance technique dans le cadre du Logiciel qu'il aura le souci constant de perfectionner, de promouvoir, de *développer : pour cela, il sera en relations techniques avec ses partenaires de* la Direction internationale.

Ce poste sera confié à un professionnel du Logiciel, 35 ans minimum, parfaitement bilingue Français-Anglais, justifiant obligatoirement de plusieurs années d'expérience dans les systèmes informatiques temps réel (on line) et développement, et de la direction d'un service. La connaissance Data général minicomputer ainsi que celle d'une autre langue étrangère sont, en outre, souhaitées.

La rémunération annuelle prévue est en rapport avec ce poste, et à laquelle s'ajoute une voiture de fonction. REF. 6059/M

sélé CEGOS

Envoyer CV manuscrit, photo récente et prétentions sous la référence choisie à Fr. ROUSSEAU - 33 quai Galliéni *92152 - SURESNES, qui s'engage à répondre et garantit* une totale discrétion.

SUNDS

spécialisé dans la fabrication d'équipements pour la cuisson discontinue, le lavage, l'épuration, le blanchiment, l'emballage, la pâte thermomécanique.

recherche pour NEUILLY-SUR-SEINE

A) UN INGÉNIEUR TECHNICO-CCIAL

expérience de la vente et bonne connaissance du matériel de production de pâte à papier. Anglais courant apprécié.

B) UN INGÉNIEUR DE PROJETS

expérience pratique de bureau d'études et des procédés de cuisson discontinue, de lavage et de blanchiment. Anglais courant apprécié.

Env. C.V. manuscrit et photo SUNDS S.A. 31, r. du Pont, 92200 Neuilly en précisant poste A ou B, Discrétion assurée. -Noyeroy

---

Organisme professionnel rech.

CANDIDATS (TES)

pour études statistiques formation niveau maîtrise. Ecr. av. C.V., prét. annuelles et photo au chef du personnel

A.G.S.A.A.
118, rue de Tocqueville
75850 Paris Cedex 17.

---

directeur commercial

FRANCE ET EXPORT

Nous sommes un des «grands» du prêt à porter féminin avec un chiffre d'affaires de 85 millions de francs environ dont 35 % réalisé à l'exportation et un effectif de 700 personnes.

Notre développement s'appuie à la fois sur la notoriété de notre marque et sur notre appartenance à un groupe industriel Français important.

Nous souhaitons renforcer nos structures commerciales et confier à un *nouveau collaborateur* :

- la participation à la définition de la politique commerciale (positionnement des produits, prix, distribution, communication, etc) et à l'élaboration des collections, en relation avec un Directeur de Création ;
- l'animation et le contrôle de la force de vente Française : 12 représentants exclusifs, ainsi que la structuration du réseau export (recrutements d'agents ou implantation directe) ;
- supervision du service administration des ventes ;

Le *futur titulaire de ce poste doit pouvoir justifier* d'une expérience réussie de Direction Commerciale dans une entreprise de l'habillement ou de produits influencés par la mode, développant une forte *politique de marque.*

La connaissance de l'Anglais et de l'Allemand est souhaitée.

La rémunération peut être élevée pour un candidat ayant *l'envergure de la fonction.*

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. : 1027/M (à mentionner sur *l'enveloppe).*

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

sperar

---

directeurs d'agences indépendants

Pour assurer à l'échelle du territoire la commercialisation d'un service nouvellement mis au point, une société recherche 10 Directeurs d'Agence indépendants, à qui elle donnera l'exclusivité de sa diffusion sur Paris et les métropoles régionales. L'originalité du service, ses avantages importants par rapport à la concurrence, une publicité d'envergure, leur garantissent une percée rapide sur un marché qui sera profondément modifié par son introduction. La société assure aux candidats retenus une formation, une assistance complète et leur procure le financement initial pour asseoir leur position d'indépendant commissionné par le canal d'un Groupe bancaire. Ces postes ne peuvent convenir qu'à des diplômés (grandes écoles commerciales, licence en droit ou sciences économiques...), âgés de 30 ans au moins et possédant une expérience leur ayant permis de prouver leurs qualités d'animateur et de gestionnaire. Les commissions envisagées doivent motiver les plus exigeants.

Adresser CV et lettre manuscrite sous référence 3534 à :

sema selection
Centre Metra
16, rue Barbès, 92126 Montrouge

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PRODUITS ALIMENTAIRES

recherche pour entrée immédiate en fonction

MERCHANDISER très confirmé

- *ayant acquis expérience dans grande société pratiquant méthodes modernes de marketing.*
- *disponible pour déplacements très fréquents dans toute la France.*
- *destiné à devenir MERCHANDISER SUPERVISOR.*

CAPABLE DE :

- ***Recruter et diriger une équipe (réduite au départ à environ 3 Merchandisers)***
- ***Créer et superviser l'organisation administrative de soutien.***
- ***Assurer personnellement un travail efficace de merchandising (surtout mise en avant des produits)***
- ***Seconder le Directeur Commercial.***

Écrire avec prétentions, C.V., date disponibilité
à C.G.F. ALIMENTATION – 60, *rue Caumartin* – 75009 PARIS

bleu

Nous sommes la Filiale Française d'une Société Suédoise de premier plan, spécialisée en REGULATION et ROBINETTERIE.

Ayant établi notre position en régulation, nous voulons développer en France nos ventes de Vannes et Raccords *« Haut de Gamme »* pour *Chauffage* et Applications Industrielles.

Nous recherchons :

UN CHEF DE PRODUITS ROBINETTERIE

Rendant compte au Directeur Général, il aura pour mission :

- de *définir les objectifs et stratégies, généraux et spécifiques par catégorie* de produits et segments de marché ;
- d'assurer personnellement la vente auprès des clients importants ;
- d'apporter son soutien dans les domaines technique et marketing aux ingénieurs commerciaux multi-produits.

Le candidat idéal devra d'abord être un excellent vendeur.
Il devra aussi être un homme de marketing ayant le potentiel d'un futur Directeur de Département.

La connaissance de l'Anglais ou de l'Allemand est nécessaire pour assurer les contacts avec la Société mère.

Expérience de la vente et/ou du marketing de produits similaires indispensable.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions au numéro 7044 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Importante Entreprise de bâtiment

recherche pour

SÉLECTION PERSONNEL

1 personne ayant quelques années d'expérience dans ce domaine et si possible dans le secteur. BATIMENT - T.P.

Lieu de travail banlieue sud Paris.

Adresser C.V. + photo, prétentions no T. 074.349 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

INGÉNIEUR MÉTHODES CONTROLE

Homme ou Femme — **Equipements automobiles**
70.000 F/an — **Paris Nord-Est**

Une société française (C.A. 450 millions de francs) fabriquant et *commercialisant des équipements et accessoires* destinés à l'industrie automobile, recherche un Ingénieur Méthodes Contrôle. Sous l'autorité du Chef du laboratoire Physico Chimie, il devra dès les premières phases (Etudes, Prototypes, Préséries, Séries de confirmation) de la réalisation d'un nouveau produit, prévoir, définir, mettre en œuvre et faire appliquer tous les moyens de contrôle qui devront être utilisés lors de la fabri*cation en série de ce produit : définition de gammes de* contrôle dimensionnel, de normes de contrôle, de gammes d'emploi, élaboration de calibres... Il définira et rédigera des « méthodes laboratoire » en physique, chimie et mécanique. Il veillera à ce que les méthodes de contrôle ainsi définies soient bien utilisées par les usines. Le candidat retenu, âgé d'au moins 25 ans, aura une formation d'Ingénieur, E.P.F., ETACA, ESIEE, ESME... Il possédera quelques années d'expérience acquise soit dans un service Méthodes, soit dans un service Contrôle Qualité d'une société produisant des biens d'équipements en grande série. Ecrire sous référence 121/M à :

GRH Conseils - 3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Rech. PROFESSEUR philosoph. *et espagnol. 5 ans enseignement* min. Tél. 208-71-24 de 9 à 11 h.

---

emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉCANIQUE FABRICATION GRANDE SÉRIE

REGION OUEST
recherche

INGÉNIEUR PRODUCTION

ayant de solides connaissances et une expérience de plusieurs années en gestion de production. Possibilité d'évolution

Adr. C.V. man., photo et prét., ss la réf. 1.684 à : INTER PA B.P. 508, *75066 PARIS CEDEX* 02, qui transmettra.

Importante Société à Etablissements multiples Constructeur véhicules Industriels Poids Lourds Région DOUAI crée le poste :

RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT

(petite unité)

a) Expérience direction d'une entreprise moyenne.
b) Excellente formation technique en fabrication mécanique. Connaissances en hydraulique et usinage exigées.

Ce poste implique la supervision de la :

- conception,
- fabrication,
- vente des produits,
- budget.

Ecrire no T 74.375 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

Le DIRECTEUR DES RELATIONS HUMAINES d'un des plus importants groupe français propose de confier la responsabilité des

relations sociales 150.000

à un collaborateur qui aura pour mission de favoriser l'intégration et la promotion du personnel de chantier (6.000 ouvriers) : relations avec les Ecoles Techniques, amélioration des conditions de travail et de la *sécurité.*

Il sera en outre responsable des relations avec les partenaires sociaux : syndicats, comités d'établissements, délégués du personnel.

Il doit avoir une très bonne maîtrise des problèmes de gestion du personnel et de la législation sociale.

Réponse et discrétion assurées à tte lettre man., CV, photo, rém. adressée ss réf. *A/5268 à Mme Sigolet.*

sperar

bernard julhiet psycom
93, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly



RECRUTE SON

CHEF DU DEPARTEMENT JURIDIQUE

La candidature souhaitée est celle d'un(e) docteur en droit, ayant une expérience de 2 années, au moins, dans un cabinet d'avocats, mais toutes celles de personnes pouvant diriger le fonctionnement juridique habituel d'un groupe *commercial important seront* les bienvenues.

Ecrire au Directeur du Personnel et des Relations Sociales, 123-155, Avenue Galliéni - 93140 BONDY.

Importante Société
recherche pour son
SERVICE DU PERSONNEL
PARIS

CADRE JURISTE

(Licence Droit Privé - D.E.A. Droit Social souhaité).

IL DEVRA :

- participer à des études et travaux relatifs à la politique sociale de l'Entreprise, en liaison éventuelle avec les organes représentatifs du personnel,
- apporter son assistance, en matière de *législation du travail aux différents* services de la Société.

Une expérience de quelques années dans une fonction analogue est nécessaire.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la référence 1677 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OUTRANSMETTRA

Bureau d'Etudes administratif (Logement), recherche

ÉCONOMISTE

CHARGÉ D'ETUDES

Formation : école d'Ingénieur + Sciences Eco. Expérience *professionnelle : analyse statistique,* études logement.

Ecrire no T. 073.349 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, *PARIS-2e.*

IMPORTANTE STE 16e recherche :

JEUNE INGÉNIEUR

CENTRALE, A.M.,...

débutant ou quelques années *d'expérience, possédant de bnes* notions d'informatique de gestion et le goût de l'organisation administrative.

Ecrire avec C.V. et prétentions Direction du Personnel CLESID - Division WEAN DAMIRON 10, place des Etats-Unis 75116 PARIS.

RECHERCHONS :
Journaliste pour poste rewriter Hebdomadaire spécialisé. Conn. secrétariat de rédaction souh. Téléph. heures de bureau au : 747-11-33, poste 692.

URGENT

ANALYSTE-Programmeur COBOL-GAP II temps réel mini-ordinateur

PROGRAMMEURS COBOL assembleur

PUPITREURS DOS VS IBM 370

PERFOS VERIFS

POUR TOUS CES POSTES PERSONNEL QUALIFIE

758-12-20 Poste 413 ou 414.

Agence de Voyages TRANSCAR recherche :

AGENTS DE COMPTOIR

AIR - FER - MER

FORFAITISTES GROUPES

QUALIFIES
Minimum 2 ans d'expérience
Pour ses agences de Paris et banlieue
Situations stables
Tél. 266-91-46

---

emplois régionaux

CLESID
Groupe CREUSOT-LOIRE
ACIÉRIE - COULÉE CONTINUE
INGÉNIEUR DE MONTAGE

COLLABORATEUR COMMERCIAL

SEREP 82, Bd Malesherbes 75008 PARIS

DIRECTEUR RÉGIONAL

CADRES ADMINISTRATIFS

BRETAGNE

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

Le nivellement de la fourmilière

SÉCURITÉ COMPENSATIONS CONTRATS CONVENTIONS GARANTIES MÉCANISMES

Motivation de l'homme moderne ?

Et le Risque !

...sans qui tout progrès est impossible
... sans qui toute vie est insipide et le plus souvent suicidaire, dans la définition la plus pernicieuse du suicide : ne pas se sentir utile...

car enfin

OU vous acceptez le **résultat** comme critère d'appréciation de votre valeur, de votre personnalité, de votre travail et de vos dons

et le reste viendra seul...

OU vous ne trouverez pas l'équilibre entre l'INTENTION et l'ACTION, et entre l'ACTION et sa SANCTION

et rien ne viendra jamais...

sauf sans doute un des aspects multiformes de la servitude

Vous connaissez maintenant notre philosophie professionnelle. Le reste *est fait de moyens considérables*, aux plans matériel, pédagogique et logistique. Les **CARRIÈRES** que nous proposons sont proportionnelles à l'originalité et à l'exigence de notre éthique.

Pour nous contacter utilement, il est nécessaire d'avoir 21 ans minimum et un bagage général solide. Vacances Août garanties et rémunérées.

1re lettre manuscrite à BANCE-PUBLI réf. GO 645 13, rue Marivaux - 75002 PARIS, qui transmettra *(Merci de bien vouloir rappeler la référence)*

Holding française, leader dans sa spécialité animant plusieurs filiales en France, Europe, États-Unis, Canada, recherche

CONTRÔLEUR DE GESTION

- 2 années de pratique en société,
- expérimenté en gestion anglo-saxonne,
- parlant couramment anglais,
- disponible pour voyager à l'étranger sans contrainte *familiale*,
- formation Sup. de Co., ESSEC (option gestion, finances).
- 27 ans minimum.

Adresser CV photo, prétent. à N° 5226
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE
Quartier ETOILE, recherche

cadre de personnel

Expérience exigée 8 à 10 ans.

Rémunération annuelle de l'ordre de 95.000 Francs.

Envoyer C.V. manuscrit, photo, références à No 14.095 CONTESSE Publicité - 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, q.tr.

Société de réputation mondiale crée pour *sa division* bio-médicale plusieurs postes orientés vers la production, la technologie, la vente

Nous proposons les fonctions:

DIRECTEUR TECHNIQUE

basé grande ville sud France

réf. DT

à un **ingénieur chimiste**

ou pharma, 35 ans minimum, ayant une expérience confirmée par 3 années de pratique des produits radio-pharma ou réactifs pour laboratoires. Il assiste la Direction Générale dans les *problèmes* de production relevant de sa compétence. Une pratique parfaite de l'anglais est impérative.
Rémunération annuelle: 120 à 130.000 F.

CADRE DE SERVICE APRÈS-VENTE

Europe

réf. SAV

à un **technicien**

possédant au minimum un DUT électronique + 4 à 5 années d'expérience dans sa spécialité. Des notions en analyseurs centrifuges sont un atout déterminant. Formation complémentaire assurée. L'anglais courant lu et parlé est nécessaire. *L'allemand souhaité.*
Rémunération annuelle: 65 à 75.000 F.

ASSISTANT TECHNIQUE

France, basé Paris

réf. ATF

à un **technicien**

niveau DEA biochimie ou pharmacie pouvant *justifier d'une expérience en radio-immunologie.* Anglais lu et écrit exigé. Déplacements fréquents. Voiture de fonction. Formation complémentaire assurée. Statut Cadre.
Rémunération annuelle: 70 à 80.000 F.

DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX

réf. DC

à **2 *bio-chimistes***

niveau minimum BTS pour visiter laboratoires, cliniques, hôpitaux. *Ils ont une pratique de la* vente d'au moins 3 années dans l'instrumen*tation scientifique* ou les produits réactifs. Des connaissances en médecine nucléaire seront déterminantes. L'anglais lu et parlé est souhaité. Formation complémentaire au sein du Groupe. 2 secteurs sont à couvrir:
Le premier comprend les régions au nord de la Loire avec Paris comme lieu de résidence; le second les régions situées au sud avec domiciliation dans une *métropole* Rhône-Alpes / Midi méditerranéen.
Déplacements *hebdomadaires; voiture de fonc*tion; statut Cadre.
Rémunération annuelle: 70 à 80.000 F.

Les candidats répondant au profil de l'une *de ces fonctions sont invités à adresser* sous référence correspondante un dossier complet qui sera traité avec la discrétion d'usage. Communication sera faite à chaque postulant de la suite donnée. Les dossiers seront transmis par:

EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

Société Multinationale,
Leader de sa branche,
recherche un :

RESPONSABLE DES RELATIONS PARITAIRES + 78.000

Mission :
Il sera placé sous la responsabilité du Directeur du Personnel. La réglementation des relations paritaires étant sujette à des changements, il devra veiller à l'application des mesures en découlant. Pour ce faire, il suivra de très près l'évolution de la législation, tant au niveau des relations paritaires que du droit des conventions collectives et des doctrines syndicales.

Il participera à la politique du personnel *en proposant la meilleure tactique* possible pour arriver à un accord avec les partenaires syndicaux sur les points de négociation.

L'homme :
- Formation juridique complète,
- Très bonne pratique du droit du travail,
- 5 ans d'expérience dans la fonction "personnel",
- Aptitude à rédiger,
- Très bonne capacité d'écoute et sens du contact.

Lieu de travail : AULNAY-SOUS-BOIS
Écrire avec C.V. et prétentions s/réf. 1330 à :



qui transmettra et s'engage à répondre à toutes les candidatures.

LE S.E.I.T.A. recherche dans le cadre de sa nouvelle structure de marketing

2 CHEFS DE PRODUIT

Responsables d'un groupe de produits, ils seront chargés :

- d'analyser l'évolution de leurs marchés ;
- de coordonner et contrôler la politique marketing ;
- de mettre au point les cahiers des charges des nouveaux produits.

Les candidats, de formation H.E.C. ou E.S.S.E.C. devront justifier d'expérience de quelques années dans le marketing de biens de grande consommation, s'exprimer en anglais, en allemand, être âgé de 30 ans minimum.

Adr. les candidatures à la Direction du Personnel du S.E.I.T.A.
53, quai d'Orsay, 75340 PARIS CEDEX 07.

---

compagnie francaise des ferrailles

Spécialiste de la récupération de tous les métaux, mais aussi du traitement de sous-produits sidérurgiques, de l'enlèvement et du recyclage des déchets et de prestations de services: - nettoyage industriel, personnel intérimaire .....

Le Groupe comporte 45 sociétés décentralisées dont la cohérence est garantie par une gestion comptable et financière centralisée autour d'un puissant ordinateur.

Le service informatique traite ainsi de nombreux problèmes de gestion (commerciale, commandes ....) en utilisant des moyens modernes (télétraitement, base de données) et souhaite renforcer ses équipes avec de

jeunes DUT informatique débutants(tes)

souhaitant commencer à travailler début juillet (vacances en août).
Ecrire sous réf FFI en envoyant une photo, une lettre manuscrite et un CV à :
INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en recrutement
à qui nous avons confié cette recherche
9, rue Alfred de Vigny - 75008 Paris

Éditions Fernand NATHAN
recherchent pour leur département
Jeux éducatifs et littérature générale
UN

responsable du marketing

pour lui confier :
- *la recherche et le lancement des produits nouveaux,*
- la promotion en France et à l'étranger,
- l'interprétation des statistiques,
- le calcul des prévisions de vente.

Diplômé d'une grande école commerciale (HEC-ESSEC - Sup. de Co.), il aura fait la preuve de ses dons d'animateur et de créateur au cours d'une expérience de 3 à 5 ans de lancement et promotion de *produits ou services.*

Anglais courant indispensable, car il aura de nombreux contacts à l'échelon international.

Écrire avec *CV détaillé*, en précisant le salaire actuel, à D. JOUSSET, *sous référence 35142,* PLEIN EMPLOI - 10, rue du Mail, 75002 PARIS.

INGENIEUR DE PLANNING

*Société d'ingénierie nucléaire, nous renfor*çons notre division "chantiers". Une expérience de grands projets clés en mains (pétrochimie, métallurgie, mécanique...) d'au moins 5 ans et une bonne pratique du Pert, de l'Anglais et des travaux sur chantiers, vous permettront de diriger efficacement une équipe de techniciens. La mission de cette équipe est de coordonner et *planifier* des projets industriels importants.
Le poste est basé à Paris mais vous devez *prévoir des déplacements sur sites de courte* durée en province et à l'étranger.

Axial Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris se charge de nous transmettre votre candidature, qui lui parviendra sous *la référence 8716.*

Société de Conseil et de Réalisation en Gestion, nous appartenons à l'un des premiers groupes français de Sociétés de Services. Le Responsable de notre département Organisation cherche un jeune

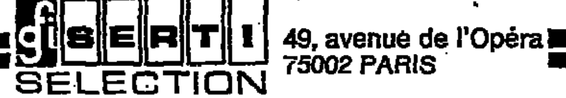
CONSULTANT

en gestion, organisation, comptabilité

Avec des partenaires professionnels de haut niveau, il participera à l'analyse et au développement des projets que nous confient de grandes entreprises. Il prendra la direction de certains de ces projets dès qu'il aura élargi et affirmé ses compétences et nous l'aiderons à évoluer rapidement.

Nous proposons cette situation à un candidat, de préférence *diplômé d'une Grande Ecole de Commerce* et titulaire du D.E.C.S. Une expérience de 3 ans environ, acquise dans un cabinet d'Audit ou d'Expertise-Comptable, est indispensable.

Ecrivez sous réf. M. 5059 à Hélène REFREGIER qui étudiera *confidentiellement votre candidature.*



49, avenue de l'Opéra
75002 PARIS



adjoint directeur formation

110.000/an +

Entreprise industrielle alimentaire (18 usines, effectifs supérieurs à 5.000 personnes) recherche l'ADJOINT du Directeur de la Formation.
- Agé d'au moins 35 ans, formation de base universitaire, le candidat aura une expérience industrielle (6/10 ans) dont une partie au service «formation professionnelle».
- *Sa mission* : contribuer à l'analyse des besoins en formation de tout le personnel, participer à l'organisation, la préparation et le suivi des stages *prévus au plan*, assurer - si possible - partie d'entre eux ; épauler le Directeur de la formation pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans à plus long terme, dans le cadre des décisions de la Direction Générale.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle à Mme LIPSZYC sous la référence 705224/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

HENKEL FRANCE, filiale d'un groupe chimique européen introduit dans des marchés très diversifiés (lessives, cosmétiques, produits industriels), 1400 personnes, 2 unités de production, renforce l'équipe *de vente de son*

Département Adhésifs industriels

en cherchant :

ingénieur technico-commercial

Il aura pour mission d'établir les contacts avec les fabricants de l'industrie automobile, d'implanter les produits nouveaux et de réaliser des essais techniques importants.

Ce poste convient à un ingénieur (chimie ou mécanique) ayant une expérience de 3 à 5 ans dans la vente technique.
Réf. M 939

délégué technico-commercial

Il vendra une gamme de produits de haute technicité et apportera une assistance technique aux industriels de l'automobile.

Une formation de type B.T.S. ou D.U.T. chimie ou mécanique et une expérience industrielle de 2 à 3 ans sont nécessaires.
Réf. M 940.

Ces deux postes, *implantés en région parisienne*, exigent des déplacements dans toute la France et de bonnes connaissances en allemand.

Écrire avec C.V. à HENKEL FRANCE S.A.
B.P. 111 - 94250 GENTILLY.

Henkel

HAVAS CONTACT



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

SIEMENS

recherche pour SA DIVISION MEDICALE

MANIPULATEUR EN RADIOLOGIE

Longue expérience indispensab. pour MISE EN SERVICE DES INSTALLATIONS

Le poste implique de nombreux déplacements sur toute la France.

Adresser C.V. et prétentions sous référ. MED.-MAN. à SIEMENS Département du Personnel B.P. 109 - 93204 ST-DENIS

Fabr. Produits de Beauté Banlieue Ouest recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE COSMÉTOLOGUE

30 ans min. pour le poste de responsable du développement et de la fabrication de produits de soins et de maquillage. Un minimum de 3 ans d'expérience à un poste similaire dans industrie cosmétique ou pharmaceutique est indispensable. Env. lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions au Laboratoire JEANNE GATINEAU 27, rue Salvador-Allende 95870 BEZONS.

LE GROUPE CEGOS, Organisme français de formation et de conseil, recherche DEUX HOMMES «CLES» pour le développement de son DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE.

Ingénieur "Achats"

Le candidat est de formation Ingénieur, ou Grande Ecole de Commerce. Il a de solides connaissances juridiques (conception et études des contrats d'achat), une bonne expérience des négociations d'achat et de vente (minimum 7 ans).

Ses missions :

- Formation aux techniques de négociation - aspects juridiques des contrats - études des clauses - révision des prix...
- Conseil dans l'entreprise sur les mêmes sujets : diagnostic, projets, pilotage des réformes, animation d'équipe.
- Développement et vente des activités ci-dessus (formation et conseil).

Rémunération : ne sera pas inférieure à 120.000 F.

Ingénieur "Logistique"

Le candidat, de formation A.M., ou équivalent, a une expérience très concrète (minimum 5 ans) des problèmes de distribution-physique, gestion des stocks, réseau de stockage et de distribution, entreposage, manutention, transport, tournées de livraison, transit, douanes.

Ses missions :

- Formation à la logistique des cadres et agents de maîtrise des entreprises industrielles et commerciales.
- Conseil dans les entreprises : diagnostic du système de distribution physique, projets de réforme et pilotage des réalisations ; formation - action auprès du personnel de l'entreprise.
- Développement technique et commercial des activités de conseil et de formation ci-dessus.

Rémunération : ne sera pas inférieure à 100.000 F.

lieu de travail : PARIS

sélé CEGOS

Adresser : lettre man., C.V., détaillé, rémunération souhaitée, photo, sous référence 73.396/M à M. Philippe VENTRE, Directeur du Département Achats et logistique - à CEGOS - B. P. 50 - (92152) SURESNES.

Société Fiduciaire d'Expertise comptable offre postes

PREMIERS ASSISTANTS CONTROLEURS

DECS 2 à 3 ans exp. Cabinet

MÉMORIALISTES

Licence HEC - ESSEC ou équivalent appréciés

MISSION : Révision - Commissariat Eventuellement déplacements Province - Etranger.

Adr. C.V. manuscrit, photo et prét. à G. LOUVEL, 21 bis, rue Lord-Byron - 75008 PARIS.

Impte Sté Immobilière rech. couple REGISSEUR seul (loge 2 p. cft), quart. Montparnasse. Sal mensuel 3 400 F. Conviend. à gendarme ou sous-officier en retraite. Tél. pour R.-V. et renseignements, 203-11-85, poste 388.

STE JURIDIQUE ET FISCALE, rech. COLLABORATRICE, resp. Service « Contentieux », ayant bne expérience procédure. Libre rapidement. Se présent. F.G.F., 107, rue Cardinet - Paris (17e) ou téléph. pour rendez-vous à : 766-51-06.

Urgt. SOCIETE IMMOBILIERE 8, rue de Penthièvre, Paris-8e recherche

COMPTABLE QUALIFIE (E) Tél. 266-47-00

Les Compagnies d'Assurances du GROUPE DROUOT recherchent pour leur service de formation intérieur

FORMATEUR

- âge minimum 27 ans
- possédant de bonnes connaissances pratiques de psychosociologie
- formation supérieure
- ayant une expérience d'animation en entreprise

Son rôle consistera :

- à animer des groupes suivant une formation dans l'entreprise (formation technique professionnelle et relations humaines)
- à mettre au point de nouveaux stages en contact permanent avec les différents services

Lieu de travail *MARLY-le-ROI.*

Ecrire avec CV et désir de rémunération au

GROUPE DROUOT SERVICE DU RECRUTEMENT
Place Victorien Sardou
78161 MARLY LE ROI

Nous sommes l'un des premiers groupes bancaires français, nous recherchons un

conseil en relations humaines

Votre expérience d'au moins 8 années de l'entreprise dont une partie éventuellement acquise en tant que conseil vous a permis d'appréhender les problèmes globaux de l'entreprise et de développer votre dominante : la fonction relations humaines.

Vous êtes convaincu que seules les entreprises qui auront su intégrer la gestion des hommes ont encore un réel avenir.

Nos états majors et nos hiérarchiques se sont fixés cet objectif et souhaitent trouver l'homme qui saura les aider à rendre prioritaire l'intégration de la dimension humaine dans la gestion de leurs banques.

Ces perspectives vous intéressent-elles ? Ecrivez aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP que nous avons chargés de l'examen des candidatures sous réf. 30/61-M.

EUREQUIP DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson

CENTRE DE RECHERCHES APPLIQUÉES D'UN TRÈS GRAND SECTEUR INDUSTRIEL

recherche

JEUNES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

(X, Mines, E.C.P., E.P.C.I.)

Vous souhaitez, en début de carrière, compléter votre formation dans le domaine des applications industrielles concernant la TRANSFORMATION et l'UTILISATION de l'ACIER.

NOUS VOUS OFFRONS DE PARTICIPER

- à la conception, la réalisation et l'exploitation de pilotes semi-industriels ou industriels ;
- à l'automatisation de procédés métallurgiques ;
- aux études relatives aux propriétés et à l'utilisation de l'acier et à la mise au point de procédés de contrôle.

VOUS AUREZ LA POSSIBILITÉ

- d'utiliser des moyens modernes d'investigation et de traitement de l'information ;
- d'avoir de nombreux contacts avec l'industrie et les laboratoires des Universités et des Grandes Ecoles ainsi qu'avec des organismes étrangers ;
- de poursuivre, après quelques années au service de la recherche, votre carrière dans l'industrie de notre profession.

Une connaissance de la langue anglaise suffisante pour aborder une discussion technique est souhaitée

Envoyer C.V., photo et prétent. à n° 14.702 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

---

promogim

PROMOTEUR CONSTRUCTEUR réalisant 1500 logements par an, recherche pour PARIS

ingénieur-acheteur

Il devra être un négociateur confirmé et habile, expérimenté dans le bâtiment.

SA MISSION SERA DE :

- participer à la mise au point des modèles,
- organiser les procédures des appels d'offres et surtout négocier les meilleures conditions de prix avec les entreprises et fournisseurs.

Env. C.V. manuscrit, photo et prétentions à *PROMOGIM, 9, avenue de Friedland,* 75008 Paris.

135000 +

Très importante société française de TOURISME recherche pour la FRANCE, un

DIRECTEUR DES VENTES

Rattaché au Directeur, *il sera chargé de :*

- l'animation des délégués régionaux,
- la détermination et le suivi des objectifs,
- la *promotion* et les relations publiques auprès des agences de voyages,
- l'administration des ventes.

Une bonne connaissance des circuits de distribution du tourisme et l'expérience de l'encadrement de commerciaux sont indispensables.

Lieu de travail : PARIS avec déplacements en PROVINCE.

Ecrire avec cv détaillé, en joignant une enveloppe à votre nom sous référence 35096 (M).

INTERCARRIERES 5, rue du Helder 75009 Paris

METO

Filiale du groupe international Dymo, leader des systèmes d'étiquetage dans le commerce moderne recherche pour son département financier :

COMPTABLE CONFIRMÉ

Titulaire d'un B.T.S. ou B.P. devant justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans et si possible connaissant la comptabilité sur informatique.

Notions d'anglais souhaitées.

Envoyer curriculum vitae et photo à : Carrières-Contacts, 175, rue de Charenton, 75012 PARIS, qui transmettra. Tél. : 628-79-25

Société Banlieue Sud Ouest recherche

UN INGENIEUR DEBUTANT

(formation universitaire, E.P.F., etc. . .)

- Il est chargé des calculs thermiques (modélisation, calculs sur ordinateur. . .).
- Il définit et assure le suivi des essais thermiques.
- Une bonne connaissance de l'anglais et de la programmation serait appréciée.

Adresser C.V., prétentions sous N° 4549 à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

---

RIBER

Société en pleine expansion.

RUEIL-MALMAISON proximité R.E.R.

Recherche pour Département SPECTROMÉTRIE DE MASSE

INGÉNIEURS DIPLOMÉS

- Responsable de production petite série, mécanique, électronique ; instrumentation ou spectrométrie de masse 5 à 10 ans d'expérience.
- Ingénieur Etudes Electroniques, quelques années d'expérience circuits analogiques et digitaux, radio fréquence.
- ATP Electronique expérience identique.
- Responsable de produit 10 ans d'expérience en spectrométrie de masse.
- Responsable EXPORTATION, chimiste, expérience chromatographie ou instrumentation. Anglais impératif.
- Responsable administratif, comptabilité, importation, achat, ayant expérience moyenne entreprise.
- Dessinateur Etudes expérience petite mécanique ou instrumentation.

Envoyer C.V. à RIBER, B.P. 231, *92505 RUEIL-MALMAISON CEDEX.*

FILIALE DE DISTRIBUTION TRES IMPORTANT GROUPE FRANCAIS recherche ASSISTANT

chef de service administration des ventes a l'export

qui sera chargé dans le cadre du commerce international :

- des études, du suivi et du contrôle des RISQUES de crédit et de change
- de la gestion des procédures administratives
- du financement des opérations
- du recouvrement des créances.

Nous demandons 28 ans min., une formation supérieure type *Sup de Co,* anglais courant et, si possible, bonnes connaissances de l'allemand, une expérience proche incluant en particulier des études de risque, *le sens des contacts* humains et commerciaux.

Adresser CV détaillé manuscrit, photo et prétentions sous référence 5549 à :

ltp 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

JEUNE DIPLÔMÉ HEC, ESSEC, ESC

Département Marketing

Si vous pensez que la base du Marketing est l'étude du marché, si l'automobile ne heurte pas vos conceptions écologiques, vous pourrez facilement vous intégrer au Département Marketing Voitures de Ford.

L'ensemble des études que vous entreprendrez sur les produits et les prix de la concurrence permettront de définir les modifications à effectuer sur les modèles européens pour les adapter *au marché français.*

Ces études aboutiront également à l'établissement d'argumentaires à l'usage des vendeurs Ford.

Le second volet de votre activité sera la gestion et le suivi de concours organisés auprès du réseau de concessionnaires Ford. Enfin, ce poste peut devenir le point de départ d'une évolution rapide au Département Marketing ou au Département Voitures.

Si vous avez une première expérience professionnelle et si vous pratiquez l'Anglais couramment, adressez votre C.V. à FORD FRANCE S.A., Direction du Personnel, 344, av. N.-Bonaparte, 92504 Rueil-Malmaison.

Ford

IMPORTANTES ACIERIES *Métro Villiers* recherchent *pour service commercial*

JEUNE CADRE OU TECHNICIEN

Ayant plusieurs années d'expér. pour devis et visites de la clientèle.

Adresser C. V. à n° 14.908 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

Société NORBERT BEYRARD FRANCE études économiques, financières Génie Industriel spécialisée dans Assistance technique aux pays en voie de développement 68, rue Pierre-Charron, Paris-8e recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

ayant sérieuse formation économique et informatique, pouvant env. séj. à l'étranger. Ec. let. manuscrite avec C.V. et photo.

Nogent-sur-*Marne,* négoce de matériaux, rech. employé cciai qualifié, poste sédentaire. Si pas sérieux s'abstenir. Téléphoner *pour rendez-vous à : 873-28-18.*

Hebdomadaire recherche MAQUETTISTE confirmé pour poste à pourvoir rapidement. *Téléph. heures de bureau au :* 747-11-23, poste 692.

Pr Société Paris-Nord : INGEN. ou A.T.P. électronique. Spécial. *circuits B.F. genre magnétoph.* Adresser Curr. Vitae manuscrit et prétentions sous n° 63.108, J.R.P., 39, rue de l'Arcade Paris (8e), qui transmettra.



TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

1er Fabricant mondial de semi-conducteurs occupant en France - 1500 personnes dont *300 cadres, cherche pour développer ses activités* commerciales des

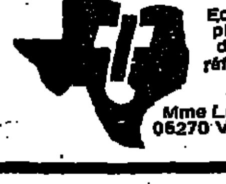
INGENIEURS-ELECTRONICIENS

DEBUTANTS ou CONFIRMES

Pour la vente de produits de haute technologie, (microprocesseurs, *mémoires, circuits intégrés* digitaux...). Ils seront responsables de clients importants chez lesquels ils auront à :

- assurer les contacts à tous les niveaux hiérarchiques pour mener *à bien les négociations* commerciales,
- définir et promouvoir les produits nouveaux,
- développer les stratégies commerciales,
- *établir les prévisions de vente à court* et moyen terme.

Ces postes sont à pourvoir à PARIS.



Ecrire avec C.V. manuscrit photo, prétentions, date de disponibilité sous la référence SCM 577-134 en indiquant si permis VL, situation militaire à Mme *LE GUET, Boîte Postale 5* 06270 VILLENEUVE-LOUBET

Société Multinationale, Leader de sa branche, recherche un :

RESPONSABLE DES RELATIONS PARITAIRES

+78.000

CHEFS DE PRODUIT

ingénieur technico-commercial

délégué technico-commercial

Henkel



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,08
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi



Nous recherchons pour PARIS et région NORD des

DELEGUES REGIONAUX

Vous avez une expérience de plusieurs années de la vente dans le secteur du Tourisme ou éventuellement des Services.

Après une prise de contact avec notre produit, vous serez chargé de développer nos ventes par une présence active auprès des Agences de voyages ainsi que par des actions de relations publiques.

Vous y serez aidé par l'utilisation des techniques les plus modernes d'argumentation et d'information.

Vous aurez des objectifs précis à atteindre et un budget à gérer.

Votre salaire sera fixe avec une prime d'intéressement sur résultats au bout d'un an.

Une voiture est indispensable.

Ecrire avec cv détaillé, photo et rémunération actuelle sous réf. 35112 à MONIQUE PRISSARD,

plein emploi

10, rue du Mail, 75002 PARIS.





HOECHST FRANCE

vous propose à STAINS (93) au sein de son laboratoire d'applications PIGMENTS, le poste de

TECHNICIEN

APPLICATIONS MATIÈRES PLASTIQUES

En liaison étroite avec notre réseau d'agences, vous intervenez auprès de l'ensemble des transformateurs de matières plastiques afin de leur apporter votre assistance technique dans les domaines de la COLORATION.

Vous devez avoir :
- une formation de technicien matières plastiques et si possible une première expérience de 2 à 3 années dans la branche plastique ;
- si possible la connaissance de la LANGUE ALLEMANDE.

Si vous êtes intéressé, adressez-nous votre candidature en mentionnant la rémunération souhaitée à *HOECHST FRANCE, Département des Ressources* HUMAINES, référence 2013, Tour Roussel Nobel, Cedex 3 - 92080 PARIS LA DEFENSE.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE COMMERCIALISATION PRODUITS AGRICOLES

recherche

pour l'un de ses entrepôts en région parisienne

RESPONSABLE D'EXPLOITATION

Dans cet entrepôt de 3.000 m², en semences de grandes cultures et petites graines, les fonctions consisteront à suivre et contrôler :
- *la gestion des stocks,*
- le réapprovisionnement des emballages,
- la préparation et l'expédition des commandes,
- et d'une manière générale la gestion et l'organisation.

Ce poste exige des qualités d'animation sur une équipe de 15 à 20 personnes.

Les responsabilités en relation étroite avec le service *commercial nécessitent une expérience d'environ 5 ans* (connaissance des produits agricoles non indispensable) dans ce type d'activité.

Pour ce poste écrire avec CV. détaillé à N° T. 74255 N, RÉGIE - PRESSE *85 bis, rue Réaumur, PARIS 2e* qui transmettra

BANQUE INTERNATIONALE

recherche

1) PROGRAMMEUR COBOL

pour
- Supervision et exploitation de la section informatique
- Gestion d'une salle

Il sera chargé de la liaison entre les différents utilisateurs et l'informatique ; il aura le sens des responsabilités.

2) GRADÉ (E)

ayant connaissances Sce Engagements, capable notions comptabilités, et anglais.
notions comptabilitéset anglais.

Téléphonez pour rendez-vous 260-34-01 ou écrire B.A.I.I., 12, place Vendôme 75001 PARIS

offres d'emploi

Agence Conseil en Communication directe et VPC

recherche

Chef de Publicité

De *formation supérieure*, il lui est demandé d'avoir au moins 2 années d'expérience de gestion de budgets publicitaires.

En complément de ces compétences de gestionnaire, le candidat retenu devra faire preuve de qualités de négociateur pour contribuer auprès de la clientèle au développement de l'agence.

Veuillez nous adresser une lettre manuscrite précisant votre passé professionnel et la rémunération souhaitée.

Courrier Plus

22, rue de Chazelles, 75017 Paris

L'un des leaders de la promotion immobilière française recherche

SON DIRECTEUR DU MARKETING

DE FORMATION SUPERIEURE

Ayant une expérience immobilière d'au moins 5 ans consacrée par des résultats personnels qui ne soient pas seulement ceux de sa firme.

Il devra avoir beaucoup de bon sens. Etre sensibilisé aux desiderata futurs du Français moyen en ce qui concerne son logement (maison, appartement, résidence secondaire). Etre super-dynamique, avoir une idée par jour et savoir concrétiser celles de ses collègues ou concurrents.

Il devra être souple, convaincant, innovant, itinérant ,savoir vendre lui-même avant d'enseigner la vente.

Toute candidature d'un marketing man classique sachant seulement appliquer les méthodes classiques est exclue.

Envoyer curriculum vitae détaillé, photo et prétentions sous référ. 7.514 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

le

GROUPE CHOAY

recherche

dans le cadre du développement de son

Service Informatique

un JEUNE

Chef de Projet

En relation étroite avec les utilisateurs, il sera amené à prendre totalement en charge des applications — de l'étude à la mise en route — au départ dans les domaines Marketing et Commercial.

Ce poste conviendrait à

Ingénieur Informaticien

MAITRISE INFORMATIQUE, INSA, ENSIMAG. . . débutant, ou possédant 2 à 3 ans d'expérience dans département systèmes et procédures ou informatique d'une grande entreprise.

Les dossiers de candidatures —sous Réf. M. 1330 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10 rue de la Paix, 75002 Paris.

Importante société de réputation internationale située proche banlieue Nord, proximité station métro

recherche :

pour ses services administratifs :

UN CHEF DE SECTION ADMINISTRATIVE

Ce poste conviendrait à un candidat homme 28 ans minimum, formation initiale BTS-DUT commerce ou analogue, ayant déjà quelques années d'expérience dans fonction administration des ventes.

Qualités d'organisation indispensables. Désirant prendre initiatives et avoir responsabilités. Appointements 50.000/60.000 francs.

Position assimilé cadre.
Avantages sociaux contractuels.
5 semaines congés. Restaurant entreprise.

Adresser C.V., photo, prétentions, n° 14.958, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris, q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE

recherche pour un de ses établissements de la proche banlieue Nord-Est

MEDECIN DU TRAVAIL

A TEMPS PARTIEL
(3 demi-journées par semaine)

Envoyer candidatures à No 14.471 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Les dossiers seront traités confidentiellement.

offres d'emploi

conseil en recrutement des cadres

BSN-Gervais Danone désire compléter l'équipe qui, au sein de sa Direction Générale des Relations Humaines, est chargée du recrutement des cadres pour l'ensemble des Sociétés du Groupe.

A cet effet, nous recherchons un candidat, diplômé d'études supérieures, ayant acquis 2 à 3 ans d'expérience des activités de recrutement, *soit dans un Cabinet spécialisé,* soit dans l'industrie.

Intégré à une petite équipe, il sera l'interlocuteur privilégié d'un certain nombre de sociétés, aux activités très diversifiées, pour lesquelles il assurera de bout en bout, en coopération étroite avec les services hiérarchiques concernés, les opérations de recherche et de sélection, à l'intérieur et à l'extérieur du Groupe, du personnel cadre nécessaire à leur développement.

Adressez votre candidature avec c.v. *détaillé, en précisant rémunération* actuelle, sous réf. J 07, à Jean Bürckel BSN Gervais Danone 7, rue de Téhéran 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PRESTATIONS DE SERVICES AYANT SON SIÈGE A NEUILLY-SUR-SEINE

recherche

audit interne

Rattaché au corps de l'Inspection Générale et devant exercer des missions à Paris et en Province.
De formation supérieure, titulaire du *DECS, le candidat aura une expérience* de la Révision et du contrôle comptable d'au moins 4 ou 5 ans.
Une expérience dans un cabinet anglo-saxon serait très appréciée.

Adresser curriculum vitae et prétentions, sous référence 40324, à HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

MONTPARNASSE

CADRE BANQUE CLASSE IV OU V

Portefeuille Effets

pour encadrer plusieurs gradés et participer à la mise en place de nouveaux moyens de gestion informatique.
Possibilités évolution de carrière.
Discrétion et réponse assurées.

Env. curric. vitae, prét. et photo ss le n° 9.985 à : COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui tr.

CONSTRUCTEUR-INSTALLATEUR

d'équipements pour les industries alimentaires

recherche

ingénieur recherche et développement

- formation *Centrale ou A.M. exigée,*
- anglais indispensable, allemand souhaité,
- dépendant hiérarchiquement du Directeur Général, cet ingénieur - débutant ou avec quelques années d'expérience - aura pour tâche d'améliorer les procédés mécaniques existants, de concevoir et réaliser de nouveaux produits,
- l'activité de la Société, leader dans sa spécialité, s'exerce dans le matériel et l'équipement alimentaires et tout particulièrement dans le travail de la viande,
- belles perspectives d'évolution de carrière.

Ecrire avec *C.V.* détaillé et prétentions sous réf. 825-M. Réponse et discrétion assurées.

guillon sélection

23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

HENGSTLER

SPÉCIALISTE DE L'HORAIRE VARIABLE

propose à des professionnels de la vente

des postes d'ATTACHÉS COMMERCIAUX

en région parisienne et province

Votre mission : poursuivre l'implantation de la société.

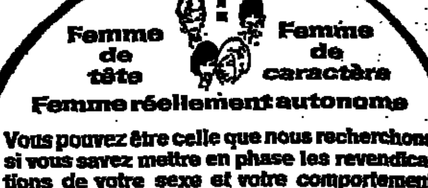
Vos atouts : des produits qui améliorent la « qualité de la vie » :
- un marché *potentiel très ouvert ;*
- des contacts directs avec les dirigeants d'entreprises ;
- une société française leader sur son marché, affiliée au premier constructeur européen de matériel de comptage ;

une équipe dynamique.

Votre rémunération : fixe + % sur C. A. + frais

Adresser curric. vitae ss la réf. 01 à HENGSTLER, B.P. 71, 93602 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX.

offres d'emploi



Femme réellement autonome

Vous pouvez être celle que nous recherchons si vous savez mettre en phase les revendications de votre sexe et votre comportement quotidien réel dans la vie sociale et professionnelle.

Si vous avez 21 ans au moins et une solide formation scolaire ou post-scolaire, notre structure d'accueil est prête à vous recevoir.

Nous sommes l'industrie la plus puissante du secteur tertiaire, l'Entreprise la plus importante de tout le secteur privé et le département pilote de l'entreprise dans tous les domaines.

Le niveau moyen de nos rémunérations n'a pas d'équivalent sur le marché du travail actuel.

1re lettre manuscrite à A.B. PUBLICITE, réf. MA 634 13, bd des Italiens - 75002 PARIS, *qui transmettra (Merci de bien vouloir rappeler la référence)*

Importante Société recherche pour PARIS — MONTPARNASSE

COMPTABLE diplômé

(B.T.S. ou certificat comptable du D.E.C.S.) pour contrat temporaire d'un an.

Adresser C.V. et prétentions sous la référence 1695 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Le Monde

INFORMATION-EMPLOI

Afin d'aider nos lecteurs dans la recherche d'un emploi, nous publions des informations pratiques, depuis le 29 mars chaque lundi et mardi, dans nos pages *d'annonces classées.*

Elles doivent être, *bien entendu,* adaptées *par chacun, à sa situation particulière.*

MOYENS DISPONIBLES POUR LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Dans votre recherche soyez « tous azimuts » : utilisez immédiatement et *concurremment* tous les moyens existants et appropriés à votre stratégie :
- Organismes publics d'information, d'orientation et de placement ;
- Association d'anciens élèves et services de placement des écoles ;
- Services de placement des associations professionnelles ;
- Service de placement des chambres syndicales ;
- Candidatures spontanées ;
- Organismes publics d'information, d'orientation et de placement :

- l'A.N.P.E. (Agence Nationale pour l'Emploi). L'adresse de votre antenne locale dans la région parisienne peut être obtenue en téléphonant au *645-21-26.*
En province, il existe dans toutes les villes des agences dont l'adresse vous sera fournie *par la municipalité.*

- L'A.P.E.C. (Association pour l'Emploi des Cadres, ingénieurs et techniciens) : Correspondance : 8, rue Duret, 75116 Paris - Tél. 502-13-50 - Réception : 6, rue Piccini, 75116 Paris.

Il existe des délégations régionales à :

59400 Lille
3, rue Jeanne-Maillotte
téléphone : 54-17-23
ou 32-38.
54000 Nancy
25, boulevard Joffre
téléphone : 24-64-13.
44000 Nantes
20, rue Mercœur
téléphone : 71-27-54.
13008 Marseille
229, avenue du Prado
téléphone : 77-16-60
et 77-28-35.
33000 Bordeaux
3, rue du Couvent
téléphone : 29-29-60
69007 Lyon
204, avenue Berthelot
téléphone : 69-04-77.
31000 Toulouse
10, allée Paul-Sabatier
téléphone : 52-80-53.

- Centre RETRAVAILLER, 143, avenue de Versailles, 75016 Paris, tél. : 224-61-04 ; Centres *de province : Caen, Lille, Metz, Nantes, Tours,* Troyes.

Cette association organise des stages de formation destinée aux femmes désireuses de s'insérer ou se réinsérer dans la vie professionnelle.

Les participantes sont *informées* sur *les* différents aspects du monde du travail : filières de recherches d'emploi, métiers possibles, formations complémentaires à entreprendre, etc.

Une prise en charge partielle ou totale est assurée par le Ministère de l'Education ou par d'autres administrations ou associations.

En cas de prise en charge partielle, la participation complémentaire de la stagiaire est calculée en fonction du quotient familial.

- C.I.D.J. (centre d'information et de documentation jeunesse), 101, quai Branly, 75740 Paris Cedex 15. Tél. : 566-40-20.

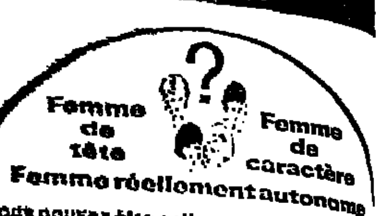
Le C.I.D.J. informe, documente et conseille gratuitement les jeunes sur :
- l'organisation de l'enseignement, les études, *les métiers ;*
- la formation permanente ;
- l'action et la vie sociale (emplois d'été, foyers de jeunes travailleurs, aide aux détenus libérés, etc.).

- A.N.U.D.I. (agence nationale universitaire d'information) provisoirement : Résidence de la Butte-Monceau, 66, avenue de la Forêt, 77210 Avon.

L'A.N.U.D.I. informe et conseille gratuitement les jeunes diplômés de l'université sur :
- la recherche de débouchés ;
- le recyclage des étudiants et adultes ;
- les stages dans les entreprises publiques et privées.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



PARIS – MONTPARNASSE

COMPTABLE diplômé

Le Monde INFORMATION-EMPLOI

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

Leader dans sa branche Chimie, notre Société 150 personnes, 40.000.000 C.A. 20% Export s'est donné comme objectif de devenir aussi le n° 1 dans sa branche BIENS D'EQUIPEMENTS DE TRAITEMENT DE SURFACE

Elle renforce sa structure et recherche son

DIRECTEUR DE DEPARTEMENT

De formation supérieure, l'Ingénieur recherché devra avoir acquis une expérience industrielle d'au moins 10 ans dans l'étude et la réalisation d'ensembles faisant appel à l'électrotechnique et à l'automatique industrielle.
Il aura pour mission de diriger une équipe de 25 techniciens, 30 professionnels, constituant le bureau d'études, le service des méthodes et l'atelier des fabrications.
Dépendant directement de la Direction Générale, il sera pleinement maître de ses objectifs et des moyens à mettre en oeuvre pour donner à son département un niveau de rentabilité satisfaisant.
L'aptitude au commandement, le goût des contacts technico-commerciaux, des compétences en gestion industrielle sont requis pour réussir dans le poste.
La solidité de la Société, son assise nationale sont des garanties de développement de carrière pour un candidat de tempérament.
Le poste est à pourvoir en région parisienne.

Adresser C.V., prétentions et photo sous N° 3649 à PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

PS Conseil

ADJOINT AU RESPONSABLE ORDONNANCEMENT
65.000 F

Une importante société française, spécialisée dans la fabrication et la distribution de biens de grande consommation du secteur LOISIRS, recherche pour ses usines situées dans la région parisienne et province proche, l'Adjoint au Responsable de l'ordonnancement. Rendant compte à ce dernier et dépendant de la Direction de la Logistique, il aura à prendre progressivement en charge, avec l'appui d'une équipe de 25 personnes, l'ensemble des problèmes d'ordonnancement, en liaison étroite avec les services opérationnels des usines. En outre, il participera à la réorganisation de cette fonction pour l'adapter au plan de développement de la société qui prévoit de tripler la production en 10 ans. Il devra, enfin, définir le support informatique permettant des prises de décisions plus efficaces dans ce domaine. Ce poste conviendrait à un jeune candidat, âgé d'au moins 26 ans, ayant un diplôme d'ingénieur et pouvant justifier d'une première expérience de l'ordonnancement en usine. La connaissance de l'anglais est indispensable. Ce poste évolutif exige de grandes qualités d'ouverture d'esprit, de tact et de fermeté.

Adresser C.V. sous réf. A/2565M à:
PS CONSEIL
8 rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
Discrétion assurée

G.I.E
SECRETAIRE GENERAL 90 000+

Le GIE d'un groupe de Négoces Nationaux, produits et matériels second œuvre et Bâtiment, basé à Paris offre le poste de Secrétaire Général.
– Formation supérieure, + 35 ans, expérience pratique dans secteur d'activité identique nécessaire.
– Sera le permanent chargé d'animer, gérer, coordonner : travaux, études, commissions diverses pour : les produits, achats, ventes, Marketing, etc...
Env. CV + photo sous réf. 638.638 à : REGIE PRESSE, 85bis, rue Réaumur 75081 Paris Cedex 02
Discrétion et rapidité

Pour notre Direction Après-Vente nous recrutons un

INFORMATICIEN

Il aura pour mission de définir et développer les systèmes de saisie et de traitement des données en provenance des unités opérationnelles décentralisées.
Il sera en liaison fonctionnelle avec la Direction Informatique chargée de la réalisation de ces systèmes et le siège international.

Le candidat aura une formation informatique acquise dans une grande école d'ingénieur, complétée si possible par une formation statistique.
Il devra justifier d'une expérience réussie d'au moins 2 ans en tant que chef de projet ayant mené des négociations à des niveaux très différents.

Notre choix final s'orientera en fonction de la maîtrise des relations à l'intérieur de l'entreprise que présentera le candidat.

Anglais parlé indispensable.
Lieu de travail : Aulnay

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. C 19 à Jean-Pierre BRUN

RANK XEROX Service Recrutement 4, rue Nicolas Robert 93602 AULNAY S/BOIS

EXPLOITANTS CONFIRMÉS
Classes V et VI

Ces postes s'adressent à des candidats qui :

Sur le plan professionnel, ont une expérience bancaire de 3 à 4 ans, à la suite d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou bancaire.

Sur le plan personnel :
- sont capables de traiter avec sûreté la gestion d'un portefeuille,
- ont le goût de la recherche et de la prospection pour détecter de nouveaux besoins et de nouveaux clients.

Sur le plan évolution de carrière, notre position parmi les premières banques privées de dépôts, nous permet de faire des propositions concrètes.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. manuscrit avec photo et prétentions sous réf. 1426 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 Paris.

Plain Champs

Importante Entreprise Alimentaire
BANLIEUE EST
recrute pour développer son potentiel d'études, *de recherches et de réalisations techniques :*

1 INGÉNIEUR DIPLOMÉ

de grande école : ARTS ET METIERS - ECP ou similaire pour diriger un service d'ingénierie comprenant déjà plusieurs ingénieurs.

Les études et réalisations porteront notamment sur :
— le développement de l'outil industriel,
— *la mise au point des technologies nouvelles,*
— la réalisation d'importants investissements.

Une expérience similaire dans le domaine des biens de grande consommation est souhaitée.
La connaissance de l'anglais serait appréciée.

Env. lettre manuscr., C.V., photo et prét. n° 14.172, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Société de services aériens spécialisée dans les activités de Restauration recherche

un jeune chef de service informatique

pour concevoir, réaliser et mettre en *œuvre ses systèmes informatiques de* gestion (gestion du personnel et paye, comptabilité et tableaux de bord, gestion des stocks et de la production).
- Formation : études supérieures *niveaux Ingénieur ou licence.*
- Expérience de 3 à 5 ans.
- Equipement : ordinateur NCR 8200/80 K à disques, 3 écrans, imprimante, lecteur de cassettes.

Envoyer C.V., photo et prétentions ss réf. HOLL mentionnée s. enveloppe.

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

GROUPE FRANÇAIS NÉGOCE INTERNATIONAL
recherche
pour sa nouvelle *filiale spécialisée dans la* distribution pour les pays du Proche-Orient (principalement ARABIE)

ACHETEUR
MATÉRIAUX ET PRODUITS SECOND ŒUVRE

Formation niveau INGENIEUR, TECH. SUP., CONDUCTEUR DE TRAVAUX
— Anglais courant ;
— Expérience bâtiment chez négociant ou sur chantier.

Lieu de travail : PARIS
Disponibilité pour voyages.

Envoyer lettre manusc. avec C.V. à N° 14.407

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

Société industrielle - 3000 personnes - proche banlieue Ouest de Paris, renforce son département Informatique et recherche un

INGENIEUR SYSTEME

Il assurera l'assistance technique, sur IBM en OS/VS2, au niveau de l'exploitation et des études.
De formation ingénieur ou maîtrise informatique, il possède une expérience de 2 ans minimum sur un système IBM OS/VS ainsi qu'une bonne connaissance des différents langages de programmation.

Envoyer votre candidature s/réf. 31/M à Axial Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

● NOUS RECHERCHONS :

pour une IMPORTANTE SOCIETE de TELECOMMUNICATIONS (10.000 personnes) appartenant à un groupe de très grande dimension :

JEUNE JOURNALISTE PROFESSIONNEL

● LA FONCTION :

Il faudra, à bref délai, concevoir et créer un support écrit, première étape de la mise en place d'un programme complet d'informations internes.

● LA CANDIDATURE :

28 ans minimum. Formation supérieure souhaitée. Une expérience de 2 ans dans la Presse quotidienne complétée si possible par une expérience réussie dans la presse d'entreprise.

Envoyer C.V., n° 14.545,
CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

BALLESTER MARECHAL CONSULTANTS
Institut d'Etudes de Marché engage

CHARGÉ (E) D'ÉTUDES

pour mener des études quantitatives et qualitatives dans le domaine des produits grand public.

Le candidat que nous souhaitons recruter doit avoir une formation supérieure et de bonnes notions d'Anglais.

3 à 5 ans d'expérience d'études de marché sur des produits similaires nous paraissent indispensables pour une intégration rapide dans la fonction.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions, sous réf. 1476, à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder 75009 Paris, que nous avons chargé de la présélection.

Plain Champs

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE MATÉRIEL ÉLECTRO-MÉNAGER
recherche pour Paris-17e

RESPONSABLE COMPTABILITÉ CLIENTS

Libre rapidement, 30 ans minimum.

- Ayant expérience confirmée traitement informat.
- Capable animer un service de 20 personnes.

Adresser C.V., prétentions n° 44.322 P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy - 75008 PARIS.

Important groupe français leader dans sa *spécialité* recherche pour une de ses filiales

CHEF de FABRICATIONS

usine (400 personnes) située dans une ville agréable à 80 km Ouest Paris
- Ingénieur formation textile,
- 5 années d'expérience,
- *anglais parlé souhaitable,*
- possibilité de logement.

Adresser C.V. photo et prétent. à N° 5228
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

Institut Pasteur

PRODUCTION
recherche dans le cadre de sa DIRECTION TECHNIQUE

UN RESPONSABLE du Département Technique des Produits de Laboratoire

FORMATION SOUHAITEE :
Pharmacien — I.P.I. si possible.
Expérience industrielle requise.

Env. C.V. + photo au Département du Personnel, 28, rue du Docteur-Roux, 75015 PARIS.

CHEF DE SERVICE SINISTRES

Le Directeur des sinistres d'une importante Compagnie Américaine en expansion recherche pour le seconder son :

CHEF DE SERVICE SINISTRES I.A.R.D.

Nous souhaitons rencontrer des candidats ayant :
● 30 ans min. ● Une formation supérieure en droit ● Une bonne expérience des sinistres et du contentieux ● des qualités personnelles d'animateur et de contacts.
Les candidats intéressés devront adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente sous référence 1958 à CENORSA.

5, rue de Provence 75009 PARIS CENORSA

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE
Secteur mesures et contrôles des grandeurs mécaniques cherche dans le cadre de son développement EUROPEEN

directeur commercial

- Ayant une expérience probante de 3 ans minimum dans la fonction et dans un domaine d'activité tel que - Process - Machines outils - Instrumentation.
- Le candidat doit associer
  - *la maîtrise des hommes*
  - la connaissance technique (formation ingénieur souhaitée)
  - l'efficacité commerciale
- La langue anglaise est exigée.

Adresser votre C.V. sous réf. 3671 à M. A. BORDES qui traitera confidentiellement votre dossier.

GAMMA SELECTION
6, place d'Estienne d'Orves,
75009 PARIS

---

banque

Banque Internationale Paris, recrute pour son **Contrôle de gestion**

DIPLOME H.E.C.

Le poste implique :
- des connaissances *approfondies* des méthodes de gestion,
- le goût pour l'analyse et la faculté de synthèse,
- un excellent esprit d'équipe.

(Réf. 8261/M)

CADRE

Formation Grande Ecole assortie d'une expérience concrète dans le domaine de l'analyse fonctionnelle, en vue d'assumer la construction informatique d'applications bancaires, en collaboration étroite et permanente avec les responsables des services.

Le poste implique :
- des connaissances bancaires approfondies sous l'aspect des opérations,
- un sens de la synthèse et un esprit *réalisateur,*
- des qualités d'animateur pour orienter les travaux de son équipe. (Réf. 8262/M)

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référence correspondante, à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Importante Société d'Edition
en pleine expansion
recherche

SPÉCIALISTE PUBLICITÉ DIRECTE V.P.C.

responsable du service MAIL ORDER

Il assurera le lancement et le suivi administratif *des campagnes MAIL ORDER.*
Le poste à pourvoir rapidement offre de réelles possibilités d'évolution à un candidat dynamique ayant plusieurs années d'expérience V.P.C., de préférence dans l'édition.

Env. lettre manusc., CV et prétentions à n° 14.473 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra 75040 Paris *Cedex 01 qui transmettra.*

---

challenge pour un chef de produits

BSN-Gervais Danone propose à un diplômé d'Études Supérieures ayant 2 à 4 ans d'expérience du Marketing de produits de grande consommation, d'éviter la routine et de prendre en charge chez Gervais Danone la réalisation d'objectifs motivants.

En effet, *responsable* de la gestion de produits frais existants, il lui appartiendra, en outre, sur un marché concurrentiel et relativement banalisé, d'apporter et de mettre en œuvre l'innovation, le dynamisme et la ténacité nécessaires à la conception, au développement et au lancement de produits nouveaux.

Ce challenge lui permettra d'enrichir son expérience et de s'ouvrir d'intéressantes perspectives d'évolution au sein du Groupe.

Ce poste est à pourvoir à Levallois-Perret.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. J 06 M, à Jean Bürckel - BSN-Gervais Danone - 7, rue de Téhéran, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

bsn. gervais danone

offres d'emploi

CHAINE DES HOTELS IBIS

recherche

ATTACHÉ(E) JURIDIQUE

— Licence en droit
— 3 années d'expérience en secrétariat et droit des sociétés, acquises dans un cabinet judiciaire ou chez un notaire, sont indispensables
— La connaissance du droit des opérations immobilières serait très appréciée
— Disponible immédiatement
— Position cadre
— Lieu de travail : EVRY-Ville nouvelle.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à Y. PAULMIER - IBIS SPHERE Autoroute A 6. C.E. 1.406 - 91019 Evry Cedex.

P.M.E. EN FORTE EXPANSION crée le poste d'

ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER

Vous êtes :
— Diplômé Sup. de Co, ESSEC ou analogue.
— Débutant ou avec un début d'expérience dans ce domaine.

Vous avez :
— Une bonne pratique de l'anglais.
— Une forte capacité de travail.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée à : nº T. 74.334 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

CONSEIL EN RECRUTEMENT DE CADRES commerciaux, administratifs et techniques accueille à PARIS (17e)

PSYCHOLOGUE

diplômé (e), ayant solide expérience sélection de Cadres en Entreprises et/ou Cabinet (sinon s'abstenir). Libre rapidement (vacances août).

Discrétion absolue.

Lettre manuscrite, C.V. et rémunération à ROUSSEAU, 2, BD PEREIRE, 75017 PARIS, qui tr.

ETABLISSEMENT FINANCIER Paris-8e, recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

pour seconder responsable informatique dans le démarrage d'un moyen système en T.P. et assurer ensuite le fonctionnement de ce système.

Niveau I.U.T. ou équivalent, 3 ans de pratique COBOL. Connaissances bases de données et T.P. souhaitées. Anglais lu.

Il sera répondu à toutes les demandes comportant C.V., photo et prétentions adressées à nº 8.713, AXIAL Publicité, 91, faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, qui transmettra.

SOCIETE INDUSTRIELLE première dans sa spécialité recherche

UN AGENT EXCLUSIF

pour assurer auprès de Collectivités Locales de la région parisienne la promotion et la vente de matériels concernant le nettoiement public. Contacts permanents avec élus et techniciens municipaux.
Activité convenant à candidat d'un bon niveau intellectuel et d'une excellente présentation, avec si possible quelques années d'expérience dans la vente de biens d'équipement et voulant faire carrière dans une profession en expansion dans le domaine de l'environnement.
Formation assurée après sélection sévère.

Adresser C.V. détaillé et photo sous no 451 à : STRABOT, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

TEN SLENDERTONE : Sté de V.P.C.

C.A. 12 millions de francs, en plein essor

recherche

JEUNE CONTROLEUR FINANCIER

Capable de prendre en main la comptabilité — tout en assumant personnellement certaines tâches matérielles. — de participer à l'introduction sur le plan de la comptabilité d'un I.B.M. 34, d'introduire des procédures de contrôle interne et budgétaire.

Adresser curriculum vitae et prétentions à : TEN - SLENDERTONE, 29, boulevard des Batignolles, Paris (8e).

Société Multinationale recherche pour son centre de calcul international un

INGÉNIEUR SYSTÈME CONFIRMÉ

Le candidat retenu aura une formation supérieure et au moins trois années d'expérience des grands systèmes I.B.M. Il connaîtra obligatoirement OS/VS2, VSAM et optionnellement ASP ou IMS.

L'anglais écrit et parlé est indispensable en raison du caractère international du poste.

Lieu de travail : PROCHE BANLIEUE NORD.

Ecrire sous référence 5.398 À P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75083 PARIS CEDEX 02, qui transm.

SYNDICAT PROFESSIONNEL

CHEF DU SERVICE LEGISLATION
Droit des Affaires

Regroupant plus de 800 entreprises d'une grande industrie de base, ce Syndicat important entreprend la relève des cadres qui ont porté son efficacité au niveau actuel. Le poste convient à un juriste de plus de 30 ans, docteur en droit privé, possédant une expérience acquise dans un Cabinet juridique ou dans un Service juridique de Société.
Anglais et/ou Allemand utiles.
Lieu de travail : PARIS (quartier de l'Etoile).

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 7003 M.

ÉTUDIANTS (TES) Juin, juillet, août. Pour Poste de Commercial. Se prés. 17, r. Fg-St-Martin-10e.

Recherchons : **PROFESSEUR ANGLAIS** pour encadrer séjour d'été en Gde-Bretagne - 266-20-13, p. 16.

Importante Société Travaux Publics
Ayant activité importante à l'étranger
Bureaux situés Banlieue SUD-OUEST PARIS

recherche pour son service Matériel

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

CONFIRME
Anglais et expérience T.P. nécessaires
TRAVAIL AU SIEGE et MISSIONS À L'ETRANGER

Ecrire nº 14.443 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er qui transmettra.

CAISSES RETRAITES COMPLÉMENTAIRES PARIS-16e recherche :

DIRECTEUR ADJOINT

— Etudes supérieures ou très bonne culture générale.
— Connaissance approfondie des régimes de retraites complémentaires.
— Expér. de l'informatique.

Adress. lettre manuscrite, photo et CV à Nº 44.420 P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

I.F.E.R.P. *recherche*

PROFESSEURS D'ANGLAIS VACATAIRES

En possession de carte de travail pour nationalité hors du Marché commun.

Env. C.V. + photo à I.F.E.R.P. Berkeley Building 19 à 29 rue du Capitaine-Guynemer, 92081 Paris La Défense Cedex 19

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour son siège social *(Mº PONT-DE-LEVALLOIS)*

B.T. OU B.T.S. OU D.U.T.

ELECTROTECHNIQUE
ELECTRONIQUE
AUTOMATISME
pour études contrôle commande de centrales de production d'énergie électrique.

Débutant ou 1 à 2 ans expérience.
Langue anglaise souhaitable.

Ecrire avec C.V. et prétentions nº 15038 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Laboratoire analyses médicales Paris recherche pour POSTE DE DIRECTION

PHARMACIEN

titulaire 3 C.E.S. minimum disponible rapidement.
Ecr. en joignant C.V. détaillé sous nº 3294 B à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES

Sté d'Edition Financière rech. pour animer une équipe de production

COLLABORATEUR

ayant une formation COMPTABLE et DROIT DES SOCIETES et si possible des notions d'informatique.
Le poste peut convenir, soit à une personne expérimentée, soit à un jeune diplômé désirant réussir une première expérience.
POSITION CADRE
Salaire : 60.000 à 70.000 F selon expérience et formation.
Lieu de travail : Paris-Centre.
Ecrire nº 125, GAUCHER, 98, rue de la Victoire, PARIS (9e), qui transmettra.

ORGANISME de FORMATION POUR ADULTES *ouvriers, employés, techniciens, maîtrise* recherche

PERSONNEL D'ENTREPRISE

Pouvant justifier d'une compétence pédagogique dans les matières suivantes :
— Maths, Physique, Chimie.
— Communications, expression franç., écrits professionnels.

3 à 5 ans d'expérience.

Adress. C.V. av. lettre manuscr. au C.E.F.I., 140, r. d'Aguesseau, 92100 Boulogne

---

LEADER sur marché très porteur recherche immédiatement

ENTRAINEUR

Responsable commercial du dépôt de Paris (moitié nord). Mission : maintenir et développer la clientèle en animant et contrôlant une équipe de technico-commerciaux, solide expérience de la vente indispensable. - Adresser C.V. + prétentions + date de disponibilité à :
S.I. STORES LE SOLEIL 23, boul. de la Madeleine, 06000 NICE

Laboratoire Analyses Médicales PARIS recherche pour

DIRECTION

HOMME possèd. 3 C.E.S. MIN. Disponible rapidement.
Ecr. en joignant C.V. détail. à nº 2.797 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes qui tr.

Bureau d'Etudes à vocation internationale recherche

INGÉNIEUR

spécialiste Etudes Techniques

VOIES URBAINES

(infrastructure routière, voies rapides, projets, carrefours).
Cet ingénieur diplômé, désireux de se voir confier des responsabilités dans divers pays étrangers a acquis une maîtrise de sa technique au cours d'une expérience professionnelle de 6 à 8 ans minimum.
Il sera libre très rapidement.
Un premier séjour à l'étranger pouvant intervenir sous peu.
Les candidats intéressés sont invités à prendre un premier contact en écrivant (C.V. + mention dernier salaire annuel), sous référence 855/102, à L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris

---

Société d'Ingénieurs Conseils recherche pour Paris

ADJOINTE RECRUTEMENT

Formation psychologie et première expérience en sélection de personnel exigées.
Possib. travail temps partiel

Ecr. avec C.V. et prét. sous nº 70514 à SOGEPLO, 6, place Madeleine, 75008 PARIS

---

représent. offre

En vue de dével. son rés. de vte en France IMPORT. STE DE CONSTR. ET REVENTE DE MAT. DE CONTROLE ET DE MESURES rech. pr la rég. Ouest

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

itinérant. Ayant si possible 3 à 5 ans d'expérience en instrumentation électrique et électronique et en suivi de clientèle. Ecrire avec C.V. et prétentions à nº 695.296, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Importante Société TELECOMMUNICATIONS **LEVALLOIS** (PRES METRO) recherche

TECHNICIENS EN ÉLECTRONIQUE

Titul. BTS, DUT ou équival. débutants ou ayant 1re expér.

Postes sédentaires ou sur chantiers (France-Etranger) à pourvoir rapidement.

Ecr. avec C.V. sous référ. 370, à CREATIONS DAUPHINE 41, avenue de Friedland, 75008 Paris, qui transmettra.

---

cours et leçons

Ratt. rapide franc., philo, orth., allem. B.E.P.C.-BAC - 250-77-71

---

secrétaires

Secrétaires de direction



LA MAISON DU CAFE
Firme internationale
de produits alimentaires

PROCHE BANLIEUE NORD OUEST

propose un poste de

SECRETAIRE DE DIRECTION

BILINGUE FRANCAIS-ANGLAIS
STENO-ANGLAISE

Outre une parfaite maîtrise de la sténo anglaise et une pratique courante de l'anglais, ce poste suppose des qualités d'initiatives, de méthodes et un bon contact à tous niveaux.
Horaire personnalisé - Restaurant entreprise.
Adresser C.V. manuscrit à B.P. 8, *92390 VILLENEUVE LA GARENNE*
Réponse et discrétion assurées.

Importante Entreprise de Travaux Publics recherche pour sa DIVISION INTERNATIONALE

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

TRILINGUE (Français-Anglais-Espagnol) très expérimentée la candidate retenue aura si possible déjà exercé sa profession dans les domaines des travaux publics.

Semaine en 5 jours. Horaires personnalisés.
Lieu de travail : Proche banlieue Ouest (Métro).

Ecrire (photo) C.V., rémunération souhaitée nº 4485 à : L.T.P., 31 boulevard Bonne-Nouvelle 75002 PARIS qui transmettra.

BATTELLE, bureau de Paris recherche

SÉCRÉTAIRE DE DIRECTION

BATTELLE est un organisme privé de recherches techniques et d'études économiques.

BAC scientifique ou économique nécessaire.

B.E.P. ou B.T.S. préférés.
Ecr. avec C.V. à BATTELLE, 9, avenue F.-Roosevelt, 75008 PARIS.

Médecin spécialiste recherche

SECRÉTAIRE MI-TEMPS

Très bonne dactylo exigée.
Ecr. nº 074.328 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

VALLOUREC EXPORT 23, avenue de Neuilly PARIS (16e), Mº Porte-Maillot (sortie côté Mairie)

recherche

pour services commerciaux exportation tubes acier

JEUNE

SECRÉTAIRE

STENODACTYLO
BILINGUE FRANÇ.-ANGLAIS
(débutante acceptée)
Sténo en anglais et en français indispensable.
Libre immédiatement.

Horaires souples - 42 heures semaine. Samedi libre.
Restaurant entreprise.
Avantages sociaux.

Téléph. pour rendez-vous : 747 - 11 - 20.

Secrétaire

SIEGE PARISIEN *(8e arrondissement)* d'un groupe international recherche

SECRÉTAIRE

STENODACTYLO
parfaitement bilingue (français-anglais)
sténo dans les deux langues.

Connaissance de l'allemand appréciée. Bonne présentation et 2 à 3 ans d'expérience *dans un service comptable* et/ou financier exigés.

Adresser C.V. et prétentions à *MINET Publicité, nº 3.112/MI,* 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS (15e), qui transmettra.

KELLY GIRL

Travail temporaire, recherche
DACTYLOS-STENOS
SECRETAIRES-TELEXISTES
SECRETAIRES BILINGUES ANGLAIS
pour mission longue durée.
Se prés. à l'une de nos agences *87, bd Haussmann, Paris (8e), 83, bd Vinc.-Auriol, Paris (13e) Tour Maine Montparnasse (14e) 130, route de la Reine, Boulogne*

LABORAT. PHARMACEUTIQ. 16e arrondissement recherche

SECRÉTAIRE STENODACTYLO

Connaissance anglais appréciée.
LIBRE RAPIDEMENT.
Possib. vacances juillet.
5 X 8. 13e mois. Cantine.
Avantages sociaux.

Adres. C.V., photo et prétent. à PUB. LAROCHE, référ. 3.151, 15, place de Villiers, 93100 MONTREUIL, qui transm.

SOCIETE PARIS (15e) offre un poste de

SECRÉTAIRE

à pourvoir dans sa DIRECTION DU PERSONNEL
La candidate retenue pour ce poste dynamique aura une expérience de deux ou trois ans dans un service de gestion *administrative du personnel* où elle aura également acquis une bonne vitesse en sténo et en dactylo.
Vous êtes prié d'écrire (joindre C.V. et photo) en indiquant votre dernier salaire annuel sous la référence 853/103, L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS qui transm.

Sténodactylos

SOCIETE INDUSTRIELLE quartier Saint-Lazare recherche

UNE STÉNODACTYLO

CONFIRMEE
pour ses services commerciaux
40 h. 5 jours - Cantine.

Envoyer lettre et C.V. manuscrits *avec photo et prétentions* sous référence 5.551, L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

Dactylo

Organisation internationale recrute une DACTYLO ARABE. Envoyer lettre manuscrite en arabe et prétentions à : O.I.P.C., serv. personnel, 26, rue Armengaud, 92210 Saint-Cloud.

Bureau d'études techniques PARIS-MONTPARNASSE recherche libre rapidement pour seconder la responsable d'un petit secrétariat

UNE DACTYLO

Ce poste conviendrait à une candidate ayant une bonne vitesse en dactylographie (rapports et courrier) et qui souhaiterait participer aux différents aspects d'un secrétariat. Veuillez écrire (joindre C.V. + photo) en indiquant votre dernier salaire *annuel*, sous référence 840/103, L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS qui transm.

---

occasions

Ach. tr. cher bijoux, brillants, argenterie. — PERRONO S.A. 4, Chaussée-d'Antin, OPERA *37, av. Victor-Hugo, ETOILE* Vente et occasion. - Echange

EN SOLDE *moquette et revêtements muraux* 1er et 2e choix, 100.000 m2 sur stock. 355-66-50

---

offres d'emploi

LE DIRECTEUR GENERAL *que vous recherchez...*

• à 47 ans ; formation supérieure et Business School
• gestionnaire dynamique de très haut niveau, il maîtrise parfaitement l'ensemble des problèmes économiques et financiers de l'entreprise. Rompu aux méthodes modernes de management et de marketing, il place *néanmoins les relations humaines* en tête de ses préoccupations
• habitué aux négociations à l'échelon le plus élevé, il possède également une grande expérience des relations avec les partenaires sociaux, les syndicats, les organismes patronaux et l'Administration
• *actuellement Directeur Général Adjoint* d'une société industrielle de 2.000 personnes qui réalise un C.A. de 230 millions de francs, il désire assumer la responsabilité totale d'une entreprise de dimension moyenne, à Paris ou en province.

Ecrire à No 14841 CONTESSE Publ. *20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01,* qui transmettra.

CONSEIL D'ENTREPRISE CONFIRMÉ

ayant acquis très *solide* expérience dans les domaines du RECRUTEMENT et de l'analyse des RELATIONS HUMAINES au travail (sérieuses références) étudie toutes propositions de collaboration :
— poste à responsabilité en entreprise ou au sein d'un cabinet à fort potentiel évolutif.

Base souhaitée région lyonnaise.

Ecrire nº T. 074.324 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CADRE, 39 ans. E.S.C.P. + Lettres

— Bilingue anglais.
— *12 ans d'expérience industrielle dans fonctions* PERSONNEL et ORGANISATION en France et en Afrique,
— *recherche poste de direction d'exploitation en* AFRIQUE

Ecrire nº 1.053 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

JEUNES DIPLOMÉS (ES)

des solutions concrètes sont présentées, étudiées et discutées avec vous, en vue du meilleur contact possible avec votre premier employeur.

TEL. : SODEC (Société pour le développement des échanges et de la communication) 523-05-30.

---

40 ans, ingénieur ENSI + Licence chimie. Directeur dans très grosse société française. 15 a. d'expérience industrielle dans divers domaines

CHERCHE : DIRECTION RÉGIONALE Concession, Représentation Commerciale à caractère technique pour le Nord

Allemand, anglais.
Expérience confirmée dans marketing.

Ecrire nº 7.037 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

TOXICOLOGUE - EXPERT

45 ans, expérience pratique, essais en vue, enregistrements min. santé, C.S.M., F.D.A. libre à partir de juillet recherche responsabilités dans firme ou organisation internationale.

Ecrire sous nº 695.212 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui transmettra.

DIRECTEUR COMMERCIAL

Depuis 6 ans ds PME SURGELÉS C.A. 65 millions N.F. Spécialisé tous circ. distrib. prod. gde consom. comp. admn. jurid. soc. financ. propose sa collaboration pour

DIRECTION SUPÉRIEURE

avec gestion autonome ds cadre respect obj. marges budg.

Ecrire nº 1.031 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transmettra.

SECRÉTAIRE arabe, français, anglais

Citoyen Libanais, résidant actuellement en Libye, *étudierait toute proposition de Société Française* désirant développer ses activités avec les pays de langue arabe. Lieu de résidence indifférent. Sténo française et anglaise, *dactylographie* trois langues.

Ecrire Richard DAOUD, Po Box 906, Tripoli - Libye.

Nurse suissesse diplôme cherche emploi dès juillet. Référence : tél. 021/ 28-16-31 à Pully-Lausanne

CADRE DE GESTION Africain, *39 a., longue expérience, comptabilité générale analytique, fiscalité, informatique, gestion fin.* Rech. situation haut niveau : *Gabon, Cameroun, Côte d'Ivoire.* Ecr. HAVAS sous nº 1672 136, av. Général-de-Gaulle (92) NEUILLY-SUR-SEINE

H., 29 ans, licencié Sciences de l'Education Universit. de Liège (spécialis. : méthodologies et *psycho.) parfait. bilingue franç.-*all. + angl. parlé, ch. pour rentrée septembre, emploi (niveau organisation, enseignement) ds *école privée.* Ecr. nº 1046 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

F., 30 a., *maturité, dynamisme,* formation, univ. 3e cycle + anglais. Expér. profess. ch. emploi motivant avec contacts, créativ. *Juin, juill. (août), et plus si* intér. Domaine : culturel, touristique ou autre. Tél. 325-13-20

Modéliste patron grande coupe, mesures grosses séries, chef atelier sér. référ. pour dames. Ecr. nº 73.811 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ARCHITECTE DIPL. et H.Z, Ecole polytechn. Zurich, parl. fr., all., angl., néerl. 2 a. exp. int. ouvert à toutes prop. Ecr. nº 1050 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F. trilingue (franç., allem., angl.) langue matern. allem. + 10 ans séj. U.S.A. (lic. angl.) bonne connaiss. espagnol (4 ans Argentine) expér. profess., ch. travail intéress. (préf. traduct.) temps partiel à partir sept. 77. Ecr. ROUSSET, 1 ter, rue Camille-Blanc, 94800 VILLEJUIF

HOMME, 43 ans, marié, sans enfant, agent transit, niveau chef d'agence, cherche emploi. ETUDIERAIT OFFRE pour poste à débattre. Région : même outre-mer *indifférent.* Ecrire HAVAS N'MES nº 599.375

CADRE SUP. 42 A., s'inst. prov. (juin) rég. 17 (La Rochelle-Rochefort) expér. 15 a. impr gr. presse, admi. et tech., serait ouv. à ttes prop. M. Bourlat, 24, q. 4-Septembre, 92 Boulogne.

H.E.C. retraité cadre ayant créé dirig. affaire cciale, administr., *financ., lang. angl., rech. activité,* même PARTIELLE, miss., contrôl., réorg., règlem., contentieux, etc. Paris, prov., étrang., réduct. *import. S.N.C.F., avions.* Ecrire nº 13 570, Contesse pub. 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

ALLEMANDE PARLANT ANGLAIS / FRANÇAIS (LICENCE HISTOIRE ANGLAIS, M.A.) CHERCHE OCCUPATION INTERESSANTE. *VERONIKA SENG* SCHLOSSTR. 61 D 6 FRANKFURT/MAIN 90.

EXPORT MANAGER LOOKING FOR A POSITION OF EXPORT MANAGER MIDDLE EAST FOR MULTINATIONAL COMPANY. DEGREE IN ENGINEERING. DEGREE IN BUSINESS MANAGEMENT AND MARKETTING 12 YEARS EX*PORT AND MANAGEMENT EX*PRIENCE IN MIDDLE EAST AND AFRICAN COUNTRIES 2 YEARS IN AUSTRALIA AND *FAR EAST MARKET STUDIES* NEGOCIATION OF CONTRACTS AT ALL LEVELS SPAKING ENGLISH, FRENCH, ARABIC AND PERSIAN ACTUALY AUSTRALIAN RESIDENT. WHRITE TO HAVAS ORLEANS NUMERO 121 331.

CHEF COMPT. H. 29 ANS niv. D.E.C.S., expér. cabinet et audit. excell., notions informatique cherche situation stable Paris ou province. Ecr. nº 73 525 M Rég.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Homme 28 ans MAITRISE GESTION ENSAE *DEST d'ACTUARIAT*
Anglais courant, portugais, 2 ans d'expér., cherche poste RESPONSABILITE GESTION France ou étranger.
Ecr. nº T 074 182 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

MONTEUR ARTS GRAPHIQ. Dépannage entretien, connaissant mécanique générale, ch. place stable, déplac. France, étranger acceptés. Ecrire : *M. Bienfait* Daniel, rue du Pont-Prolongée. Goussainville 95190

AUDIO-VISUEL H. 40 ans, *format. et expér. en anim. et réal. audio-visuelle, ch. poste à compter du 1-9-77, dans serv. formation ou information. Ecr. nº 7 036, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

DOCTEUR EN DROIT H. 32 a., 5 a. exp. droit des aff. ds cab. de conseil juridiq., connaiss. angl. ital., esp., ch. empl. ds cab. conseil jurid., serv. jurid. entrep. ou réd., rev. jurid. Ecr. nº 7 034, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 25 ans, B.T.S., assistante d'ing., 4 ans d'exp. bâtiment ou électronique, rech. emploi de préfér. *Paris ou banl. sud. Libre* de suite. Mlle HOAREAU, 84, r. du Chât.-d'Eau 91130 R.-Orangis.

Ingénieur civil Libanais, 29 ans, célibataire, 7 ans d'expériences diverses, surtout chantiers bâtiment. Triling. français, anglais, *arabe, ch. travail à l'étranger.* Ecr. nº 1 022, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

ING. ÉLECTRO-CHIMISTE 38 ans, spécialisé en traitement de surf. protect. ctre la corrosion, rech. *place, rég. indifférente,* technique, commerciale ou enseignement. Ecr. M. Lacourcelle, 4, rue de Saint-Germain, 95240 Cormeille - en - Parisis.

DIRECTEUR COMMERCIAL 33 ans, *expér. étranger 5 ans.* Détection de nouveaux marchés. Négociation de contrats actuellement au Moyen-Orient. Recher*che poste Pakistan, Indonésie,* Vietnam, Amérique du Sud. Ecr. nº T. 74384 M. Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

DÉCORATRICE, 29 ANS 3 ans expér., cherche emploi Paris ou proche banlieue. Ecrire Mme STRAUSS, 13, rue Vermiquet, 75017 Paris.

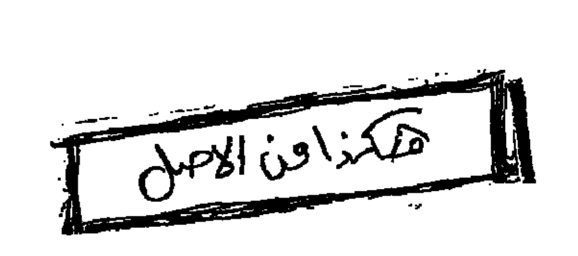
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL Expérience P M E, responsable comptable, administratif. DEPLACEMENTS ACCEPTES. 42 ans, école de commerce + niveau D.E.C.S. Ecrire REGIE-PRESSE, sous nº T 74.353 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE VENTE EXPORT, 38 a. form. technique, anglais cour., allemand, rech., situation après 2 ans d'activités diverses. Créatif, passionnable, intègre, aimant études et initiatives. Répondra à toute proposition. *Ecr. nº 1042 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

H.E.C., J.F. 42 ans, assistante de direction, bilingue anglais. 12 ans expér. société multinationale, ch. poste intéressant temps partiel. Ecr. nº T74355 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

J.F., 29 a., célib., titulaire d'une licence en droit public. Expér. administrative en préfecture, *ch.* poste de Secrét. Général ou de Secrét. Général adj. de mairie. Ecr. à 1.051 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens-75427 *Paris-9e.*

H.E.C., J.F. assumant gestion financière et administrative *d'une imple association rech.* situat. de haut niv. comportant responsabilités et initiatives accepterait déplacements France et Etranger. Ecr. nº T 074390 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris



L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

L'ORDINATEUR de la *MAISON de L'IMMOBILIER* sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél.
Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

PRES AVENUE FOCH 16e gd 5p., moderne, 140 m2, grand confort, garage, chbre service. MICHEL & REYL : 265-90-05.

Mo WAGRAM, récent, gd stdg 100 m2, 4 p. tt cft, balcons, Tél., 690 000 F exclusivité : 742-01-01.

TRINITE calme absolu, 4-5 p. confort. MARTIN Dr droit. T. 742-99-09.

Rue Guy-de-Maupassant, 16e. Très bel appt 230 m2 ensoleillé, 7 p., 3 chbres serv., parf. état, parkg, 2 caves, possib. profess. libérale. Téléphone. : 555-24-91.

SQUARE VINTIMILLE exceptionnel s/square 3 p. cuis., w.-c., cab. toil., dche. Mercredi, jeudi de 14 h. à 17 h. BERNARD, 9, place Adolphe-Max, 4e étage ou Téléph. : 742-99-09.

BD GOUVION-SAINT-CYR récent living + chambre tt cft, balcons, soleil, calme. MARTIN Dr droit. T. : 742-99-09.

CHAMPS-ELYSEES (même) Par propriétaire. Reste 3 TRES BEAUX STUDIOS tt cft. TEL. Etg. élevé. Hres bur. 734-99-75.

9e. 5-6 p., 2 bains, tout confort, asc., 150 m2, soleil, verdure. ALGRAIN, 285-00-59 - 09-54.

SAINT-FARGEAU Immeuble récent, standing, *GRAND 3 PIECES* tout cft + balcon + parking. VUE IMPRENABLE - 7e étage, très ensoleillé, 270.000 F, avec 30.000 F compt.+crédit ppaire. *345-55-10, poste 25.*

Je vends directement petit GRENIER aménagé, conft. 6e étage - 531-85-56.

Quart. HALLES. Duplex, soleil, 170 m2, 1.000.000 F dt 400.000 CF. 11,5 % 15 ans. Tél. 233-17-19.

DANS PARC MONCEAU **190 M²** Triple réception, 3 chbr., 3 sanit., étage élevé, BON PLAN, soleil, balc. - 633-29-17 - 577-38-38.

AVENUE HOCHE (8e) Luxueux pied-à-terre 70 m2 2-3 pces, bains. Px élevé justifié. MICHEL et REY - 265-90-05

16e PRÈS BOIS 19, RUE CHANEZ
Spécial investisseurs Livraison en cours
STUDIOS 15 m2 - 23 m2 et 49 m2. Balcon, cave, tél. possib., park. A PARTIR DE **105.000 F**
2 PIÈCES 52 M2 Balcon, park. + cave. tél. inc. **PRIX : 395.000 F**
3 PIÈCES 79 M2 + balcon, park., cave, tél. inc. **PRIX : 655.000 F**
PRIX FERMES
S/pl. de 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. *524-56-00 ou appeler LISE FLEXNER à* Cogédim - 266-36-36

(8e) rue de Courcelles, beau studio 37 m2 + balcon, cuis. équipée, *Tél., parkg.* Renseignem. COSEMIIC 766-51-71.

A 200 M. O.R.T.F. 3 p. 80 m2. Prix : 500 000 F. TEL. : 769-15-27.

URGENT, cause départ. Part. vd appt gd stdg, 7 pièces tt cft, possib. profess. Prix à débattre. Visite ce jour et dem. 15, RUE DU CONSERVATOIRE. *TEL. : 770-08-84.*

TRÈS RARE 2 pièces neuf en duplex 70 m2 + 70 m2 jardin priv., escalier intérieur, mezzanine, cuisine équipée, dressing aménagé, chauffage individuel. Sur place : 98, AV. KLEBER, de 14 à 18 h.

MONTMARTRE, 110 M2 **GD ATELIER** av. verrière, 3 ch., s. de bs, c. équip. VUE S/PARIS, tr. ensol., calme, 6 ét. ss asc. 660.000 F. Tél. : 254-62-14, après 18 h.

BOULOGNE **AUTEUIL** - 4 PIECES 100 M2 *Luxueux imm. récent. Cause* départ 590.000 F. - URGENT. PROMOTIC - 325-11-68

OPERA - 39, rue Saint-Roch 3e ét., ds imm. classé Belle garçonnière de luxe, tt cft. Me voir mardi-mercr., 11-16 h.

TROCADÉRO PRIX INTERESSANT Magnifique 315 m2 - 7 pièces, 3 serv. 2 boxes. Profession libérale - 766-01-69

VEND PARIS-8e RUE PIERRE-CHARRON APPARTEMENT 170 M2 3e ét., asc. Salon, s. à manger, 3 chbres + service + débarras + caves. *Tél. Nol. 555-07-64*

BEAUBOURG *EN FACE DU* **CENTRE POMPIDOU** «LES FONTAINES de VENISE»
STUDIOS, 2-3 ET 4 P. en construct. Livrais. fin 1977 et 2e trimestre 1978.
PIERRE BATON 704-55-55

MARCHE DES NOTAIRES AV. RAYMOND-POINCARE 8 p., 375 m2 et 2 p. service 30 m2. Crédit possible par C.F.F. - *Tél. 655-40-20, Mlle Montmasson.*

PHILIPPE-AUGUSTE IDEAL PLACEMENT Dans immeuble restauré, STUDIOS tout confort, 75.000 F. Gros crédit possible avec *10.000 F comptant. Location* assurée. Gros rapport. PPTAIRE, 345-55-10, poste 25.

PHILIPPE-AUGUSTE Dans immeuble ancien rénové, *GRAND 2 PIECES (58 m2),* tout conft, 160.000 F, avec 20.000 comptant + crédit. PROPRIETAIRE - 345-86-41.

GAMBETTA Immeuble récent, standing GRAND 2 PIECES tout confort, 8e et dernier étage, AVEC TERRASSE. Téléphone 280.000 F avec *35.000 F comptant+crédit.* PROPRIETAIRE - 345-86-41.

CENTRE POMPIDOU *67-69, rue Quincampoix* **RENOVATION DE PRESTIGE** Poutres appar., vide-ordur., asc. STUDIOS 2 P. DUPLEX A partir de 130.000 F. *Tous les jours, 13 à 19 h (sauf* dimanche). Tél. matin 770-73-77.

Près ÉLYSÉE **5 P.** 3e ét., imm. pierre de taille 1900, ascenseur, luxueuse décorat., 2 chbres serv. JOHN ARTHUR ET TIFFEN 174, bd Haussmann, Paris 8e **766-04-66 - 924-28-44**

AUTEUIL près BOIS IMMEUBLE NEUF *LIVRAISON IMMEDIATE* 26, rue Erlanger - Paris 16e

EXCEPTIONNEL SPLENDIDE DUPLEX 4-5 P. - 7e et 8e étages 167 m2 + Terrasses Possibilité chambre de service PRIX 1.402.000 F *Boxes, caves, téléphone inclus*
S/place appartement décoré de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 19 h. *524-56-00 ou appeler* LISE FLEXNER, à Cogédim - 266-36-36

BUTTES-CHAUMONT. P. & P., 3 p., tt cft, s/jd., im. réc., cave, parkg, 300.000 F. Tél. 607-43-57.

IXe Résidentiel - Bel immeuble S/rue et jardin, soleil **5 P.** *145 M2, 3 sanitaires,* tt cft, 2 chbres serv. VERNEL - 526-01-50

MARAIS. Immeuble neuf, caractère, studio, tout confort, *256.000 F - 278-09-48.*

12e AV. DU BEL-AIR Prop. vd appt bon état **118 m²** dble liv., 3 ch.+ ch. s. *670.000 F - Tél. : 344-59-89.*

TROCADÉRO 48, rue de Longchamp (16e) *Immeuble luxueux NEUF* sur jardin intérieur STUDIOS, 2, 3 ET 5 PIECES avec terrasses. Habitables immédiatement. *Prix fermes et définitifs. Sur place,* de 14 h. à 18 h. 30. SECOGI, téléph. 720-17-54, le matin.

Paris Rive gauche

99, RUE DE SÈVRES ds imm. gd luxe, studio et 3 pièces nf. cuis. éq., dressing aménagé. TV, tél., Hi-Fi, volets roulants électriques. Sur place 14 à 18 h ou tél. VIP *567-54-56.*

AVENUE DE SEGUR 7e 3 p., moderne, 70 m2, 7e étage, balcon, soleil, calme. *MICHEL & REYL : 265-90-05.*

15e PROCHE 7e Dans lux. imm. neuf 4 p. 110 m2 + balc., parkg. Tél. sur place *après-midi, 46, r. Cambronne,* ou téléphoner au *567-68-73.*

CHAMP-DE-MARS Ds très bel immeuble, Appt 5 p., *environ 130 m2, 2 balcons +* chambre service par ascenseur. 950.000 F - TEL. *766-96-96*

FAC SCIENCES *Ppfaire vd dans imm. rénové* merveilleusement, gd cft, poutres STUDIOS, 2 P. et DUPLEX Gd calme - 265-44-94.

VAVIN Neuf gd standg. 80 m2 environ + TERRASSE 95 m2 sur jard. *538-52-52.*

QUAI D'ORSAY. Gd stdg, appt 2e étg., 230 m2. Tél. 720-72-72.

14e Très beau 5 p., récent, balc., verdure, 6e étg., asc., parking. ALGRAIN, 285-00-59, 09-54.

ALESIA. Stud., entr., cuis., bs, parf. état. 98.000 F - 331-30-08.

6e arrdt. N.-D.-DES-CHAMPS, Bel immeuble P. de T., 5 p., c., tt cft. Tél. : 766-04-17, p. 255. 227-55-17.

ECOLE MILITAIRE 13, rue Chevert. Imm. 1930 en cours de rénovat. RESTE au 4e ét., asc., vide-ord. STUDIOS de différentes surf. sur r. et cour-jard. *IDEAL pour* HABITATION ou LOCATION. Garage possible. A PARTIR de 120.000 F. Créd. 80 % Vis. lundi, mercr., vendr., 14 h. 30-18 h. 30.

CHERCHE-MIDI. Beaux 2 p. CONFORT, poutre, imm. caractère rénové - 293-62-16.

CONVENTION - Très BEAU DUPLEX STYLE ATELIER. *Livg+chbre, 70 m2, tt conft.* Jardin privatif - 293-62-16.

9, rue SAINT-SIMON Garçonnière, clic fou, verdure, calme. 95 m2 en semi-duplex. *Mercredi 13-17 h. ou 325-65-27.*

CHERCHE-MIDI AU CALME, SUR COUR-JARD. GRAND 5 P., 3 sanitaires, travaux, étage élevé. Ascenseur. *633-29-17 - 577-38-38.*

LUXEMBOURG - Ravissant appt, séjr + 1 chbre. Beaucoup de charme. 268.000 francs. PROMOTIC - 325-10-74.

RASPAIL-MONTPARNASSE DUPLEX, SEJ. + chbre 45 m2. ORIGINAL ASC. ODE. 42-70. TERRASSE PANORAMIQUE.

Gd BALC. JARD. des PLANTES 140 m2, DBLE SEJ.+4 P., ASC., ET. EL., CALME. ODE. 95-10.

VOUILLE. Agréable 4 pièces + parkg, récent, clair et spacieux. 470.000 F - Téléph. : 531-67-51.

METRO CAMBRONNE Dans luxueuse résidence neuve, studios et 2 pièces avec parking et tél. S/pl. apr.-midi, 46, rue Cambronne, ou tél. : 567-68-73.

ST-MICHEL. Propriét. vd 2 P., cuis., wc, s. de bs. 227-19-75.

CŒUR-MONTPARNASSE **2 P.** cuis., s. d'eau, calme, soleil. 165.000 F. - 322-22-47.

ALESIA STUDIO 30 m2, tt cft, tél. - Prix 160.000 F. - POR. 03-83.

5e GOBELINS - Lumineux living + 2 chbres, tt cft, ascens., calme. - ODE. 73-37.

2 P. de caractère, 6e étage ss asc., entrée, cuis., dches, wc + cave. 140.000 F. - 033-06-03.

VANEAU Dans petit immeuble récemment restauré SUR COUR-JARDIN **STUDIO** TRES CALME cuisinette, salle de bains avec w.-c., chauffage centr. et eau chaude par l'imm. **SOREDIM** 755-98-57 227-91-45.

Région parisienne

BOULOGNE Imm. 1973, 4e ét., entrée, 2 p., tout confort, parking. 215.000 F. Téléphone : 825-68-48

BOULOGNE. Point-du-Jour, récent, 7-8 pièces, gd standing, terrasses, 815.000 F - 278-09-48.

BOULOGNE. Très bel imm. récent, soleil, BALCON. Beau séj.+3 chbres, cuis., s. bains+s. d'eau. *Impeccable. Px 475.000.* ROUSSEL - 620-36-49.

BOULOGNE. Limite 16e. Ppfaire vd SUPERBES STUDIOS dans imm. restauré. IDEAL PLACEMENT *GARANTI. Px à partir* de 80.000 F - 504-95-20.

NEUILLY Magnifique studio dans hôtel particulier rénové. Cuis., bains, *impeccable - 567-22-88.*

VAUCRESSON. Dans résidence avec parc et tennis, appt 87 m2 + loggia, séj., 2 chbres, cave; CALME. Tél. exposit. SUD. Px *375.000 F. J.M.B., 970-79-79.*

NEUILLY. 35, av. STE-FOY, vaste 4 p., 2 bs, 130 m2, terrasse s/verdure. Possib. serv. parkg. *Merc. jdi 14-17 h. ou 500-47-03.*

MEUDON/VAL-FLEURI 2, rue des Peupliers, reste à vendre 5 pièces, 109 m2, vue exceptionnelle. Tél. 976-18-19.

ST-CLOUD MAGNIFIQUE 3 PIECES 75 M2, entrée, cuis. aménag., beau séj., 2 ch., s. bains, wc, balcon et loggia, cave et parking. 385.000 F - 928-06-81.

LEVALLOIS Idéal placement 2 magnifiques studios, cuis., bains, refaits neufs, 25 m2, plein soleil - *567-22-88.*

ARGENTEUIL VAL - 15' St-Lazare **3 P.** 70 m2 + loggia, étage élevé, imm. 1970 entièrement équipé, tél. 190.000 F - 525-76-75.

appartements occupés

N.-D.-DES-CHAMPS, 6e arrond. Bel immeub. occupé, 5 p., cuis., tt conft. JOUBERT et ANDRE, 5, r. Alphonse-de-Neuville, Paris-17e. Tél. : 766-04-17, p. 255, ou 227-55-17

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e, 566-00-75, rech. PARIS-15e et 7e, pour bons clients, appts ttes surfaces et immeuble. PAIEMENT COMPT.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, ach., urgent, 1 à 2 p. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - 873-23-55.

Ach. directement COMPTANT, URGENT, 3 à 4 p. PARIS, avec ou sans travaux, préfér. près FACULTE - 873-20-67.

Particulier achète, comptant, 3-4 pièces, jardin, NEUILLY, 16e, 17e. 260-66-96, hres bureau.

hôtels-partic.

MARCHE DES NOTAIRES NEUILLY, 170 m2 et jardin. Crédit possible par C.F.F. *Téléph. 555-07-64 - M. Rossman.*

MARCHE DES NOTAIRES RUE DALAYRAC (2e), 125 m2. Crédit possible par C.F.F. Téléph. 553-56-46 - M. Gardel.

bureaux

DOMICILIATION - TEL. SECR. TELEX - Frais 100 F/mois APEPAL — 228-56-50.

1 à 20 BURX. Tous quartiers. Locat. sans pas-de-porte. AG. MAILLOT - 293-45-55.

PRES GARE PUTEAUX Sans droit au bail Location de bureaux de 60 à 180 m2 - 775-81-77.

224-08-80 Domiciliation courrier, secrét., permanence, téléph., telex.

TELEX SECRET. TELEPH. 228 - 56 - 50.

CHAMPS-ÉLYSÉES *Propriét. loue un ou plusieurs* bureaux refaits neuf. 563-17-27.

fonds de commerce

POUR VENDRE VOTRE COMMERCE ou BOUTIQUE dans de bonnes *conditions : L'IIP* 352-80-45 - 834-09-24

OPERA Agé : offre participation à Commerce de luxe réputé - ODE. 73-37.

domaines

ROUSSILLON Près centre expans. magnifique domaine 80 ha, vignoble, grande maison maître, locaux et dépendances. *Prix 6.200.000 F.* Facilités. CARBONNELL S.A., *9, r. Jeanne-d'Arc, 66 Perpignan.* Intermédiaires acceptés.

chalets

A vendre en Alsace, vallée de *Munster, très beau CHALET neuf dur et bois, proximité* télé-ski, terrain 1.800 m2, situation ensoleillée, belle vue, chauffage électrique, 4 pièces, cuis., salle de bains, cave, garage. Prix 370.000 F. Entreprise Chalets BUHL 23 Grand-Rue, 68140 MUNSTER Tél. (89) 77-32-05

villégiatures

La Baule (L.-A.), villa 150 m mer, séj., 3 ch., gar., conft : juin 2.000 F, août 4.750, sept. 2.000, août et sept. 6.500 F. M. Coutant, 3, bd du Massacre, 44800, St-Herblain, (40) 76-27-97. (sauf W.-E.)

ENCORE DE TRES BELLES *VILLAS EN LOCATION* SAISONNIERE - Ag. PIC, SAINT-AYGULF - (94) 44-21-70

Nombr. locat. Vacances dans journal « LES ANNONCES ». En vente partout : 1,50 F.

CANNES - Croisette, locations meublées. Ecr. DULIEU, Propr., 90, bd Eugène-Gazagnaire.

PERIGORD VERT - *JOLIE* Maisonnette 2 pers. dans Ppté 5 ha. Juillet 2.500, sept. 1.500 ou 15 jours hors saison. Ecrire : *Mme Pauchet, la Pinière, St-Antoine-Cumond - 24410 St-Aulaye.*

4' Annecy, loue Appt meublé ds villa, juin, juillet, août, sept. Téléph. : (50) 46-12-57

Cherchons pour notre fille 15 a. lycéen. à Cologne, fam. av. fille préf. même âge, pour 3/4 sem. pend. grdes vacances. Ecr. SVP, à M. Peter Goetze, zum Hedelsberg 35, 5 Köln 50 - Allemagne

demandes d'emploi

JEUNE DIPLOME *ECOLE DES AFFAIRES* DE PARIS franç., Angl., allem., not. Esp. expérience prof.
- Gestion financière, modélisation.
- Conseil marketing, études mach. internat.
recherche : poste chef de produits (assist.) ou conseil market. Ecr. no 1029 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Homme 45 ans, libre de suite. J'ai créé et dirigé ma propre entreprise de construction métallurgique pendant 20 ans (80 pers. dans le Nord). J'ai dû cesser cette activité. Conn. du réseau commercial métallurgie et connexes.
QUE ME PROPOSEZ-VOUS ?
Dynamique, sérieux, aime les contacts et les voyages pour éventuellement représentation Nord de la France. Ecrire sous référence 879/M à SWEERTS, B. P. 269, 75429 PARIS CEDEX 09.

Jeune architecte, dynamique, rompu aux montages d'opérations immobilières, ch. poste à responsabilités, essentiellement av. initiatives. Libre pr France et étranger. Ecrire sous no 2567 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cédex 02 qui transmettra.

J. F. all., 26 a., Angl., Franç., *excel. présent., rech. sit. avec* respons. Relat. publiques, tour., hôtell., comm. Ec. Clemens Etti 7, r. R.-Lavesgne 92600 Asnières

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association *sans but lucratif)* vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillés.
- Réussir entretiens, interview.
- *Les bonnes réponses aux tests.*
- Emplois les plus demandés.
- *Vos droits,* lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

capitaux ou proposit. com.

Spécialiste Moyen-Orient participant colloque commercial sur Moyen-Orient à New-York fin juin représenterait firmes intéressées par contacts utiles. Ecr. INTER-AD, 5, rue de Surène. 75008 PARIS.

Pour réseau national de vente et central achat, grand avenir. Rech. associé avec expérience commerciale et apport 500.000 F pour devenir P.-D.G. majoritaire, rapport 200.000 F à 500.000 F an. Siège transférable. Référence avec première lettre à HAVAS, MARSEILLE 47717

traductions

Demande

ANGLICISTE + FORMATION socio-politique, ch. auprès mais. d'édition, travaux de traduction FRANÇAIS - ANGLAIS tous textes littér., écon., sociol. politiq., policier. Ecrire no T 73741 M — REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Nous trad. angl., ital., esp., all. Téléph (89) 42-99-13, poste 415.

J'effectue trad.-interpr., angl., arabe, turc, commerc., techniq. 886-40-45 (le matin ou le soir).

Germaniste, dipl. univ. ferait traductions. Ecr. no 1.032 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens 75427 - Paris (9e).

automobiles

8 à 11 C.V.

CX 2000 Super, bleu Océan, 4.500 km, oct. 76. 32.000 F. Bur. 630-21-12, poste 9.206. Domicile : 657-28-88.

12 à 16 C.V.

COUPE MERCEDES 280 SLC NEUF DISPONIBLE BOURGES. TEL. : (36) 70-03-59.

AUSTIN PRINCESS VAN DEN PLAS, 63, *très bon état.* Prix intéressant. 924-92-81.

+ de 16 C.V.

Vd COUPE B.M.W 30 C.S.I. 76 excel. état, 45.000 km, Framboise métal. 67.000 F. BRAQUETS, 6, av. de l'Ardèche, 27200 VERNON. Tél. (16-32) 51-44-53.

divers

Paris 5e LANCIA AUTOBIANCHI GARANTIE 2 ans sur Control 11 rue Mirbel - 336.38.35

LANCIA AUTOBIANCHI 13, Bd Exelmans-16e OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE • 524-50-30 •

Princess * Allegro * Mini * Innocenti — Leyland
nombreux modèles disponibles.



Leasing, sans apport, sur 3 ou 4 ans avec loyer mensuel ou prêt personnel 30 mois
GARAGES • FOCH 35 rue Paul Valéry 16 - 727 31 02 • OPTIMA 11bis Bd Raspail 7 - 548 40 51

BARAL S.A. **JAGUAR** CONCESSIONNAIRE 49, bd de la République, 92-LA GARENNE
Véhicules de reprise REVISES ET GARANTIS
Bentley Silver Shadow T, 1970.
XJ6 4, 2L B.A. gris métall, 1976.
XJ6 4, 2L B.A. marron, 1975.
XJ6 4, 2L B.A. 65.000 k, marr., 74.
XJ12 climatiseur marron, 1974.
XJ6 4, 2L B.M. beige, 1972.
LAND ROVER station wagon, 76
ROVER 2200 TC 34.000 km, 75.
MINI SPECIALE, 1976.
PEUGEOT 304S cabriolet HT, 73
Tél. 781-06-62 et 781-94-98.

ALFA ROMEO
Exposition. Essais, ventes. Crédit-leasing. Pièces détachées. Mécanique, carrosserie. Modèles disponibles immédiatement.
SFAM-France
23, bd de Courcelles. 75008 Paris. Tél. 292 02 50
40 ter, av. de Suffren. 75015 Paris. Tél. 734 09 35



constructions neuves

MÉTRO MÉNILMONTANT
15, RUE ÉTIENNE-DOLET
LIVRABLES IMMEDIATEMENT
2, 3 et 4 PIÈCES
à partir de 4.000 F le m2
SUR PLACE MARDI, SAMEDI, DIMANCHE ET LUNDI DE 14 h. 30 A 18 h. 30
ou
GROUPSCI 6, rue Emile-Dubois, 75014 PARIS. *Tél. : 336-00-61 et 336-00-62.*

MÉTRO BUZENVAL
65, PLACE DE LA RÉUNION (20e)
LIVRABLES IMMEDIATEMENT
STUDIO et 2 PIÈCES
à partir de 3.600 F le m2
SUR PLACE MERCREDI, VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE DE 14 h. 30 A 18 h. 30
ou
GROUPSCI 6, rue Emile-Dubois, 75014 PARIS. Tél. : 336-00-61 et 336-00-62.

Mo MAISONS-ALFORT-LES JUILLIOTTES
LIGNE No 8 (BALARD-CRETEIL)
« LA CROIX DU SUD »
128, av. du *Mal-de-Lattre-de-Tassigny à CRETEIL*
A partir de 3.300 F le m2
du STUDIO au 4 PIÈCES
LIVRABLES IMMEDIATEMENT
CRÉDIT POSSIBLE 90 %
SUR PLACE SAMEDI, DIMANCHE ET LUNDI DE 14 h. 30 A 18 h. 30
ou
GROUPSCI 6, rue Emile-Dubois, 75014 PARIS. Tél. : 336-00-61 et 336-00-62.

LE CLOS DES VIGNES 73-75, rue des Vignobles, 20e. *Petit immeuble pierre de taille,* 3, 4, 5 pces. Prix ferme. Livraison octobre 77. Visites tous les jours de 14 heures à 19 heures. Fermé le mardi et mercredi. TREVAL - 277-62-23.

AVEC 95 % CREDIT 3-4 ou 4-5 pièces à CHATOU 190-192, rue du Général-Leclerc Téléph. : 976-30-70 ou 966-32-85.

NEUILLY 17 33, av. de la Porte-de-Villiers (NEUILLY)
3 petits immeubles de grande qualité entourés d'espaces verts revêtus de pierres
Excellentes prestations, moquette, salle de bains en marbre.
DU STUDIO AU 6 PIECES JARDINS - TERRASSES
EXEMPLES DE PRIX caves et parkings ss-sol inclus.
STUDIO 26,30 M2 + jardin privatif 20 m2 REZ-DE-CHAUSSEE **246.000 F**
2 PIECES 43,75 M2 + BALC. 2e ETAGE **379.000 F**
3 PIECES 82,45 M2 + BALC. 1er ETAGE **660.000 F**
FERMES ET DEFINITIFS
4 - 5 - 6 PIECES et chambres de service
Première livraison **AUTOMNE 1977**
Bureau de vente et appt. décoré sur place de 10 h. 30 à 13 h. et de 14 h. 30 à 19 heures. *757-59-47 ou appeler* LISE FLEXNER à Cogédim - 266-36-36.

Excellent INVESTISSEMENT **BOULOGNE** *Me Marcel-Sembat* DU STUDIO au 4 PIECES Prix étudiés fermes et définitifs. Livraison prévue fin 77. *Dréval, 15, r. Tronchet.* 265-35-07

Boutiques

ST-GERMAIN-EN-LAYE 2' R.E.R. Centre ville. Murs de boutique. Placement 1er ordre. Loyer 18.000 F - Prix 140.000 F. *F.P.I. - 976-87-06*

locaux commerciaux

PRES GARE PUTEAUX Sans droit au bail Location de locaux de 60 m2 à 180 m2 - 775-81-77.

PROX. CHAMPS-ÉLYSÉES Cause retraite p. à p. loc. ccial ts comm., bail 9 a. boutiq., arr.-boutiq., gar., cave. Vis. sur pl. sauf sam. JEANNE LE ROY, 33, rue Washington. 75008 Paris.

échanges

COPENHAGUE : appt 6 pces, centre contre min. 3 p., Paris, banl. sept. 77, juin 78. Rens. : 283-81-29

châteaux

A VENDRE, 60 km Sud Toulouse CHATEAU + 25 ha bois + 5 ha. prairies. Px 1.500.000 F. Ag. Rhéa, 81120 Réalmont

locations non meublées Offre

Paris

AV. GABRIEL GD STANDG, 6 p. + service. TEL. 265-14-26.

Importante Société loue SANS COMMISSION dans immeuble neuf PARIS-18e 88-90, boulevard Ney. Appartements bon standing avec loggias. 4 pces 83 m2, loyer 1.403 F, charges 394 F, parking 120 F. *Renseignements sur place.* Tél. : 255-16-67.

AV. DES TERNES (Près) **ATELIER D'ARTISTE** *LUXUEUX AMENAGEMENT* 100 m2. Tél. 3.500 F net. 265-15-31

PARIS-12e SANS COMMISSION *Importante Sté loue dans imm.* neuf bon standing, studio 34 m2. Loyer : 890 F. Charges : 184 F. 2 Pces, 60 m2, loy. 1.225 F.; charges, 288 F., Park. 141 F. *S'adresser : 220, rue du Fg-St-*Antoine. Tél. : 345-17-22.

PARIS 11e **MÉTRO PARMENTIER OU OBERKAMPF** SANS COMMISSION Immeuble tout confort Studio, 34 m2. Loy. 842 F., *charges,* 139 F., park. 120 F. 2 Pces, 54 m2, loy. 1.148 F., charges 221 F., park. 120 F. 5 Pces, 100 m2, loy. 2.200 F., charges 410 F., park. 120 F. Tél. pour rendez-vous 203-11-85 ou 87 (hres bureau).

Région parisienne

VERSAILLES. Hôtel part. ref. neuf, 3 niveaux+ss-sol+jardin, 11 pces, 2 lignes tél., idéal profess. libérales. Bail 6 ans Mens. 3.400 F + repr. justif. Tél. : 951-27-13.

APPARTEMENTS A LOUER SANS INTERMEDIAIRE *MASSY (ESSONNE)* 3 pièces, *76 m2,* loyer 1.059 F, charges 222 F. 4 pièces, 90 m2, loyer 1.225 F, charges 277 F. 5 pièces, 105 m2, loyer 1.422 F, *charges 332 F.* S'adresser au gardien. 1, avenue Nationale, MASSY. Téléph. 920-48-90, 920-48-92, ou 920-48-91, le matin.

Boulogne. 66, r. Pierre-Grenier, 5 p., imm. nf. 1.900 F+charg. Jdi 11 à 17 h., 3e étg. 337-69-59.

locations non meublées Demande

Paris

Collaboratrice du journal rech. appart. 3-4 p., arr. 1er, 2e, 8e, 9e. Tt cft + tél., 1.600 F max. Agce s'abstenir. Ecr. COUSIN, 26, rue Boussingault-13e ou tél. *580-43-49 après 19 h. 30.*

INFORMATIONS Propriétaires, Gérants ou Administrateurs d'immeubles. Le Centre immobilier du 6e arrond. rech. appartements toutes surf. rive gauche. Ecr. 133, bd du Montparnasse-6e. Téléphone : 325-15-76 ou 15-89.

Région parisienne

Rech. pr CADRES DIRECTION **PAV. 5 CHBRES INDÉP.** Prox. Gare s/Paris + C.E.S. RAYON 20 KM. **AUTOUR PONTOISE** Tél. : 031-44-25.

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl. Loy. garanti 4.000 F max. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL **MACSON** 43, rue St-Charles, 75015 Paris loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, studios et appts. Tél. : 577-54-04.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. d. l. Michodière. Mo Opéra Seuls frais 300 F — 742-78-93.

propriétés

VAUCRESSON PLATEAU Mais. ancienne, 220 m2 habitab., séj. 44 m2, cuis., 4 ch., 2 bains, s/sol total. Atelier séparé dans jardin 900 m2. Prix 1.155.000 F. J.M.B. - 970-79-79

Part. vend **ORSAY** 91 Résident. prox. Gare MAISON 19e siècle 8 p. princ., 2 s. de bains, 2 w.-c., garage, terrain entier, clos 1.245 m2. Tél. le soir : 928-82-37

BANDOL (VAR) *Mas provençal et bergerie,* terrains boisés 7.030 m2. ALGRAIN, 285-00-59.

PRÈS GRASSE *Très belle propriété 1 ha 1/2.* Mas 1780, très bon état, piscine, maison gardien, très beau sous-bois, parc fleuri avec nombreux arbres essences variées. Calme absolu. Vue superbe. Ecrire M. PETIT, « les Pommes de Pins », LES ASPRES, 06130 GRASSE.

SAINT-LEU-LA-FORÊT 17 kilomètres Paris, coteau orée forêt, PROPRIETE Louis-Philippe, grande classe, 7 chbres, récept. 80 m2, pavillon gardiens, piscine, parc 3.600 m2. Prix 950.000 F. Agence PERSE, 43, av. de la Gare à ST-LEU. Téléph. 960-55-50.

terrains

LAC DU BOURDON (Yonne) 1 h. 30 de Paris *Chasse - Pêche - Voile. Particul.* vd terr à bâtir, eau ville, élect. Téléph. 25 F le mètre carré. Téléphoner à 16-76-96-61-73.

NEUILLY-SUR-MARNE (93) *Limitrophe Villemomble,* prox. bus, lyc., R.E.R., gare S.N.C.F. Sortie A 3 à 10 kms Pte de Bagnolet, particulier vd TERRAIN 1.296 m2, fac. 28 m. en 1 ou 2 lots - Téléph. : 927-08-78.

LOUVECIENNES Route Princesse 5.800 m2 boisés avec permis construire 1 villa. Tr. beau site. Raynaud, 14, r. Lincoln, Paris. 359-97-50

villas

MARNES-LA-COQUETTE Villa 1960 style MODERNE Décoration raffinée. Surface habitable 345 m2. Jardin 600 m2. Pav. séparé près gare, commerces, bel environnement. Prix : 1.520.000 F - J.M.B. 970-79-79

Dans station balnéaire, port de plaisance, casino, vends villa grd standing, sur terrain boisé, *calme,* rez-de-chaussée de plain-pied sur jardin, séj. 80 m2, poutres, cheminée, fumoir, 2 chbres, 2 s. de bns, cuis. aménag., wc. Etage : gde mezzanine, 3 ch., 2 sal. de bns, grenier, garage, chambre service, wc, salle de bns, exceptionnel. Px 930.000 F. T. (67) 56-54-60, 34-La Gde-Motte

ANTONY, près lycée. Agréable maison récente, salon, salle à manger, vaste atelier d'artiste, 4 chbres. Gar. Tout confort. Weatheralls - 225-79-00

25 km PARIS OUEST - Sur 2.000 m2 *maison anc.* de caractère, salon, s.à manger, 6 chambres, bel atelier d'artiste. Tél. : 963-28-02.

LE PECQ, CALME PAVILLON, séjour + 2 chbres, cuisine, bains, tout confort. Jardinet. PRIX 215.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET, 976-05-90.

pavillons

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél.
Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

MEUDON Résidentiel sur jardin 800 m2, Pavillon, parfait état, salon, s. à manger, 6 chbres. Tt conft, dépendances, cave, buanderie. Garage : 2 voitures. PARIS PROMO - 325-28-77

SAINT-MAUR LA VARENNE, près transports Pavill. pl-pied, gd séjour, chbre, cuis. spac., s. d'eau, wc, chff. cl, gar., jardin clos. Prix 230.000 F. **ACS** 133 bis, rue de Paris, Charenton - 368-66-25 et 51-00.

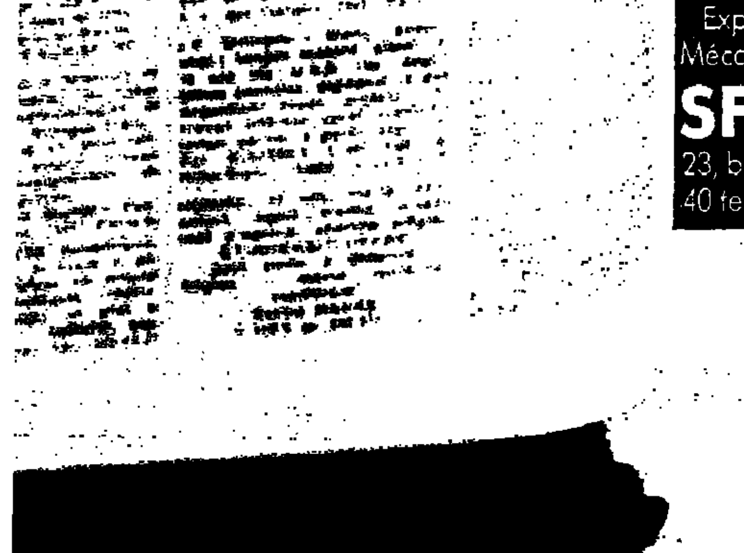
viagers

Place Etienne-d'Orves - 5 P. + service. Occupé 2 têtes 81 et 91 a. Cpt 100.000, rente 3.500 F. **LE VIAGER** 130, *rue de Rivoli,* 233-05-75

LIBRE RUE SPONTINI - 16e Local 55 m2, 75.000 + 1.500 F. Studio 45 m2, 60.000 + 1.000 F. **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00

15e PLACEMENT EXCEPTION. Imm. pierre, standg, 3 p., tt cft, *92 m2, occupé 80/83 ans,* 35.000 + 3.000 rente. LODEL, 700-00-99

Vendez rapidement en viager Conseil. Expertise. Indexation. Gratuit. Discrétion. Et. LODEL, 35, bd Voltaire - 700-00-99



LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Europa — Le Monde — LA STAMPA — THE TIMES — DIE WELT

EMPLOI

TÉMOIGNAGE

Être chômeuse depuis quinze mois

Etre chômeuse c'est, chaque *matin, se précipiter sur les petites* annonces du journal, c'est guetter le courrier qui vous apportera peut-être une réponse, c'est envoyer pour la vingtième fois son *curriculum vitae* avec photo, c'est se déplacer aux quatre coins de Paris (quelque fois en banlieue) avec « la carte orange » (plus économique), afin de grossir la queue des chômeurs (entre *quinze et quatre-vingts personnes*), c'est attendre d'une heure à trois heures, sans s'énerver, souriante tant qu'à faire !, avoir une tenue « *correcte* », et c'est parfois (une fois sur trois) s'entendre dire : « *revenez tantôt* » ou « *nous avons trouvé la personne* », « *merci d'être venu* », ou « *nous vous écrirons* »... C'est faire un essai, quand il s'agit de dactylo, dont la vitesse sera d'autant plus exigée que nous serons nombreuses, c'est avoir les certificats requis, le physique agréable...

C'est pointer toutes les quatorzaines pour conserver « *ses droits* » à la Sécurité sociale. En conséquence, c'est « *justifier* » de sa *situation pour se faire rembourser*... quand on ne vous fait pas sentir que « *vous avez tout votre temps* » ou que « *vous êtes encore demandeur d'emploi* »...

C'est attendre le paiement des indemnités quand on y a droit... et, la banque où vous toucherez votre paiement, savoir qu'il faut laisser passer d'abord « *ceux qui ont un compte* ».

C'est parfois être « *sans rien* », si les indemnités vous ont été coupées — parce que vous avez perçu un an d'allocations, — parfois avec une ou deux prolongations (ce qui est mon cas) — ou quelques secours (fonds d'aide sociale des ASSEDIC).

C'est savoir que, pour « *une place de débutante* », on vous refusera si vous avez trente et un ans (mon cas) et que pour « *une place d'expérimentée* », la reconnaissance de la qualification obéit à des règles insaisissables (le stage de dactylographie de quatre mois que *j'ai suivi l'an dernier ne m'a* toujours pas servi).

C'est faire cent vingt places en trois mois en cherchant au niveau bureau — dactylo, hôtesse — ou *dans le commerce* : *grands magasins*, chausseurs, jouets, ou dans le social : club prévention, clinique, etc.

C'est savoir qu'à l'agence de l'emploi les offres sont les mêmes d'un bureau à l'autre. C'est se heurter à une administration pas très accueillante... complexe.

C'est se sentir (en marge », humilié, « de trop » à la limite ! C'est devenir progressivement agressif, différent des autres...

Et si, dans votre vie, vous avez eu la malchance de connaître certaines difficultés personnelles... « *trous* » *injustifiés dans votre* passé professionnel; vous allez « *le payer* » par le non-emploi, les questions indiscrètes, le « *bon droit des employeurs* », l'incertitude d'avenir...

Comment vivre sans ressources, ni perspectives d'avenir avec ses souvenirs, ses désillusions, sa révolte devant tant d'injustices ?

FRANÇOISE B...

LOGEMENT

LA CONFÉDÉRATION NATIONALE DEMANDE LA PARTICIPATION DES USAGERS AUX DISCUSSIONS SUR L'HABITAT

En intervenant dans l'élection du conseil des résidents qui aura lieu à Sarcelles le 4 juin prochain, *M. Masu, président de la Confédération* du logement, a voulu souligner qu' « *il n'existe aucune participation effective de représentants qualifiés de locataires et accédants dans les organismes se préoccupant du problème de logement. Elle seule permettrait un contrôle et une amélioration concrète des propositions* ».

Cette revendication, prioritaire pour la C.N.L., se trouve justifiée par la présence des plus minimes de trois représentants seulement d'associations de résidents parmi les trente-sept participants à la consultation organisée par le gouvernement pour la mise en place de la réforme du logement. De plus, si trente-trois décrets ont été nécessaires pour la mise en place de cette réforme, aucun n'a fixé de barème des charges.

Enfin, malgré le blocage des prix, *malgré la politique d'économie* d'énergie et l'aide personnalisée, « *c'est*, » estime la C.N.L., *une charge beaucoup plus lourde qui revient à un plus grand nombre de familles* », du fait de certains types de contrat de chauffage, qui permettent à des entreprises d'augmenter le poste chauffage, indépendamment de la consommation réelle et sans aucun contrôle.

INFORMATIQUE

SPÉCULATION SUR LES ORDINATEURS...

Le café et le soja ne sont pas les seuls produits sur lesquels la spéculation à terme fait rage actuellement aux Etats-Unis. On peut maintenant ajouter à *la liste... les ordinateurs* d'I.B.M.

Les derniers modèles mis sur le marché par le géant de l'informatique sont très demandés et les délais de livraisons assez longs. *Certaines sociétés* n'hésitent pas à « acheter » à d'autres entreprises (qui ont passé commande avant elles) *le droit* de recevoir plus vite l'ordinateur désiré.

Ce « marché à terme » s'est brusquement gonflé avec l'arrivée de « spéculateurs » qui *ont* décidé de profiter de la situation. Ils commandent à I.B.M. des ordinateurs qu'ils n'ont pas l'intention d'acheter et revendent leur « position » sur la liste de commandes à ceux qui ont réellement besoin de la *machine*. La spéculation se concentre sur les derniers modèles mis sur le marché : les 138 et 148 et l'I.B.M. 30-33 (annoncé en mars aux Etats-Unis et qui vaut 3,5 millions de dollars).

Selon les milieux spécialisés, cités par le « Wall Street Journal » dans son édition du 26 mai, I.B.M. a, par exemple, reçu depuis mars environ trois mille commandes pour son modèle 30-33, *alors que le marché* mondial potentiel pour des ordinateurs de cette taille ne dépasse guère mille cinq cents unités.

Cette spéculation n'est pas sans danger pour I.B.M., car elle peut fausser ses prévisions sur l'évolution du marché. Pour tenter d'établir une situation *plus saine*, I.B.M. a d'ores et déjà décidé de faire signer, lors de la commande d'un de ses ordinateurs, un document certifiant que l'acheteur n'a pas l'intention de revendre son « droit de livraison ». — (A.F.P.)

Par le biais des calculatrices de poche programmables

TEXAS-INSTRUMENTS S'ATTAQUE AU MARCHÉ DE LA MINI-INFORMATIQUE

Premier fabricant mondial de composants électroniques, Texas-Instruments ne fait plus mystère de ses ambitions dans d'autres secteurs qui représentent d'ores et déjà le quart de son chiffre d'affaires. Après les marchés de la montre électronique, de la *calculatrice de poche*, du jouet, le groupe américain s'attaque, avec ses nouveaux postes émetteurs-récepteurs radio de 4 Watts, aux « *communications de l'individu* », secteur qui connaît un véritable « boom » aux Etats-Unis.

L'offensive la plus spectaculaire de « T.I. » se développe sur l'informatique. En annonçant la sortie d'une nouvelle calculatrice de poche programmable (la TI 59), le groupe risque de bouleverser le monde de la mini-informatique. Vendue *moins* de 2 000 F, la TI 59 utilise des modules pré-programmables interchangeables de la taille d'une petite boîte d'allumettes. Leur capacité de mémoire est équivalente à une bande imprimée de 25 mètres de long. Une bibliothèque de modules est à la disposition de la clientèle qui peut ainsi choisir ses programmés en fonction de ses propres besoins : mathématique, finance, statistique, topographie, navigation. Cette calculatrice possède un lecteur de cartes magnétiques. Elle peut être couplée à une imprimante (possibilité d'établir des graphiques). Véritable mini-ordinateur, le TI 59 est une « *arme de guerre* », non seulement contre les fabricants traditionnels de calculatrices de poche et de bureaux, *mais aussi* contre les sociétés de mini-informatique. Celles-ci vont devoir faire face à une *double* concurrence. D'une part les « grands » comme I.B.M., Honeywell, Univac, dont les matériels « descendent » de plus en plus bas ; d'autre part, les fabricants de composant, tout aussi redoutables.

A L'ÉTRANGER

L'Italie a toujours le « ruban bleu » des grèves en Europe

Les chiffres définitifs, pour 1976, indiquent qu'il a été perdu moins d'heures de travail *du fait* de grèves au Royaume-Uni qu'en France, et ceci pour la première fois depuis 1968, lorsque des orages sur l'industrie française mirent en échec les statisticiens. Bien qu'elle ait eu des résultats un peu meilleurs qu'en 1975, l'Italie demeure, et de loin, le pays le plus enclin à la grève, des quatre pays de la C.E.E., et l'Allemagne, *en dépit de certains troubles survenus* au printemps, le plus paisible.

L'explication de ce renversement des positions respectives de la France et de la Grande-Bretagne réside dans le fait que les syndicats français, tout comme leurs *homologues italiens, ont* lutté contre la politique anti-inflationniste de leurs gouvernements, tandis que les travailleurs britanniques ont, dans l'ensemble, loyalement observé la politique nationale des revenus, acceptée par les TUC. Mais la réaction a commencé.

Les ouvriers qualifiés britanniques des industries de l'automobile, *de l'acier*, à *l'aéroport* de Londres et ailleurs, se sont rebellés contre l' « écrasement » des grilles de salaires résultant de *cette* politique, et, au cours du premier trimestre de cette année, les grèves ont entraîné une perte *équivalente* aux *deux tiers de* celle de l'an dernier.

La France a débuté l'année par deux mois relativement calmes, mais les arrêts de travail largement suivis, en signe de protestation contre la politique économique du gouvernement, le *28 avril et* lors de la grève générale de vingt-quatre heures du *24 mai*, montrent que les Français *sont plus déterminés* que jamais à défendre leur niveau de vie. La grève qui a paralysé Rome le 24 mars a, en partie, un motif similaire.

Les travailleurs allemands et français ont maintenu leur niveau de vie depuis le début de *la récession, mais non* les Italiens et les Britanniques. Ces derniers ont même subi en 1976 une baisse de 10 % de leur niveau de vie.

L'échelle mobile, calculée à partir des salaires de l'O.C.D.E. et des indices des prix à la consommation, a conduit à des augmentations réelles de salaires (entre 1974 à 1976) d'environ un neuvième des augmentations nominales en Grande-Bretagne, un sixième en Italie, un quart en France et un tiers en Allemagne.

Les taux de salaires ne constituent pas, bien sûr, une mesure du pouvoir d'achat des travailleurs, qui dépend des heures *supplémentaires, des primes* de rendement et de l'imposition. En Allemagne, les gains ont augmenté légèrement plus lentement que les taux salariaux depuis le début de la récession, et en Grande-Bretagne considérablement plus lentement, bien qu'ils se soient élevés relativement plus rapidement depuis juillet dernier.

Sur le tableau indiquant les *jours perdus pour fait de grève*, les taux d'incidence ne sont pas comparables à ceux qui seront normalement publiés par la I.L.O. (Organisation internationale du travail) à la fin de l'année, car ils sont calculés d'après le nombre total de salariés, et non pas sur celui des quatre principales industries. Des ajustements devront être faits, car la France et *les Etats-Unis* n'incluent pas les salariés agricoles dans leurs totaux.

ERIC WIGHAM.

Nombre de jours ouvrables perdus pour fait de grève

	FRANCE		R. F. A.		ITALIE		ROYAUME-UNI		ETATS-UNIS	
	NOMBRE DE JOURS SALARIES PERDUS	Par 1 000 salariés	NOMBRE DE JOURS SALARIES PERDUS	Par 1 000 salariés	NOMBRE DE JOURS SALARIES PERDUS	Par 1 000 salariés	NOMBRE DE JOURS SALARIES PERDUS	Par 1 000 salariés	NOMBRE DE JOURS SALARIES PERDUS	Par 1 000 salariés
1974 ...	3 377 000	197	1 051 000	49	17 033 000	1 342	14 749 000	647	47 992 000	585
1975 ...	3 872 000	230	69 000	3	21 904 000	1 190	6 012 000	265	31 237 000	381
1976 ...	*5 001 000*	*368*	*554 000*	*27*	*21 904 000*	*1 590*	*3 285 000*	*146*	*37 996 000*	*463*

Augmentation annuelle de la valeur nominale et réelle des taux horaires de salaires (en %)

Année	FRANCE Nomin.	FRANCE Réelle	ALLEM. FED. Nomin.	ALLEM. FED. Réelle	ITALIE Nomin.	ITALIE Réelle	ROY.-UNI Nomin.	ROY.-UNI Réelle
1974	19	5	12	5	22	3	17	1
1975	17	5	9	3	27	8	30	4
1976	15	5	6	2	21	4	20	4
1977	—	—	—	—	—	—	—	—
Janvier	16	6	(1)	(1)	29	5	9	— 7
Février	—	—	—	—	35	11	6	— 9
Mars	—	—	—	—	35	11	6	— 10

(1) Les accords signés en Allemagne fédérale au début de l'année, notamment dans la métallurgie, assurent des hausses de salaires de l'ordre de 8 % (le gouvernement fédéral a prévu une augmentation moyenne de 7,5 % en 1977). Dans le même temps, l'évolution des prix continue d'être d'environ 4 % l'an.

En Arabie Saoudite

LES BANQUES ÉTRANGÈRES VONT ÊTRE TRANSFORMÉES EN SOCIÉTÉS SAOUDIENNES

Le conseil des ministres de l'Arabie Saoudite a décidé de transformer en sociétés saoudiennes, dans un délai de un an, toutes les banques étrangères installées dans le pays. Il ne s'agit pas d'une nationalisation, mais d'une limitation de la part des intérêts étrangers, qui ne pourront *dépasser 40 % du capital* total des banques, sociétés mixtes entièrement contrôlées par des responsables saoudiens. Ce contrôle s'exercera notamment sur toutes les opérations intérieures et extérieures à l'Arabie Saoudite, qu'il s'agisse d'investissement ou de *transferts de capitaux. Une* telle décision, à l'étude depuis deux ans, était attendue par les banques étrangères, qui n'y sont pas hostiles.

● *La Maison de l'étranger* vient de commencer à fonctionner à Marseille, 16, rue Antoine-Zattara (tél. 95-90-15). Elle groupe différents services administratifs et techniques jusqu'alors disséminés dans la ville pour « *faciliter, en les humanisant, les relations des immigrés avec les administrations, les associations et, d'une façon générale, avec l'ensemble de la population* ». Situé à proximité de la gare Saint-Charles, l'immeuble comprend un grand hall d'accueil, une salle de spectacle de trois cents places, une salle de travail et quatre salles polyvalentes. — (Corresp.)

FAITS ET CHIFFRES

Aide internationale

● *L'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.)* a décidé l'envoi d'une aide alimentaire d'une valeur de 1,172 million de dollars pour les victimes de la sécheresse qui a sévi récemment dans l'Etat indien d'Orissa, détruisant la *récolte de riz d'été, réduisant de* moitié la récolte d'automne, et endommageant gravement celle d'hiver.

En outre, la F.A.O. a décidé d'attribuer 129 millions de dollars d'aide alimentaire pour l'exécution de dix-neuf projets de développement économique et social dans seize pays.

● *Le programme d'aide alimentaire de la C.E.E. en produits laitiers* a été établi pour 1977 à 45 000 tonnes de beurre ou huile, d'une valeur de 47 millions d'unités de compte (1 U.C. = 5,63 F), et à 150 000 tonnes de lait en poudre d'une valeur de 55,5 millions d'unités de compte. Près de 80 % de ces aides sont affectées aux pays les plus pauvres, dont le P.N.B. par habitant est inférieur à 300 dollars. En ce qui concerne les céréales, l'aide alimentaire totale atteint 1 287 000 tonnes, soit 81,2 millions d'unités *de compte*.

Agriculture

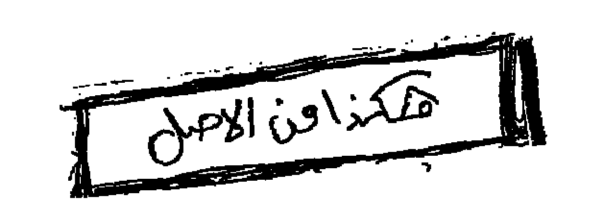
● *La Fédération générale de l'agriculture* (salariés agricoles C.F.D.T.) estime que « *le développement de l'agriculture méridionale française est compatible avec un élargissement de la C.E.E. et son ouverture aux productions des pays arabes* », sous deux conditions : une négociation globale avec les pays intéressés ; une compensation des écarts des coûts sociaux. A ce propos, la F.G.A.-C.F.D.T. considère qu'il est « *essentiel d'améliorer nettement le sort des salariés agricoles et viticoles du Midi, qui connaissent une situation lamentable* ». Si les différences de salaires sont importantes avec la Grèce et l'Espagne, « *il est bon de rappeler*, note la F.G.A.-C.F.D.T., *qu'en 1974 un ouvrier agricole français gagnait 6,50 F de l'heure, tandis qu'un Néerlandais touchait 13 F. Les patrons des Pays-Bas se sont-ils plaints de la concurrence déloyale des patrons français ?* ».

● *Des heurts* ont opposé, le 26 mai, à Bayonne, des éleveurs de moutons du Pays basque, venus réclamer une indemnisation à la suite d'une épidémie, et les forces de l'ordre. Un manifestant blessé a dû être hospitalisé. Il y a eu cinq blessés légers parmi les policiers. — *(A.F.P.)*

Conflits et revendications

● *Les trois cent quarante salariés de l'hypermarché Mammouth à La Seyne (Var)* ont repris le *travail mardi 31*. Leur grève, avec occupation des locaux, aura duré trente-six jours. Un accord salarial a été conclu entre la *société* Cofradel, propriétaire de cet hypermarché, et le syndicat C.G.T.

Les augmentations de salaires accordées par la firme au cours des commissions paritaires des 3 et 4 mai à Lyon et du 18 mai à Toulon sont intégralement maintenues. *Pour le personnel* ayant plus de trois mois de présence, un versement exceptionnel de 47 F par *mois* sera payé les 15 juin, 15 juillet et 15 août. Afin de compenser les salaires perdus du fait de la grève, des heures supplémentaires seront proposées au personnel, sur la base minimale de deux heures par semaine pendant sept mois. La société Cofradel accordera, pour la même période, une bonification d'une heure supplémentaire par semaine. Des avances de *salaires sont* également prévues. — *(Corresp.)*



LA VIE ÉCONOMIQUE

A L'ÉTRANGER

LA REVANCHE DU JAPON

(Suite de la première page.)

Abandonnant les secteurs en péril, comme le textile, quitte à investir en Asie du Sud-Est, le Japon a choisi les filières de production d'avenir. Au cours des années 60, souligne le GEPI, *« les seules catégories où il n'a pas accompli un effort sont celles dont la croissance de la demande mondiale a été la plus réduite »*, comme la construction aéronautique et le matériel ferroviaire. *En revanche, le pays s'est spécialisé* dans certaines productions complexes *« de haut niveau technologique et de forte intensité capitalistique »*.

Ayant ainsi sélectionné les cibles, l'Empire a plié les hommes et les machines à la recherche d'une compétitivité structurelle. Les investissements ont été répartis de façon sélective afin d'entraîner des gains de productivité et un abaissement des prix. Parallèlement des réseaux de distribution étaient organisés, capables d'assurer le respect des délais de livraison et l'efficacité des services après-vente. Le miracle japonais est en fait le résultat d'une construction laborieuse et minutieuse.

La mise en œuvre de la force de frappe japonaise a impliqué une mobilisation générale du pays. L'expression « *Japan Inc.* » pour désigner cette nation fait figure de lieu commun, mais n'est que la caricature d'une société vouée et dévouée — pour l'instant du moins — à l'économie. Le train boulet, le Shinkansen, emmène tous les jours, à 200 km à l'heure, des hommes d'affaires pressés. *Le principal quotidien* économique, le *Nihon Keizai Shimbun*, tire, en deux éditions, à près de trois millions d'exemplaires, *presque tous* vendus par abonnements.

L'information circule largement, imprègne les comportements et, dans une certaine mesure, renforce l'intégration d'une société encore teintée de féodalisme. D'une façon générale, tous les mécanismes *paraissent jouer pour accroître la* cohésion et l'efficacité du système socio-économique. Les grands groupes, comme Mitsubishi, Mitsui ou *Sumitomo*, représentent le quart environ du chiffre d'affaires de l'industrie, et leur influence, par le biais de leurs banques et de leurs maisons de commerce, s'étend à l'ensemble de l'économie. En outre, leurs dirigeants, le plus souvent âgés, ont partie liée avec le personnel administratif et politique au point de former un conseil d'administration gérontocratique informel du pays.

Des travailleurs intégrés

C'est à l'intérieur des groupes que s'effectuent les continuelles reconversions de l'appareil de production, ce qui évite au maximum les troubles sociaux. La mobilité de l'emploi s'accompagne ainsi d'une certaine sécurité, les salariés passant d'un secteur à l'autre du même ensemble. Les déplacements géographiques à l'intérieur de l'immense nébuleuse urbaine ne sont pas exclus, mais les licenciements sont rares.

La souplesse d'adaptation est facilitée par l'« attachement » des salariés à leur entreprise et par la discipline des syndicats. Bénéficiant, au sein des firmes importantes, de salaires comparables — voire supérieurs — à ceux pratiqués en Europe, et qui progressent surtout en fonction de l'ancienneté, quasiment assurés d'un emploi à vie, disposant d'avantages sociaux, sinon en espèces (la charge salariale globale est plus faible qu'ailleurs), du moins en nature (logement, voyages à l'étranger, hôpitaux), les travailleurs ne « divorcent » pas, officiellement du moins. L'entreprise est considérée comme une autre — ou peut-être comme la vraie — famille.

Changer serait d'ailleurs jugé comme une désertion et mal vu de l'extérieur. *« Si un salarié venait à quitter Honda, Toyota ne l'embaucherait pas »*, souligne-t-on au ministère du travail. Bien plus, dans de nombreux cas, il n'est pas convenable de prendre en totalité les vingt jours de congés payés annuels. Des organisations de voyages se plaignent que certains clients écourtent leurs vacances. Les dirigeants japonais mettent volontiers en avant ce *« sens du travail »* pour expliquer leurs succès commerciaux face à des pays européens fatigués.

Ce conformisme social joue au profit du système économique, et les syndicats tiennent leur place dans l'orchestre. Eloignés de la contestation, ils se contentent de défendre les revendications salariales, tout en respectant les règles du jeu. Chaque mois, les partenaires sociaux, assistés de quelques universitaires, procèdent à un échange de vues sur la situation économique, à la lumière de renseignements fournis par l'administration. Les négociations concrètes auront lieu au niveau de la firme, le rôle principal étant tenu, au Japon, par le syndicat d'entreprise.

Le capitalisme nippon met en œuvre les modes de production les plus sophistiqués, en prenant appui sur des mentalités traditionnelles. Il a aussi ses zones d'ombre : par exemple, sans compter l'emploi de travailleurs temporaires, souvent ouvriers-paysans, la sous-traitance qui, plus qu'ailleurs, sert d'amortisseur. 85 % des firmes tombées en faillite en 1976 employaient moins de vingt salariés. Ce sont les employés des petites et moyennes entreprises qui ont surtout été frappés par la crise.

En 1973, sur les quatre mille salariés qui travaillaient pour le chantier naval d'Oppama (Sumitomo), la moitié étaient employés dans les firmes sous-traitantes. A la suite de la chute des commandes de super-pétroliers, *les* contrats avec ces firmes ont été annulés et leur personnel s'est donc trouvé au chômage. D'après des *statistiques assez anciennes*, les sociétés industrielles de plus de cinq cents personnes faisaient travailler trois millions et demi de travailleurs, *celles de moins de* trente personnes deux millions.

La sous-traitance joue aussi le rôle de réducteur de coût. Selon une étude du ministère du travail, sur une base de 100 pour les firmes industrielles de plus de cinq cents personnes, le salaire se situait en 1975 à 83 de 100 à 499 employés, à 69 de 30 à 99, à 60 de 5 à 29. Un écart de 40 % *d'un extrême* à l'autre *peut* expliquer, en partie, l'infériorité des coûts de production du Japon par rapport à ceux de ses concurrents.

Un handicap

Démonter les rouages de l'économie japonaise ne donnerait sans doute pas l'explication finale. D'autres atouts entrent aussi en ligne de compte : la faiblesse du budget de la défense — 0,9 % du produit national brut, 5 % des dépenses totales, — la modicité de l'aide publique au développement — 0,2 % du P.N.B. en 1976 — ou encore la pauvreté des équipements collectifs ont permis de donner la priorité au renforcement de l'appareil économique.

Au-delà, la force de l'empire, troisième pays industriel du monde, tient à la volonté de revanche et de puissance de ses *dirigeants. Nation vulnérable et* dépendante, le Japon s'est forgé un outil capable de surmonter ses faiblesses. Quand la crise a frappé *le pays, les entreprises, qui* avaient fortement investi — et même surinvesti — ces dernières années, ont concentré le tir de leurs usines, *modernes* et automatisées, sur des objectifs bien précis.

Ne jouant qu'un rôle marginal dans le *déclenchement et le* contrôle des secousses mondiales, le Japon s'est adapté au mieux et le plus vite possible. Comme le note le *GEPI*, *« un fort excédent extérieur était la condition nécessaire pour amortir l'effet d'un net ralentissement de la croissance sur le niveau d'utilisation des capacités de production »*.

Frappés dans des secteurs sensibles, les pays européens *ont alors*, dans une certaine mesure, découvert le Japon. De leur côté, les autorités de Tokyo, étonnées des doléances *émises, surtout* par l'Allemagne fédérale, ont pris conscience qu'il ne fallait pas aller trop loin dans leurs victoires, *concédant qu'une* modération de leurs ventes était souhaitable, notamment pour des raisons politiques. Ce fut, et c'est encore, le *temps* de la diplomatie, des missions à l'étranger et des campagnes de relations publiques.

Tout en rejetant les accusations *de « dumping »* et en réaffirmant leur attachement au libre échange, les Japonais ont cherché à se créer des alliés au sein de la *Communauté* européenne et à ménager leur principal partenaire, les Etats-Unis. Une relance de la demande intérieure pourrait alléger la pression nippone, tandis que la revalorisation du yen devrait apporter quelque satisfaction aux concurrents du Japon *(d'autant* que les marges des firmes nippones sont souvent faibles).

Il ne faut, toutefois, pas trop attendre de la « locomotive » nippone. Le produit national brut a d'ailleurs augmenté, en termes réels, d'environ 6 % au cours de la dernière année fiscale (31 mars 1976-1er avril 1977) ; il devrait, selon les prévisions gouvernementales, progresser en 1977-1978 de 6,7 %, ce qui semble peu réaliste à de nombreux experts. En tout état de cause, l'ère des croissances « *à la japonaise* » apparaît révolue.

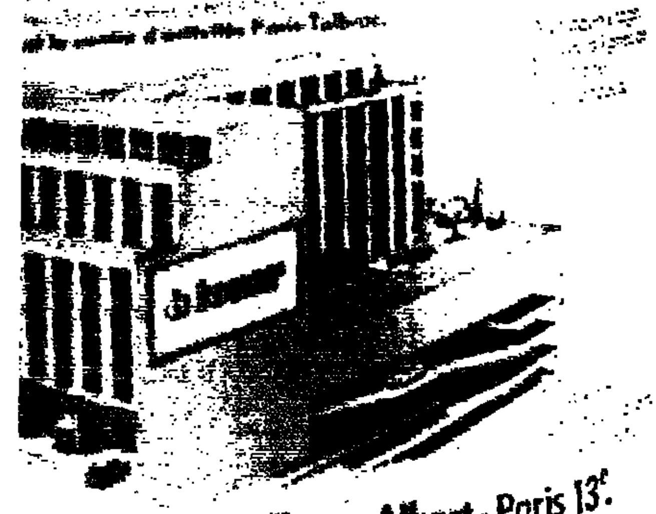
Dès lors, Tokyo doit compter davantage que par le passé sur les exportations pour rentabiliser son appareil de production. Implantés solidement en Asie du Sud-Est, actifs dans les pays de l'Est et du Proche-Orient, les Japonais ne négligeront pas les marchés américain et européen. Les Etats-Unis estiment à son juste poids la force de l'empire du Soleil-Levant, cherchant à s'entendre avec lui plutôt que de le contrer. Entre puissances...

Le Japon est *« au-delà de la compétitivité »*, disait, à Tokyo, un banquier français, fort d'une expérience d'une dizaine d'années. Sans tomber dans le fatalisme, ce système, où l'autorité joue de la concertation, où l'intégration de l'individu sert les intérêts d'une nouvelle oligarchie, est efficace. Un dérèglement de la *machine*, qui mettrait à l'épreuve la cohésion sociale, est toujours possible. En attendant, faut-il, comme au *golf, instituer un handicap pour* le Japon ?

MICHEL BOYER.

Prochain article :

UNE MONSTRUEUSE EFFICACITÉ



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LES INTERVENTIONS MINISTÉRIELLES A LA CONFÉRENCE

M. Cyrus Vance : un nouveau système économique international doit laisser place par-dessus tout à la justice

« Le message que je vous apporte de la part de mon président et des Etats-Unis, a déclaré M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat, *est le suivant :*

» Nous croyons aux desseins et aux objectifs de la présente conférence.

» Nous sommes bien déterminés à trouver une solution à des problèmes dont aucun de nos pays n'a l'apanage, mais qui nous affectent tous.

» Nous ne nous faisons pas d'illusions quant à la possibilité de résoudre, par un travail d'une semaine, des problèmes qui résultent d'une évolution de plusieurs siècles.

» Mais nous savons aussi qu'un échec de notre part serait inacceptable, aucune personne, aucune nation présente à cette conférence ne l'accepterait...

» En cet instant et à la présente conférence, je veux que la politique des Etats-Unis soit bien comprise. Il nous faut un nouveau système économique international, un système qui laisse place à l'équité, à la croissance et, par-dessus tout, à la justice. Nous sommes prêts à jouer notre rôle dans l'édification de ce nouveau système.

» Mais en même temps, nous sommes prêts à admettre qu'il ne sera pas édifié cette semaine, en ce lieu, et que la tâche exigera bien des ajustements, des accommodements et des sacrifices pénibles de la part de nous tous, ici présents. Les Etats-Unis ne resteront pas passifs devant cet effort. Nous ne nous contenterons pas de réagir. Nous nous joindrons à vous pour partager les responsabilités et montrer la voie.

» En premier lieu et avant même que la présente conférence ait achevé ses travaux, je veux dire clairement que, selon nous, le dialogue Nord-Sud doit se poursuivre. Nous sommes ouverts à toute suggestion concernant le forum où il doit se dérouler... »

● TRANSFERT DES RESSOURCES. — *« Le président Carter,* a poursuivi M. Vance, *demandera au Congrès une augmentation substantielle du volume de nos programmes d'aide bilatéraux et multilatéraux, pour les cinq prochaines années. Mais nous demanderons aussi que cette aide soit plus efficacement conçue, acheminée et administrée... Nous estimons que les pays communistes industrialisés devraient eux aussi accroître leur aide au développement. Nous sommes prêts à nous joindre à eux, sur ce point, en quelque lieu et à quelque moment qu'ils choisissent. Nous devrions décider ici, d'un commun accord, de soutenir une proposition visant à augmenter substantiellement le capital général de la Banque mondiale pour lui permettre de lancer de nouveaux programmes dans des domaines d'importance croissante : énergie, développement des ressources et diversification des produits de base...*

» Nous sommes également disposés, dans le cadre de cette conférence, à entreprendre avec d'autres pays un programme spécial d'action, doté d'un budget de 1 milliard de dollars et permettant de faire face aux besoins les plus aigus des nations pauvres du monde. Pour sa part, et sous réserve de l'approbation du Congrès, le gouvernement Carter est prêt à consacrer 375 millions de dollars supplémentaires par rapport au montant actuel de l'aide bilatérale, en faveur des pays les plus pauvres. »

● LES INVESTISSEMENTS PRIVES. — *« Les plans de croissance des économies du tiers-monde exigent un volume d'investissement étranger qui dépasse largement les capacités des seules ressources officielles... Mais l'investissement privé ne peut être efficace qu'à la condition d'être vraiment tenu pour acceptable par le pays d'accueil. Chaque nation doit décider elle-même du rôle qu'elle attribuera à l'investissement privé dans son développement propre. Quant aux sociétés privées, elles investiront là où elles se sentiront assurées de trouver des facteurs positifs et stables.*

» Les Etats-Unis agiront en faveur d'une augmentation des ressources du Fonds monétaire international, qui permette d'apporter une aide aux balances des paiements en difficulté (...). Nous sommes particulièrement conscients de l'accroissement du volume de la dette internationale et de la nécessité d'instaurer des procédures cohérentes pour traiter les cas particuliers avant qu'ils ne donnent lieu à des situations critiques. »

● PRODUITS DE BASE. — *« En participant à cette conférence, nous nous sommes montrés d'accord pour reconnaître la nécessité d'une action commune en vue de modérer les fluctuations qui affectent les prix des produits de base, les approvisionnements et les bénéfices. Il nous faut travailler ensemble :*

» — A établir des accords entre producteurs et consommateurs destinés à stabiliser les prix de chaque produit de base pris séparément partout où la nature du produit et les possibilités du marché le permettent ;

» — A créer un fonds commun — efficace et pratique — pour étayer ces accords ;

» — A assurer un système adéquat de financement compensatoire qui aidera à pallier les effets des fluctuations des bénéfices à l'exportation enregistrées par les pays en voie de développement (...). »

« La présente conférence, a ajouté M. Vance, *n'est pas un forum où aborder dans le détail des négociations commerciales. Mais les Etats-Unis s'engagent à rechercher à Genève des secteurs où il sera possible d'offrir un traitement plus favorable aux produits des pays en développement. »*

● LES PRIX DE L'ENERGIE. — *« La prospérité de l'économie mondiale dépend de la stabilité des prix dans le domaine de l'énergie ainsi que de la régularité des approvisionnements. Et c'est également un élément indispensable à l'égalité du système économique mondial (...). A long terme, les pays riches et les pays pauvres doivent avoir davantage recours à leurs propres ressources énergétiques locales. La présente conférence doit aider à définir des moyens permettant de transférer la technologie énergétique appropriée aux pays en développement. »*

M. Vance a conclu : *« Nous prendrons au sérieux les résultats de cette conférence (...). Nous nous engageons ici même à consulter nos partenaires et à collaborer avec eux pour participer à l'entreprise la plus riche de sens aujourd'hui : celle qui fera partager les bienfaits du progrès de l'humanité à l'humanité tout entière. »*

LE FIDA ACCORDERA DES PRÊTS A DES « CONDITIONS EXTRÊMEMENT FAVORABLES » AUX PAYS LES PLUS PAUVRES.

(De notre correspondant.)

Rome. — Le Fonds international de développement agricole (FIDA), dont la création avait été décidée en novembre 1974 à la conférence mondiale de l'alimentation, entrera en fonction à l'automne et accordera sans doute ses premiers prêts au début de l'année prochaine. M. Abdel Muhsin Al Sudeary, représentant permanent de l'Arabie Saoudite auprès de la F.A.O. et président de la commission préparatoire du FIDA, l'a annoncé à Rome en précisant que 70 % du milliard de dollars qui constitue les disponibilités du Fonds seront accordés à des conditions « extrêmement favorables ». En bénéficieront surtout les quarante-cinq pays les plus durement touchés par la malnutrition, selon la classification des Nations unies. Dans chacun de ces pays, le Fonds favorisera les projets destinés aux groupes les plus pauvres de la population.

Il existera en fait trois catégories de prêts ; les plus avantageux portant intérêt de 1 %, une échéance de cinquante ans et un différé de remboursement de dix ans ; en outre, jusqu'à 12,5 % des ressources du FIDA pourront être utilisées immédiatement comme des dons purs et simples.

L'action du Fonds sera « intégrée », a encore précisé M. Al Sudeary ; il financera des systèmes de production allant de l'exploitation agricole aux marchés et comprenant toutes les étapes intermédiaires, notamment le stockage des récoltes et les facilités de distribution. — R. S.

● *La commission permanente de coopération arabo-africaine* tient sa première session les 30 et 31 mai, à Yaoundé. Onze pays arabes, et l'O.L.P., et douze pays africains sont membres de cette commission créée pour mettre en pratique les décisions politiques du « sommet » arabo-africain tenu au Caire en mars dernier.

M. DE GUIRINGAUD : davantage d'équité dans les relations entre les peuples

M. de Guiringaud, ministre français des affaires étrangères, a souligné le 30 mai, à l'ouverture de la conférence sur la coopération économique internationale, *« l'atmosphère exemplaire qui a présidé aux délibérations ». « La difficulté de certains thèmes ou discussions, ou leur importance, auraient pu vous entraîner dans la voie du malentendu, voire de la confrontation,* a-t-il ajouté. *Il n'en a rien été et chacun reconnaît l'esprit d'ouverture et de coopération qui vous a animés.*

» Ce qui est en jeu, a conclu le ministre français, *c'est à la fois le mieux-être de centaines de millions d'individus vivant dans un état de dénuement angoissant, et votre capacité à introduire dans les relations entre pays en développement et pays industrialisés davantage de rationalité et d'équité. »*

M. GUERRERO : les résultats atteints sont loin d'être suffisants

Dans son allocution d'ouverture, en sa qualité de coprésident représentant les dix-neuf pays en développement, M. Perez Guerrero, ministre d'Etat du Venezuela, a déclaré que *« le nouvel ordre économique international devait être basé sur la justice et la rationalité ».* Indiquant que depuis le report de la conférence finale, qui aurait dû se tenir en décembre dernier, *« un nouvel esprit de solidarité s'était fait jour »,* qui pourrait amener des progrès dans la négociation, il a toutefois ajouté : *« Les résultats atteints jusqu'à aujourd'hui sont loin d'être suffisants. »*

Les pays en développement, a dit encore M. Guerrero, sont prêts à jouer le jeu de la coopération, mais à condition que les règles soient modifiées, car jusqu'à présent *« les petits ont eu plus de chances de perdre que de ne pas perdre ».* La conférence ministérielle a un rôle particulier à jouer pour parvenir à un nouvel ordre économique mondial, a-t-il conclu. *« Ce n'est pas une question de générosité, c'est une question de sagesse ».*

M. MacEACHEN : relever le défi historique

M. MacEachen, coprésident canadien, représentant les pays industrialisés, a appelé de son côté les participants à *« relever le défi historique »* que pose l'avènement d'un *« nouvel ordre planétaire »* et noté les progrès déjà accomplis, parmi lesquels *« la croissance à long terme du capital de la Banque mondiale, les engagements pris pour accroître substantiellement l'aide aux pays en développement, la nécessité de diminuer la dépendance des hydrocarbures et l'appui à une décennie consacrée à l'infrastructure africaine ».*

« Le défi, a-t-il ajouté, *est de dépasser ce genre de résultat, même si nous ne pouvons réaménager le monde en trois jours. »* sagesse. »

M. WALDHEIM : concrétiser les principes d'un nouvel ordre international

Prenant ensuite la parole, M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, a estimé que *« cette négociation était arrivée au point critique. Elle compte la chance d'une percée qui peut matérialiser en quelques actions pratiques certains des principes sur lesquels doit s'appuyer la création d'un ordre économique international nouveau ; et elle peut promouvoir une relance, un nouveau départ vers d'autres objectifs. Si cette chance n'est pas saisie, il faut craindre un processus régressif ».*

M. Waldheim s'est aussi prononcé pour *« une institution qui puisse contribuer à la création d'un ordre énergétique mondial et qui soit pour cela dotée de certaines fonctions essentielles ».*

LA C.E.E. : solidarité entre producteurs et consommateurs

Après avoir dressé un bilan positif des dix-huit mois de travaux, M. Owen, président en exercice du conseil des Communautés européennes, a conclu au nom de la C.E.E. : *« Nous avons tous conscience que cette conférence ne peut résoudre tous les problèmes. Le dialogue Nord-Sud devra continuer dans de nombreux forums. »* Et M. Roy Jenkins, président de la Commission européenne, d'ajouter : *« La Communauté est le plus grand acheteur des exportations des pays en voie de développement et le plus important fournisseur de leurs importations. Il est donc tout naturel pour nous de reconnaître la nécessité de la solidarité entre pays développé et pays en voie de développement, entre producteurs et consommateurs. »*

Après l'important discours de M. Vance (voir ci-contre), M. Kuranari, ministre japonais de la coopération économique internationale, a déclaré s'attendre à des résultats positifs, tant dans la création d'un fonds commun de stabilisation des cours des matières premières que dans l'aide aux pays déshérités. Le ministre japonais a aussi estimé qu'il était *« des plus importants de disposer d'un forum où pourront se poursuivre les délibérations sur l'énergie après la fin de la conférence. Chaque pays a ses propres problèmes énergétiques qui ne peuvent être résolus par aucun pays pris individuellement ».*

Le Canada favorable à un accord sur les céréales

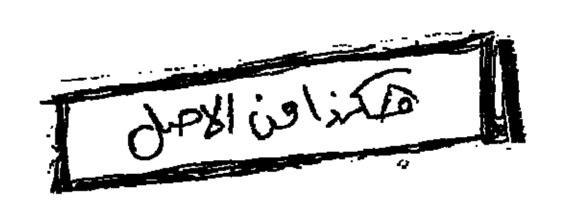
M. MacEachen, parlant cette fois en tant que chef de la délégation de son pays, a déclaré que le Canada *« continuerait de s'approcher »* de l'objectif consistant à consacrer 0,7 % du P.N.B. à l'aide au pays en voie de développement. Il entend dépenser à cette fin *« 1 100 millions de dollars au cours de l'année budgétaire 1977, en augmentation de plus de 100 millions sur l'année précédente ».* En outre, si la conférence réussit à mettre sur pied un programme spécial d'action, l'aide canadienne aux pays les moins développés *« se fera entièrement sous forme de dons ».* Ottawa se déclare prêt à *« convertir en dons tous les prêts au développement accordés dans le passé à un certain nombre de pays moins développés d'Asie et d'Afrique ; la dette ainsi éteinte serait d'environ 254 millions de dollars ».*

En ce qui concerne les céréales, le gouvernement canadien se déclare prêt à *« ouvrir bientôt des négociations entre les grands exportateurs et importateurs pour un nouvel arrangement ».* Un accord devrait prendre en compte *« le besoin d'améliorer et de rendre plus sûr l'accès aux marchés mondiaux des grains et des produits céréaliers, de limiter les effets négatifs des subventions à l'exportation, de réduire les fluctuations non nécessaires des prix des céréales, etc. Le Canada estime qu'un accord éventuel devrait comprendre aussi des engagements d'aide alimentaire pour assurer des niveaux minimaux en tant qu'aide sur une base permanente ».*

● M. MARCELINO OREJA AGUIRRE, ministre espagnol des affaires étrangères, a jugé *« excessivement simpliste »* de *« réduire la variété des nations à une dichotomie forcée entre pays avancés et pays en voie de développement »* comme cela transparaît, selon lui, dans l'appellation *« Nord-Sud ». « Dans ce Nord,* a-t-il ajouté, *il y a des pays comme l'Espagne qui n'ont pas encore atteint les plus hauts niveaux et qui, précisément parce qu'ils tentent d'y arriver, voient leurs besoins provisoirement aggravés. »* Le ministre espagnol a particulièrement mis l'accent sur les problèmes énergétiques. *« Nous devons convenir,* a-t-il dit, *qu'il n'est pas possible d'établir un nouvel ordre économique international si ce n'est sur la base d'une entente générale sur les matières énergétiques. »*

● M. PIERRE GRABER, chef du département politique fédéral suisse, s'est dit *« en mesure d'envisager les grandes lignes d'un programme de coopération et de développements dans le domaine de l'énergie. (...) Une des tâches importantes de cette conféernce est de créer de façon pragmatique les bases pour poursuivre le dialogue entamé ».* M. Graber a confirmé la volonté de la Suisse *« de contribuer à la mise en œuvre de mesures concrètes ».*





LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

Mme SODER : agir dans le cadre de l'ONU

Enfin, Mme Söder, ministre suédois des affaires étrangères, a souligné le rôle important que devraient jouer les Nations unies dans la poursuite du dialogue. *« Quel que soit le consensus qui sera atteint*, a-t-elle précisé, *il est évident que dans un contexte plus large un attention bienveillante à la question de l'énergie trouvera sa place dans le cadre des Nations unies. »*

Mme Söder a ajouté que les résultats de la conférence de Paris seraient soumis à l'Assemblée générale de l'ONU. « *Ceci*, a-t-elle dit, *permettra à tous les pays qui montrent un intérêt ou partagent une responsabilité en ce qui concerne les problèmes soulevés à la conférence de prendre part à ce qui doit être une action globale dans le cadre des Nations unies.* »

Les efforts du secrétaire d'État américain ont paru insuffisants aux pays pauvres

(Suite de la première page.)

Dans leurs déclarations de lundi les ministres des huit pays industrialisés, qui ont pris la parole dans l'ordre suivant : M. Owen (président du conseil des ministres) et M. Jenkins (président de la Commission) pour la C.E.E., M. Cyrus Vance (Etats-Unis), M. Kuranari (Japon), M. MacEachen (Canada), M. Peacock (Australie), M. Oraja Aguirre (Espagne), M. Graber (Suisse) et Mme Söder (Suède), n'ont guère apporté d'éléments *nouveaux. Ils ont seulement* réaffirmé, avec davantage d'autorité et de vigueur, les intentions et préoccupations qui transparaissaient déjà dans les conclusions des commissions.

Ainsi les uns et les autres ont proclamé leur volonté d'aller de l'avant dans la recherche d'une coopération de plus en plus étroite avec les pays en développement qu'ils se sont déclarés résolus à aider davantage. Tous ont mis l'accent :

— Sur la nécessité, après la clôture du dialogue Nord-Sud, de poursuivre, au sein d'un forum adéquat, des consultations régulières dans le secteur de l'énergie entre pays producteurs et pays consommateurs de pétrole ;

— Sur leur acceptation de négocier la création d'un fonds commun destiné à stabiliser le cours des matières premières ;

— Sur leur résolution d'accroître bilatéralement et multilatéralement l'aide publique au développement. Le ministre japonais des affaires étrangères a ainsi annoncé que son pays doublerait la sienne — qui est extrêmement faible — en cinq ans ;

— Sur leur décision de mettre en œuvre une « *action spéciale* » de 1 milliard de dollars en faveur des pays les plus défavorisés du tiers-monde ;

— Sur des suggestions concernant l'allégement des dettes des pays en développement. M. MacEachen a même annoncé que le Canada allait annuler ses créances, d'un montant de 254 millions de dollars, sur les pays les moins développés, auxquels il n'accorderait dans l'avenir que des subventions et pas de prêts.

Une proclamation de foi libérale

C'est cependant le discours le plus attendu, celui de M. Vance, le secrétaire d'Etat américain, qui a fait le plus impression. Par la voix de ce dernier, les pays en développement ont reçu l'assurance que, à la différence de l'ancienne administration américaine, celle du président Carter était inspirée par la préoccupation de contribuer à la réalisation d'un monde de justice. « *Les Etats-Unis*, a dit M. Vance, *ne seront pas passifs dans cet effort. Ils ne se contenteront pas de réagir. Nous partagerons avec vous la responsabilité de guider cette entreprise.* » Le secrétaire d'Etat a convaincu ses interlocuteurs qu'à l'avenir les Etats-Unis seraient beaucoup plus généreux et conscients de leurs devoirs envers le tiers-monde.

En revanche, il ne semble pas les avoir persuadés que les Etats-Unis souhaitaient vraiment un nouvel ordre économique international. Son discours, en effet, est resté celui d'un d'homme nourri des conceptions libérales classiques. Ainsi a-t-il vigoureusement proclamé sa foi dans l'importance des investissements privés, qui, a-t-il dit, doivent être bien traités dans les pays désireux d'en bénéficier et de se développer grâce à eux. M. Vance a clairement manifesté, d'autre part, que le souci de justice de son pays s'accompagnait d'une volonté de prudence et d'ordre, qui ne pouvait être satisfaite que si les Etats-Unis gardaient leur maîtrise des principaux leviers de *commande de l'économie* mondiale. C'est ainsi, en tout cas, que les pays en voie de développement interprètent la proposition de M. Vance de confier aux organisations internationales qu'animent les Américains — la Banque mondiale de M. MacNamara et le Fonds monétaire international — l'administration et le contrôle de l'aide accrue qui sera consentie au tiers-monde.

L'embarras des Dix-Neuf

C'est pourquoi, ce mardi, la plupart des pays en développement sont embarrassés. Ils ne *peuvent pas méconnaître* l'importance des engagements que l'administration Carter est décidée à prendre en faveur du tiers-monde. M. Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères lui-même, qui a conversé avec M. Vance lundi matin, a parlé d'« *ouverture* » à propos du discours du secrétaire d'Etat américain, a souligné les bonnes relations entre son pays et les Etats-Unis et a rendu hommage à l'administration Carter, qui consulte les pays du tiers-monde avant d'arrêter sa politique.

Mais le même M. Bouteflika a déclaré que, s'il n'était pas fait « *plus de progrès au cours des prochains jours, les résultats de la conférence seront extrêmement limités* ». Il a également écarté *toute idée de consultations* régulières sur les problèmes pétroliers, dans la mesure où elles viseraient à « *restreindre notre liberté* »

L'un de ses principaux adjoints, M. Ait Challal, a été plus catégorique encore quant aux déroulement de la conférence. « *Nous n'avons trouvé, dans les déclarations des ministres des pays industrialisés*, nous a-t-il déclaré, *aucun élément nouveau par rapport aux conclusions des commissions et de la session des hauts fonctionnaires, conclusions qui sont radicalement insuffisantes.* »

Comme nous évoquions alors l'engagement nouveau des Etats-Unis, du Japon et des autres pays industralisés de négocier la mise en place d'un « fond commun de stabilisation des matières premières », il a répondu : « *De quel progrès s'agit-il ? Qu'en savons-nous ? A la CNUCED, le programme intégré des matières premières et le fonds commun pour financer les stocks régulateurs de ces matières premières constituaient le pivot de tout un système profondément novateur. Qu'en reste-t-il ?* »

Bref, le discours de M. Vance se situe bien loin, aux yeux de la plupart des ministres des pays en développement, des exigences d'un nouvel ordre économique international, exigences rappelées par M. Guerrero dans son discours préliminaire de coprésident de la conférence. D'où des craintes et des doutes qui sont loin d'être le fait des seuls Algériens. Ceux-ci sont partagés par plusieurs autres participants, tels que les Yougoslaves, connus pour leur modération, et les Péruviens, dont le ministre des affaires étrangères, M. de la Puente, s'est déclaré — avant de regagner Lima pour recevoir Mme Carter — déçu par la minceur des résultats obtenus jusqu'à présent. Le ministre d'Etat d'Iran, M. Amouzegar, a même déclaré jeudi après-midi : « *Jusqu'à maintenant, je dois dire que nous avons eu beaucoup de discours mais peu de résultats.* »

Ce qui explique que les Dix-Neuf soient fermement résolus à obtenir, ce mardi et demain mercredi, *dernier jour de la conférence*, de plus grandes précisions de la part des pays industrialisés, sur la nature exacte et l'étendue de leurs engagements, ainsi que sur les conditions et le calendrier de leur exécution.

JEAN SCHWOEBEL.

Le représentant péruvien: deux longueurs d'onde différentes

Nous recevant quelques minutes après un entretien avec M. Cyrus Vance consécutif au discours du secrétaire d'Etat américain à la conférence Nord-Sud, M. José de La Puente, ministre péruvien des affaires étrangères, nous a fait part de son « pessimisme » *quant à l'issue de la conférence.*

« Tout se passe, *nous a-t-il déclaré*, comme si les pays industrialisés et les dix-neuf parlaient sur deux longueurs d'onde différentes. Les objectifs ne coïncident pas. Laissez-moi vous expliquer les choses par une image.

» Imaginez, chez vous, un syndicat qui réclamerait une augmentation de salaires au patron. Celui-ci répond : « Je ne peux » *pas vous augmenter, mais je* » puis vous consentir un prêt à » 10 % d'intérêt remboursable en » dix ans. » Croyez-vous que le syndicat essaierait d'obtenir un prêt à 5 % *remboursable* en vingt ans, ou qu'il dirait : « Vous vous » moquez de nous ! » ? Eh bien, nous, les pays du tiers-monde, nous disons : « Si la question » *était d'ordre financier, pour* » l'immédiat et le court terme, un » prêt de 1 milliard de dollars, » assorti d'aides diverses, ce serait » intéressant. »

» Mais nous sommes convaincus qu'il s'agit, en réalité d'un problème de *structure*. Notre but, c'est de produire, d'industrialiser, de transporter, de commercialiser. Donc, si le marché international demeure tel qu'il est aujourd'hui, ce qui nous est offert ne sert en rien notre propos. Tous les maux dont nous souffrons en 1977, nous les retrouverons dans cinq ans ; mais, entre-temps, nous nous serons appauvris.

» Dix-huit mois durant, nous avons quitté notre « habitat » naturel : l'ONU, la CNUCED, les « 77 », les non-alignés. Nous avons mis en veilleuse notre action normale pour nous aventurer sur ce terrain très civilisé de la conférence Nord-Sud, fruit d'un acte de bonne volonté du président Giscard d'Estaing. Dès lors, chaque fois que nous voulions faire quelque chose, on nous disait : attention ! il y a la conférence de Paris ! Puis il y a eu le thème du changement d'administration américaine...

» Tout à l'heure, j'ai écouté attentivement M. Vance : un discours excellent, honnête, dépouillé de l'arrogance de naguère. Mais, je vous le répète, ce n'était pas la même longueur d'onde ! Nous ne dramatisons pas. Nous sommes sans agressivité ; nous ne *voulons pas la confrontation*. Mais nous ne pouvons pas être satisfaits. »

« Bien sûr, *ajoute M. de la Puente*, nous avons besoin des *pays industriels*. Mais eux aussi ont besoin de nous : pour les matières premières, et, à l'avenir, pour élargir leurs marchés.

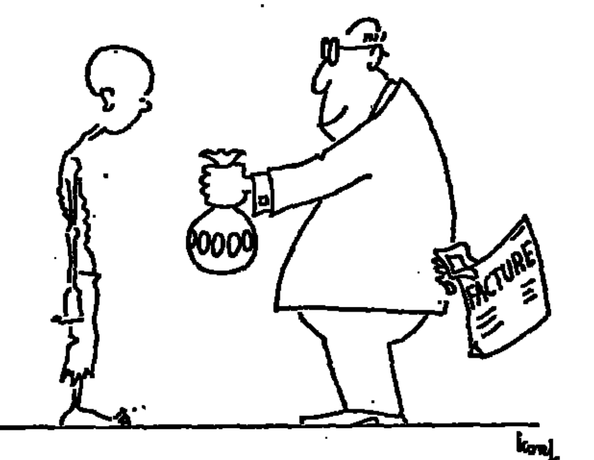
» Le document qui sortira de cette conférence dira toute la vérité. Nous ne repousserons certes pas l'aide financière. Mais *nous dirons aussi que ce* n'est pas la solution adéquate. De même, sur le fonds des matières premières, nous admettons qu'il y a une proposition, modeste. Mais *nous maintiendrons nos demandes* initiales.

» En clair, ce que nous voulons c'est une *régulation* de l'économie mondiale — pour ne pas utiliser le terme de planification, qui hérisse les pays industriels. Cette régulation doit être négociée entre eux et nous, afin d'aboutir à des structures plus rationnelles, plus stables, plus justes. Leur coût politique, économique et social pour le « Nord » serait moins élevé que ce qui menace si rien n'est fait.

» Dix-huit mois pour obtenir ce qu'on nous propose, comment juger cela satisfaisant ! A présent, nous devons aller rendre des comptes aux « 77 », à l'ONU. Pouvons-nous sérieusement leur présenter *cela comme une* victoire ? Certes, tout n'est pas noir dans le bilan de la conférence. Je vois même deux points positifs. L'un est que, malgré tous les *chants des sirènes*, les *pays* en voie de développement ont maintenu leur unité. En outre, *il y a une promesse de continuer* le dialogue dans les forums traditionnels. Le dialogue, ce n'est pas rien ! J'ajouterai que la communauté mondiale a certainement *mieux pris conscience de nos* problème au cours de ces dix-huit derniers mois. En somme, le dialogue Nord-Sud cela aura été une... sorte de séminaire très *coûteux*. »

« Enfin, il reste encore quelques heures pour progresser ! », *conclut le ministre péruvien, qui a été obligé, quant à lui, de quitter Paris dès le lundi 30 mai, dans la soirée.*

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE CLERC.



(Dessin de KONK.)

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
18 heures.	5	6	3	4	2 3/8	3	9 1/4	9 1/2
1 mois ..	5 3/8	5 7/8	3 5/8	4 1/8	3 1/2	4	9 3/4	10 1/8
3 mois ..	5 7/8	6 3/8	3 5/8	4 1/8	3 7/8	4 3/8	10 3/8	10 3/4
6 mois ..	6 1/8	6 5/8	3 7/8	4 3/8	4 1/8	4 5/8	10 5/8	10 7/8

La conférence internationale du travail

L'O.I.T. est-elle en péril ?

(Suite de la première page.)

Précisément ces évolutions sont aujourd'hui bien connues, essentiellement marquées, avec la fin du colonialisme politique, par la mise *en évidence des déséquilibres économiques* et sociaux entre pays riches et pays pauvres, entre pays industrialisés et pays en voie de développement, sans parler des querelles d'influence entre blocs d'Etats et régimes politiques différents.

Et, cependant, jamais l'interdépendance des peuples, jamais la solidarité de fait des travailleurs du monde n'ont été aussi évidentes, justifiant, *s'il en était encore besoin*, la nécessité d'une organisation internationale *de caractère universel œuvrant pour* le progrès social, la dignité de l'homme, la défense des libertés individuelles et collectives partout dans le monde.

***

Tels sont les buts de l'O.I.T., institution spécialisée des Nations unies, lieu de rencontre et de concertation non seulement des gouvernements mais des représentants des forces vives qui constituent et animent le monde du travail, dont les actions multiples et diversifiées, assorties des moyens politiques dont *elle dispose sont autant de contributions* essentielles et souvent déterminantes à la lutte contre l'analphabétisme, l'absence de formation, l'insuffisance des revenus, le sous-emploi chronique et plus généralement pour l'amélioration des conditions de vie et le bien-être des travailleurs.

Il est, à l'expérience, certain que ces actions ne sont efficaces, à la limite possibles, qui si l'organisation est non seulement universelle, mais en outre tripartite, coopérative et responsable.

Tripartite : *cela signifie que les* représentants des Etats, des travail*leurs et des employeurs, chacun* respectant l'autonomie et le libre comportement des autres, associent des forces diverses pour rechercher les voies et appliquer les moyens du progrès social.

Coopérative : dans la mesure où, surmontant les différences des régimes, des gouvernements, des aspirations, des comportements, des degrés de développement, les animateurs *sentent la nécessité d'élaborer* en commun les conditions du progrès.

Responsable : *dans la mesure où*, délaissant des querelles inutiles, tous *les représentants à l'Organisation* internationale du travail sont animés de la volonté d'accomplir en commun les tâches immenses qui les attendent.

Or les discussions en cours à Genève sur la structure de l'O.I.T. en rapport direct, notamment lorsqu'il s'agit de la procédure de présentation *de résolutions, avec la* volonté évidente de certains Etats *membres d'y transporter* des débats essentiellement politiques, mettent en péril l'Organisation elle-même.

Après l'UNESCO, qui a laissé dans un débat sur Israël une part importante de son autorité morale et de son prestige ; après l'O.M.S. (1), autre institution spécialisée de l'ONU, qui vient de se discréditer dans une condamnation sommaire et injuste de ce même pays (2), va-t-on instaurer, là aussi, *des pratiques auxquelles* l'universalisme de lO.I.T. ne résiste*rait pas ?*

Le danger d'éclatement est réel, *et l'échéance relativement proche* dans la mesure où le préavis de *retrait de l'O.I.T., déposé par les* Etats-Unis, expire dans les premiers jours de novembre prochain.

***

C'est opurquoi, sans nier la nécessité de tenir compte des évolutions du monde, il faut établir entre les nations des règles qui soient admises et respectées par tous et qui, s'imposant à tous, soient, en même temps, la garantie de chacun.

C'est à l'abri de ces règles et fortifiée par elles qu'une organisation internationale peut vivre et se développer.

En clair, cela signifie notamment qu'un Etat — comme un individu — ne peut être condamné sans que s'exercent pleinement les droits de la défense.

Une résolution ne doit pas empêcher la procédure d'enquête, d'ailleurs prévue par la constitution de l'O.I.T., ni condamner *a priori* un Etat membre. *Jusqu'à ce que sa* culpabilité soit prouvée, un accusé *est présumé innocent ; c'est là un* principe fondamental du droit, aussi bien du droit international que du droit national ; c'est un principe qui doit s'imposer à tous les pays.

Un tel principe, la France la toujours soutenu ; elle le soutient dans les discussions en cours ; elle le soutiendra en toute occasion et quels que soient les Etats concernés.

Qu'on m'entende bien.

Il ne s'agit pas d'écarter un projet *de résolution du seul fait qu'il a des* implications politiques.

Ce serait, en effet, manquer de réalisme.

Ce dont il s'agit, c'est, justement au nom de la morale internationale si souvent invoquée, d'éviter des *condamnations sans preuves, des* procès *a priori* ; c'est aussi d'af*firmer la nécessaire objectivité dans* l'information, l'impartialité dans les jugements.

Ces garanties sont celles-là mêmes dont tout homme libre doit être en mesure de se prévaloir. S'il les exige pour lui, qu'il les reconnaisse *aux autres sous peine de ne donner*, de la liberté dont il se réclame, qu'une *caricature*.

***

La démocratie ne saurait se passer de règles. La liberté de chacun s'arrête où commence celle d'autrui. Cela est particulièrement vrai du droit d'accusation, qui n'est acceptable, en démocratie authentique, *qu'impérativement assorti du droit* à la défense et du respect absolu de l'intégrité des personnes dans le cadre d'un Etat, des Etats eux-mêmes dans le cadre de l'Organisation internationale du travail.

C'est là un grand débat porté au niveau le plus élevé. C'est dans cet esprit que doivent être recherchées *les règles qui présideront dans* l'avenir aux rapports entre les Etats *au sein de l'O.I.T.*

GABRIEL VENTEJOL.

(1) Organisation mondiale de la santé.
(2) Voir *le Monde* daté 22-23 mai.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

EMPRUNT DE F 300 000 000

OBLIGATIONS DE F 1000 — ÉMISSION AU PAIR

TAUX NOMINAL **11,30 %**

TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL BRUT **11,61 %**

DURÉE 15 ANS A COMPTER DU 3 AVRIL 1977

NOTE D'INFORMATION A LA DISPOSITION DU PUBLIC DANS LES BANQUES CHARGÉES DU PLACEMENT ET AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

Siège social à Paris, 6, rue Volney
S.A. au capital de 165 000 000 de francs — R.C. Paris B n° 562.064.352 – A.P.E. 8.905

VISA COB N° 77-64 DU 26 AVRIL 1977 — BALO DU 30 MAI 1977

Ministério das Minas e Energia



Eletrobrás Centrais Elétricas Brasileiras SA

Eletrosul
Centrais Elétricas do Sul do Brasil SA

Usine Hydroélectrique Salto Santiago

Notice de Pré-Sélection des Fournisseurs de Cables de Contrôle et de Cables de Puissance à Basse et Moyenne Tensions.

Centrais Eletricas do Sul do Brasil S.A. — Eletrosul — lancera un appel d'offres international limité aux fabricants qualifiés dans la présélection, objet de cette notice, pour la fabrication et la fourniture des matériaux destinés à l'usine en référence située sur le fleuve Iguaçu, dans l'Etat du Paraná, Brésil.

— Câbles de contrôle avec isolement pour 600 V.

— Câbles de puissance à basse tension, simple, classe d'isolement 600 V, en aluminium pour des diamètres égaux ou supérieurs à n° 4 AWG et en cuivre pour des diamètres inférieurs à n° 4 AWG.

— Câbles de puissance à tension moyenne, simples, classes d'isolement de 15 kV et 25 kV, en aluminium.

Chaque proposition devra concerner tous les matériels ci-dessus mentionnés.

Pour le paiement de ces matériaux, Eletrosul compte sur des fonds de l'emprunt 289/OC-BR signé avec la Banque Interaméricaine de Développement - BID. A cette présélection, pourront participer seulement les fabricants établis en pays membres du BID, les pays en voie de développement membres du Fonds Monétaire international et/ou les pays développés qui, au moment de l'appel, pourront être considérés éligibles par l'entité financière.

Les « instructions pour Demande de Présélection » peuvent être obtenues, gratuitement, jusqu'au 20 juin 1977 à l'adresse suivante :

Centrais Elétricas do Sul do Brasil S.A.
Eletrosul
Diretoria de Suprimentos
Edifício Trajanus
Rua Trajano, 41 — 4.° andar
88.000 — Florianópolis
Santa Catarina
Brasil

GROUPEMENT POUR LE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION

L'assemblée générale ordinaire, réunie sous la présidence de M. Jean Cambournac, a approuvé les comptes de l'exercice 1976.

L'année 1976 a été caractérisée par la reprise de l'activité de construction du Groupement pour le financement de la construction. Compte tenu des ressources d'autofinancement et, d'autre part, des nouvelles dispositions prises par les pouvoirs publics, deux nouveaux programmes ont pu être mis en œuvre :

— 42 appartements et 42 parkings à Puteaux, dans le quartier de la Défense ;

— 126 appartements et 164 places de parking dans un ensemble de cinq immeubles à Clichy.

Les recettes locatives des immeubles ont atteint en 1976 56,14 millions de francs, marquant une progression de 9,5 % sur l'exercice précédent ; à ces recettes s'ajoutent le montant des primes à la construction pour 1,52 million, sans changement par rapport à 1975, et les produits financiers provenant du placement des disponibilités pour 1,96 million de francs contre 1,75 million de francs en 1975.

Ces résultats sont le fruit d'une occupation quasi totale des bureaux, locaux commerciaux, appartements et parkings composant le patrimoine, dont la valeur bilancielle s'élevait à fin 1976 à 435,70 millions de francs.

Dans le secteur commercial, qui représente 12,2 % des surfaces construites et 22,8 % en valeur, la pleine occupation du patrimoine a pu être maintenue malgré l'évolution défavorable du marché.

Après 6,37 millions de francs de dotation aux amortissements et 3,49 millions de francs aux comptes de provisions, dont 3 millions de provisions pour grosses réparations, soit 1,10 % du prix de revient des constructions (contre 2 millions en 1975), le bénéfice net de l'exercice 1976 s'élève à 40,34 millions de francs contre 37,88 millions en 1975.

L'assemblée a approuvé la distribution d'un dividende global par action de 9,30 F, en augmentation de 6,5 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui s'élevait à 8,75 F.

Ce dividende donnera lieu au paiement des coupons suivants :

— n° 31, de 7,136 F,
— n° 31, de 2,164 F, en exonération de l'impôt sur le revenu.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Mesdames, messieurs,

En vous adressant l'an dernier l'allocution d'usage, je vous laissais espérer une nette progression de votre dividende pour l'exercice 1976. Ainsi que nous le prévoyions, les résultats obtenus au cours de l'exercice écoulé qui, je vous le rappelle, est le premier suivant l'arrivée de notre société à son régime de croisière, auraient pu nous permettre de vous proposer aujourd'hui un dividende de 9,90 F, en augmentation de 13 % sur celui distribué l'an dernier. Cependant, compte tenu de la recommandation des pouvoirs publics demandant aux entreprises de limiter à 6,50 % la progression des dividendes distribuables en 1977, nous seront obligés — ainsi que l'indique le rapport dont nous venons de vous donner lecture — de limiter à 9,30 F le montant de votre dividende.

Si j'ai tenu à revenir sur ce point du rapport de votre conseil, c'est pour vous confirmer que les prévisions communiquées à votre assemblée en mai 1976 se sont révélées rigoureusement exactes et que, grâce à la mise en œuvre des nouveaux programmes que nous sommes aujourd'hui en mesure de réaliser par autofinancement, nous pouvons, à bon droit, espérer pour les exercices à venir une progression régulière et substantielle de nos recettes locatives et, par voie de conséquence, une nouvelle amélioration de vos résultats.

Nous continuerons à nous appliquer tout spécialement à assurer une gestion rigoureuse et aussi économique que possible de votre patrimoine, qui est pratiquement coupé en totalité, et au bon entretien duquel le GROUPEMENT FONCIER FRANÇAIS apporte tous ses soins.

Bien que stoppé dans sa lente progression, le cours de votre titre a jusqu'ici bien résisté à la tourmente qui, depuis plusieurs mois, affecte gravement la Bourse et à laquelle nous voulons espérer que l'assainissement de la situation économique et l'amélioration du climat politique viendront enfin mettre un terme. Ce sujet de bien relative satisfaction constitue cependant un nouveau témoignage des garanties de stabilité et de sécurité qu'offrent à leurs actionnaires les sociétés immobilières d'investissement et, en bonne place parmi elles, le GROUPEMENT POUR LE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION.

LA RADIOTECHNIQUE

L'assemblée générale ordinaire de La Radiotechnique s'est tenue le 26 mai 1977 sous la présidence de M. Jean-Louis Pilliard et a approuvé les comptes et le bilan arrêtés au 31 décembre 1976, qui font apparaître un bénéfice de 71,01 millions de francs.

Il sera distribué un dividende de 17 F, auquel s'ajoutera l'impôt payé d'avance au Trésor (avoir fiscal) de 8,50 F, portant le revenu global de l'actionnaire à 25,50 F. Le dividende sera mis en paiement à compter du 6 juin 1977.

Commentant ces résultats dans son allocution, le président a rappelé que le chiffre d'affaires consolidé hors taxes du groupe La Radiotechnique a atteint 2 648 millions de francs, en augmentation de 16 % par rapport à l'année 1975, et que le bénéfice net consolidé par action — compte tenu de la quote-part de résultats de la société Schneider Radio-Télévision, mais déduction faite de la contribution exceptionnelle — ressort à 48 F contre 40,90 F en 1975.

Par ailleurs, le président a rappelé que le conseil d'administration avait décidé de procéder à une augmentation de capital par incorporation de réserve et distribution gratuite d'une action nouvelle, jouissance 1er janvier 1977, pour 10 actions anciennes ; la remise des nouveaux titres n'interviendra cependant qu'au début de l'année 1978.

BARÈME DES BRILLANTS

COULEUR	BLANC NUANCÉ		LÉGÈREMENT TEINTÉ		MANEUE en 10e de %
PURETÉ	V.V.S.	Lég. piqué	V.V.S.	Lég. piqué	
1 carat : 0 g 20 .	19.300 F	10.700 F	8.300 F	6.300 F	.85/10e
2 carats, le carat	21.600	15.000	11.000	6.800	84/10e
3 carats, le carat	25.200	18.000	12.300	7.400	98/10e
4 carats, le carat	30.900	20.900	13.600	8.400	104/10e
5 carats, le carat	35.000	24.000	15.500	9.500	114/10e

Ce barème étant donné à titre indicatif, MM. Godechot et Pauliet se tiennent à votre disposition pour vous renseigner d'une façon plus précise sur le cas que vous voudrez bien leur soumettre.

GODECHOT & PAULIET
86, AVENUE RAYMOND-POINCARÉ
PAS. 34.90
ACHATS - VENTES - EXPERTISES - CONSEILS
PARKING FOCH MÉTRO VICTOR-HUGO Tous les jours, sauf dimanche

Une nouvelle prestation
LA SOUS-TRAITANCE DACTYLOGRAPHIQUE CONTINUE

C'était inédit jusqu'à maintenant, aujourd'hui, grâce à nous, cela fonctionne parfaitement et c'est simple.

Notre propos n'est pas ici d'en détailler le fonctionnement, mais de faire savoir.

— *aux jeunes sociétés qui se créent,*

— et aux autres qui « s'étoffent » ou qui connaissent des difficultés de tous ordres avec leurs services dactylographiques que cela existe, que nous en vivons depuis quatre ans, que nous sommes parfaitement organisés, que nos clients actuels sont satisfaits et qu'ils y trouvent leur intérêt financier, entre autres avantages, puisqu'ils nous restent fidèles.

Voici, très schématiquement, comment cela fonctionne :

- un client est intéressé, nous allons le voir ;
- nous lui expliquons en détail notre méthode et nos garanties.
- S'il le désire, nous étudions avec lui le genre de travail qu'il aurait à nous confier (manuscrits ou bandes magnétiques sur tous supports d'enregistrement), son rythme, ainsi que les détails d'exécution.
- En possession de ces éléments, nous lui indiquons un tarif horaire, tarif qui garantit une quantité de travail donné, ainsi que sa parfaite exécution, c'est aussi cela qui est nouveau.

C'est simple, mais il fallait y penser
Nous l'avons fait
Interrogez-nous
Demander Madame Delarue
au 523-26-66
ou BON A RETOURNER

pbs

75, Boulevard de Magenta 75010 PARIS

Nom, adresse et tél. de la Société

____

personne à contacter :

____

serait intéressée par une plus ample information.

(PUBLICITÉ)



« ALGÉO »
importante Société Algérienne de Géophysique
recrute pour

L'ALGÉRIE

UN CHEF DE PROJET GÉOTECHNIQUE
— Diplômé en géotechnique ou en mécanique des Sols ;
— Ayant exercé pendant Cinq (5) ans minimum en qualité d'Ingénieur en mécanique des Sols dans une Entreprise de Génie Civil ;
— Sera appelé à diriger un Service d'Etude des Sols ;
— Connaissances du matériel, des méthodes modernes d'étude des sols (Pénétrométrie - Tassométrie - Piézométrie) ;
— Connaissances en essais laboratoire ;
— Capable de rédiger des rapports de fin d'études.

UN CHEF DE LABORATOIRE
— Ingénieur en mécanique des Sols (Géotechnicien) ;
— Possédant connaissances en Géochimie pour analyse échantillons eaux et sols (Spectrométrie) ;
— Minimum Cinq (5) ans d'expérience dans étude des Sols en laboratoire Travaux Publics ;
— Connaissances approfondies des techniques de laboratoire, des procédures et des équipements ;
— Capable de rédiger des rapports d'analyse de laboratoire.

UN INGÉNIEUR EN TECHNIQUES DE FORAGE
— Minimum Cinq (5) ans d'expérience en forage et carottage ;
— Connaissances parfaites des procédures de prélèvement des échantillons ;
— Connaissance poussée du matériel et de l'équipement

UN SUPERINTENDANT FORAGE
(35 à 45 ans)
— Ingénieur ou Technicien Supérieur de Forage ;
— Connaissances poussées des techniques de forage d'eau ;
— Connaissances poussées des procédés de cimentation, pose de tubages, instrumentation, développement des puits et essais ;
— Possédant bonnes références dans activités similaires.

UN INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE DES SOLS
— Ingénieur Géotechnicien ;
— Connaissances en géologie ;
— Minimum Cinq (5) ans d'expérience en étude des Sols ;
— Connaissances des techniques de laboratoire, des équipements-tests ;
— Aura la responsabilité d'une équipe de Sondage opérant sur le terrain (prises d'échantillons, installations des appareils de mesure, etc.) ;
— Capable de traiter les aspects techniques d'un rapport de fin d'études.

UN INGÉNIEUR GÉOPHYSICIEN
— Responsable d'une ou de plusieurs équipes de prospection électrique ;
— Diplôme : Ingénieur Géophysicien ;
— Minimum Cinq (5) ans d'expérience dans la prospection électrique et sismique ;
— Connaissances en hydrogéologie et en topographie ;
— Appelé à diriger et à gérer des équipes de prospection électrique sur le terrain ;
— Doit pouvoir traiter les aspects techniques d'un rapport de fin d'études avec recommandations.

UN INGÉNIEUR - CHEF DE PROJET LOGGING
— Ingénieur Géophysicien ou Géologue, possédant expérience en diagraphie ;
— Connaissances en :
  — Résistivité,
  — Petite et grande normale,
  — Gamma ray,
  — Latérolog,
  — Microlatérolog,
  — Diagraphie nucléaire,
  — Log sonic, log de cimentation, etc.
— Minimum Cinq (5) ans d'expérience dans travaux en diagraphie dans forages d'eau ou pétroliers ;
— Sera appelé à diriger deux équipes de diagraphie ;
— Doit pouvoir faire l'interprétation des résultats de mesures.

UN SUPERVISEUR INSTRUMENTS
— Ingénieur diplômé d'une école ou d'un institut spécialisé en électronique ;
— Connaissance parfaite de l'enregistrement digital (laboratoire DFS IV, Géospace DDS, etc.) ;
— Connaissance des instruments radio (VHN-BLU) ;
— Possédant aptitudes à apporter des modifications dans les instruments.

UN CHEF D'ATELIER
— Ingénieur mécanicien ou assimilé ;
— Expérience minimum de Cinq (5) années dans poste similaire ;
— Connaissance approfondie des véhicules Berliet ;
— Apte à gérer un atelier de 65 personnes ;
— Sera chargé de planifier, diriger et contrôler la réparation et la rénovation de véhicules lourds sur les plans électrique, mécanique et tôlerie.

UN RESPONSABLE DE FORMATION
— Enseignant ou Ingénieur en électronique pouvant dispenser les matières suivantes :
  — Electronique générale,
  — Algèbre de Boole,
  — Circuits de logique (fonction et famille),
— Connaissance sur le gain binaire et la virgule flottante ;
— Connaissance sur l'enregistrement numérique ;
Préférence sera donnée à candidat ayant pratiqué le matériel sismique et plus particulièrement les laboratoires TEXAS INSTRUMENTS (DFS III et IV).

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN
— Diplômé de l'Enseignement Supérieur ;
— Connaissances approfondies du matériel de 3e génération ;
— Minimum Cinq (5) ans d'expérience en études de projets informatiques pour réalisation applications scientifiques.

UN INGÉNIEUR EN ORGANISATION DE L'ENTREPRISE
— Diplômé de l'Enseignement Supérieur ;
— Notions approfondies en Informatique ;
— Minimum Cinq (5) ans d'expérience en Organisation ;
— Capable de mener à bien des études d'organisation au sein de l'Entreprise.

Adresser C.V. détaillé à :
« ALGEO », rue Finalterie,
El-Biar, Alger - ALGÉRIE.

MATTEI

Le moins cher des grands loueurs

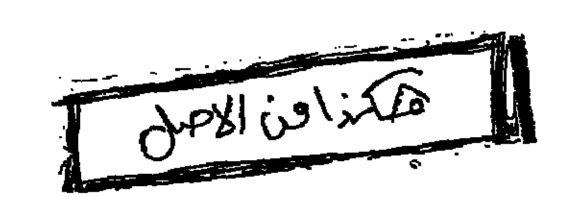
Tarif au 1-04-1977	La Journée	+ le km
CITROËN LN - FIAT 127 - RENAULT 5 TL	40,57	0,31
PEUGEOT 104 GL - SIMCA 1100 ES	41,75	0,36
FIAT 131 "S" - SIMCA 1307 "S"	45,86	0,42
FIAT 132 GLS - PEUGEOT 504 GL	49,39	0,48
ESTAFETTE 1000 kg - FIAT 1000 kg	63,50	0,38
PEUGEOT J 7 - ESTAFETTE Alouette 7/8 pl.	78,79	0,44
CITROËN C 35 1885 kg	90,55	0,47

prix T.T.C.

Comparez...

PARIS : 12e - 205, Rue de Bercy (Gare de Lyon) 346.11.50
12e - 108, Bd Diderot 628.27.50 • 18e - 102, Rue Ordener 076.32.90
Parly 2 954.34.50 • La Courneuve 833.81.54 • Drancy 284.66.70
Orly 686.25.45 • Rungis M.I.N. 687.04.05 • Versailles 950.22.5…
Villemomble 738.68.63 • Vitry 680.72.70





LES MARCHÉS FINANCIERS

Euro-obligations

Accalmie

AGEFI. — L'accalmie et la stabilisation ont prévalu sur le marché euro-obligataire au cours de la semaine écoulée. En effet, le marché secondaire s'est apparemment engagé dans une phase de consolidation et, si les transactions et le volume d'affaires se sont encore situés à un niveau élevé, les opérations ont été modérées et les cours n'ont pas suivi de tendance définie. En fait, en raison de la tenue jeudi et vendredi à Paris de la réunion annuelle de l'Association des courtiers en obligations internationales (AIBD), qui a attiré dans la capitale française les représentants de plus de quatre cents firmes spécialisées, l'activité du marché a été très réduite et peu d'émissions nouvelles ont été annoncées. Les préoccupations des spécialistes sont restées centrées sur la tendance à la hausse des taux d'intérêt outre-Atlantique et sur *l'afflux d'émissions enregistré* par le marché euro-obligataire au cours des semaines précédentes.

Outre les préoccupations relatives à l'évolution des taux d'intérêt aux Etats-Unis, illustrée vendredi par la décision de la Citybank de porter son « prime rate » à 6 3/4 %, l'attention des observateurs s'est portée sur la réunion des courtiers de l'A.I.B.D. à Paris. D'après les commentaires de certains participants, il semble que, s'il y a lieu de tirer satisfaction des records enregistrés par le marché en ce qui concerne le chiffre d'affaires et le volume des émissions nouvelles, un sérieux motif de préoccupation découle, en revanche, des perspectives laissant prévoir un afflux de nouveaux emprunteurs. Certains spécialistes ont, en effet, affirmé que le rythme des émissions nouvelles, qui ont totalisé plus de 8,8 milliards de dollars pendant les cinq premiers mois de l'année, a atteint un niveau « insupportable » et qu'une correction majeure devrait nécessairement intervenir sur le marché. Mais cette perspective ne semble pas décourager les nouveaux emprunteurs potentiels. La solution pourrait-elle être trouvée dans un élargissement du marché vers d'autres horizons ?

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	26 mai	27 mai
Valeurs françaises ..	83,4	84,8
Valeurs étrangères ..	100,2	100,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	54,1	54,7

LONDRES

Redressement

Un redressement des cours s'opère mardi à l'ouverture. Les industrielles progressent *de 3 à 5 points*. Irrégularité des fonds d'Etat.

OR (ouverture) (dollars) : 143 80 contre 143 90

VALEURS	CLOTURE 30.5	COURS 31/5
Beecham	482 ...	486 ...
British Petroleum....	920 ...	920 ...
Courtaulds	128 ...	130 ..
De Beers........	263 ...	262 1/2
Imperial Chemical....	391 ...	395 1/2
Rio Tinto Zinc Corp..	224 ...	226 ...
Shell........	530 ...	581 1/2
Vickers	173 ..	177
War Loan 3 1/2 %..	28 7/8	28 7/8
*West Driefontein....	20 1/4	20 3/8
*Western Holdings....	14 3/4	14 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30/5	31/5
1 dollar (en yens) ...	277 27	277 30

NOUVELLES DES SOCIETES

COMPT. DES ENTREPRENEURS. — Emission d'un emprunt de 300 millions de francs représenté par 300 000 obligations de 1 000 F, portant intérêt de 11,30 %, jouissance du 3 avril 1977, amortissable par séries à partir de 1980 et jusqu'en 1992.

S.A. FRANÇAISE FERODO. — Emission d'un emprunt de 117 454 960 F représenté par 309 092 obligations de 380 F convertibles en actions à partir du 1er janvier 1978 (une action de 100 F pour une obligation).

DRAGAGES ET TRAV. PUBLICS. — Emission d'un emprunt de 38 850 000 francs représenté par 259 000 obligations de 150 F convertibles en actions à partir du 1er janvier 1978 (une pour une).

LORDEX - S.D.R. LORRAINE. — Emission à 104 F de 100 000 actions de 100 F, jouissance du 1er janvier 1977 (2 pour 3). Le capital est porté de 15 000 000 de francs à 25 000 000 de francs.

MICHELIN. — Selon le « Financial Times », la firme de Clermont-Ferrand se propose de dépenser 1,5 million de livres pour agrandir sa fabrique de pneus de Dundee, en Ecosse. Cet investissement permettra de créer quatre cents nouveaux emplois. Il intervient au moment même où National Cash Register se propose de réduire de cinq cents personnes (deux cents en août et trois cents en novembre) les effectifs de son unité de Dundee.

NEW-YORK

Clos

Tous les marchés financiers et commerciaux américains, y compris le marché des changes de New-York, ont chômé lundi 30 mai à l'occasion du *Memorial Day*.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	20 mai	27 mai
Indice général	67,2	69,2
Assurances	109	109
Banq. et sociétés financ. .	58,3	59,1
Sociétés foncières	72,2	73
Sociétés investiss. portef. .	68,2	70,1
Agriculture	67,5	69,9
Aliment., brasseries, distill.	61,9	63,5
Autom., cycles et l. équip.	71,3	73,9
Bâtim., matér. constr., T.P.	76,2	79,3
Caoutchouc (ind. et comm.)	54,9	55,8
Carrières salines, charbon.	79,8	80,3
Constr. mécan. et navales.	58,5	61,4
Hôtels, casinos, thermal...	84,5	84,3
Imprimeries, pap., cartons.	54,2	54,6
Magas., compt. d'exportat.	46	47,1
Matériel électrique	65,9	69,4
Métall., com. des pr. métal.	44,8	46,6
Mines métalliques	96	97,8
Pétroles et carburants	60	62,5
Prod. chimiq. et él.-mét. .	66,9	67,7
Services publics et transp.	73,8	74,5
Textiles	76,9	78
Divers	88,2	93
Valeurs étrangères	104,9	104
Valeurs à rev. fixe ou ind.	116	116,1
Rentes perpétuelles	58,3	58,3
Rentes amort., fonds gar..	155,7	157
Sect. indust. publ. à r. fixe	91,9	91,9
Sect. ind. publ. à rev. ind.	209	208,8
Secteur libre	100,5	100,8

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	203,2	203,4
Val. franç. à rev. variable.	485,7	479,6
Valeurs étrangères	775,3	768,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	52,5	54,7
Produits de base	33,9	35,9
Construction	77,7	81,5
Biens d'équipement	47	49,1
Biens de consom. durables	88,1	92,1
Biens de cons. non durabl.	45,3	47,3
Biens de consom. aliment.	54,4	56,6
Services	78,3	80,9
Sociétés financières	62,5	64,3
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr. .	144,3	147,7
Valeurs industrielles	46	48,3

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 9 1/8 %

BOURSE DE PARIS - 27 MAI - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %...........	37 ..	1 964	France I.A.R.D...	160 ..	160 ..	Locabail immob..	155 ..	155 50	Immobvest.......	85 10	85 10
5 %...........	52 ..	1 589	France (La).....	... ..	271 ..	Locafinancière...	c128 .	128 .	Cie Lyon. Imm....	88 20	88 60
5 % 1920-1969..	[illegible]	1 565	GAN (Sté) Centr..	617	619 .	Lyon-Alemand...	90 10	90 .	UFIMEG........	72 ..	72 ..
3 % amort. 45-54	69	2 485	Préservatrice A.I.R.	219 90	220	Marcell. Crédit..	231 ..	231 .	U.G.I.M.O.......	101 60	102 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	487 .	487 .	Cr. Ind. Als.-Lor..	121	122	(M) S.O.F.I.P....	58 60	58 60	Comindus........	308 20	309	Tour Eiffel......	98 ..	86 ..
E.D.F. parts 1959	466 ..	... ..	(M) Crédit Méd..	53 50	53 50	Fonc. Lyonnaise..	531	535 .	(Li) Dév. R. Nord..	130	130			
Ch. France 3 %..	124 80	124 50	Electro-Banque..	123	123 ..	Immob. Marseille	696	710	Electro-Finance...	192 90	192 90			
			Financière Sofal..	230	229	Louvre........	185 ..	165 .	Fin. Bretagne.....	40 60	43 60			
Abeille I.G.A.R.D..	420	... ..	Fr. Cr. et B. (Cie).	37 50	37 ..	Midi........	565	c585	Gaz et Eaux......	.. ..	468 ..	Air-Industrie.....	o 69 50	o 69 50
Abeille (Vie).....	175 10	... ..	France-Bail......	171 ..	173 ..	Rente foncière....	648	650	La Mure.........	15 20	15 50	Applic. Mécan....	d 37 80	38 30
A.G.F. (Sté Centr.)	376	379 .	Hydro-Energie....	22 ..	21 50	SINVIM........	156 90	156 50	Lebon et Cie.....	115 10	119	Arbel...........	128 ..	130 ..
Ass. Gr. Paris-Vie.	1178	1167	Immobail B.T.P...	122 50	122 70	Voitures à Paris..	220	220	(Ny) Lordex......	123 ..	123 ..	Ateliers G.S.P....	19 50	19 ..
Concorde......	240	240	Immobanque.....	166 ..	165 ..	Cogifi.........	109 50	108 50	Cie Marocaine....	27 ..	28 10	Av. Dass.-Breguet	245 ..	245 ..
Epargne France..	283	283	Immofice.......	126 ..	128 ..	Foncina........	94 ..	94 ..	O.V.A.L.M......	.. ..	39 60	Bernard-Moteurs.	31 70	31 70
Financ. Victoire..	152	153	Interbail.......	131 ..	132 ..	Gr. Fin. Constr...	112 50	112 50	OPB Paribas.....	.. ..	91 ..	B.S.L..........	223 ..	220 10
Fonc. T.I.A.R.D..	75 ..	75 ..	Laffitte-Bail.....	117 ..	117 90	Immindo.......	..	118 50	Paris-Orléans.....	75	75 ..	C.M.P..........	268 20	267
												De Dietrich......	399	392

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Delalande S.A....	.. ..	200 ..	Minerais-Resourc.	8 85	8 75	Fructidor.....	[illegible]	[illegible]
Finalens.......	47 50	47 50	Noranda.......	135 ..	133 80	Gestion Mobilière	186 27	177 82
FIPP.........		38 50	Vieille Montagne..	363 ..		Mondiale Invest..	162 57	155 20
(Ly) Gerland.....	195 ..	200 ..				Oblisem......	123 22	117 63
Géveiot.......	d199	205 ..	Am. Petrofina....	.. ..	162 50	Optima.......	131 16	125 21
Grande-Paroisse..	77 50	77 50	British Petroleum	80 ..	77 50	Planinter......	262 33	250 43
Huiles G. et dér..	70	70	Gulf Oil Canada..	117 50	117 10	Sicavimmo.....	183 09	174 78
Novacel.......	95 80	95 80	Petrofina Canada.	..	78 50	S. I. Est.......	348 56	332 75
Parcor........	252 ..	256	Shell Tr. (port.)..	47 ..	45 10	Soginco......	116 19	110 92
Quartz et Silice.	13 ..	12 70	Akzo.........	63 ..	68 ..	Sogister......	408 89	398 44
R.E.T.I........		75	Dart. Industries..	.. ..	170 50	Univaler......	140 74	134 36
Ripolin-Georget..		48 50	Dow Chemical....	176 50	179 ..	Valoram......	147 28	140 60
Rousselot S.A....	420 ..	425	Fosaco.......	15 70	15 50	*Cours précédent		

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
642	4,50 % 1973	853 10	851 20	851 ..	850 10
1775	C.N.E. 3 %..	1778	1788	1788 ..	1782 .
350	Afrique Occ..	344 80	345 ..	345 ..	340
395	Air liquide..	317 80	322 80	321 80	818 ..
59	Als.Part. Ind.	58	59	59 50	58 30
110	Als. Superm..	125 50	132 80	132 80	132 80
64	Alsthom-Atl..	57 30	57 ..	57 30	56 .
338 ..	Cie Gle Eaux.	355	359 ..	361 ..	354
159 ..	E.J. Lefebvre	168 90	166 50	166 50	163 50
45 ..	Esso S.A.F...	48 95	50 10	52	52 10
125 ..	Eurafrance...	127 10	131	130 80	129 .
325 ..	Europe no 1..	335	328	332 ..	325 10
330 ..	Ferodo......	335	341 50	340 80	340 .
146 ..	Fin.Paris PB..	150 10	151	150 50	150 10
116	Olida-Caby..	115 ..	c120	120	118 ..
75	Opfi-Paribas.	75 20	75 20	75 10	74 10
54	Paris-France.	58 50	61 70	61 70	60 50
65	Pechelbronn.	70 ..	69 80	69 80	69 80
64	P.U.K......	69	70 90	70 60	69 50
112	— (obl.)...	112 10	112 50	112 50	111 50
168 ..	Tél. Ericsson	184 50	184 50	184 50	189 50
63 ..	Terres Roug.	64 60	63 60	63 60	62 60
148 ..	Thomson-Br.	159 ..	160 90	160 ..	160 ..
198 ..	— (obl.)..	195 ..	197 ..	197 ..	193 ..
196 ..	U.I.S......	201 50	201 50	201 50	199 ..
146 ..	U.C.B......	153 ..	153	155 ..	155 ..
162 ..	Un. F. Bques.	172 ..	173 ..	173 ..	159 50
67 ..	U.T.A......	67 ..	67 05	67 05	67 ..
340	Gen. Motors.	335 10	332 ..	338	337 ..
13	Goldfields...	13 05	12 80	12 70	12 60
18	Harmony....	17 80	17 80	18 05	17 60
310	Hoechst Aktl.	310 ..	318 30	318 30	310 30
34	Imp. Chem..	33 70	33 40	33 30	33 10
141	Inco Limited.	134 50	136 80	135 80	136 40
1250	I.B.M......	1226 ..	1235	1241	1239
172	I.T.T.......	168 40	171 50	172	170 80
235	Dome Mines.	223 50	229 50	220 50	224 10
630	Du Pont Nem.	614 .	579	611	604
300	East Kodak..	292 ..	294	294 .	294 90
13	East Rand...	12 80	13 05	13 25	13 15
126	Ericsson....	134 60	132 70	134 ..	134 .
260	Exxon Corp..	265 20	258 50	266 50	253 50
280	Ford Motor..	270 ..	270 ..	270 ..	268 ..
54	Free State...	55 90	56 10	56 ..	54
270	Gen. Electric	265 60	267 30	267 30	265 60
11 50	Tanganyika..	11 30	11 30	11 30	11 10
260	Unilever....	260	258 70	258 70	256
11 50	Union Corp..	12 35	11 50	12 30	11 25
128	U. Min. 1/10.	128 80	130 ..	129 80	129 70
95	West Drief..	95 ..	94 .	97 50	93
35	West Deep..	38 85	36 60	37 40	37 40
72	West Hold...	70 10	70 ..	71 ..	68 70
236	Xerox Corp..	225 20	230 ..	238 90	231
0 93	Zambia Cop..	1 85	1 04	1 05	1 85

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 950	4 948	4 980
Allemagne (100 DM)	209 960	210 100	209 500
Belgique (100 F.)	13 723	13 711	13 650
Pays-Bas (100 fl.)	201 310	201 220	200 500
Danemark (100 krd)	82 250	82 310	83 .
Suède (100 krs).........	113 630	113 420	114 ...
Norvège (100 k.)........	93 945	94 070	94 250
Grande-Bretagne (£ 1) ..	8 504	8 498	8 570
Italie (1 000 lires)......	5 585	5 587	5 650
Suisse (100 fr.)	196 960	197 470	196 500
Autriche (100 sch.)	29 487	29 515	29 350
Espagne (100 pes.)......	7 162	7 157	7 02
Portugal (100 esc.)	12 830	12 820	12 .
Canada ($ can. 1)......	4 717	4 718	4 715

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/5
Or fin (kilo en barre)..	23300 .	22460
Or fin (kilo en lingot)..	23270 ..	22460
Pièce française (20 fr.)..	248 80	248 10
Pièce française (10 fr.)..	212 ..	210 ..
Pièce suisse (20 fr.)....	218 50	218 ..
Union latine (20 fr.)....	204 50	203
Souverain.............	224	223 30
Pièce de 20 dollars....	1047 20	1038 .
Pièce de 10 dollars....	577 .	561
Pièce de 5 dollars....	338 ..	... ..
Pièce de 50 pesos......	953 50	945 .
Pièce de 10 florins....	218 ..	218 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. PROCHE-ORIENT
— EGYPTE : le parti du Wafd a pris la décision de se reconstituer.

2. ASIE
— CORÉE DU SUD : Séoul redoute de faire les frais du « pari dangereux » du président Carter.

2. AMÉRIQUES
— ÉTATS-UNIS : M. Carter prend des initiatives à l'intention de l'Amérique latine.

3. AFRIQUE
— MOZAMBIQUE : l'armée rhodésienne aurait détruit trois bases de guérilleros.

3 à 6. EUROPE
— ESPAGNE : le nouveau « Mouvement » de M. Adolfo Suarez.
— ITALIE : la démocratie chrétienne déçoit ses partenaires.

7-8. POLITIQUE
— Louis Althusser commente les six « initiatives fondamentales » du XXIIe Congrès du P.C.F.

9. JUSTICE
— 90 millions de francs de déficit au Crédit agricole de Toulouse.

10. L'ÉVÉNEMENT
— Les juridictions européennes.

12. HISTOIRE

13. ÉQUIPEMENT

13. D'UNE RÉGION A L'AUTRE

14-15. LA FÊTE DES MÈRES

17. SPORTS

18-19. ÉDUCATION
— Le congrès de la Fédération Cornec à Albi.

19. SOCIÉTÉ
— Cinq mille femmes à la rencontre internationale de Vincennes.

20. RELIGION
— A Lyon, le rassemblement des groupes et des communautés charismatiques.

LE MONDE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES
PAGES 21 ET 22
— Les prouesses de l'agriculture israélienne.
— Libre opinion : « Pourquoi l'enveloppe-recherche ? », par Pierre Audigier.
— Pour extraire le pétrole du Bohlen : de l'eau de mer de 60° à 80°.

23. L'ACTUALITÉ MÉDICALE

24 à 26. ARTS ET SPECTACLES
— EXPOSITIONS : la redingote de Kadinsky.
— THEATRE : la Moscheta à Marseille.
— MUSIQUE : deux artistes néerlandais à Poitiers.

36 à 39. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— ETRANGER : l'Italie a toujours le « ruban bleu » des grèves en Europe.
— Les interventions ministérielles à la conférence Nord-Sud.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (24)
Annonces classées (27 à 35) ; Aujourd'hui (16) ; Carnet (12) ; « Journal officiel » (16) ; Météorologie (16) ; Mots croisés (16) ; Bourse (41).

Le numéro du « Monde » daté 31 mai 1977 a été tiré à 440 658 exemplaires.

La prise d'otages aux Pays-Bas

Les commandos sud-moluquois demandent un médiateur

Les terroristes sud-moluquois qui détiennent toujours en otage quatre enseignants à l'école de Smilden et une cinquantaine de personnes dans le train de Glimmen, ont demandé, mardi 31 mai en fin de matinée, qu'on leur envoie un médiateur. D'autre part, Mme Toos Faber, porte-parole du ministère de la justice, a déclaré que les exigences initiales des commandos « ne font plus partie de la discussion ni entièrement ni partiellement ». *Cette phrase, quelque peu sibylline, pourrait signifier que les terroristes ont renoncé à exiger la libération de leurs camarades emprisonnés, comme — toujours selon Mme Faber — ils avaient renoncé, lundi soir, à leur projet d'emmener des otages avec eux au cas où les autorités auraient mis à leur disposition l'avion qu'ils réclamaient pour partir à l'étranger.*

Le transistor et le téléphone de campagne armes absolues

De notre envoyé spécial

Assen. — Un mot lancé apparemment sans y prendre garde, une phrase dans le énième micro tendu en quête d'une information qui traîne, et voilà que soudain tout change, ou semble changer. Le lundi de Pentecôte, à l'heure où le peuple en promenade braquait encore ses jumelles sur quatre wagons cloués en rase campagne, la « petite phrase » d'une dame harcelée par trop de journalistes a fait des « urgent » sur les téléscripteurs et un « flash » sur les ondes. Il y avait, il est vrai, de quoi réveiller les plus assommés par des veilles aussi vaines qu'interminables : « *Les terroristes ont renoncé à emmener leurs otages dans l'avion qu'ils ont demandé pour quitter le pays.* »

M. Toos Faber, porte-parole du ministère de la justice, avait à peine finir de répondre ainsi aux questions d'une radio allemande que la nouvelle avait fait le tour d'un centre de presse en perpétuelle effervescence. Trois ou quatre interviewes de la même dame dans les minutes qui précédaient n'avaient rien appris que l'on ne sût déjà, mais cette fois, c'était bien « *du nouveau* ». Lueur d'espoir, dénouement en vue, début de la fin ? On avait d'un coup, semble-t-il, le droit — ou au moins le loisir — d'interpréter, d'anticiper et, pourquoi pas, de réviser les divers scénarios possibles.

Comment, dans de telles conditions, distinguer le vrai du douteux, le sûr du moins sûr, l'information d'une habile intoxication ? A qui Mme Faber s'adressait-elle vraiment : aux auditeurs lointains d'une radio étrangère, ou à une poignée d'hommes beaucoup plus proches, qui tiennent encore une soixantaine d'otages sous la menace de leurs armes ?

Cette « drôle de guerre » autour d'un train planté sur l'herbe, entre les eaux plates d'un canal et une autoroute déserte, est d'abord une guerre psychologique. Parler pour engourdir, attendre pour user : tel est l'ordre du jour d'une bataille où l'arme absolue reste — pour l'instant — le téléphone de campagne.

Mais le transistor aussi est un outil précieux : dans les compartiments de l'Intercity et dans la salle de classe de Smilde, deux groupes de quatre jeunes Moluquois, que la révolte a poussés dans une aventure sans issue, écoutent jour et nuit ce que le monde dit d'eux. L'occasion est trop belle pour les autorités de La Haye : tant de micros braqués à l'affût de la moindre déclaration officielle sont aujourd'hui des armes autrement efficaces que ces canons pointés sur les fenêtres d'une école ou les vitres d'une rame de train.

S'il se confirme, pourtant, que les deux commandos renoncent à emmener leurs otages vers une hypothétique destination, le gouvernement de M. Den Uyl aura alors gagné une nouvelle manche de la guerre des nerfs. La libération des écoliers de Smilde était un préalable à toute négociation : elle est acquise. Restent deux principes sur lesquels les dirigeants néerlandais se montrent intransigeants : aucun citoyen hollandais ne doit quitter le pays avec les Moluquois, et ces derniers doivent préciser vers quels horizons ils veulent s'enfuir. Mais le savent-ils eux-mêmes ?

Ce mardi matin 31 mai, les membres du commando n'avaient, dit-on de source officielle, pas réagi aux propos du porte-parole du ministère de la justice. Cela pourrait passer pour une confirmation, mais tout ne serait pas résolu pour autant : les autorités de La Haye refusent, en effet, que les jeunes Moluquois pénètrent armés dans l'avion et prennent ainsi l'équipage en otage. Les laisserait-on tranquillement s'envoler quand ils auront déposé leurs armes? L'hypothèse n'est pas invraisemblable.

M. Den Uyl avait assuré qu'en pareille circonstance, il vaut mieux tenir ses promesses et s'épargner de nouveaux ennuis. Mais ne disait-il pas, au lendemain du premier coup de main moluquois, en 1975, à Beilen, qu'il faudrait désormais « *écouter les Moluquois pour éviter qu'une telle affaire ne se reproduise* » ? Ne les a-t-on pas assez écoutés qu'il faille aujourd'hui tant leur parler ?

DOMINIQUE POUCHIN.

M. GISCARD D'ESTAING REÇOIT LE PRINCE FAHD D'ARABIE SAOUDITE

Le président de la République s'est entretenu, ce mardi 31 mai, avec le prince Fahd, prince héritier et vice-président du conseil d'Arabie Saoudite.

M. Giscard d'Estaing offre ensuite en l'honneur du prince Fahd un déjeuner, auquel sont également conviés, du côté saoudien, le prince Fayçal, ministre des affaires étrangères, le cheikh Yamani, ministre du pétrole et chef de la délégation à la conférence Nord-Sud, et, du côté français, MM. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères ; Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances ; Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, et Rossi, ministre du commerce extérieur.

Arrivé lundi après-midi à Paris, à son retour d'une visite officielle aux Etats-Unis, le prince Fahd se rendra ensuite à Madrid.

Dans une lettre au président de la République

CINQ CENTS SCIENTIFIQUES GRENOBLOIS DEMANDENT L'ARRÊT DE LA CONSTRUCTION DE SUPER-PHÉNIX

Cinq cents scientifiques de la région grenobloise viennent d'écrire au président de la République pour lui demander de suspendre la construction du réacteur surrégénérateur Super-Phénix de Creys-Malville (Isère), dont le décret d'autorisation a été publié samedi 28 mai au *Journal officiel* (*le Monde* daté 29-30 mai). Cette lettre ouverte, dont le contenu a été rendu public par le comité universitaire scientifique grenoblois pour l'arrêt du programme nucléaire, reprend les lignes générales de celle, signée en décembre dernier, par mille trois cents des mille cinq cents ingénieurs, physiciens et techniciens du Centre européen de recherches nucléaires (CERN) de Genève.

Les scientifiques grenoblois demandent la suspension de Super-Phénix en raison « *des doutes spécifiques que présente la filière des réacteurs à neutrons rapides au sodium* ». Ils doutent aussi de l'intérêt économique de cette filière. Ils s'inquiètent d'autre part de « *la nécessité de procéder à un premier retraitement des combustibles* » de la filière à eau légère pour la fabrication du combustible de Super-Phénix, puis de procéder à un second retraitement pour bénéficier de l'avantage de la surrégénération, « *alors que les problèmes techniques du retraitement et du stockage des déchets ne sont pas résolus* ».

● *M. Gérard Smith*, ancien directeur de l'Agence pour le désarmement et le contrôle des armes sous l'administration de Nixon, a été choisi par le président Carter comme ambassadeur extraordinaire, chargé de négocier tous les problèmes d'accords nucléaires, annonce le mardi 31 mai le *New York Times*.

Le quotidien précise que M. Smith serait chargé de renégocier les accords conclus entre le gouvernement américain et une trentaine de pays qui reçoivent des Etats-Unis une aide technologique en matière nucléaire ou de l'uranium enrichi.

A Alger

M. Kanapa réaffirme le soutien du P.C.F. à l'autodétermination du peuple sahraoui

Alger (A.F.P.) — M. Jean Kanapa, membre du bureau politique et responsable de la section de politique internationale du parti communiste français, a terminé, lundi 30 mai, une visite de trois jours à Alger, au cours de laquelle il s'est notamment entretenu avec le président Boumediène.

Avant de quitter Alger, M. Kanapa s'est inquiété, devant la presse, de la dégradation des relations entre la France et l'Algérie, « *du fait de la politique du pouvoir à Paris* ». « *Nous voulons changer cela dès aujourd'hui et plus encore demain* », a-t-il dit. Evoquant les derniers événements qui se sont déroulés en Afrique et en Méditerranée, il a dénoncé « *les graves opérations montées par l'impérialisme et la réaction* ». « *Tout indique*, a-t-il affirmé, *que Georges Marchais avait raison de souligner, voici tout juste un an, que l'Algérie était devenue la cible principale de l'impérialisme et de la réaction dans cette région.* » M. Kanapa a souligné le fait que « *dans le même temps que les dirigeants marocains font preuve d'une menaçante agressivité envers l'Algérie, le roi du Maroc affirme son hostilité à un changement démocratique en France ou en Italie dans des termes analogues à ceux qu'employaient M. Kissinger ou le général américain Haig, commandant de l'OTAN* » (1).

M. Kanapa a également réaffirmé le soutien « *clair et constant* » du P.C.F. au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. « *En ce qui concerne la question des Français détenus par les forces sahraouies*, a-t-il dit, *tout confirme que, si le gouvernement français se soucie vraiment de leur sort, il sait très bien ce qu'il doit faire : il est grand temps pour lui, utilisant les disponibilités qu'offre l'Algérie, dans la mesure de ses possibilités, de préférer à l'escalade polémique des moyens à la fois plus discrets et plus efficaces.* »

(1) M. Kanapa fait notamment allusion à l'interview du roi Hassan II recueillie par Arnaud de Borchgrave et publiée dans *Newsweek* du 16 mai 1977. Dans cette interview, le roi du Maroc dénonçait notamment les projets d'« encerclement » de l'Europe par l'U.R.S.S. et demandait aux Américains de « soutenir leurs amis » dans le tiers-monde.

M. DE GUIRINGAUD : des propos scandaleux.

M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, a déclaré mardi matin, en réponse aux propos de M. Kanapa : « Je suis scandalisé par les propos de M. Kanapa qui paraît ignorer l'assassinat par le Polisario de deux de nos compatriotes, et la détention de six autres en otages. Otages pourquoi ? Pour obtenir du gouvernement français qu'il prenne position sur l'affaire du Sahara occidental ? C'est une curieuse manière de défendre les travailleurs. *Je rappelle que la prise d'otages est prohibée par toutes les conventions internationales quels que soient les circonstances ou les mobiles.* »

M. de Guiringaud a indiqué qu'il rencontrerait dans l'après-midi, en marge de la conférence Nord-Sud, le ministre algérien des affaires étrangères, M. Bouteflika.

● A Alexandrie (Egypte), la Cour supérieure de la sécurité de l'Etat a condamné à mort, samedi, trois des quinze personnes accusées « *d'intelligence avec un pays étranger* » (il s'agit de la Libye). Deux des condamnés à mort ont été jugés par contumace.

Les douze autres inculpés dans le même procès, ouvert le 23 avril, ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité. Les arrestations avaient suivi l'explosion de deux engins dans des hôtels à Alexandrie. Ces attentats avaient fait deux morts et huit blessés. — (A.F.P.)

● *L'Afrique du Sud* va réévaluer son stock d'or, dont la valeur est actuellement calculée sur la base de 33 dollars l'once, alors que le cours international dépasse actuellement 140 dollars l'once. Selon un projet de loi, le montant des réserves en or du pays sera réajusté périodiquement en fonction des cours sur les marchés mondiaux.

A B C D E F G



